

Comité du programme et budget

Trente-quatrième session
Genève, 27 juin – 1^{er} juillet 2022

RAPPORT SUR LA PERFORMANCE DE L'OMPI EN 2020-2021

établi par le Secrétariat

1. Le rapport sur la performance de l'OMPI en 2020-2021 a été établi conformément à l'article 2.14 et 2.14*bis* du Règlement financier et de son règlement d'exécution, approuvé par les assemblées en octobre 2017. Il contient une évaluation de la performance financière et de la réalisation des résultats escomptés au regard des critères établis dans le programme et budget pour l'exercice biennal 2020-2021. Les données contenues dans le présent rapport ont été validées par la Division de la supervision interne (DSI) (document WO/PBC/34/8).

2. Le paragraphe de décision ci-après est proposé.

3. *Le Comité du programme et budget (PBC), ayant examiné le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2020-2021 (document WO/PBC/34/7) et le Rapport de validation du Rapport sur la performance de l'OMPI en 2020-2021 de la Division de la supervision interne (DSI) (document WO/PBC/34/8), et reconnaissant que celui-ci revêt un caractère d'auto-évaluation du Secrétariat, a recommandé aux assemblées de l'OMPI, chacune pour ce qui la concerne, de prendre note de la performance financière positive et de l'exécution des programmes de*

*l'Organisation au cours de l'exercice
biennal 2020-2021.*

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

**Rapport sur la performance de l'OMPI
en 2020-2021**

TABLE DES MATIERES

I.	PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS	5
II.	TABLEAUX DE BORD DE LA PERFORMANCE PAR OBJECTIF STRATÉGIQUE.....	21
Objectif stratégique I	ÉVOLUTION ÉQUILIBRÉE DU CADRE NORMATIF INTERNATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE.....	22
PROGRAMME 1	Droit des brevets.....	24
PROGRAMME 2	Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques.....	25
PROGRAMME 3	Droit d'auteur et droits connexes	26
PROGRAMME 4	Savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques	28
Objectif stratégique II	Prestation de services mondiaux de propriété intellectuelle de premier ordre.....	30
PROGRAMME 5	Système du PCT.....	32
PROGRAMME 6	Système de Madrid.....	33
PROGRAMME 31	Système de La Haye.....	35
PROGRAMME 32	Système de Lisbonne	36
PROGRAMME 7	Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI	37
Objectif stratégique III	Favoriser l'utilisation de la propriété intellectuelle au service du développement.....	39
PROGRAMME 8	Coordination du Plan d'action pour le développement.....	42
PROGRAMME 9	Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique latine et des Caraïbes, pays les moins avancés.....	43
PROGRAMME 10	Pays en transition et pays développés.....	45
PROGRAMME 11	Académie de l'OMPI	47
PROGRAMME 30	Appui aux PME et à la création d'entreprises	48
Objectif stratégique IV	Coordination et développement de l'infrastructure mondiale en matière de propriété intellectuelle.....	50
PROGRAMME 12	Classifications internationales et normes.....	53
PROGRAMME 13	Service des bases de données mondiales.....	54
PROGRAMME 14	Services d'accès à l'information et aux savoirs.....	55
PROGRAMME 15	Solutions opérationnelles pour les offices de propriété intellectuelle	57
Objectif stratégique V	Source de références mondiale pour l'information et l'analyse en matière de propriété intellectuelle	59
PROGRAMME 16	Économie et statistiques	60
Objectif stratégique VI	Coopération internationale pour le respect de la propriété intellectuelle	62
PROGRAMME 17	Promotion du respect de la propriété intellectuelle	63
Objectif stratégique VII	PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET ENJEUX MONDIAUX	65
PROGRAMME 18	Propriété intellectuelle et défis mondiaux.....	67

Objectif stratégique VIII	Interface de communication dynamique entre l'OMPI, ses États membres et l'ensemble des parties prenantes	69
PROGRAMME 19	Communications	71
PROGRAMME 20	Relations extérieures, partenariats et bureaux extérieurs	72
Objectif stratégique IX	STRUCTURE D'APPUI ADMINISTRATIF ET FINANCIER EFFICACE.....	74
PROGRAMME 21	Direction générale.....	77
PROGRAMME 22	Gestion du programme et des ressources	79
PROGRAMME 23	Gestion et mise en valeur des ressources humaines.....	80
PROGRAMME 24	Services d'appui administratif	82
PROGRAMME 25	Technologies de l'information et de la communication.....	83
PROGRAMME 26	Supervision interne	85
PROGRAMME 27	Services de conférence et services linguistiques.....	86
PROGRAMME 28	Sécurité de l'information, des biens et des personnes.....	87
III. ANNEXES		89
ANNEXE I	Dépenses par résultat escompté et programme en 2020-2021	90
ANNEXE II	Budget après virements par programme en 2020-2021.....	93
ANNEXE III	Budget après virements et utilisation des ressources par résultat escompté pour 2020-2021	94
ANNEXE IV	Prévisions de recettes pour 2020 et 2021.....	96
ANNEXE V	Budget 2020 et 2021 approuvé et budget après virements par programme	97
ANNEXE VI	Résumé des résultats par union	98
ANNEXE VII	Postes par programme en 2020-2021	99
ANNEXE VIII	Indicateurs relatifs aux systèmes mondiaux de propriété intellectuelle.....	100
ANNEXE IX	Rapport sur le cadre de cybersécurité de l'OMPI	117
ANNEXE X	Rapport sur la situation des fonds fiduciaires en 2021.....	123
ANNEXE XI	Rapport sur l'état d'avancement du Plan-cadre d'équipement en 2021.....	136
IV. APPENDICE		187
APPENDICE A	Méthodologie	187

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS

Le résultat d'exploitation de l'Organisation pour l'exercice biennal 2020-2021 s'établissait à 207,2 millions de francs suisses, les recettes totales s'élevant à 932,1 millions de francs suisses et les dépenses totales à 724,9 millions de francs suisses (base IPSAS). Le résultat d'exploitation a représenté une augmentation de 111,3 millions de francs suisses, par rapport à l'estimation du programme et budget pour 2020-2021. Cette augmentation est principalement due à des recettes provenant des taxes supérieures aux estimations (49,3 millions de francs suisses) et des dépenses inférieures aux estimations (62,1 millions de francs suisses). L'excédent pour l'exercice biennal s'élevait à 244,8 millions de francs suisses, dont 56,1 millions de francs suisses provenaient des revenus des placements.

En 2020-2021, 95,7% des recettes de l'OMPI provenaient des taxes versées par les utilisateurs de ses systèmes internationaux de propriété intellectuelle en matière de brevets, marques et dessins et modèles industriels, à savoir les systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye. Le système du PCT constituait la principale source de recettes avec 77,3% du total, suivi par le système de Madrid qui comptait pour 16,9% des recettes totales.

Les actifs nets de l'Organisation, constitués des réserves et des fonds de roulement, hors pertes actuarielles, ont atteint 729,4 millions de francs suisses à la fin de 2021. Les actifs nets de l'OMPI comprenant les pertes actuarielles s'élevaient à 408,5 millions de francs suisses.

Tableau 1. Principaux éléments financiers 2020-2021¹
(en millions de francs suisses)

Principaux éléments financiers	Programme et budget 2020-2021	Montants effectifs 2020-2021	Montants effectifs 2020-2021 par rapport au programme et budget
Recettes (base comptable)	882,8	932,1	106%
Dépenses			
<i>Dépenses de personnel</i>	475,9	437,7	92%
<i>Autres dépenses</i>	292,5	238,3	81%
Total, dépenses avant ajustements IPSAS	768,4	676,0	88%
Ajustements IPSAS apportés aux dépenses	18,5	48,8	264%
Total, dépenses après ajustements IPSAS	786,9	724,9	92%
Résultat d'exploitation	95,8	207,2	
Projets financés au titre des réserves	36,7 ¹	22,3	28%
Ajustements IPSAS apportés aux projets financés au titre des réserves	(17,3)	(3,7)	
Projets financés au titre des réserves après ajustements IPSAS	19,3	18,6	96%
Contributions, comptes spéciaux	19,1	17,6	92%
Ajustements IPSAS apportés aux recettes, comptes spéciaux	-	(6,3)	
Dépenses, comptes spéciaux	19,1	12,4	65%
Ajustements IPSAS apportés aux dépenses, comptes spéciaux	-	(1,2)	
Comptes spéciaux après ajustements IPSAS	0,0	0,1	
Revenus des placements/(pertes liées aux placements)	(1,7)	56,1	
Excédent de recettes/(déficit)	74,8	244,8	
Actifs nets			
Actifs nets au 31 décembre 2019 - sauf gains/(pertes) actuariels		482,8	
Excédent/(déficit)		244,8	
Écart de réévaluation		1,8	
Actifs nets au 31 décembre 2021 - sauf gains/(pertes) actuariels		729,4	
Gains/(pertes) actuariels comptabilisés dans les actifs nets au 31 décembre 2021		(320,9)	
Actifs nets au 31 décembre 2021		408,5	

¹ Budget pour l'exercice biennal 2020-2021

² Les prévisions relatives aux revenus des placements/(pertes liées aux placements) dans le programme et budget pour l'exercice biennal 2020-2021 (1 687 500 francs suisses) concernent les soldes de liquidités à court terme de l'Organisation (trésorerie de fonctionnement) compte tenu des prévisions concernant les taux d'intérêt suisses.

¹ Note : La somme des montants figurant dans les tableaux dans l'ensemble du document ne correspond pas forcément au total, les chiffres ayant été arrondis.

Tableau 2. Recettes en 2020-2021*(en millions de francs suisses)*

Recettes	Prévisions 2020-2021	Montants effectifs 2020-2021	Montants effectifs 2020-2021 par rapport aux prévisions
Recettes selon la méthode de la comptabilité d'exercice			
Taxes			
PCT	665,6	720,3	108%
Madrid	162,0	158,6	98%
La Haye	12,6	12,9	102%
Lisbonne ¹	0,1	0,1	155%
<i>Sous-total</i>	<i>840,3</i>	<i>891,9</i>	<i>106%</i>
Recettes selon la méthode de la comptabilité de caisse			
Contributions (unitaires)	34,8	35,0	101%
Arbitrage	3,3	4,6	138%
Publications	0,8	0,9	119%
Recettes accessoires	3,4	(0,3)	-9%
<i>Sous-total</i>	<i>42,2</i>	<i>40,2</i>	<i>95%</i>
Ajustements IPSAS apportés aux recettes selon la méthode de la comptabilité de caisse	0,3	0,0	1%
Total, recettes après ajustements IPSAS	882,8	932,1	106%
¹ Recettes provenant des taxes perçues au titre du système de Lisbonne (en milliers de francs suisses)	50,0	77,4	155%
Revenus des placements/(pertes liées aux placements)*	-1,7	56,1	

* Les prévisions relatives aux revenus des placements/(pertes liées aux placements) dans le programme et budget pour l'exercice biennal 2020-2021 (1 687 500 francs suisses) concernent les soldes de liquidités à court terme de l'Organisation (trésorerie de fonctionnement) compte tenu des prévisions concernant les taux d'intérêt suisses.

Les recettes provenant des taxes du PCT se sont élevées à 720,3 millions de francs suisses en 2020-2021, soit une augmentation de 54,8 millions de francs suisses (8%) par rapport aux prévisions biennales. Le nombre de demandes internationales selon le PCT déposées au cours de l'exercice biennal 2020-2021 s'élevait à 552 389², soit 0,5% de plus que les prévisions pour l'exercice biennal 2020-2021, malgré les perturbations causées par la pandémie. L'augmentation des dépôts en Chine, en République de Corée et en Suisse a compensé la baisse enregistrée en France, en Allemagne et au Japon.

Les recettes provenant des taxes perçues au titre du système de Madrid se sont élevées à 158,6 millions de francs suisses en 2020-2021, soit une diminution de 3,4 millions de francs suisses, ou 2%, par rapport aux prévisions pour l'exercice biennal. Le nombre de demandes selon le système de Madrid pour l'exercice biennal s'est établi à 136 993¹, soit 0,7% de plus que les prévisions pour l'exercice biennal 2020-2021, en raison de l'augmentation enregistrée aux États-Unis d'Amérique, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Australie et en Turquie, qui a compensé la baisse du nombre de demandes en Chine, au Japon et en France. Le nombre d'enregistrements et de renouvellements a été légèrement inférieur aux prévisions pour l'exercice biennal 2020-2021.

Les recettes provenant des taxes perçues au titre du système de La Haye se sont élevées à 12,9 millions de francs suisses en 2020-2021, soit une hausse de 0,2 million de francs suisses, ou 2%, par rapport aux prévisions pour l'exercice biennal. Le nombre de demandes selon le système de La Haye pour l'exercice biennal s'est établi à 12 510¹, soit 18,4% de moins que les prévisions pour l'exercice biennal 2020-2021, principalement en raison de la pandémie de COVID-19 combinée au report de l'adhésion de la Chine. Toutefois, une croissance supérieure aux estimations a été observée en France, aux États-Unis d'Amérique, en République de Corée et au Japon. Le nombre d'enregistrements et de renouvellements a atteint respectivement 105% et 127% des prévisions pour l'exercice biennal 2020-2021.

² Voir le tableau 3 concernant l'évolution du nombre de demandes déposées en vertu des systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye.

Figure I. Répartition des recettes par provenance en 2020-2021

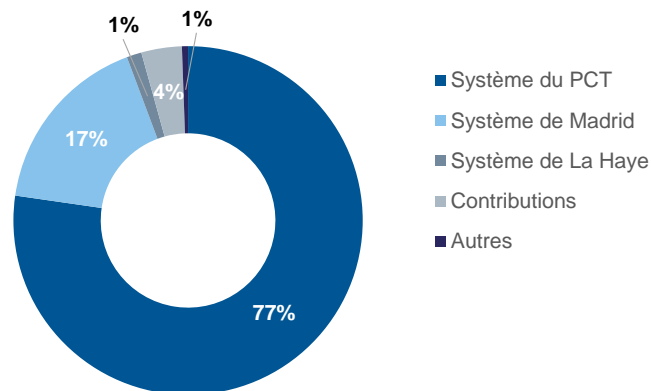


Tableau 3. Prévisions relatives à la demande de services au titre des systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye en 2020-2021 par rapport au nombre effectif de demandes

Systèmes d'enregistrement	Prévisions 2020-2021	Montants effectifs 2020-2021	Montants effectifs 2020-2021 par rapport aux prévisions
Système du PCT			
Demands internationales déposées	549 900	552 389	100%
Système de Madrid			
Demands	136 000	136 993	101%
Enregistrements	131 700	130 327	99%
Renouvellements	68 575	67 049	98%
<i>Sous-total enregistrements et renouvellements</i>	<i>200 275</i>	<i>197 376</i>	<i>99%</i>
Système de La Haye			
Demands	15 340	12 510	82%
Enregistrements	12 268	12 901	105%
Renouvellements	8 050	10 220	127%
<i>Sous-total enregistrements et renouvellements</i>	<i>20 318</i>	<i>23 121</i>	<i>114%</i>

¹ Le nombre effectif de demandes pour 2020-2021 a été établi par l'économiste en chef.

Les contributions statutaires se sont élevées à 35 millions de francs suisses en 2020-2021, ce qui correspond aux prévisions pour l'exercice biennal.

Les recettes provenant du Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI se sont élevées à 4,6 millions de francs suisses en 2020-2021, soit 1,3 million de francs suisses (38%) de plus que les prévisions. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation du nombre de litiges relatifs aux noms de domaines soumis au cours de l'exercice biennal, qui s'élevait à 9332, soit une hausse de 106% par rapport à l'objectif biennal.

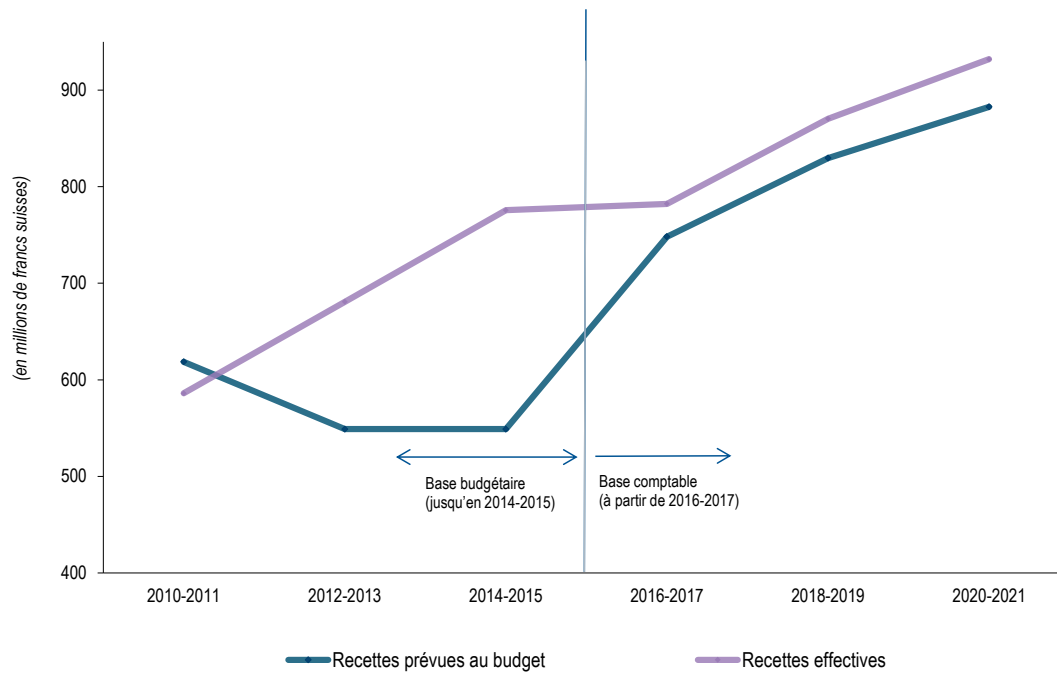
Les recettes provenant des publications se sont élevées à 0,9 million de francs suisses, soit 0,1 million de francs suisses de plus que les prévisions biennales.

Les recettes accessoires se sont élevées à -0,3 million de francs suisses en 2020-2021, soit une baisse de 3,7 millions de francs suisses par rapport aux estimations biennales. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des recettes provenant des coûts d'appui au programme liés aux fonds fiduciaires et les pertes découlant du risque de change.

Les revenus des placements se sont élevés à 56,1 millions de francs suisses en 2020-2021. La pandémie de COVID-19 a provoqué des baisses significatives dans toutes les classes d'actifs de placement au début de 2020. Les marchés financiers, plus précisément les emprunts à taux variable, les actions et les biens immobiliers sont, depuis, remontés mais continuent d'être volatils sous l'effet d'une pandémie sans précédent.

L'évolution globale des recettes de 2010-2011 à 2020-2021 est présentée dans la figure II ci-dessous.

Figure II. Évolution des recettes de 2010-2011 à 2020-2021



DÉPENSES RÉELLES Y COMPRIS LES DÉPENSES DE DÉVELOPPEMENT PAR RÉSULTAT EN 2020-2021

(en milliers de francs suisses)

Objectif stratégique VIII Interface de communication dynamique entre l'OMPI, ses États membres et l'ensemble des parties prenantes													
VIII.1 Communication plus efficace avec un public large et varié concernant la propriété intellectuelle et le rôle de l'OMPI 12 332 (-)	VIII.2 Amélioration de l'orientation vers les services et de la réactivité aux demandes de renseignements 5 704 (-)	VIII.3 Engagement réel auprès des États membres 7 515 (-)	VIII.4 Échanges ouverts, transparents et dynamiques avec les parties prenantes non gouvernementales 1 007 (-)	VIII.5 L'OMPI collabore efficacement avec d'autres processus et instances de négociation de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales 5 803 (-)	Total OS VIII : 32 361 (-)								
Objectif stratégique I : Évolution équilibrée du cadre normatif international de la propriété intellectuelle	Objectif stratégique II : Prestation de services mondiaux de propriété intellectuelle de premier ordre	Objectif stratégique III : Favoriser l'utilisation de la propriété intellectuelle au service du développement	Objectif stratégique IV : Coordination et développement de l'infrastructure mondiale en matière de propriété intellectuelle	Objectif stratégique V : Source de références mondiale pour l'information et l'analyse en matière de propriété intellectuelle	Objectif stratégique VI : Coopération internationale pour le respect de la propriété intellectuelle	Objectif stratégique VII : Propriété intellectuelle et enjeux mondiaux							
I.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle 10 213 (4 128)	II.1 Utilisation plus large et plus efficace du système du PCT pour le dépôt des demandes internationales de brevet, notamment par les pays en développement et les PMA 24 402 (5 366)	III.1 Stratégies et plans nationaux en matière d'innovation et de propriété intellectuelle conformes aux objectifs de développement nationaux 6 057 (6 057)	IV.1 Système actualisé et mondialement accepté des classifications internationales et des normes de l'OMPI pour faciliter l'accès des parties prenantes du monde entier à l'information en matière de propriété intellectuelle, ainsi que son utilisation et sa diffusion 7 166 (386)	V.1 Utilisation plus large et plus efficace de l'information statistique de l'OMPI en matière de propriété intellectuelle 2 766 (46)	VI.1 Progression du dialogue international entre les États membres de l'OMPI et les parties prenantes internationales concernées au sujet de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, compte tenu de la recommandation n° 45 du Plan d'action pour le développement 1 143 (456)	VII.1 Plateformes et instruments fondés sur la propriété intellectuelle pour le transfert de connaissances et l'adaptation et la diffusion de la technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les PMA, pour relever des défis mondiaux 5 542 (5 542)							
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés 8 952 (7 909)	II.2 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du PCT 178 918 (-)	III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition 32 459 (31 201)	IV.2 Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité 19 428 (9 591)	V.2 Utilisation plus large et plus efficace des analyses économiques de l'OMPI aux fins de l'élaboration des politiques 5 080 (926)	VI.2 Coopération et coordination systématiques, efficaces et transparentes entre les activités de l'OMPI et celles des organisations nationales et internationales dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle 995 (-)								
I.3 Sécurité juridique accrue en ce qui concerne la protection des emblèmes d'États et des noms et emblèmes d'organisations internationales intergouvernementales 667 (-)	II.3 Utilisation plus large et plus efficace du système de La Haye, notamment par les pays en développement et les PMA 7 003 (2 180)	III.3 Intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement dans les activités de l'OMPI 3 075 (3 075)	IV.3 Élargissement de la portée géographique du contenu et de l'utilisation des bases de données mondiales de l'OMPI en matière de propriété intellectuelle 2 391 (1 294)										
I.4 Intérêt croissant pour l'OMPI en tant qu'instance d'analyse des questions relatives à la protection internationale des brevets, modèles d'utilité, schémas de configuration (topographies) de circuits intégrés et informations confidentielles 191 (-)	II.4 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations de La Haye 9 618 (-)	III.4 Accords de coopération avec les institutions des pays en développement, des PMA et des pays en transition renforcés et adaptés à leurs besoins 7 752 (7 453)	IV.4 Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices et les autres institutions de propriété intellectuelle pour fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) et de rationaliser l'administration de la propriété intellectuelle 16 892 (15 605)										
	II.5 Utilisation plus large et plus efficace du système de Madrid, notamment par les pays en développement et les PMA 12 696 (6 665)	III.6 Renforcement des capacités d'utilisation de la propriété intellectuelle au service de l'innovation dans les PME, les universités et les instituts de recherche 5 301 (5 301)											
	II.6 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de Madrid 43 957 (-)												
	II.7 De plus en plus de litiges internationaux ou nationaux de propriété intellectuelle sont évités ou réglés par la médiation, l'arbitrage et les autres modes extrajudiciaires de règlement des litiges de l'OMPI 5 047 (852)												
	II.8 Protection efficace de la propriété intellectuelle dans les gTLD et les ccTLD 7 482 (132)												
	II.9 Utilisation plus large et plus efficace du système de Lisbonne, notamment par les pays en développement et les PMA 1 111 (814)												
	II.10 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de Lisbonne 697 (-)												
Total OS I : 20 023 (12 037)		Total OS II : 290 933 (16 020)		Total OS III : 54 644 (53 087)		Total OS IV : 45 877 (26 875)		Total OS V : 7 845 (973)		Total OS VI : 2 138 (456)		Total OS VII : 5 542 (5 542)	
Contribuant à :													
Objectif stratégique IX Structure d'appui administratif et financier efficace afin de permettre à l'OMPI d'exécuter ses programmes													
IX.1 Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes 155 152 (-)	IX.2 Un Secrétariat réactif, efficace et doté de ressources humaines bien gérées et compétentes, à même d'obtenir des résultats concrets 32 258 (-)	IX.3 Un environnement de travail stimulant étayé par un cadre réglementaire efficace et des voies appropriées pour répondre aux préoccupations du personnel 2 760 (-)	IX.4 Une organisation écologiquement et socialement responsable assurant la sûreté et la sécurité du personnel, des délégués, des visiteurs, de l'information et des biens 19 794 (-)	IX.5 Renforcement de l'obligation redditionnelle, de l'apprentissage institutionnel, de l'optimisation des ressources financières, de l'administration, du contrôle interne et de la gestion institutionnelle avec le concours d'une supervision indépendante efficace 6 692 (-)	Total OS IX : 216 656 (-)								

- Les dépenses de développement sont définies dans le document A/55/4.

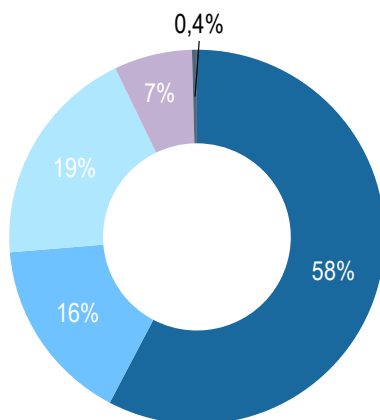
Total des dépenses 2020-2021 : 676,018
(Total des dépenses de développement : 114 991)

QUESTIONS TRANSVERSALES
Plan d'action pour le développement de l'OMPI



Résultats et ressources

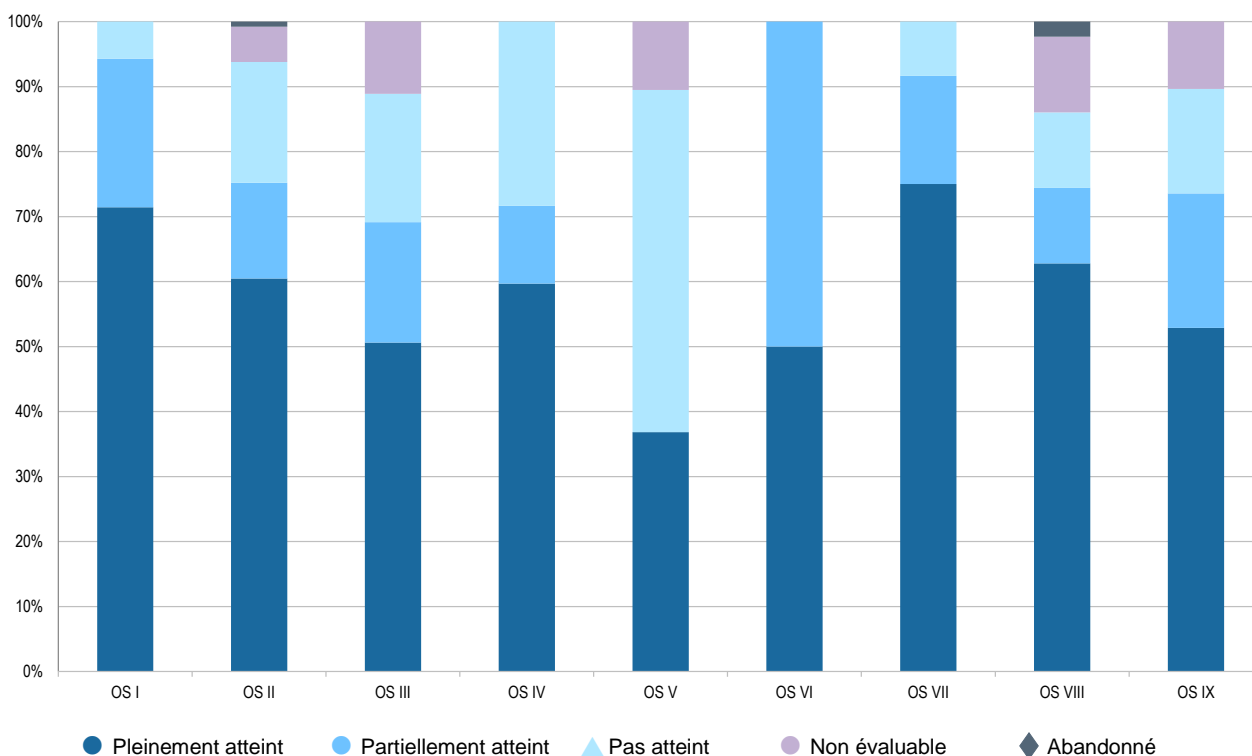
Vue d'ensemble de la réalisation des résultats escomptés en 2020-2021



● Pleinement atteint ● Partiellement atteint ▲ Pas atteint ● Non évaluable ◆ Abandonné

Dans le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2020-2021, 58% des indicateurs d'exécution évalués ont été considérés comme "pleinement atteints" ●; 16% ont été considérés comme "partiellement atteints" ●; 19% ont été considérés comme "pas atteints" ▲; 7% ont été considérés comme "non évaluables" ●; et moins de 1% ont été considérés comme "abandonnés" ◆. Il est rendu compte des évaluations détaillées sous chaque programme.

Résumé de la réalisation des résultats escomptés en 2020-2021 par objectif stratégique



Budget par rapport aux dépenses par programme et par objet de dépense

Tableau 4. Budget par rapport aux dépenses par programme en 2020-2021

(en milliers de francs suisses)

	Programmes	Budget approuvé pour 2020-2021	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021 ¹	Utilisation du budget ²
1	Droit des brevets	6 177	6 067	3 574	59%
2	Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques	5 418	5 733	4 362	76%
3	Droit d'auteur et droits connexes	17 287	19 848	16 710	84%
4	Savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques	7 280	6 925	5 125	74%
5	Système du PCT	222 079	221 640	201 186	91%
6	Système de Madrid	62 551	59 438	54 516	92%
7	Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI	12 924	13 637	11 618	85%
8	Coordination du Plan d'action pour le développement	3 774	4 160	2 723	65%
9	Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique latine et des Caraïbes, pays les moins avancés	29 562	28 862	23 219	80%
10	Pays en transition et pays développés	9 021	8 365	6 643	79%
11	Académie de l'OMPI	13 402	13 703	13 144	96%
12	Classifications internationales et normes	7 345	7 415	7 166	97%
13	Bases de données mondiales	10 969	10 969	9 824	90%
14	Services d'accès à l'information et aux savoirs	7 862	7 866	7 768	99%
15	Solutions opérationnelles pour les offices de propriété intellectuelle	14 695	13 021	11 140	86%
16	Économie et statistiques	7 667	8 106	7 845	97%
17	Promouvoir le respect de la propriété intellectuelle	4 781	4 732	3 723	79%
18	Propriété intellectuelle et défis mondiaux	5 008	6 466	6 236	96%
19	Communications	16 834	17 419	15 357	88%
20	Relations extérieures, partenariats et bureaux extérieurs	15 303	15 656	12 024	77%
21	Direction générale	26 915	27 627	23 698	86%
22	Gestion du programme et des ressources	40 617	40 731	35 107	86%
23	Gestion et mise en valeur des ressources humaines	26 863	28 292	24 589	87%
24	Services d'appui généraux	40 207	38 153	36 011	94%
25	Technologies de l'information et de la communication	50 468	56 817	54 642	96%
26	Supervision interne	5 191	5 270	5 268	100%
27	Services de conférence et services linguistiques	37 484	34 258	29 471	86%
28	Sécurité de l'information, des biens et des personnes	24 810	24 373	21 298	87%
30	Appui aux PME et à la création d'entreprises	6 566	7 113	5 740	81%
31	Système de La Haye	13 214	15 749	14 961	95%
32	Système de Lisbonne	1 420	1 415	1 330	94%
	Non affecté	14 707	8 575	-	-
	TOTAL	768 401	768 401	676 018	88%

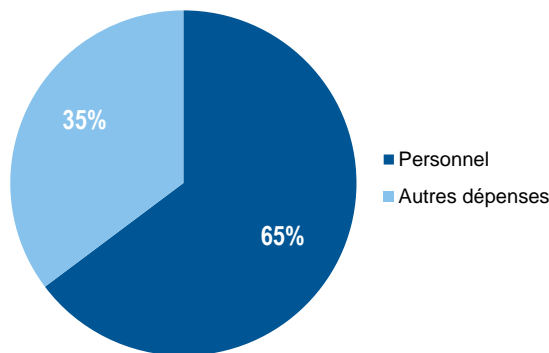
¹ Les dépenses 2020-2021 concernent les dépenses effectives avant ajustements IPSAS.

² Le pourcentage d'utilisation du budget est obtenu en comparant les dépenses 2018-2019 avec le budget final 2018-2019 après virements.

Note : dans l'ensemble du document, le budget final 2020-2021 après virements tient compte des virements effectués au cours de l'exercice biennal conformément à l'article 5.5 du Règlement financier.

Les dépenses globales se sont élevées à 676 millions de francs suisses en 2020-2021 sur une base budgétaire, soit 92,4 millions de francs suisses, ou 12%, de moins que le budget approuvé pour l'exercice biennal 2020-2021. Les interdictions et restrictions concernant les voyages au cours de l'exercice biennal 2020-2021 ont eu une incidence importante sur les activités de l'OMPI impliquant des modalités de mise en œuvre traditionnelles par des personnes physiques, notamment dans les domaines du renforcement des capacités et des services d'appui aux offices de propriété intellectuelle. L'Organisation a ainsi dû adapter ses modes de prestation afin de répondre aux contraintes causées par la pandémie. Les réunions et conférences officielles sont passées en mode hybride et virtuel au cours de l'année.

Figure III. Part des dépenses de personnel et autres dépenses 2020-2021



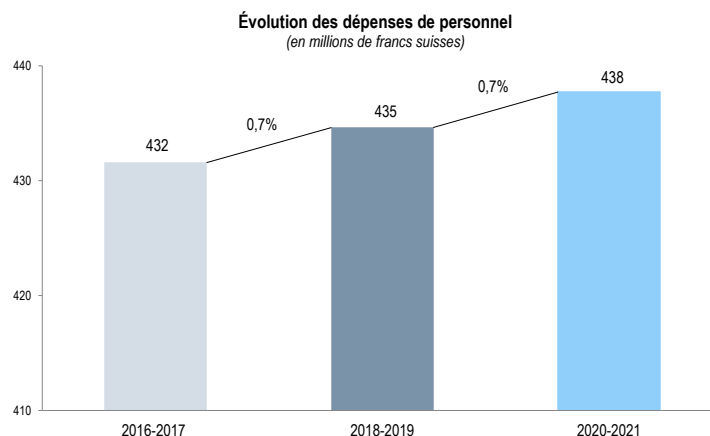
Ressources en personnel

Le montant total des dépenses de personnel s'est élevé à 437,7 millions de francs suisses sur une base budgétaire, soit 38,2 millions de francs suisses ou 8% de moins que le budget approuvé pour l'exercice biennal 2020-2021.

La baisse des dépenses de personnel s'explique principalement par : i) un ralentissement des recrutements et de l'intégration qui a entraîné des économies sur les postes vacants et sur les postes temporaires s'élevant à quelque 21,4 millions de francs suisses; ii) les modalités de travail à temps partiel (en moyenne 10% des fonctionnaires) donnant lieu à quelque 7,8 millions de francs suisses d'économies; iii) une baisse du montant des contributions à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies s'élevant à 2,6 millions de francs suisses en raison du renforcement du franc suisse par rapport au dollar É.-U.; iv) la réduction des congés dans les foyers en raison de la pandémie de COVID-19; v) la baisse des allocations pour charges de famille; et vi) la réduction des heures supplémentaires.

Ces économies ont été partiellement compensées par l'imputation d'une provision supplémentaire de 2% au titre de l'assurance maladie après la cessation de service (7,7 millions de francs suisses) et par le personnel médical supplémentaire dû à la pandémie de COVID-19.

L'évolution des dépenses de personnel en 2020-2021 a enregistré une augmentation marginale de 0,7% suivant la même tendance qu'en 2018-2019.



Stages et bourses de l'OMPI

Les dépenses totales pour les stages et les bourses de l'OMPI se sont élevées à 11 millions de francs suisses pour l'exercice biennal 2020-2021, soit une augmentation de 0,4 million de francs suisses (3,4%) par rapport au budget approuvé.

Tableau 5. Budget par rapport aux dépenses par objet de dépense en 2020-2021
(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget approuvé pour 2020-2021	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021 ¹	Utilisation du budget ²
A. Ressources en personnel				
Postes	448 336	441 174	418 653	95%
Fonctionnaires temporaires	16 323	23 193	16 987	73%
Autres dépenses de personnel	3 152	3 152	2 077	66%
Sous-total, A hors non affecté	467 812	467 520	437 717	94%
Non affecté (personnel)	8 107	4 185	-	-
Total, A	475 919	471 705	437 717	93%
B. Autres ressources				
Stages et bourses de l'OMPI				
Stages	767	1 439	907	63%
Bourses de l'OMPI	9 906	11 251	10 129	90%
<i>Sous-total</i>	<i>10 673</i>	<i>12 689</i>	<i>11 036</i>	<i>87%</i>
Voyages, formations et subventions				
Missions de fonctionnaires	14 573	7 986	537	7%
Voyages de tiers	15 616	10 968	991	9%
Formations et demandes de paiement des frais de voyage y relatifs	2 929	927	896	97%
<i>Sous-total</i>	<i>33 118</i>	<i>19 881</i>	<i>2 424</i>	<i>12%</i>
Services contractuels				
Conférences	7 098	7 212	3 431	48%
Publications	474	477	19	4%
Services contractuels de personnes	36 011	33 721	26 901	80%
Autres services contractuels	142 454	163 035	142 717	88%
<i>Sous-total</i>	<i>186 037</i>	<i>204 445</i>	<i>173 067</i>	<i>85%</i>
Charges financières				
<i>Sous-total</i>	<i>1 066</i>	<i>806</i>	<i>356</i>	<i>44%</i>
Frais de fonctionnement				
Locaux et entretien	41 174	38 974	38 496	99%
Communication	5 428	4 240	2 345	55%
Frais de représentation et autres frais de fonctionnement	2 318	1 759	1 283	73%
Services communs du système des Nations Unies	1 268	1 102	987	90%
<i>Sous-total</i>	<i>50 187</i>	<i>46 075</i>	<i>43 111</i>	<i>94%</i>
Matériel et fournitures				
Mobilier et matériel	1 455	1 630	519	32%
Fournitures	3 346	6 780	7 788	115%
<i>Sous-total</i>	<i>4 801</i>	<i>8 410</i>	<i>8 307</i>	<i>99%</i>
Sous-total, B hors non affecté	285 882	292 306	238 301	82%
Non affecté (autres dépenses)	6 600	4 390	-	-
Total, B	292 482	296 696	238 301	80%
TOTAL	768 401	768 401	676 018	88%

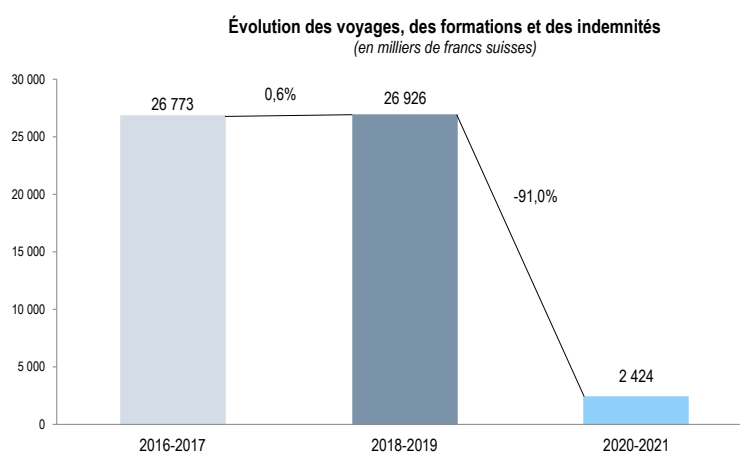
¹ Les dépenses 2020-2021 concernent les dépenses effectives avant ajustements IPSAS.² Le pourcentage d'utilisation du budget est obtenu en comparant les dépenses 2020-2021 avec le budget final 2020-2021 après virements.

Voyages, formations et subventions

Les dépenses totales pour les voyages, les formations et les subventions se sont élevées à 2,4 millions de francs suisses pour l'exercice biennal 2020-2021, soit une diminution de 30,7 millions de francs suisses (92,7%) par rapport au budget approuvé. Cette diminution résulte directement de la pandémie de COVID-19.

La baisse des dépenses relatives aux voyages s'explique principalement par le passage à des modalités de diffusion virtuelles ou hybrides des prestations pour les comités permanents, les groupes de travail et l'Assemblée générale, notamment : le SCP (programme 1); le SCT (programme 2); le SCCR (programme 3); l'IGC (programme 4); l'Assemblée de l'Union du PCT et le Groupe de travail du PCT (programme 5); l'Assemblée de l'Union de Madrid et le Groupe de travail sur le développement du système de Madrid (programme 6); le CDIP (programme 8); le Comité consultatif sur l'application des droits (ACE) (programme 17); et l'Assemblée générale de l'OMPI (programme 21). En outre, les réunions liées à l'ONU se sont toutes déroulées virtuellement (programme 20, relations extérieures) et les déplacements du Directeur général (programme 21) ont été considérablement réduits.

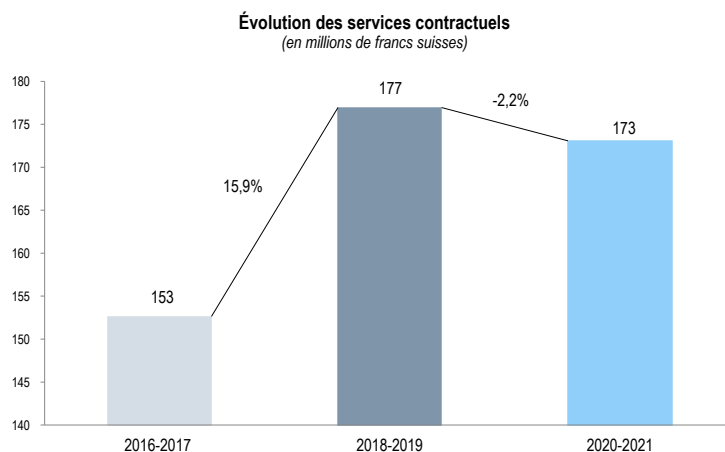
La plupart des activités de renforcement des capacités et des réunions liées au développement sont également passées en mode de prestation virtuelle, ce qui a entraîné une réduction des dépenses relatives aux voyages pour les activités de coopération internationale du PCT (programme 5), les activités relatives aux marques, aux dessins et modèles industriels et aux indications géographiques (programmes 2 et 6), les activités des divisions régionales (programmes 9 et 10), l'Académie de l'OMPI (programme 11) et les PME (programme 30).



Services contractuels

Les dépenses globales relatives aux services contractuels ont également été affectées par la pandémie de COVID-19. Les dépenses se sont élevées à 173,1 millions de francs suisses pour l'exercice 2020-2021, soit 13 millions de francs suisses (7%) de moins que le budget approuvé.

Les dépenses inférieures aux estimations s'expliquent principalement par : i) le report ou l'annulation d'activités de renforcement des capacités (programme 9) et de services d'appui aux offices de propriété intellectuelle (programme 15); ii) des retards dans la mise en œuvre des améliorations apportées aux bases de données mondiales de propriété intellectuelle et des activités de recherche-développement liées à l'intelligence artificielle (programme 13); iii) la diminution des coûts des services de traduction et d'interprétation en raison de l'annulation ou du report de réunions (programmes 5, 6 et 27); et iv) des retards dans la mise en œuvre de projets relatifs aux technologies de l'information et de la communication (dans l'ensemble de l'Organisation, mais principalement dans les programmes 22, 25 et 28). Cette situation a été en partie compensée par l'intensification du déploiement de WIPO Connect (programme 3), par une augmentation de la demande de cours à distance (programme 11) et par des besoins plus élevés que prévu en matière d'appui informatique dans le cadre du Service d'enregistrement de La Haye (programme 31).



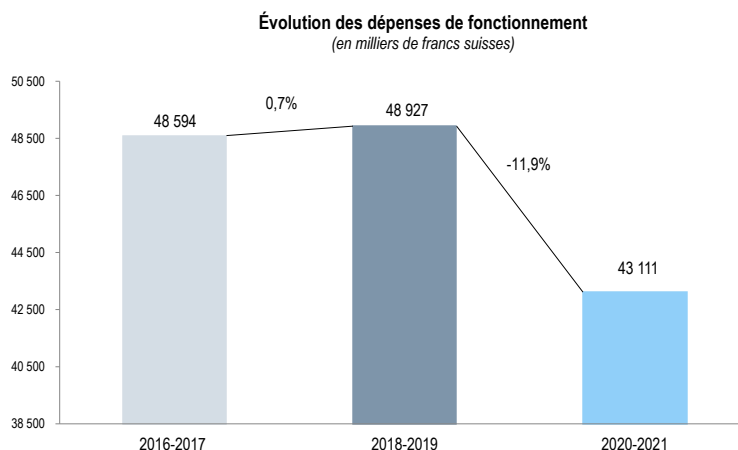
Charges financières

Les charges financières globales se sont élevées à 0,4 million de francs suisses au cours de l'exercice 2020-2021, soit 0,7 million de francs suisses (67%), de moins que le budget approuvé, principalement en raison de mesures d'anticipation ayant permis d'éviter l'application de taux d'intérêt négatifs sur les dépôts en francs suisses.

Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement se sont élevés au total à 43,1 millions de francs suisses pour l'exercice 2020-2021, soit 7,1 millions de francs suisses (14,1%), de moins que le budget approuvé.

Les dépenses inférieures aux estimations s'expliquent principalement par : i) des coûts de location et d'entretien moins élevés que prévu en ce qui concerne le bâtiment du CAM suite à la décision de résilier le bail (programme 24); et ii) des économies dans divers domaines de services en raison de la pandémie de COVID-19 : a) agents de sécurité dans les locaux et services de permanence (programme 28); b) impression des publications et des documents de réunion (programme 27); c) services de courrier en raison du passage aux notifications électroniques pour le système du PCT (programme 5) et le système de Madrid (programme 6); et d) consommation de services essentiels et entretien des locaux de l'OMPI en raison des dispositions relatives au télétravail (programme 24).



Matériel et fournitures

Le total des dépenses relatives au matériel et aux fournitures s'est élevé à 8,3 millions de francs suisses pour l'exercice biennal 2020-2021, soit une augmentation de 3,5 millions de francs suisses (73%) par rapport au budget approuvé. Les dépenses plus élevées que prévu sont dues à l'impact de la COVID-19 sur les opérations de l'Organisation. Il s'agit principalement de dépenses relatives à du matériel informatique et des services d'appui informatique pour répondre aux exigences liées au télétravail et aux réunions virtuelles ou hybrides (programme 25). D'autres dépenses concernaient des produits de nettoyage et de désinfection, du mobilier et du matériel adapté aux nouvelles exigences en matière d'aménagement (programme 24) et l'achat de fournitures médicales (programme 23).

Dépenses de développement

Les dépenses de développement se sont élevées au total à 115 millions de francs suisses, soit 17% des dépenses totales pour l'exercice biennal 2020-2021.

Tableau 6. Dépenses de développement¹ en 2020-2021

(en milliers de francs suisses)

Programmes	Budget 2020-2021 approuvé			Budget final 2020-2021 après virements			Dépenses 2020-2021 ²			Utilisation du budget ³
	Total	Projets du Plan d'action pour le développement	Total avec les projets du Plan d'action pour le développement	Total	Projets du Plan d'action pour le développement	Total avec les projets du Plan d'action pour le développement	Total	Projets du Plan d'action pour le développement	Total avec les projets du Plan d'action pour le développement	
1 Droit des brevets	4 105		4 105	4 244	-	4 244	2 558	-	2 558	60%
2 Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques	2 489	355	2 844	2 940	178	3 118	2 414	39	2 453	79%
3 Droit d'auteur et droits connexes	14 453	359	14 812	17 136	459	17 595	14 638	99	14 737	84%
4 Savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques	4 475		4 475	4 454	-	4 454	3 554	-	3 554	80%
5 Système du PCT	6 426		6 426	6 437	-	6 437	4 044	-	4 044	63%
6 Système de Madrid	6 191		6 191	6 109	-	6 109	4 835	-	4 835	79%
7 Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI	324		324	342	-	342	289	-	289	84%
8 Coordination du Plan d'action pour le développement	3 513	261	3 774	3 605	555	4 160	2 369	354	2 723	65%
9 Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique latine et des Caraïbes, pays les moins avancés	29 562		29 562	28 862	-	28 862	23 219	-	23 219	80%
10 Pays en transition et pays développés	7 312		7 312	6 463	-	6 463	4 907	-	4 907	76%
11 Académie de l'OMPI	13 402		13 402	13 703	-	13 703	13 144	-	13 144	96%
12 Classifications et normes internationales	446		446	405	-	405	386	-	386	95%
13 Bases de données mondiales	2 588		2 588	2 930	-	2 930	2 567	-	2 567	88%
14 Services d'accès à l'information et aux savoirs	4 921	75	4 996	5 663	177	5 840	5 288	194	5 483	94%
15 Solutions opérationnelles pour les offices de propriété intellectuelle	13 947		13 947	11 367	-	11 367	9 949	-	9 949	88%
16 Économie et statistiques	1 032		1 032	1 010	-	1 010	973	-	973	96%
17 Promouvoir le respect de la propriété intellectuelle	3 412		3 412	3 367	-	3 367	2 617	-	2 617	78%
18 Propriété intellectuelle et défis mondiaux	3 966		3 966	4 664	-	4 664	4 582	-	4 582	98%
20 Relations extérieures, partenariats et bureaux extérieurs	6 804		6 804	6 493	-	6 493	4 684	-	4 684	72%
21 Direction générale	1 348		1 348	1 266	-	1 266	994	-	994	79%
30 Appui aux PME et à la création d'entreprises	6 436	130	6 566	5 810	175	5 985	4 816	109	4 926	82%
31 Système de La Haye	1 223		1 223	1 015	-	1 015	979	-	979	96%
32 Système de Lisbonne	458		458	448	-	448	388	-	388	87%
TOTAL	138 832	1 180	140 012	138 735	1 544	140 278	114 194	796	114 991	82%
Dépenses de développement en pourcentage du budget total			18,2%			18,3%			17,0%	
Fonds fiduciaires	28 014 ⁴			12 410			12 410			

¹ Les dépenses de développement sont définies dans le document A/55/4.

² Les dépenses 2020-2021 concernent les dépenses effectives avant ajustements IPSAS.

³ Le pourcentage d'utilisation du budget est obtenu en comparant les dépenses 2020-2021 avec le budget final 2020-2021 après virements.

⁴ Estimation du montant disponible pour le programme pendant l'exercice biennal 2020-2021.

Conformément aux recommandations du Comité du programme et budget et après approbation par l'Assemblée générale de l'OMPI en 2021, l'OMPI a adhéré au Groupe des Nations Unies pour le développement durable (GNUDD) le 1^{er} janvier 2022. Les délibérations sur cette initiative, qui ont favorisé une plus grande participation des États membres à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), assureront une plus grande cohérence et des synergies plus importantes au sein du système des Nations Unies. Le Directeur général a nommé un représentant spécial de l'OMPI pour les ODD des Nations Unies. Les programmes de travail annuels pour 2022 comprennent des activités de collaboration avec d'autres organisations internationales et institutions des Nations Unies sur des questions liées aux ODD et d'appui à la participation de l'OMPI aux activités du GNUDD dans la perspective des divisions régionales et des bureaux extérieurs. En sa qualité de présidente du GNUDD, la secrétaire générale adjointe de l'Organisation des Nations Unies, a indiqué que la participation de l'OMPI au GNUDD renforcerait la capacité des équipes de pays des Nations Unies à fournir un appui sur mesure et sur le terrain à 162 pays et territoires, et qu'elle donnerait accès à une série de services offerts par l'OMPI, notamment des services de renforcement des connaissances et des capacités visant à tirer parti de la créativité, de la technologie et de l'innovation pour mieux aider les pays à relever les défis mondiaux. Cette collaboration stratégique s'appuierait sur l'engagement collectif de l'ensemble de la famille des Nations Unies en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable et aiderait l'OMPI à accélérer et à étendre ses services et ses initiatives en vue d'aider les pays à tirer parti de l'innovation et de la créativité pour relever les défis mondiaux, tels que la pandémie de COVID-19 et le changement climatique.

Informations essentielles concernant le Plan d'action pour le développement

Les recommandations et les principes énoncés dans le Plan d'action pour le développement sont restés essentiels pour les activités menées dans le cadre de 23 programmes³ mis en œuvre par l'OMPI au cours de l'exercice biennal 2020-2021 et coordonnés par le programme 8 (Coordination du Plan d'action pour le développement). Les recommandations du groupe A sont restées au cœur des activités d'assistance technique de l'OMPI, qui ont continué à être axées sur la demande et adaptées aux priorités, aux besoins particuliers et aux différents niveaux de développement des États membres. De même, les activités d'établissement de normes de l'Organisation ont été guidées par les principes énoncés dans les recommandations du groupe B, à savoir le principe de neutralité, le caractère inclusif et la nature des activités menées à l'initiative des membres, ainsi que la prise en compte de l'équilibre entre les coûts et les avantages.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action pour le développement et des travaux du Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP), l'OMPI et ses États membres ont échangé des données d'expérience et examiné les perspectives concernant les trois thèmes ci-après, liés à la propriété intellectuelle et au développement : "Le rôle des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) en tant que catalyseur du transfert de technologie", "La propriété intellectuelle et l'économie de la création" et "Les femmes et la propriété intellectuelle". Ces discussions ont débouché sur des actions concrètes comme, par exemple, une série de séances d'échange d'informations sur le thème "[Réduire les disparités hommes-femmes dans le domaine de la propriété intellectuelle](#)" qui visait à sensibiliser à l'importance d'accroître la participation des femmes dans l'écosystème de la propriété intellectuelle.

Une conférence internationale de haut niveau sur la propriété intellectuelle et le développement s'est tenue en 2021 sur le thème "[L'innovation dans les technologies vertes au service du développement durable](#)". Cette conférence a réuni des intervenants d'organisations intergouvernementales, d'ONG, du monde universitaire et du secteur privé, qui ont pu examiner la capacité des technologies vertes innovantes à contribuer au développement durable, le rôle que la propriété intellectuelle peut jouer dans ce domaine et les défis auxquels sont confrontés en particulier les pays en développement, pour encourager les innovations vertes, y accéder et les utiliser. Tenue sous une forme hybride, elle a rassemblé quelque 1300 participants du monde entier et a souligné l'importance de soutenir l'innovation dans les technologies vertes afin de garantir un avenir plus sûr et plus écologique pour les prochaines générations tout en stimulant la croissance économique.

³ Programmes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 30, 31 et 32.

Tableau 7. Projets du Plan d'action pour le développement en 2020-2021
(en milliers de francs suisses)

Projets	Programmes	État d'avancement du projet	Budget du projet	Dépenses ¹			Solde disponible	Utilisation du budget
				Dépenses jusqu'à fin 2019	Dépenses 2020-2021	Total des dépenses		
Renforcement de l'utilisation de la propriété intellectuelle pour les applications mobiles dans le secteur des logiciels ²	Programme 8	achevé	361	103	205	308	53	85%
Gestion de la propriété intellectuelle et transfert de technologie : promouvoir l'utilisation efficace de la propriété intellectuelle dans les pays en développement, les pays les moins avancés et les pays en transition	Programme 14	achevé	584	386	194	580	4	99%
Propriété intellectuelle et tourisme gastronomique au Pérou et dans d'autres pays en développement : promouvoir le développement du tourisme gastronomique au moyen de la propriété intellectuelle	Programme 2	en cours	541	8	39	47	494	9%
Projet pilote sur le droit d'auteur et la distribution de contenu dans l'environnement numérique	Programme 3	en cours	556	57	91	148	408	27%
Enregistrement des marques collectives des entreprises locales en tant qu'axe transversal du développement économique	Programme 8	en cours	450	-	48	48	402	11%
Instruments permettant d'élaborer des propositions de projet réussies du Plan d'action pour le développement	Programme 8	en cours	210	-	102	102	108	48%
Renforcer le rôle des femmes dans l'innovation et l'entrepreneuriat, en encourageant les femmes des pays en développement à utiliser le système de la propriété intellectuelle	Programme 30	en cours	415	68	109	177	238	43%
Développement de la filière musicale et des nouveaux modèles économiques de la musique au Burkina Faso et dans certains pays de la zone de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Programme 3	reporté	568	-	8	8	560	1%
TOTAL			3 685	622	796	1 418	2 267	38%

¹ Les dépenses concernent les dépenses effectives avant ajustements IPSAS.

² Le projet, initialement dénommé "Renforcer l'utilisation de la propriété intellectuelle dans le secteur des logiciels", a été renommé.

À la fin de l'exercice 2020-2021, un total cumulé de 46 projets du Plan d'action pour le développement avait été approuvé, dont 25 avaient été intégrés. Parmi les activités intégrées émanant des 25 projets du Plan d'action pour le développement figurent la mise en place d'instituts nationaux de formation à la propriété intellectuelle, l'élaboration de stratégies nationales de propriété intellectuelle, la création de CATI, une série d'études de développement socioéconomique, ainsi que la mise en place de la base de données sur les [éléments de flexibilité du système de la propriété intellectuelle](#). Ces projets ont continué à s'inscrire dans le cadre des travaux et activités ordinaires de l'Organisation.

L'approche par projet de la mise en œuvre du Plan d'action pour le développement de l'OMPI a continué à produire des résultats tangibles. Quelques points saillants des projets du plan d'action en cours de mise en œuvre en 2020-2021 sont présentés ci-après :

- Projet relatif au renforcement de l'utilisation de la propriété intellectuelle pour les applications mobiles dans le secteur des logiciels (recommandations n^{os} 4, 11, 23, 24 et 27 du Plan d'action pour le développement) :
 - Un certain nombre d'outils (études, guides, infographies), de ressources pédagogiques sur les droits de propriété intellectuelle et d'activités de renforcement des capacités sur des thèmes tels que "La propriété intellectuelle et les applications mobiles"; "L'arbitrage et la médiation pour les litiges relatifs aux applications mobiles"; et "L'utilisation de la propriété intellectuelle dans la commercialisation des applications mobiles", ont été élaborés et mis à la disposition du public sur la page Web de l'OMPI consacrée [à la propriété intellectuelle et aux applications mobiles](#).
- Projet relatif à la gestion de la propriété intellectuelle et au transfert de technologie : promouvoir l'utilisation efficace de la propriété intellectuelle dans les pays en développement, les pays les moins avancés et les pays en transition (recommandations n^{os} 1, 10, 12, 23, 25, 31 et 40 du Plan d'action pour le développement) :
 - Achevé en 2020. Les pays bénéficiaires (Chili, Indonésie, Rwanda et Afrique du Sud) ont adopté une nouvelle approche et élaboré de nouveaux outils pour l'évaluation des besoins individuels et institutionnels en matière de formation dans les domaines liés au transfert de technologie. À partir de ces outils, des perspectives nationales en matière de formation ont été définies. Dans le cadre du projet, les bailleurs de fonds, les concepteurs, les gestionnaires et les utilisateurs de la propriété intellectuelle ont reçu une formation dans les domaines de la gestion de la propriété intellectuelle et du transfert de technologie.

- Projets pilotes relatifs à la propriété intellectuelle et au tourisme gastronomique au Pérou et dans d'autres pays en développement : promouvoir le développement du tourisme gastronomique au moyen de la propriété intellectuelle (recommandations n^{os} 1, 10 et 12 du Plan d'action pour le développement) :
 - Une étude exploratoire donnant un large aperçu des traditions culinaires péruviennes a été réalisée en 2020. L'étude a démontré le lien entre la gastronomie et la propriété intellectuelle en recensant et en cataloguant les traditions culinaires telles que les plats, les produits, les recettes, les techniques de cuisson et les ustensiles. Elle a jeté les bases de l'élaboration de principes directeurs généraux pour la poursuite de la mise en œuvre du projet au Pérou; et a procédé à une analyse des chaînes de valeur qui sous-tendent les traditions culinaires examinées dans l'étude, afin de mieux déterminer les outils de propriété intellectuelle susceptibles d'être utiles aux différentes parties prenantes de l'écosystème gastronomique formant ces chaînes de valeur. Des études similaires ont été lancées dans les trois autres pays bénéficiaires (Cameroun, Malaisie et Maroc).
- Projet pilote sur le droit d'auteur et la distribution de contenu dans l'environnement numérique (recommandations n^{os} 1, 3, 4, 10, 11, 16, 25 et 35 du Plan d'action pour le développement) :
 - Une étude sur [Les modèles économiques audiovisuels OTT \("Over The Top", ou service de diffusion par contournement\)⁴ en Amérique latine : tendances récentes et évolution future](#) a été réalisée en vue de fournir des informations sur l'état actuel du marché ainsi que sur le cadre juridique national et supranational applicable à l'exploitation en ligne de contenus audiovisuels en Argentine, au Brésil, au Costa Rica, en Équateur, au Pérou et en Uruguay. L'étude comprend six parties⁵. Un ensemble complémentaire de sept études de cas pratiques a également été réalisé afin de renforcer la valeur ajoutée de l'étude.
- Projet relatif à l'enregistrement des marques collectives des entreprises locales en tant qu'axe transversal du développement économique (recommandations n^{os} 1, 4 et 10 du Plan d'action pour le développement) :
 - Bien que le projet ait commencé à être mis en œuvre dans les quatre pays bénéficiaires (Brésil, Bolivie, Philippines et Tunisie) en 2021, il était prématuré de rendre compte des résultats obtenus à la fin de l'exercice biennal.
- Projet relatif à des instruments permettant d'élaborer des propositions de projet réussies du Plan d'action pour le développement (recommandations n^{os} 1 et 5 du Plan d'action pour le développement) :
 - Un [guide](#) pour l'établissement, la mise en œuvre et l'évaluation des projets du Plan d'action pour le développement a été élaboré et mis à la disposition des États membres et des gestionnaires et évaluateurs des projets du Plan d'action pour le développement. En outre, un nouveau [catalogue consultable en ligne répertoriant les projets du Plan d'action pour le développement et les résultats](#) a été élaboré et contient des informations structurées et détaillées sur tous les projets, rapports et résultats du Plan d'action pour le développement, facilement consultables, y compris par le pays bénéficiaire, selon différents critères, tels que les droits de propriété intellectuelle, les thèmes de propriété intellectuelle, l'état d'avancement du projet ou des mots clés.
- Projet relatif au renforcement du rôle des femmes dans l'innovation et l'entrepreneuriat, en encourageant les femmes des pays en développement à utiliser le système de la propriété intellectuelle (recommandations n^{os} 1, 10, 12, 19 et 31 du Plan d'action pour le développement) :
 - Le projet a continué d'être mis en œuvre au cours de l'exercice 2020-2021. Des études nationales ont été élaborées pour les pays bénéficiaires (Mexique, Oman, Pakistan et Ouganda) afin d'évaluer la situation des femmes inventeurs et des innovatrices, en particulier leur accès au système de propriété intellectuelle et leur utilisation de ce système aux fins de la mise sur le marché de leurs produits innovants. Plus de 700 inventrices et innovatrices ont bénéficié d'une formation à l'utilisation du système des brevets.
- Projet relatif au développement de la filière musicale et des nouveaux modèles économiques de la musique au Burkina Faso et dans certains pays de la zone de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) (recommandations n^{os} 1, 4, 10, 11 et 23 du Plan d'action pour le développement) :
 - Le projet a été approuvé par les États membres en 2019, mais sa mise en œuvre a été reportée à 2022.

⁴ Over-The-Top (OTT).

⁵ i) Première partie : Les modèles économiques audiovisuels OTT ("over the top", ou service de diffusion par contournement) en Amérique latine : tendances récentes et évolution future; ii) Deuxième partie : Le cadre légal de l'audiovisuel dans l'environnement numérique; iii) Troisième partie : Traitement juridique des auteurs étrangers de contenus audiovisuels; iv) Quatrième partie : Pratiques contractuelles concernant le secteur de l'audiovisuel dans l'environnement numérique en Amérique latine; v) Cinquième partie : Identification et utilisation des métadonnées des contenus audiovisuels; et vi) Sixième partie : Mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges de l'OMPI applicables aux modèles économiques OTT.

II. TABLEAUX DE BORD DE LA PERFORMANCE PAR OBJECTIF STRATÉGIQUE

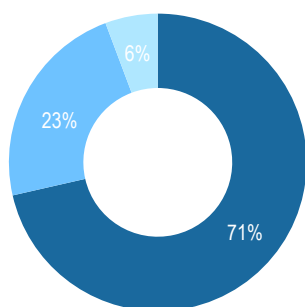
Objectif stratégique I

ÉVOLUTION ÉQUILIBRÉE DU CADRE NORMATIF INTERNATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

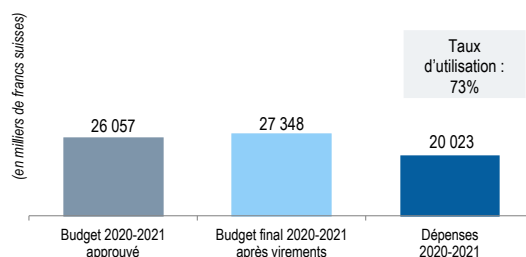
Tableau de bord de l'objectif stratégique

Réalisation des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



● Objectif pleinement atteint ● Objectif partiellement atteint ▲ Objectif pas atteint ● Non évaluable ◆ Objectif abandonné

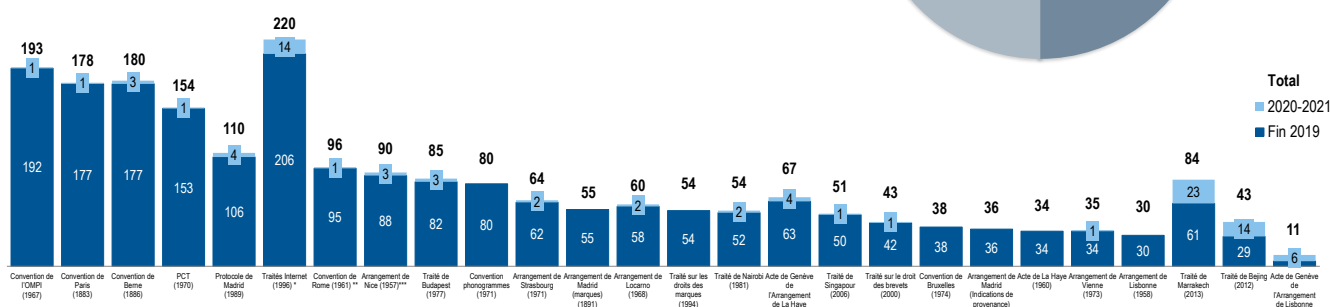
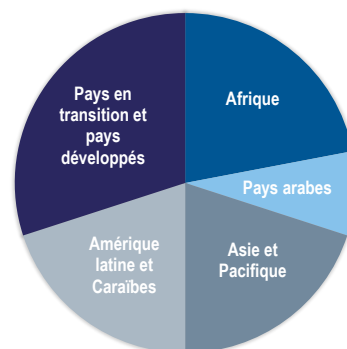


Programmes contributeurs : programmes 1, 2, 3, 4, 9, 10, 17, 18, 20, 21, 30

Principales réalisations

L'exercice biennal a vu 87 ratifications/adhésions supplémentaires⁶ à des traités administrés par l'OMPI, soit une augmentation de 4% par rapport à 2019. Sur les 50 États membres ayant déposé des instruments de ratification/adhésion en 2020-2021, la majorité étaient des pays en transition et des pays développés, suivis par des pays d'Afrique, de la région Asie et Pacifique, de la région Amérique latine et Caraïbes et de la région des pays arabes, respectivement. Douze d'entre eux étaient des pays de la catégorie des moins avancés (PMA)⁷ et cinq étaient des pays couverts par le réseau des bureaux extérieurs de l'OMPI⁸.

Répartition géographique des États membres ratifiant les traités de l'OMPI ou y adhérant



* Le nombre total de ratifications des traités Internet ou d'adhésion à ceux-ci s'élevait à 220 à la fin de l'exercice biennal, dont 111 concernaient le WCT et 109 le WPPT.

** Chiffre de fin 2019 mis à jour afin de tenir compte du dépôt de l'instrument de la Trinité-et-Tobago le 9 décembre 2019.

*** Le nombre total de parties contractantes à l'Arrangement de Nice à la fin de 2021 était de 90. Le nombre d'adhésions en 2020-2021 comprend l'adhésion d'Israël à l'Acte de Genève de l'Arrangement de Nice.

Le taux d'adhésion aux traités sur le droit d'auteur et les droits connexes est resté élevé, avec 54 adhésions/ratifications à cinq traités clés. À noter que le traité de Beijing est entré en vigueur le 28 avril 2020 et a compté un total de 14 ratifications au cours de l'exercice biennal. Le traité de Marrakech a poursuivi sa fulgurante progression de traité de l'OMPI faisant le plus rapidement l'objet d'adhésions dans l'histoire contemporaine, avec 84 parties contractantes couvrant 110 pays, soit une augmentation de 38% par rapport à 2019.

⁶ Compte tenu de la date de dépôt de l'instrument.

⁷ Afrique (Comores, Éthiopie, République centrafricaine, République-Unie de Tanzanie, Sao Tomé-et-Principe, Rwanda, Togo); Asie et Pacifique (Afghanistan, Cambodge, Kiribati, République démocratique populaire lao, Vanuatu).

⁸ Cambodge, Indonésie, République démocratique populaire lao, Philippines, Viet Nam (Bureau de l'OMPI à Singapour).

Dans le domaine des brevets, trois États ont adhéré au Traité de Budapest, et une institution de dépôt en Inde a obtenu le statut d'autorité de dépôt internationale en vertu de ce traité. Le Turkménistan a adhéré au Traité sur le droit des brevets. Le Traité de Singapour sur le droit des marques a enregistré une adhésion supplémentaire, portant le nombre total de parties contractantes à 51 à la fin de l'exercice biennal.



Le nombre de bénéficiaires sélectionnés dans le cadre du Programme d'aide aux inventeurs a augmenté de 153% en 2020-2021. Le succès du programme s'explique principalement par le lancement en 2020 de la plateforme en ligne du Programme d'aide aux inventeurs, qui a permis un fonctionnement sans heurts pendant la pandémie, une meilleure visibilité des mises en œuvre locales et des délais réduits pour la mise en œuvre du programme dans de nouveaux pays. Le Programme d'aide aux inventeurs a également accueilli le Pérou comme sixième pays participant au programme. Les conseils en brevets du réseau ont apporté une aide

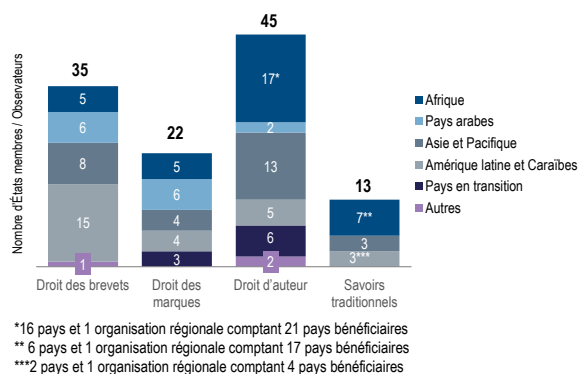
bénévole à 84 inventeurs et PME supplémentaires en 2020-2021, soit un total cumulé de 139 bénéficiaires. Plus de 125 bénévoles ont aidé les inventeurs du programme à naviguer dans le système des brevets dans le pays de l'inventeur et au sein de certains ressorts juridiques. À la fin de l'année 2021, 15 brevets avaient été accordés à des innovateurs avec le soutien du Programme d'aide aux inventeurs.

Le réseau mondial des juges de l'Organisation s'est considérablement étendu au cours de l'exercice biennal. Malgré les difficultés rencontrées pour favoriser une communauté de dialogue transnationale pendant la pandémie, l'adaptation au format virtuel du Forum annuel de l'OMPI à l'intention des juges spécialisés en propriété intellectuelle a permis à l'OMPI d'atteindre un plus large public de juges. Trois cents juges de 86 pays et trois juridictions ont participé à l'édition 2020, et 360 juges de 88 pays et six juridictions régionales ont participé à l'édition 2021. Par rapport à 2019, 20 juridictions supplémentaires ont été représentées en 2021. L'inauguration d'une nouvelle série de webinaires à l'intention des juges a également permis de poursuivre les échanges sur les questions d'actualité en matière de règlement des litiges de propriété intellectuelle entre plus de 370 juges de toutes les régions.

L'assistance en matière de législations et de politiques dans les domaines du droit des brevets, du droit des marques, du droit d'auteur et des savoirs traditionnels a continué d'être hautement appréciée, les États membres indiquant que les conseils fournis étaient exhaustifs, de qualité et utiles pour comprendre les implications des questions en jeu.

À sa cinquante-sixième session en 2020, l'Assemblée de l'Union de Paris a adopté les Orientations quant à la mise en œuvre des dispositions de la Convention de Paris relatives au droit de priorité dans les situations d'urgence, qui illustrent les pratiques pouvant être envisagées par les pays pour mettre en œuvre le droit de priorité dans des situations d'urgence, telles que la pandémie de COVID-19.

Répartition géographique des conseils législatifs par domaine



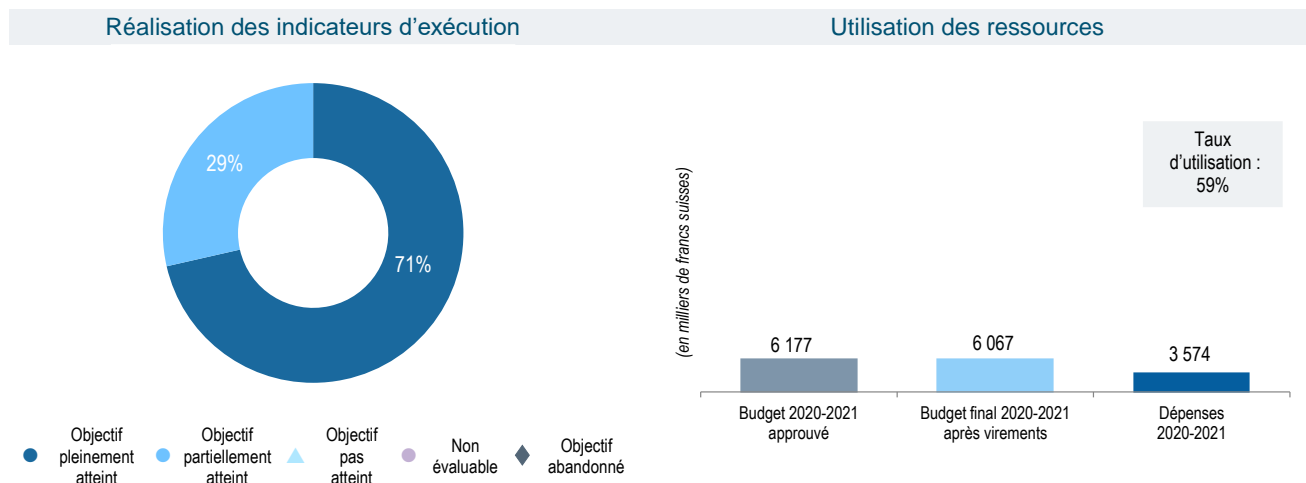
L'évolution équilibrée du cadre normatif international de la propriété intellectuelle a été compromise en raison de l'annulation de réunions et du report des sessions des comités permanents et du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC) compte tenu de la pandémie de COVID-19. En réponse à cette situation, le Secrétariat a mis en place des moyens alternatifs et hybrides pour accueillir les réunions.

- Le Comité permanent du droit des brevets (SCP) a poursuivi ses travaux sur les cinq principaux sujets inscrits à son ordre du jour. En plus des délibérations fondées sur les rapports, l'organisation de séances d'échange d'informations a facilité le dialogue actif entre les membres du SCP et les échanges de vues et de données d'expériences.
- Le Comité permanent du droit des marques (SCT) a mené ses travaux conformément à l'ordre du jour convenu, notamment des discussions sur les points suivants : i) protection des noms de pays et des noms géographiques d'importance nationale contre leur enregistrement ou leur utilisation non autorisés en tant que marques, et dans le système des noms de domaine; ii) protection temporaire des dessins et modèles industriels en vertu de l'article 11 de la Convention de Paris; iii) protection des dessins et modèles d'interfaces utilisateurs graphiques; et iv) la protection des marques pays dans les États membres.
- Le Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes (SCCR) a reporté les discussions de fond sur les points de son ordre du jour en raison du format hybride et tronqué, bien que de nombreux rapports et études aient été fournis en vue d'un examen. À sa quarante et unième session, le SCCR est convenu d'organiser une séance d'informations d'une demi-journée lors de sa quarante-deuxième session, sur le thème de l'impact de la COVID-19 sur l'écosystème culturel, créatif et éducatif, y compris le droit d'auteur, les droits connexes et les limitations et exception. Il s'agira d'un processus fondé sur une approche globale et équilibrée.
- Si l'IGC ne s'est pas réuni en 2020, l'Assemblée générale de 2021 est convenue de renouveler le mandat de l'IGC pour l'exercice biennal 2022-2023.

PROGRAMME 1 Droit des brevets



Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program1.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Affaiblissement du rôle du Comité permanent du droit des brevets en tant qu'instance multilatérale d'établissement de normes.	Le risque a continué d'exister tout au long de l'exercice biennal.	Le risque a été efficacement atténué grâce à la mise en place d'un environnement inclusif qui favorise le dialogue entre les États membres, et à la communication en temps opportun d'informations neutres et substantielles aux États membres.	Cette atténuation efficace a facilité l'accomplissement de progrès au sein du SCP.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
I.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle	3 695	3 692	2 058
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés	2 152	2 036	1 325
I.4 Intérêt croissant pour l'OMPI en tant qu'instance d'analyse des questions relatives à la protection internationale des brevets, modèles d'utilité, schémas de configuration (topographies) de circuits intégrés et informations confidentielles	330	338	191
Total	6 177	6 067	3 574

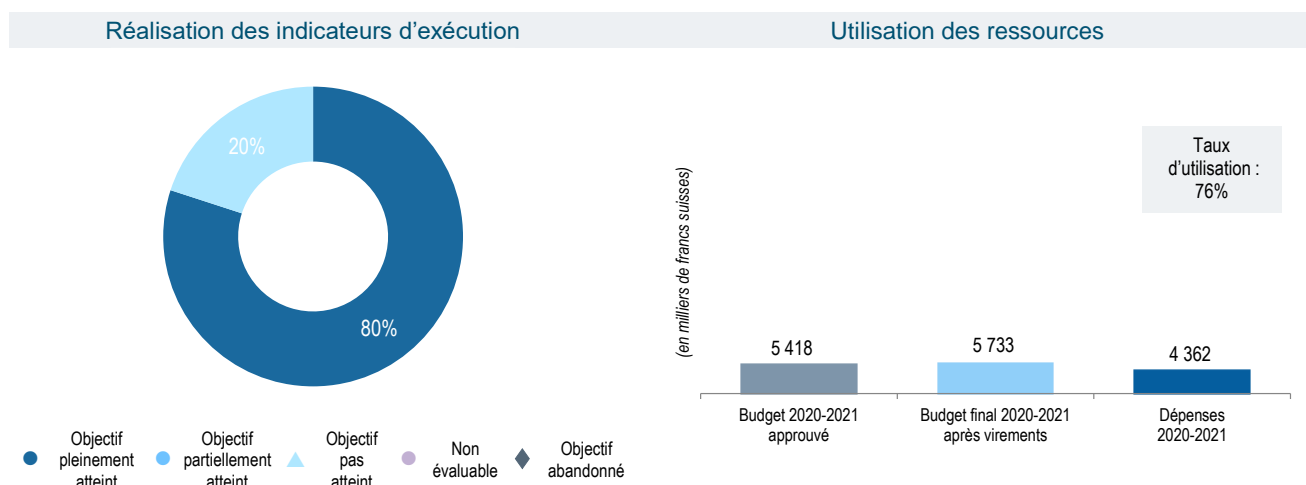
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)
(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	4 352	4 396	3 119	71%
Autres dépenses	1 825	1 670	455	27%
Total	6 177	6 067	3 574	59%

PROGRAMME 2 Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques



Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program2.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Les accords au niveau multilatéral restent difficiles à obtenir et la réussite des activités normatives menées au titre du programme 2 dépendra dans une large mesure de la volonté des États membres d'atteindre des objectifs mutuellement convenus.	L'exposition au risque est demeurée stable tout au long de l'exercice biennal, s'inscrivant parfaitement dans le risque global lié à l'efficacité du multilatéralisme.	La contribution du Secrétariat à l'atténuation de ce risque, grâce à des activités menées d'une manière neutre, équilibrée et transparente et grâce à la communication en temps opportun d'informations précises et substantielles aux États membres, a été efficace.	La concrétisation de ce risque au cours de la période de référence du présent rapport s'est traduite par une incapacité permanente des États membres à parvenir à un consensus sur la convocation d'une conférence diplomatique en vue de l'adoption du traité sur le droit des dessins et modèles. Des progrès ont toutefois été accomplis en vue d'un accord sur les points à l'ordre du jour du SCT.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
I.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle	1 989	2 018	1 357
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés	1 488	1 660	1 349
I.3 Sécurité juridique accrue en ce qui concerne la protection des emblèmes d'États et des noms et emblèmes d'organisations internationales intergouvernementales	770	781	667
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	1 171	1 274	989
Total	5 418	5 733	4 362

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	3 988	4 368	3 933	90%
Autres dépenses	1 430	1 366	429	31%
Total	5 418	5 733	4 362	76%

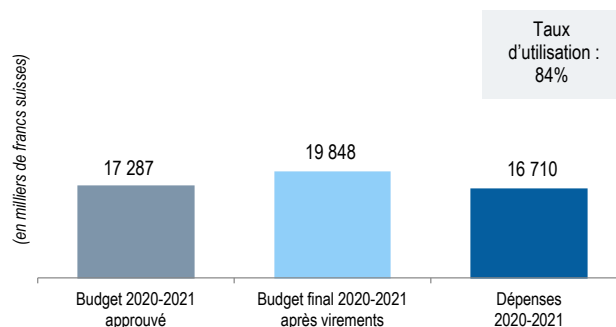
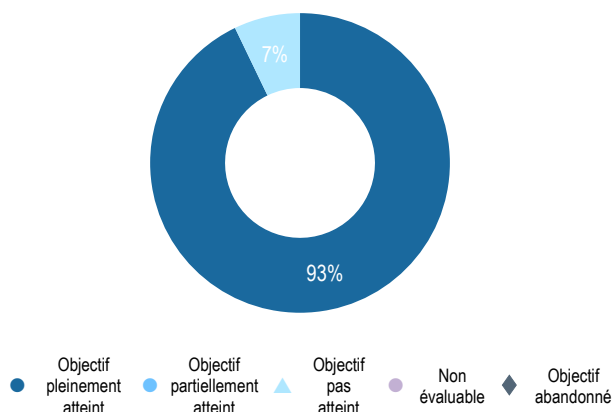
PROGRAMME 3 Droit d'auteur et droits connexes



Tableau de bord du programme

Réalisation des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program3.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
L'absence de cadres juridiques ou techniques appropriés peut limiter la capacité des États membres à tirer parti des échanges régionaux et internationaux de matériel protégé par le droit d'auteur dans un environnement technologique en constante évolution.	Ce risque est resté stable tout au long de l'exercice biennal.	L'appui apporté de manière continue aux États membres afin de renforcer leurs capacités et de les sensibiliser a permis d'améliorer la coopération entre les États membres pour l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle, facilitée par les activités du Secrétariat.	Cette atténuation réussie a rendu possibles les résultats positifs que le programme a obtenus.
Accès insuffisant aux informations techniques et confidentielles qui sont détenues par les parties prenantes concernées et qui peuvent être nécessaires à la mise en œuvre du projet WIPO Connect, entraînant l'impossibilité d'atteindre les objectifs essentiels.	Le risque est resté stable tout au long de l'exercice biennal.	L'invitation des parties prenantes concernées à participer au projet WIPO Connect afin de partager des informations a été efficace.	Le risque a été efficacement atténué et il n'y a eu aucune incidence négative sur la performance.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
I.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle	3 294	2 859	2 516
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés	2 912	3 164	2 236
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	1 747	2 045	1 750
III.4 Accords de coopération avec les institutions des pays en développement, des PMA et des pays en transition renforcés et adaptés à leurs besoins	4 458	4 091	3 353
IV.4 Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices et les autres institutions de propriété intellectuelle pour fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) et de rationaliser l'administration de la propriété intellectuelle	2 424	5 131	4 430
VII.1 Des plateformes et instruments fondés sur la propriété intellectuelle sont utilisés pour le transfert de connaissances et l'adaptation et la diffusion de la technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les PMA, pour relever les défis mondiaux	2 451	2 506	2 392
VIII.1 Communication plus efficace avec un public large et varié concernant la propriété intellectuelle et le rôle de l'OMPI	-	53	32
Total	17 287	19 848	16 710

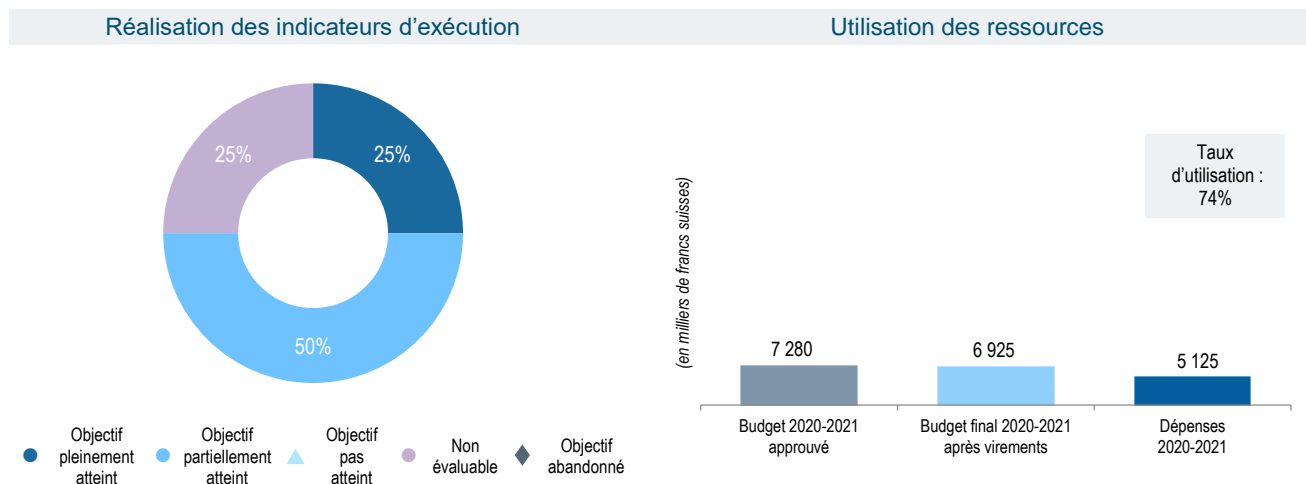
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	9 877	11 199	11 051	99%
Autres dépenses	7 410	8 649	5 659	65%
Total	17 287	19 848	16 710	84%

PROGRAMME 4 Savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques



Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program4.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Les États membres devraient convenir du mandat et du programme de travail de l'IGC pour l'exercice biennal 2020-2021 à la session de l'Assemblée générale d'octobre 2019. Il est possible qu'ils ne réussissent pas à se mettre d'accord sur les questions de fond à examiner par l'IGC conformément à ce mandat et à ce programme de travail.	Le risque s'est accru du fait que l'IGC ne s'est réuni qu'une fois au cours de l'exercice biennal, en raison des mesures de sécurité liées à la pandémie de COVID-19.	Des mesures d'atténuation telles que la participation des États membres et des observateurs à des activités en ligne en relation avec l'IGC, notamment l'organisation d'un séminaire sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques et une série de séances d'information informelles, ont contribué efficacement à maintenir la dynamique des activités de l'IGC.	L'atténuation efficace du risque a contribué à ce que l'Assemblée générale de 2021 fasse le point sur le travail accompli et accepte de renouveler le mandat de l'IGC pour l'exercice 2022-2023.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
I.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle	4 528	4 040	2 701
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	2 111	2 373	1 978
IV.2 Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité	314	323	299
VII.1 Des plateformes et instruments fondés sur la propriété intellectuelle sont utilisés pour le transfert de connaissances et l'adaptation et la diffusion de la technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les PMA, pour relever les défis mondiaux	327	189	148
Total	7 280	6 925	5 125

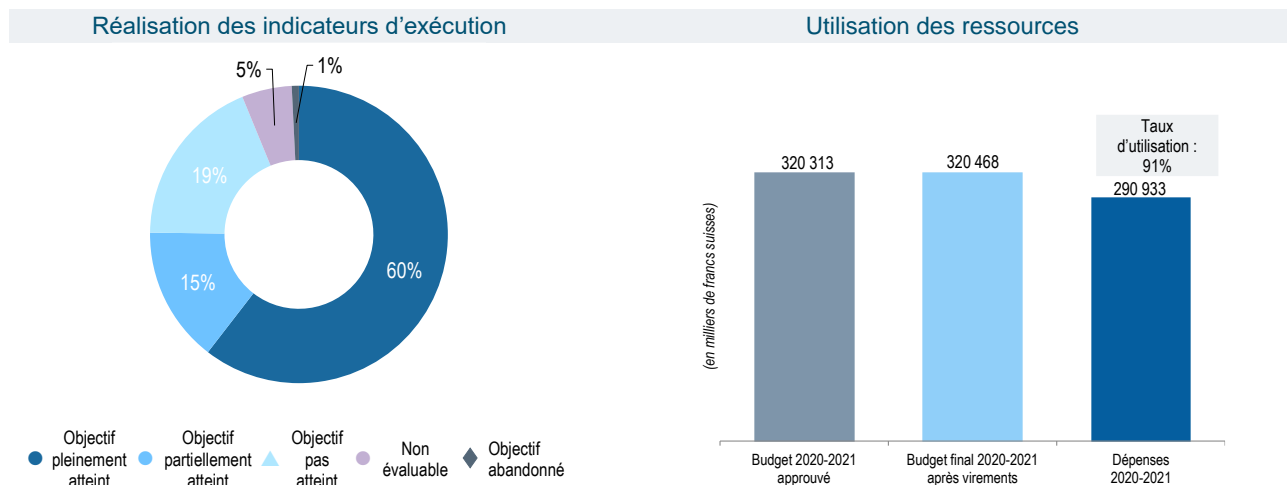
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	4 686	4 381	4 143	95%
Autres dépenses	2 594	2 544	982	39%
Total	7 280	6 925	5 125	74%

Objectif stratégique II PRESTATION DE SERVICES MONDIAUX DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE PREMIER ORDRE

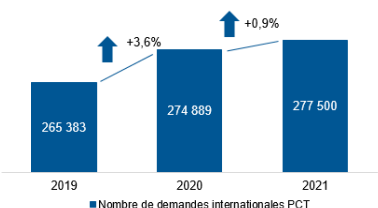
Tableau de bord de l'objectif stratégique



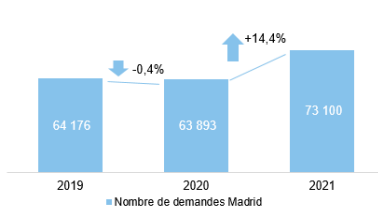
Principales réalisations

La croissance de la demande de services dans le cadre des systèmes mondiaux de propriété intellectuelle de l'OMPI a été conforme aux prévisions au cours de l'exercice biennal, malgré les circonstances sans précédent liées à la pandémie de COVID-19. Les dépôts de demandes internationales de brevet selon le Traité de coopération en matière de brevets (PCT) ont continué d'augmenter régulièrement en 2020 et 2021. En 2020, 274 889 demandes ont été déposées au total, soit une augmentation de 3,6% par rapport à 2019. Avec un total estimé de 277 500 demandes internationales, l'année 2021 a connu une augmentation de 0,9% par rapport à 2020. Après de légères baisses en 2020 par rapport à 2019, les systèmes de Madrid et de La Haye ont fortement rebondi en 2021, avec des demandes en hausse respectivement de 14,4% et 15,7% par rapport à l'année précédente.

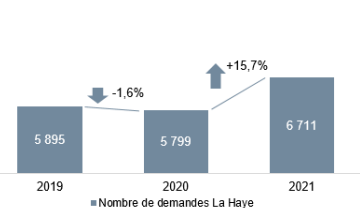
Nombre de demandes internationales PCT



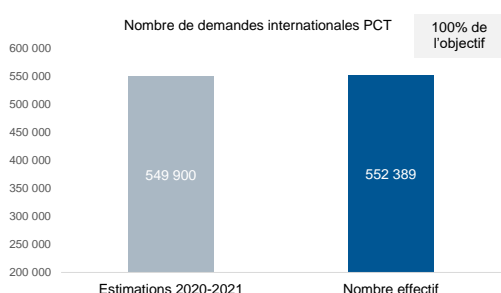
Nombre de demandes Madrid



Nombre de demandes La Haye



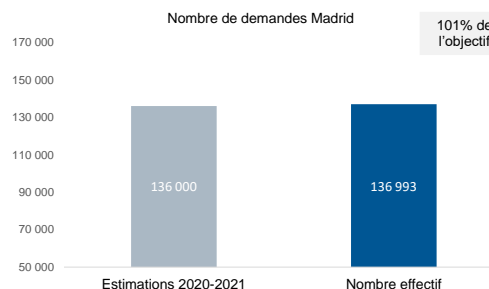
Par rapport aux objectifs fixés pour les services découlant des systèmes PCT, Madrid et La Haye dans le programme et budget 2021-2021, d'ici à la fin de 2020 :



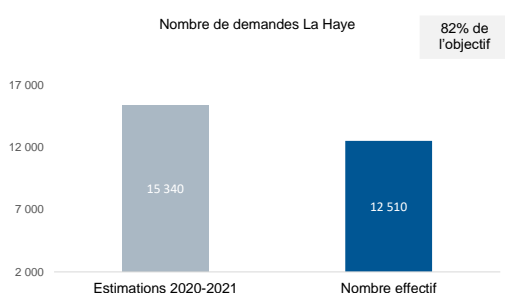
Le nombre de demandes internationales PCT a atteint 100% de l'objectif fixé, les dépôts en provenance d'Asie représentant 53,7% de l'ensemble des demandes en 2020 et 54,1% en 2021, contre 35,7% en 2010. Ce résultat a été obtenu malgré les conséquences économiques de la pandémie, qui a entraîné de fortes baisses de la production économique compte tenu des mesures de lutte contre la COVID-19 prises dans les divers pays. Les cinq premiers pays d'origine des demandes selon le PCT étaient la Chine, suivie des États-Unis d'Amérique, du Japon, de la République de Corée et de l'Allemagne.

Un pays (la Jamaïque) a déposé son instrument d'adhésion au PCT au cours de l'exercice biennal, portant à 154 le nombre total de parties contractantes du PCT à la fin de 2021.

Le nombre de demandes selon le système de Madrid a atteint 101% de l'objectif fixé pour l'exercice biennal. Par rapport aux estimations pour 2020-2021, la croissance biennale du nombre de demandes émanant des États-Unis d'Amérique (+12%), de l'Allemagne (+3%), du Royaume-Uni (+6%), de l'Australie et de la Turquie (+12% et 11% respectivement) a compensé les baisses observées en Chine, au Japon et en France. Les cinq premiers pays d'origine des déposants selon le système de Madrid étaient les États-Unis d'Amérique, suivis par l'Allemagne, la Chine, la France et le Royaume-Uni.



Au cours de l'exercice biennal, la Jamaïque, le Pakistan, Trinité-et-Tobago et les Émirats arabes unis ont déposé leur instrument d'adhésion au Protocole de Madrid, portant le nombre total de membres du système de Madrid à 110, couvrant 126 pays, à la fin de 2021. En outre, le Royaume-Uni a étendu l'application du Protocole aux territoires de Gibraltar et du Bailliage de Guernesey.



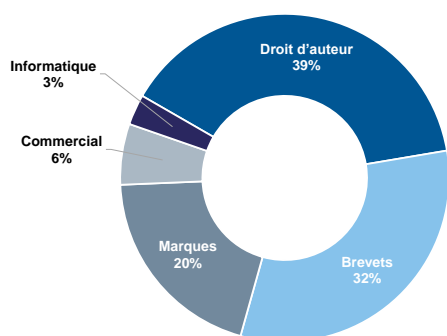
Malgré la forte croissance annuelle observée en 2020 et 2021, qui a montré un regain de vigueur du système de La Haye après une baisse en 2020, au moment du pic de la pandémie de COVID-19, le nombre de demandes selon le système a atteint 82% de l'objectif biennal, en raison notamment de l'adhésion retardée de la Chine. Une croissance supérieure aux estimations a été observée en France, au Japon, en République de Corée et aux États-Unis d'Amérique. L'Allemagne reste le plus grand utilisateur du système de La Haye avec 8135 dessins ou modèles contenus dans les demandes en 2020-2021, suivie par les États-Unis d'Amérique, la Suisse, l'Italie et la République de Corée.

L'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne sur les appellations d'origine et les indications géographiques est entré en vigueur en février 2020. Depuis lors, six nouveaux instruments d'adhésion à l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne ont été déposés par la France, le Ghana, la Hongrie, la République démocratique populaire lao, Oman et la Suisse, ce qui porte à 35 le nombre total de pays couverts par l'Acte de Genève d'ici à la fin de 2021.

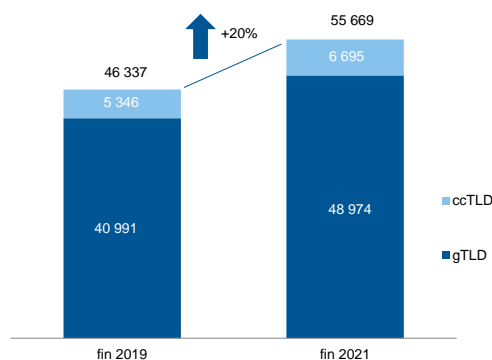
L'exercice biennal 2020-2021 a été une période record pour le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI, avec 240 affaires de médiation et d'arbitrage reçues, auxquelles s'ajoutent 205 demandes de "bons offices", ce qui représente une augmentation de 33% par rapport à l'exercice biennal précédent. Les litiges relatifs au droit d'auteur étaient les plus fréquents dans la charge de travail de l'OMPI, suivis par les litiges relatifs aux brevets, aux marques ou aux technologies de l'information, ainsi que les litiges commerciaux. Le Centre de l'OMPI a également conclu des accords avec six autres autorités et tribunaux de propriété intellectuelle d'États membres en vue de la promotion et de l'intégration d'options de règlement extrajudiciaire des litiges, pour un total cumulé de 57 collaborations de ce type, et a apporté un soutien politique à 28 de ces autorités. Dans l'objectif commun de réduire les interférences commerciales pour les parties prenantes de la propriété intellectuelle, le Centre de l'OMPI a mis au point de nouvelles options de règlement extrajudiciaire des litiges relatifs aux contenus numériques.

En 2020-2021, les propriétaires de marques de 81 pays ont déposé un nombre record de 9332 dossiers dans le cadre des Principes directeurs régissant le règlement uniforme des litiges relatifs aux noms de domaine (UDRP) initiés par l'OMPI. Le nombre total cumulé de cas relevant de ce service de l'OMPI a atteint près de 56 000, couvrant plus de 101 000 noms de domaine, soit une hausse de 20% par rapport à la fin de 2019. Cette croissance accélérée des plaintes pour cybersquattage a suivi les tendances observées par les propriétaires de marques qui renforcent leur présence en ligne pour offrir un contenu authentique et des points de vente de confiance, compte tenu du nombre croissant de personnes passant davantage de temps en ligne, notamment durant la pandémie.

Sujets des litiges faisant l'objet d'un règlement extrajudiciaire par le Centre en 2020-2021



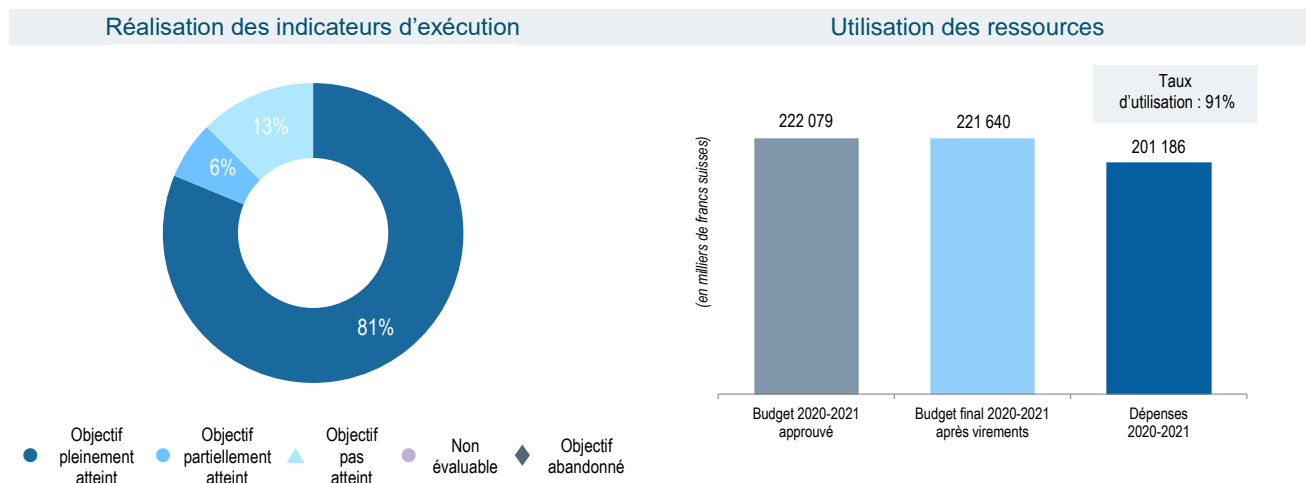
Nombre de litiges administrés par l'OMPI en vertu des principes UDRP



PROGRAMME 5 Système du PCT



Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program5.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Diminution du nombre de dépôts de demandes selon le PCT, en termes absolus ou par rapport aux demandes déposées en vertu de la Convention de Paris	Le risque est resté stable tout au long de l'exercice biennal, sans toutefois se matérialiser.	Il a été jugé que le plan d'atténuation du risque destiné à améliorer en permanence les services PCT et à les promouvoir auprès des utilisateurs actuels et potentiels avait contribué à protéger le système du PCT contre une diminution des dépôts.	L'atténuation effective du risque a contribué à protéger le système du PCT contre une diminution des dépôts.
Indisponibilité prolongée des services du PCT en raison de dysfonctionnements des systèmes électroniques de traitement des données du PCT	Bien que ce risque ne se soit pas concrétisé, il a persisté tout au long de l'exercice biennal.	L'un des principaux facteurs associés à ce risque serait un dysfonctionnement des systèmes électroniques de traitement des données du PCT. Par conséquent, la préparation et les essais réguliers du plan de gestion de la continuité des opérations et l'application des améliorations en matière de résilience au sein de la structure du système ont été essentiels pour assurer l'atténuation effective de ce risque.	La fiabilité des systèmes électroniques du Bureau international, garantie par l'approche d'atténuation des risques, a contribué à la stabilité globale de l'utilisation des services du PCT tout au long de l'exercice biennal.
Divulgaration malveillante ou involontaire d'informations confidentielles	Bien que ce risque ne se soit pas concrétisé, il a persisté tout au long de l'exercice biennal.	Ce risque a été efficacement limité durant l'exercice biennal, grâce à des programmes permanents de sensibilisation du personnel et à une augmentation des contrôles de pointe au sein des environnements physiques et électroniques.	La garantie de la confidentialité des services du PCT a été maintenue.
Baisse de la qualité des résultats des travaux au niveau international.	Bien que ce risque ne se soit pas concrétisé, il a persisté tout au long de l'exercice biennal.	Le renforcement continu des procédures de contrôle de la qualité par le Bureau international et la promotion d'améliorations des processus et de l'assurance qualité par les offices nationaux, en particulier ceux qui agissent en tant qu'administrations internationales, ont permis d'atténuer efficacement le risque.	Le plan d'atténuation des risques a été efficace, comme en témoigne le fait que le programme ait pleinement atteint ses objectifs de performance en matière de qualité.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
II.1 Wider and more effective use of the PCT system for filing international patent applications	27 974	28 138	22 268
II.2 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du PCT	194 105	193 502	178 918
Total	222 079	221 640	201 186

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	132 826	132 368	120 412	91%
Autres dépenses	89 253	89 272	80 774	90%
Total	222 079	221 640	201 186	91%

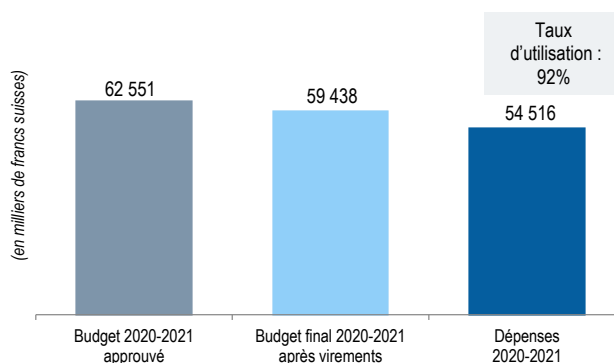
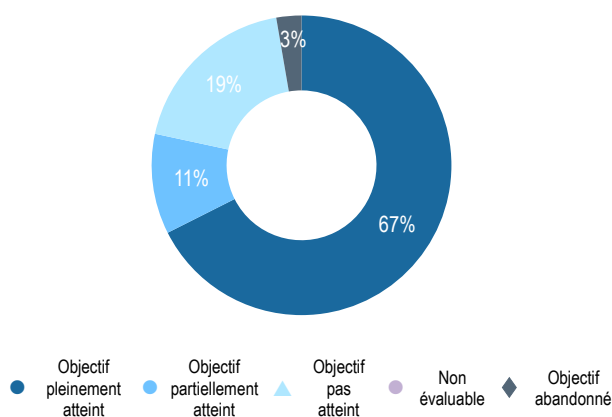
PROGRAMME 6 Système de Madrid



Tableau de bord du programme

Réalisation des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program6.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Compte tenu de la complexité inhérente au système et de son fonctionnement dans la pratique, les déposants pourraient préférer la voie nationale à l'égard de certaines parties contractantes.	Le risque est resté stable tout au long de l'exercice biennal.	La stratégie d'atténuation visant à continuer de renforcer l'efficacité du système de Madrid grâce à des ajustements juridiques et pratiques et à la promotion de nouvelles adhésions a été efficace. En outre, l'utilisation d'une analyse de données améliorée a permis une compréhension plus précise du risque, afin d'améliorer la réponse au risque.	Malgré une légère baisse du nombre de dépôts en 2020, l'atténuation efficace du risque a contribué à un fort rebond en 2021.
Compte tenu de l'insuffisance des améliorations relatives à la qualité des services offerts par le Bureau international, l'insatisfaction croissante des clients pourrait nuire à l'attractivité du système et donc à son utilisation.	L'exposition au risque a diminué au cours de l'exercice biennal.	L'accent continu mis sur la numérisation, notamment le déploiement de nouvelles fonctionnalités pour les utilisateurs dans le cadre du projet de plateforme informatique du système de Madrid, ainsi que les améliorations continues des procédures de travail, ont atténué ce risque.	L'atténuation efficace du risque n'a eu aucune incidence négative notable sur la satisfaction des clients.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
II.5 Utilisation plus large et plus efficace du système de Madrid, notamment par les pays en développement et les PMA	13 078	12 978	10 559
II.6 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de Madrid	49 473	46 460	43 957
Total	62 551	59 438	54 516

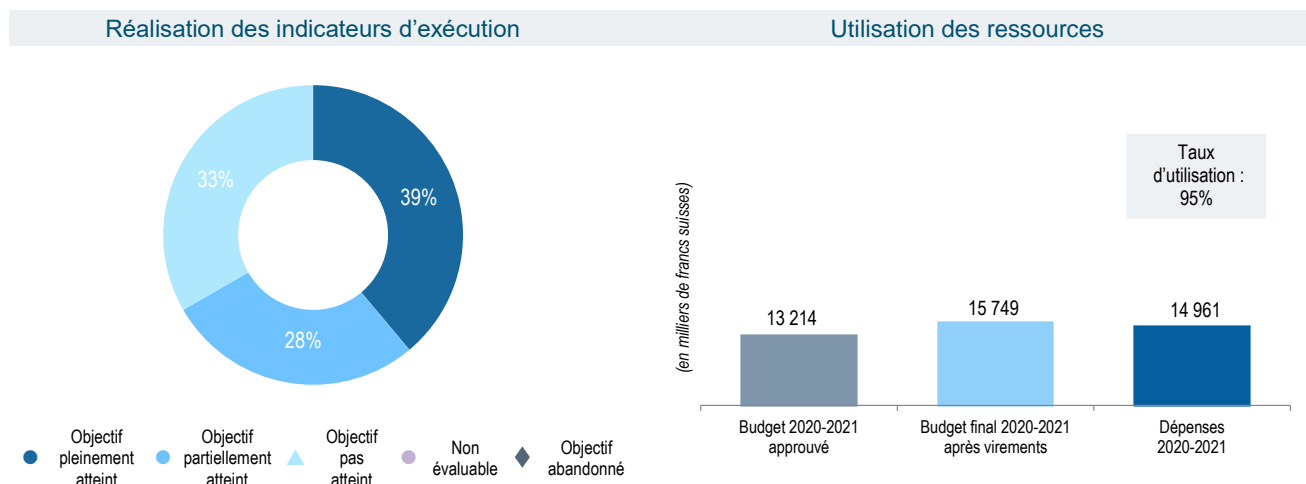
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	42 850	40 928	40 468	99%
Autres dépenses	19 701	18 510	14 048	76%
Total	62 551	59 438	54 516	92%

PROGRAMME 31 Système de La Haye



Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program31.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Avec l'augmentation du nombre de demandes d'enregistrement et d'éléments à prendre en considération dans les demandes d'enregistrement international de dessins ou modèles, le Bureau international risque de recevoir un nombre trop important de demandes émanant de clients par rapport à sa capacité de gestion.	Le risque a légèrement augmenté au cours de l'exercice biennal.	Les simplifications apportées au cadre juridique et aux procédures d'examen du Bureau international, le développement de solutions informatiques et la promotion continue des bonnes pratiques et de la convergence entre les offices ont permis de gagner en productivité.	Le risque a été efficacement atténué et il n'y a eu aucune incidence négative sur la performance.
Compte tenu du manque d'harmonisation du droit matériel en vigueur dans les pays des offices compétents en matière d'examen, il existe un risque que les utilisateurs trouvent les différences inconciliables et perdent confiance dans le système de La Haye.	Le risque est resté stable tout au long de l'exercice biennal.	La mise au point d'une ressource d'information sur la question de l'exigence d'unité a permis d'atténuer efficacement le risque.	Le risque a été efficacement atténué et il n'y a eu aucune incidence négative sur la performance.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
II.3 Utilisation plus large et plus efficace du système de La Haye, notamment par les pays en développement et les PMA	4 092	5 482	5 342
II.4 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations de La Haye	9 122	10 266	9 618
Total	13 214	15 749	14 961

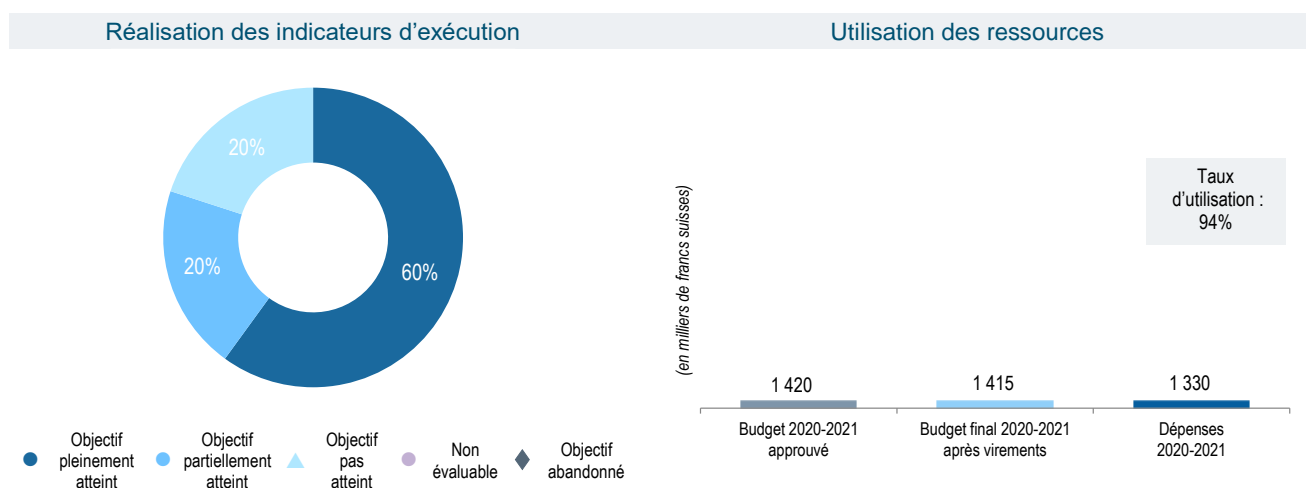
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)
(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	10 616	12 232	11 908	97%
Autres dépenses	2 598	3 517	3 053	87%
Total	13 214	15 749	14 961	95%

PROGRAMME 32 Système de Lisbonne



Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program32.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Le rythme mesuré des adhésions à l'Acte de Genève par les États membres qui sont déjà parties contractantes à l'Arrangement de Lisbonne peut avoir une influence négative sur le souhait des nouvelles parties contractantes d'adhérer au nouvel acte, ce qui pourrait ralentir le rythme de l'expansion géographique du système de Lisbonne.	Le risque a progressivement diminué au cours de l'exercice biennal.	L'approche à deux volets d'atténuation du risque, à savoir, d'une part, augmenter la diffusion d'informations sur les avantages et les éléments de flexibilité de l'Acte de Genève et, d'autre part, renforcer la collaboration avec les États membres, les organisations internationales et les organisations intergouvernementales intéressés et améliorer l'accès à l'information, a été efficace.	Les mesures d'atténuation ont contribué au dépôt de six nouveaux instruments d'adhésion à l'Acte de Genève.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
II.9 Utilisation plus large et plus efficace du système de Lisbonne, notamment par les pays en développement et les PMA	822	697	633
II.10 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de Lisbonne	598	718	697
Total	1 420	1 415	1 330

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	1 209	1 209	1 236	102%
Autres dépenses	211	206	94	45%
Total	1 420	1 415	1 330	94%

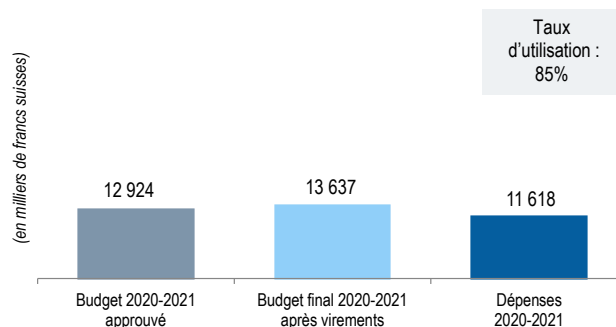
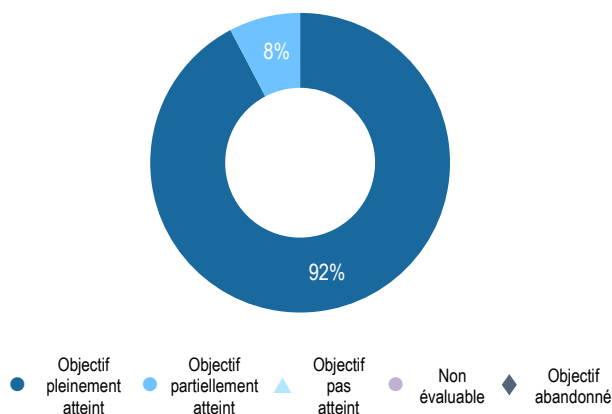
PROGRAMME 7 Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI



Tableau de bord du programme

Réalisation des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program7.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Recul de la reconnaissance par le marché des services d'arbitrage et de médiation de l'OMPI, en raison de l'établissement de nouveaux prestataires.	Le risque inhérent est resté stable tout au long de l'exercice biennal.	Les mesures d'atténuation, à savoir un vaste programme de webinaires et de communication numérique, la garantie de la disponibilité des outils en ligne de l'OMPI, une collaboration accrue avec les institutions de propriété intellectuelle des États membres et les bureaux extérieurs de l'OMPI, l'élaboration de nouveaux services sur mesure (par exemple, droit d'auteur numérique, sciences de la vie, PME) fondés sur une étude des pratiques des utilisateurs, et le recours aux litiges portant sur la concession de licences à des conditions FRAND, ont permis d'atténuer le risque.	L'atténuation efficace du risque a contribué à l'augmentation du nombre de dépôts.
Diminution des dépôts au titre des principes UDRP, avec une incidence sur l'influence de la politique de l'OMPI en ce qui concerne le DNS et l'importance du Centre quant aux règlements extrajudiciaires des litiges dans le cadre du DNS; pression sur les mécanismes de l'ICANN (résultant notamment de la révision des principes UDRP et du Système de suspension uniforme rapide) et primauté du Centre dans le cadre du règlement extrajudiciaire des litiges relatifs au DNS; atteinte au rôle du Centre dans l'administration des litiges et l'élaboration de politiques; utilisation du Système de suspension uniforme rapide et accréditation de nouveaux fournisseurs entraînant une diminution des dépôts au titre des principes UDRP; fragmentation du système des noms de domaine et concurrence en son sein.	Le risque inhérent est resté stable tout au long de l'exercice biennal.	Les mesures d'atténuation, à savoir le renforcement des partenariats avec les associations de propriété intellectuelle et les associations connexes, le renforcement de la communication sur les domaines de premier niveau qui sont des codes de pays, et la convivialité des ressources en ligne de l'OMPI, ont permis d'atténuer le risque.	L'atténuation efficace du risque a contribué à l'augmentation du nombre de dépôts.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

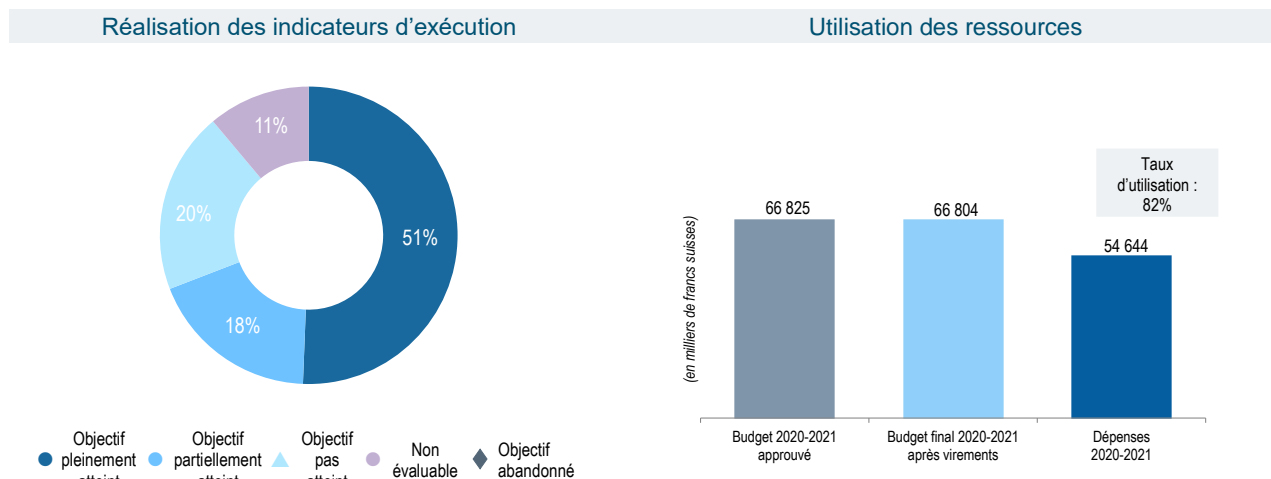
Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
II.7 De plus en plus de litiges internationaux ou nationaux de propriété intellectuelle sont évités ou réglés par la médiation, l'arbitrage et les autres modes extrajudiciaires de règlement des litiges de l'OMPI	4 735	5 033	4 135
II.8 Protection effective de la propriété intellectuelle dans les gTLD et les ccTLD	8 189	8 604	7 482
Total	12 924	13 637	11 618

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	9 284	9 931	8 488	85%
Autres dépenses	3 640	3 706	3 130	84%
Total	12 924	13 637	11 618	85%

Objectif stratégique III FAVORISER L'UTILISATION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

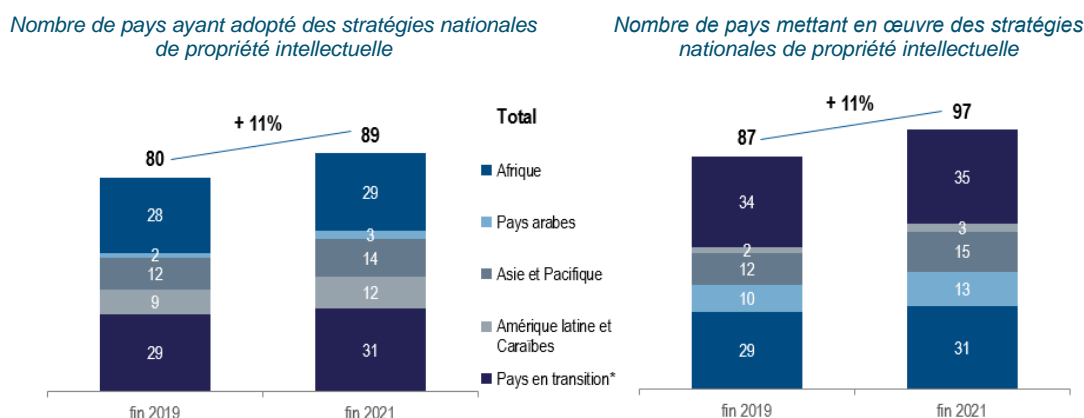
Tableau de bord de l'objectif stratégique



Programmes contributeurs : programmes 2, 3, 4, 8, 9, 10, 11, 14, 17, 18, 20, 21, 30

Principales réalisations

L'adoption et la mise en œuvre de stratégies nationales de propriété intellectuelle est à la base d'une approche globale visant à donner aux pays en développement, aux pays en transition et aux PMA, les moyens de mettre la propriété intellectuelle au service du renforcement de leur potentiel d'innovation nationale. Neuf stratégies ou plans nationaux de propriété intellectuelle ont été adoptés en 2020-2021, ce qui porte à 89 le nombre de pays qui en sont dotés, dont 25 pays parmi les moins avancés (PMA). Le nombre de pays mettant en œuvre des stratégies ou des plans de développement nationaux en matière de propriété intellectuelle a augmenté de 11% par rapport à 2018-2019, avec deux PMA supplémentaires. La deuxième édition de la Méthode de l'OMPI concernant l'élaboration de stratégies nationales de propriété intellectuelle, visant à apporter un appui et des conseils aux États membres qui souhaitent élaborer une stratégie nationale de propriété intellectuelle, a été publiée. La méthode présente un guide étape par étape énonçant chacune des phases du cycle de vie d'une stratégie nationale de propriété intellectuelle, ainsi que ses possibilités de mise au point.



* Les données relatives aux pays en transition tiennent compte des stratégies nationales en matière de propriété intellectuelle et des stratégies nationales de développement socioéconomique et de recherche scientifique.

Les programmes visant spécialement à favoriser la participation des femmes à l'écosystème de la propriété intellectuelle sont restés une priorité au cours de l'exercice biennal :

- L'OMPI a facilité la création du Réseau latino-américain sur la propriété intellectuelle et les questions de genre afin de faciliter l'échange de bonnes pratiques, d'informations et de données d'expérience, de combler les écarts entre les sexes et de renforcer le rôle des femmes de la région dans l'innovation et l'entrepreneuriat. À la fin de l'année 2021, le réseau comprenait des offices de propriété intellectuelle de huit États membres de la région.

- Le Programme sur l'entrepreneuriat au sein des communautés autochtones et locales a encore gagné en maturité avec l'achèvement de la phase de mentorat et de mise en relation du [Programme de l'OMPI de formation, de mentorat et de mise en relation sur la propriété intellectuelle à l'intention des femmes chefs d'entreprise issues de peuples autochtones et de communautés locales](#) et le lancement du deuxième cycle du programme. Depuis son lancement en 2019, 47 participants et leurs communautés ont bénéficié du programme, dont huit avaient enregistré, ou étaient en train d'enregistrer, des marques comme à l'issue du programme à la fin de 2021. Des récits comme celui de Florence Jaukea, de Papouasie–Nouvelle-Guinée⁹, démontrent l'impact concret de l'initiative et la manière dont l'utilisation stratégique et efficace des outils de propriété intellectuelle contribue à l'activité commerciale.
- L'OMPI a désigné une nouvelle conseillère principale en matière de propriété intellectuelle et de parité, qui sera chargée de mettre en œuvre la vision stratégique de l'Organisation consistant à promouvoir et à encourager la participation des femmes au système de la propriété intellectuelle par le biais de divers programmes de formation, de recherche et de renforcement des capacités, à partir du début de l'année 2022.

Florence est une artiste de renommée internationale spécialisée dans l'utilisation de fibres et de bilum. Elle est également fondatrice du Goroka Bilum Festival, une plateforme qui vise à préserver et célébrer la pratique du tissage de bilum, et qui offre désormais aux tisseuses de Papouasie-Nouvelle-Guinée la possibilité de tirer un revenu de leur activité.

Dans le cadre du programme, Florence a reçu des conseils sur la manière de gérer les questions de propriété intellectuelle qui se posent dans le contexte du Goroka Bilum Festival. Aidée de l'OMPI et de l'INTA, elle a également lancé le processus d'enregistrement de sa propre marque, afin de s'assurer que son travail soit facilement reconnu et attribué à son nom et à sa culture.



L'Académie de l'OMPI a continué d'appuyer le renforcement des capacités humaines en matière de propriété intellectuelle, essentiel à l'innovation et à la créativité, en proposant aux pays en développement, aux PMA et aux économies en transition un centre d'excellence pour l'enseignement, la formation et le renforcement des compétences en matière de propriété intellectuelle. Des approches innovantes et porteuses ont été mises en œuvre au cours de l'exercice biennal, y compris des formats d'apprentissage mixtes pour relever les défis posés par la pandémie de COVID-19.

Lancé en 2020 dans le cadre du service [IP4Youth&Teachers](#), le programme des [ambassadeurs de la propriété intellectuelle de l'OMPI auprès de la jeunesse](#) a décerné des bourses d'ambassadeur à plusieurs jeunes inventeurs et créateurs au Pérou, en Géorgie et au Viet Nam. Le programme vise à aider les jeunes créateurs et inventeurs prometteurs, afin de promouvoir l'enseignement de la propriété intellectuelle auprès des jeunes de leur pays et de leur région.

En 2021, l'Académie de l'OMPI a décerné le titre d'ambassadeurs de la propriété intellectuelle auprès de la jeunesse pour la Géorgie à Salome Tateshvili, 15 ans, à sa cousine Tamari Tateshvili, 17 ans, et à leur ami Saba Zedginidze, 18 ans – trois adolescents de la première école publique d'Akhaltzikhe qui ont eu l'idée de GoGeoGo – une application mobile pour aider les touristes à s'orienter dans les transports – une idée qui révolutionnera le tourisme dans leur région d'origine Samtskhe-Javakheti en Georgia. Elles assurent la promotion de la propriété intellectuelle auprès des jeunes

dans leur pays et dans les pays d'Europe centrale et les États baltes.

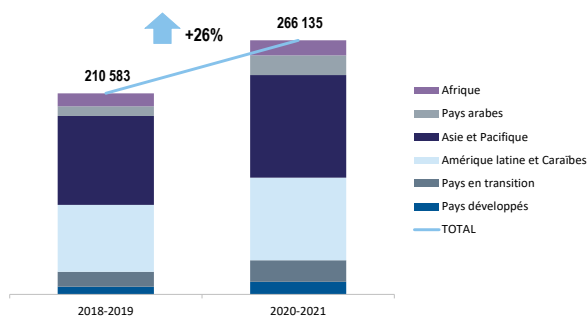


Dans l'ensemble, l'Académie a connu une forte croissance de la demande pour ses formations, cours et services en matière de propriété intellectuelle.

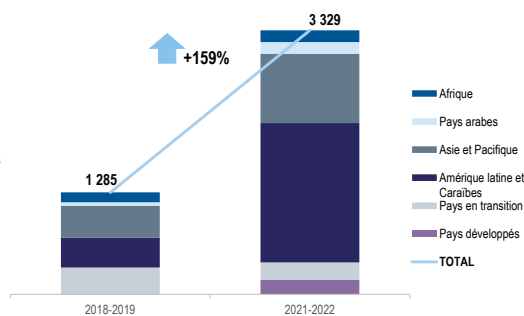
- Le programme d'enseignement à distance, dont la réputation de pionnier dans le domaine de l'enseignement en ligne et mixte en matière de propriété intellectuelle n'est plus à faire, a continué d'afficher une forte croissance en 2020-2021, le nombre total de participants aux cours d'enseignement à distance ayant atteint plus de 266 000 participants de 199 pays, 78% provenant du milieu universitaire et du secteur privé. Les femmes représentaient 54% des participants, avec environ 34 000 femmes de plus inscrites au cours de l'exercice biennal, pour atteindre 144 302, contre 109 980 au cours de l'exercice précédent, soit une augmentation de 31%.
- Le nombre de participants aux programmes de cours d'été de l'OMPI est passé à 3329 en 2020-2021, contre 1285 au cours de l'exercice précédent, soit une augmentation de 159%.

⁹ [Fabrication traditionnelle du bilum, revisitée par Jaukae Bilum Products \(wipo.int\)](#).

Répartition géographique des participants aux cours à distance



Répartition géographique des participants aux programmes de cours d'été de l'OMPI



- À la fin de 2021, trois autres institutions de formation en matière de propriété intellectuelle¹⁰ étaient considérées comme durables, pour un total cumulé de huit sur 12 établies. Quelque 605 formateurs de 29 pays (y compris des participants d'organisations régionales) ont été certifiés, et plus de 160 000 participants d'établissements d'enseignement supérieur, d'écoles et des secteurs public et privé ont bénéficié des formations proposées par les IPTI.
- Grâce à une combinaison d'enseignement à distance et en présentiel, un total de 448 participants ont été diplômés des programmes de maîtrise conjoints au cours de l'exercice biennal, contre 396 au cours de l'exercice précédent, malgré la pandémie de COVID-19.

Vingt-deux politiques supplémentaires en matière de propriété intellectuelle ont été adoptées ou améliorées par des universités ou des instituts de recherche, soit une augmentation de 5% par rapport à 2019.



WIPO IP Diagnostics



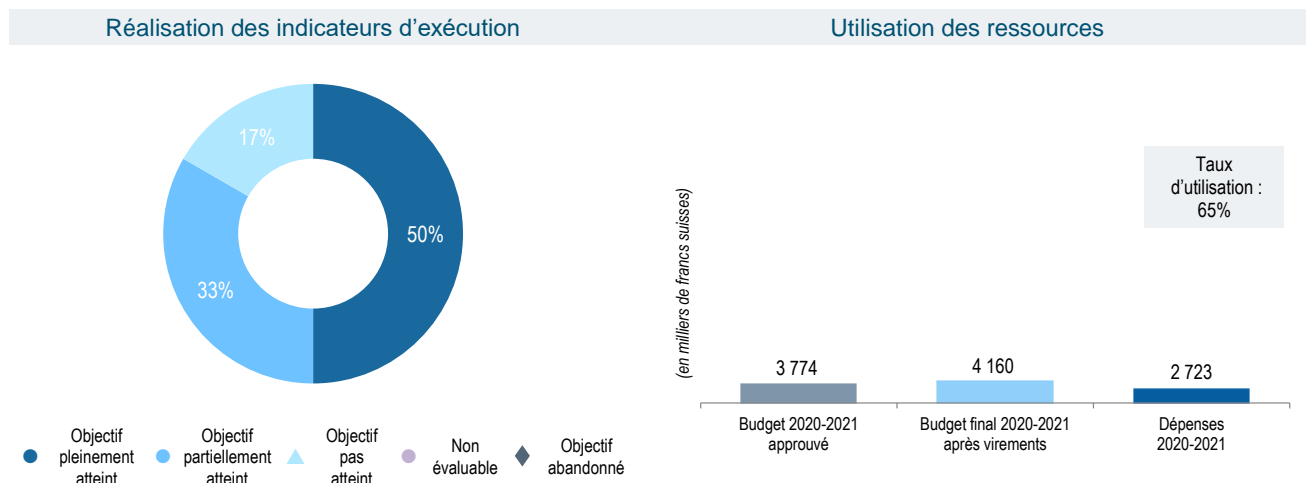
un outil qui permet aux PME de procéder à une évaluation préliminaire des actifs de propriété intellectuelle qu'elles possèdent et de la manière d'en tirer le plus grand profit et le meilleur avantage concurrentiel, a été lancé en novembre 2021 lors d'un événement conjoint – Déploiement mondial de l'outil de diagnostic de l'OMPI en matière de propriété intellectuelle – organisé par l'OMPI en collaboration avec l'International Trade Center et la Chambre de commerce internationale.

¹⁰ Nouvelles académies nationales de propriété intellectuelle.

PROGRAMME 8 Coordination du Plan d'action pour le développement



Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program8.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Points de vue divergents des États membres en ce qui concerne l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement dans les activités de l'OMPI.	Le risque est resté stable tout au long de l'exercice biennal.	La mesure d'atténuation consistant à assurer des consultations régulières avec les États membres a contribué à la compréhension des modalités d'intégration par ceux-ci.	Les mesures d'atténuation ont été largement efficaces. Il n'y a pas eu d'incidence négative sur les objectifs de performance.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)
(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	261	405	253
III.3 Intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement dans les activités de l'OMPI	3 513	3 755	2 471
Total	3 774	4 160	2 723

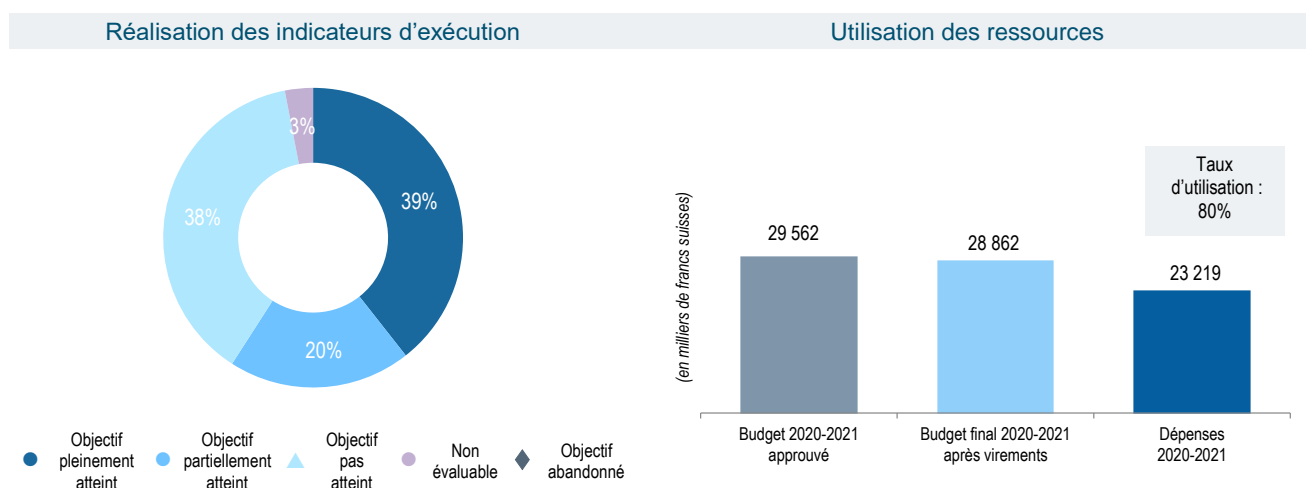
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)
(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	2 304	2 432	2 105	87%
Autres dépenses	1 470	1 727	618	36%
Total	3 774	4 160	2 723	65%

PROGRAMME 9 Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique latine et des Caraïbes, pays les moins avancés



Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program9.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Des changements politiques débouchant sur des modifications de la politique de propriété intellectuelle peuvent entraîner une révision des plans de travail des pays concernés et réduire la portée des services proposés par l'OMPI ou en retarder la fourniture.	Les changements politiques dans certains États membres et les répercussions de la pandémie se sont traduits par une augmentation de l'exposition au risque.	L'établissement de relations solides et étendues avec les gouvernements nationaux et les parties prenantes, associé à un dialogue permanent et à l'intégration d'éléments de flexibilité dans la planification, a permis aux divisions d'adapter les plans de travail à la situation des pays et de maintenir une mise en œuvre efficace.	En raison de ralentissements ou retards temporaires dans la mise en œuvre des plans de travail dans un petit nombre de pays, certains objectifs n'ont pas été pleinement atteints.
L'instabilité politique dans les États membres et les changements qui en résultent en matière d'évaluation des conditions de sécurité dans le système des Nations Unies peuvent entraîner des retards dans la prestation des services d'assistance technique.	L'évaluation des conditions de sécurité dans le système des Nations Unies a changé pour un certain nombre de pays, entraînant une augmentation de l'exposition au risque.	Le programme a suivi efficacement la situation dans les États membres, et notamment les offices de propriété intellectuelle, et a pu réagir aux changements au niveau de l'évaluation des conditions de sécurité dans le système des Nations Unies. Certaines activités ont néanmoins été retardées, voire annulées, tandis que dans d'autres cas, des plans de remplacement ont été mis au point à titre de mesure d'atténuation.	Ce risque a été en grande partie atténué au cours de l'exercice biennal, n'entraînant que des retards minimes dans la prestation des services d'assistance technique dans certains cas.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés	700	1 334	1 113
II.1 Wider and more effective use of the PCT system for filing international patent applications	708	686	518
II.3 Utilisation plus large et plus efficace du système de La Haye, notamment par les pays en développement et les PMA	707	584	500
II.5 Utilisation plus large et plus efficace du système de Madrid, notamment par les pays en développement et les PMA	999	951	881
II.7 De plus en plus de litiges internationaux ou nationaux de propriété intellectuelle sont évités ou réglés par la médiation, l'arbitrage et les autres modes extrajudiciaires de règlement des litiges de l'OMPI	218	278	211
II.9 Utilisation plus large et plus efficace du système de Lisbonne, notamment par les pays en développement et les PMA	71	272	195
III.1 Stratégies et plans nationaux en matière de propriété intellectuelle conformes aux objectifs de développement nationaux	6 043	5 859	4 864
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	8 433	6 432	4 535
III.3 Intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement dans les activités de l'OMPI	311	583	604
III.4 Accords de coopération avec les institutions des pays en développement, des PMA et des pays en transition renforcés et adaptés à leurs besoins	4 030	4 762	3 860
III.6 Renforcement des capacités d'utilisation de la propriété intellectuelle au service de l'innovation dans les PME, les universités et les instituts de recherche	1 816	2 112	1 779
IV.2 Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité	4 116	3 686	2 977
IV.4 Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices et les autres institutions de propriété intellectuelle pour fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) et de rationaliser l'administration de la propriété intellectuelle	1 409	1 322	1 180
Total	29 562	28 862	23 219

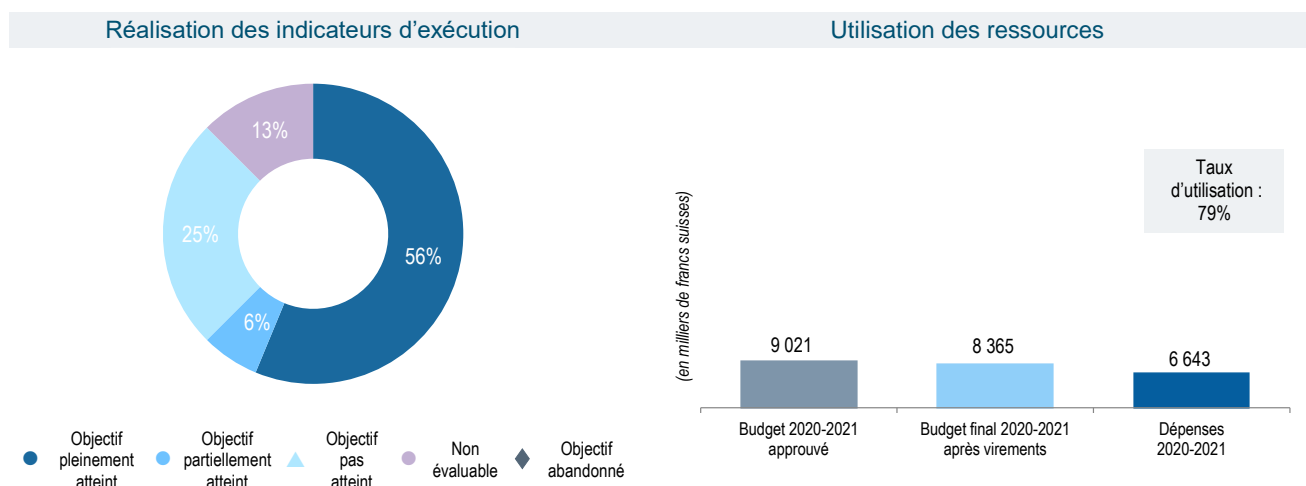
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)
(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	20 974	20 353	20 276	100%
Autres dépenses	8 588	8 509	2 943	35%
Total	29 562	28 862	23 219	80%

PROGRAMME 10 Pays en transition et pays développés



Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program10.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Des changements économiques et politiques pourraient compromettre ou ralentir la mise en œuvre des stratégies nationales en matière de propriété intellectuelle.	Le risque est resté stable tout au long de l'exercice biennal.	Les stratégies d'atténuation visant à assurer le suivi de la communication lorsqu'un changement significatif s'opère dans un pays, à procéder à une planification prévoyante à tous les niveaux et à prévoir une certaine marge de manœuvre dans les plans de coopération ont été efficaces.	L'atténuation efficace du risque a permis d'obtenir des résultats positifs en ce qui concerne la formulation de stratégies nationales de propriété intellectuelle.
Des décisions prises à l'échelle internationale ou nationale font perdre l'engagement d'une partie prenante à s'impliquer activement dans la réalisation d'activités, ce qui bouscule les plans à long terme concernant le renforcement des capacités en matière de ressources humaines dans les pays en transition.	Le risque est resté stable tout au long de l'exercice biennal.	Les stratégies d'atténuation visant à collaborer étroitement avec les bénéficiaires, les donateurs et les États membres et à coordonner toutes les questions relatives à la propriété intellectuelle avec les autres organisations et partenaires internationaux et nationaux ont été efficaces.	L'atténuation efficace du risque s'est traduite par une performance positive dans le domaine de l'amélioration des capacités en matière de ressources humaines dans les pays en transition.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
II.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés	905	785	585
II.1 Wider and more effective use of the PCT system for filing international patent applications	1 451	1 213	1 105
II.3 Utilisation plus large et plus efficace du système de La Haye, notamment par les pays en développement et les PMA	633	658	572
II.5 Utilisation plus large et plus efficace du système de Madrid, notamment par les pays en développement et les PMA	838	776	688
II.7 De plus en plus de litiges internationaux ou nationaux de propriété intellectuelle sont évités ou réglés par la médiation, l'arbitrage et les autres modes extrajudiciaires de règlement des litiges de l'OMPI	521	554	486
II.9 Utilisation plus large et plus efficace du système de Lisbonne, notamment par les pays en développement et les PMA	10	142	119
III.1 Stratégies et plans nationaux en matière de propriété intellectuelle conformes aux objectifs de développement nationaux	1 655	1 484	1 053
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	2 024	2 075	1 497
III.4 Accords de coopération avec les institutions des pays en développement, des PMA et des pays en transition renforcés et adaptés à leurs besoins	984	677	539
Total	9 021	8 365	6 643

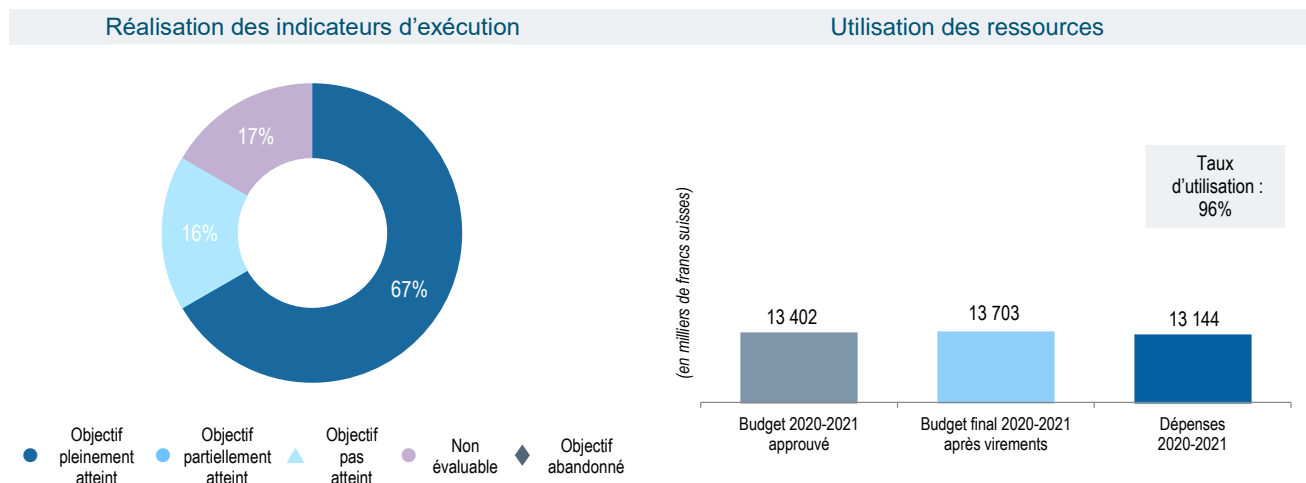
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	7 023	6 410	5 913	92%
Autres dépenses	1 998	1 955	730	37%
Total	9 021	8 365	6 643	79%

PROGRAMME 11 Académie de l'OMPI



Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program11.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
La diminution des contributions apportées par les institutions partenaires pourrait avoir une incidence sur la mise en œuvre des programmes de formation et la création de nouveaux cours de formation.	Le risque est resté stable tout au long de l'exercice biennal.	Les consultations et la coordination continues avec les institutions partenaires se sont avérées des mesures d'atténuation efficaces face à la réalisation de ce risque.	Le risque a été efficacement atténué et il n'y a eu aucune incidence négative sur la performance.
Sous l'effet de l'évolution rapide de la technologie et du contexte de la propriété intellectuelle, les attentes et les préférences des utilisateurs évoluent aussi rapidement. La plateforme informatique des cours d'enseignement à distance et son interface graphique peuvent être dépassées.	Le risque est resté stable tout au long de l'exercice biennal.	La plateforme de l'Académie a intégré les retours d'information des utilisateurs afin de répondre aux attentes. Des mises à jour informatiques ont été effectuées régulièrement pour atténuer efficacement le risque.	Le risque a été efficacement atténué et il n'y a eu aucune incidence négative sur la performance.
Les informations en matière de propriété intellectuelle contenues dans les différents programmes de formation de l'Académie pourraient être mal adaptées aux défis mondiaux émergents et à l'évolution mondiale du système de la propriété intellectuelle.	Le risque est resté stable tout au long de l'exercice biennal.	Les retours d'information des parties prenantes, des partenaires de formation, des participants, des formateurs et des spécialistes ont été évalués en vue d'atténuer efficacement la probabilité de matérialisation de ce risque.	Le risque a été atténué au cours de l'exercice biennal, n'entraînant aucune incidence négative sur la performance.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	13 402	13 703	13 144
Total	13 402	13 703	13 144

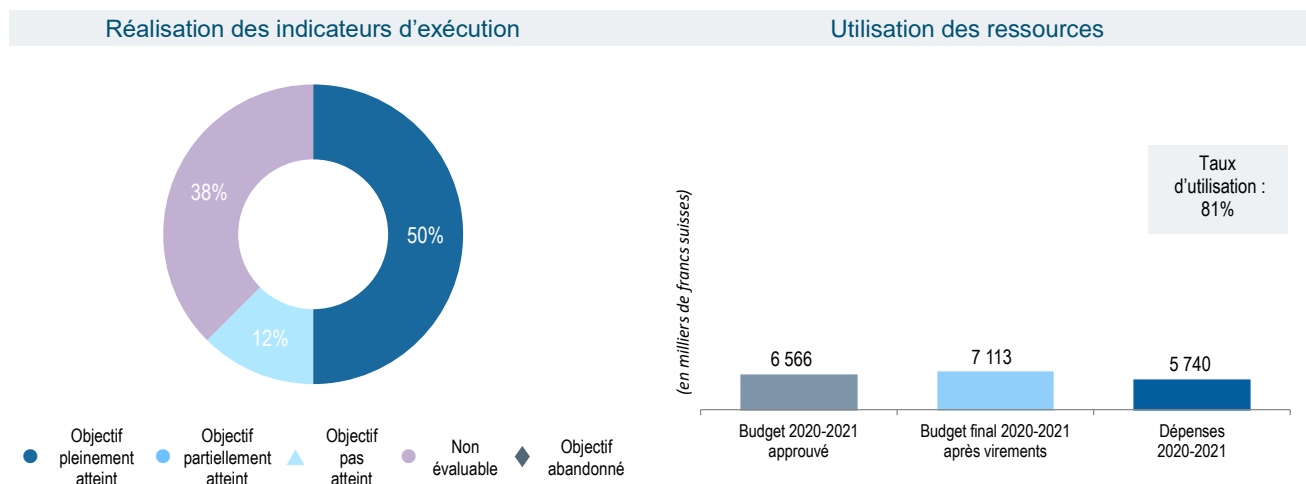
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	7 332	7 500	7 436	99%
Autres dépenses	6 070	6 204	5 709	92%
Total	13 402	13 703	13 144	96%

PROGRAMME 30 Appui aux PME et à la création d'entreprises



Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program30.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Des changements économiques ou politiques pourraient avoir une incidence sur l'exécution des programmes de renforcement des capacités.	L'exposition au risque a augmenté tout au long de l'exercice biennal en raison de l'impact de la pandémie.	Les mesures d'atténuation visant à collaborer étroitement avec les bénéficiaires, les donateurs et les États membres ont été efficaces. En outre, en réponse aux restrictions imposées aux prestations en présentiel, le programme s'est efforcé de créer des outils et du matériel en ligne sous la forme de guides et d'infographies.	Le risque a été efficacement atténué et il n'y a eu aucune incidence négative sur la performance.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
I.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle	-	876	803
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	1 883	2 042	1 599
III.6 Renforcement des capacités d'utilisation de la propriété intellectuelle au service de l'innovation dans les PME, les universités et les instituts de recherche	4 683	4 194	3 339
Total	6 566	7 113	5 740

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

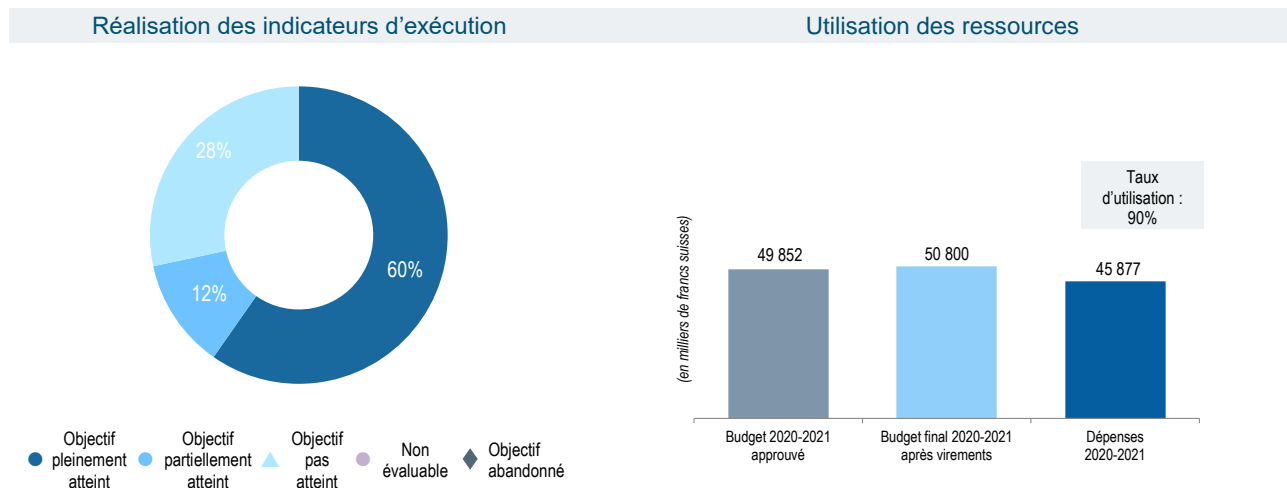
(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	4 825	5 528	5 115	93%
Autres dépenses	1 741	1 585	625	39%
Total	6 566	7 113	5 740	81%

Objectif stratégique IV

COORDINATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE MONDIALE EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tableau de bord de l'objectif stratégique



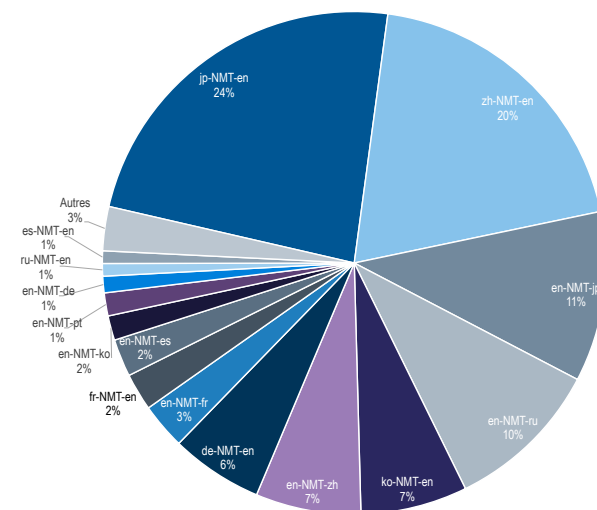
Principales réalisations



Deux versions de l'outil logiciel WIPO Sequence ont été mises à l'essai au cours de l'exercice biennal, dont une application qui permet aux déposants de demandes de brevet de rédiger leurs listages de séquences conformément à la nouvelle norme ST.26 de l'OMPI. La norme prendra effet le 1^{er} juillet 2022, tant au niveau national qu'international. Fin 2021, 25 offices se préparaient à utiliser cet outil.

La transformation numérique a également été accélérée pour la révision de la classification de Nice, avec la mise en œuvre du vote électronique. Une nouvelle solution informatique comprenant des fonctionnalités de vote, le système de gestion de la révision de la classification de Nice (NCLRMS), a été élaborée et mise en œuvre à l'appui d'un processus de révision plus efficace et résilient. Le vote électronique a également été adopté pour l'Union de Vienne. Le Centre d'application des technologies de pointe a continué d'intégrer des outils de pointe fondés sur l'intelligence artificielle pour améliorer les fonctions et les processus de l'Organisation. L'outil de conversion de la parole en texte de l'OMPI (WIPO Speech-to-Text) a été étendu pour enregistrer les délibérations de 18 des réunions officielles de l'OMPI en 2020-2021, et prendre en charge huit langues (français, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe). WIPO Translate dans PATENTSCOPE a été utilisé plus de 73 millions de fois en 2020-2021; la majorité des utilisations ont été faites du japonais vers l'anglais et du chinois vers l'anglais. L'outil WIPO Translate a également été enrichi de deux modèles de traduction supplémentaires pour le finnois et l'italien.

Utilisation de WIPO Translate dans PATENTSCOPE – 2020-2021

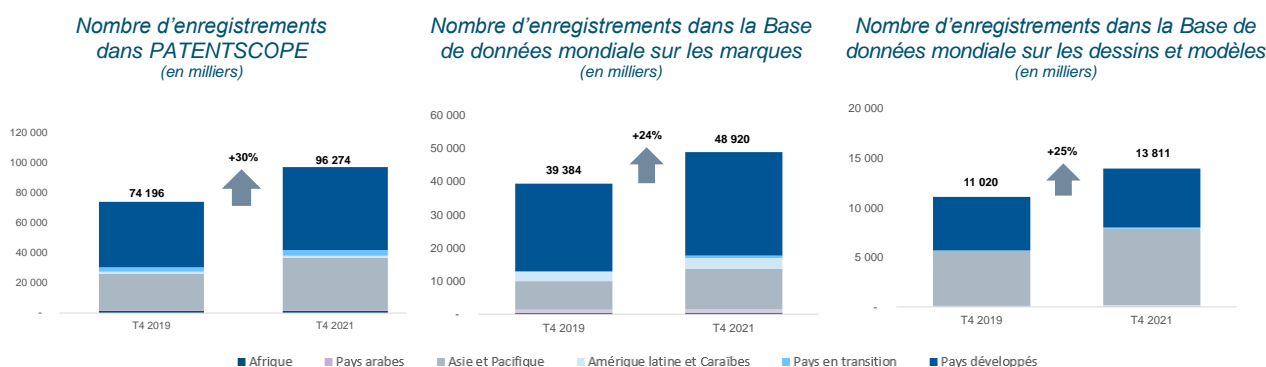


En 2020-2021, l'OMPI a également continué de soutenir les activités menées dans les organisations internationales, les offices de propriété intellectuelle et d'autres entités partenaires, grâce à l'octroi de licences concernant les applications d'intelligence artificielle mises au point par l'OMPI. Il s'agit notamment de licences pour WIPO Translate, WIPO Speech-to-Text, et une interface de programmation d'application liée à la recherche de similitude d'images de l'OMPI.



En 2020, un nouveau partenariat public-privé, le [Consortium de l'OMPI pour les créateurs](#), a été lancé par l'OMPI et la Music Rights Awareness Foundation, établie en Suède, afin de faire mieux connaître les droits des créateurs et les pratiques en vigueur à cet égard, et de s'assurer que tous les créateurs soient reconnus et rémunérés équitablement, quelles que soient leurs origines géographiques, culturelles ou économiques. Le Consortium de l'OMPI pour les créateurs a accueilli un total de 20 partenaires en 2021.

Les bases de données mondiales sur la propriété intellectuelle ont continué d'afficher une forte croissance en termes de nombre d'enregistrements, de couverture géographique et de nombre d'utilisateurs. Le nombre d'utilisateurs de la Base de données mondiale sur les dessins et modèles et de la Base de données mondiale sur les marques a augmenté respectivement de 131 et 53% par rapport à 2019, tandis que le nombre de recherches uniques dans PATENTSCOPE a enregistré une augmentation de 46% au quatrième trimestre 2021 par rapport au quatrième trimestre 2019. Au cours de l'année 2021, deux nouvelles fonctions ont été ajoutées à PATENTSCOPE : i) la recherche sur des composés décrits dans une structure Markush, mise gratuitement à la disposition des universités et des PME; et ii) le traitement des familles de brevets de la voie de Paris, ajouté pour permettre une recherche et une consultation aisées des membres d'une famille de brevets, publiés dans différentes langues et juridictions.



Afin de contribuer à une meilleure compréhension globale des jugements en matière de propriété intellectuelle et des structures de l'administration judiciaire, une base de données en ligne gratuite – [WIPO Lex-Judgments](#) – a été lancée en septembre 2020. Au cours de l'exercice biennal, la base de données s'est progressivement étendue pour couvrir 24 juridictions nationales et régionales.

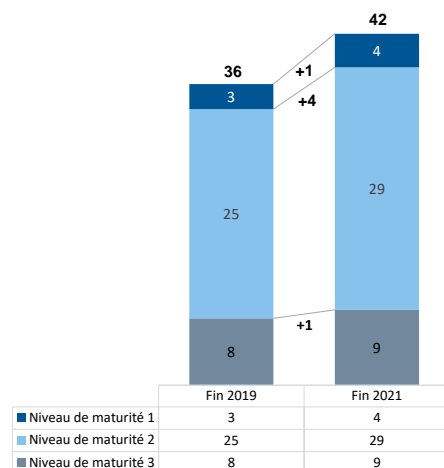
Le nombre de réseaux de Centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) a atteint 88 réseaux nationaux, dont 42 étaient considérés comme durables à la fin de 2021, soit une augmentation de 17% par rapport à la fin de 2019. Le nombre de CATI inscrits dans le répertoire des CATI¹¹ à la fin de 2021 est passé à 1287, soit une augmentation de 44% au cours de l'exercice biennal.



Le deuxième rapport de la série de l'OMPI consacrée aux Tendances technologiques a été publié en 2021. Le rapport se concentre sur les [technologies d'assistance](#) destinées à aider les

personnes présentant des limitations fonctionnelles à participer à tous les aspects de la vie, et couvre les produits d'assistance classiques et émergents dans sept domaines : mobilité, audition, vision, capacités cognitives, communication, environnement bâti et soins personnels.

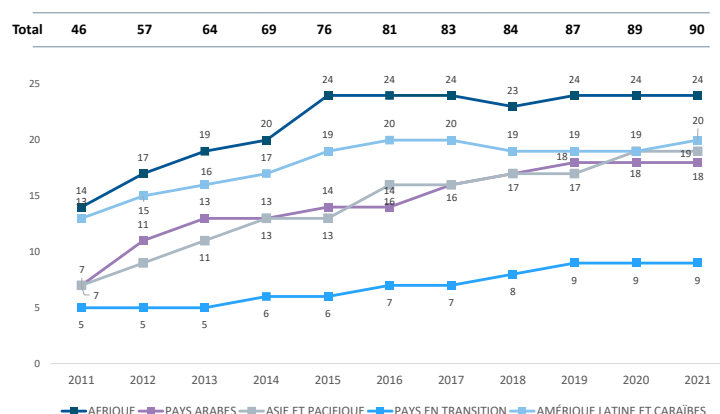
Nombre de réseaux de CATI durables



L'augmentation régulière de l'utilisation des systèmes de l'OMPI destinés aux offices de propriété intellectuelle s'est poursuivie au cours de l'exercice biennal malgré les difficultés engendrées par la pandémie. À la fin de 2021, 90 offices de propriété intellectuelle utilisaient la suite de solutions logicielles de gestion de l'OMPI. En outre, la suite d'applications WIPO IP Office Suite a été transférée avec succès vers des services d'hébergement en nuage et son déploiement dans les offices de propriété intellectuelle participants a été lancé. La moyenne du niveau de service des offices de propriété intellectuelle, un indice composite permettant d'évaluer le niveau de maturité d'un office (de l'élémentaire au plus avancé) en matière de prestation de services, a continué d'augmenter, à un niveau moyen de 3,5 pendant l'exercice biennal, contre 3,3 à la fin de 2019.

¹¹ <http://www.wipo.int/tisc/fr/search/>.

Suite logicielle IPAS de l'OMPI – Utilisation par région



Au cours de l'exercice biennal, 17 autres organisations de gestion collective issues de pays en développement, notamment dans 10 PMA, ont adopté WIPO Connect comme solution informatique pour gérer le droit d'auteur et les droits connexes, ce qui porte le total cumulé à 24, soit une augmentation de 243% par rapport à 2019.



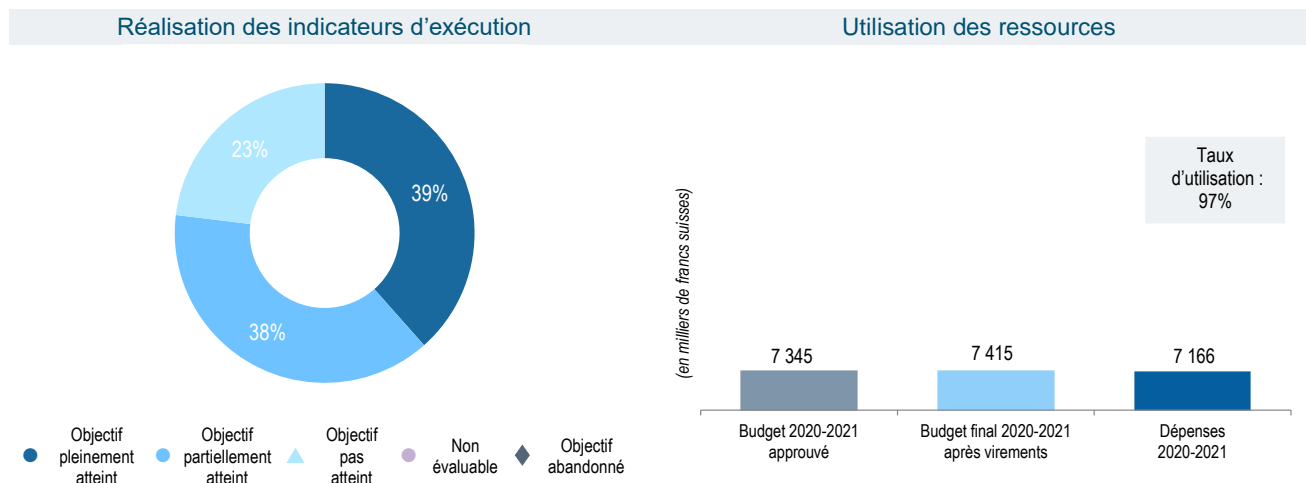
Une nouvelle initiative, le Dialogue de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et les technologies de pointe, a été lancée en 2021, étendant le champ d'application du précédent Dialogue de l'OMPI sur l'intelligence artificielle et la propriété intellectuelle. Le Dialogue de l'OMPI propose un débat ouvert et inclusif et permet de collaborer et de faciliter la discussion et le renforcement des connaissances entre le plus grand nombre possible de parties prenantes sur l'impact qu'ont les technologies de pointe, notamment l'intelligence artificielle, sur la propriété intellectuelle. Il propose un débat mondial de premier plan dans ce domaine complexe et en évolution rapide. En 2020-2021,

trois sessions du Dialogue de l'OMPI ont suscité plus de 2000 inscriptions provenant du secteur public, des milieux universitaires et du secteur privé de plus de 117 pays. Les résumés des débats, les enregistrements vidéo à la demande, le Centre d'échange d'informations sur les stratégies en matière de propriété intellectuelle et d'intelligence artificielle et l'Index des outils d'intelligence artificielle, constituent des ressources pratiques pour les parties prenantes désireuses de prendre des décisions politiques en toute connaissance de cause.

PROGRAMME 12 Classifications internationales et normes



Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program12.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Divergences d'opinions entre groupes de pays entraînant une limitation de l'amélioration technique des normes et des classifications.	La probabilité que le risque se matérialise a diminué au cours de l'exercice biennal.	Les mesures d'atténuation visant à examiner et résoudre les questions politiques en dehors des comités, et à approfondir les débats techniques au sein des comités, ont permis de réduire le risque résiduel.	Le risque a été efficacement atténué et il n'y a eu aucune incidence négative sur la performance.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
IV.1 Système actualisé et mondialement accepté des classifications internationales et des normes de l'OMPI pour faciliter l'accès des parties prenantes dans le monde à l'information en matière de propriété intellectuelle, ainsi que l'utilisation et la diffusion	7 345	7 415	7 166
Total	7 345	7 415	7 166

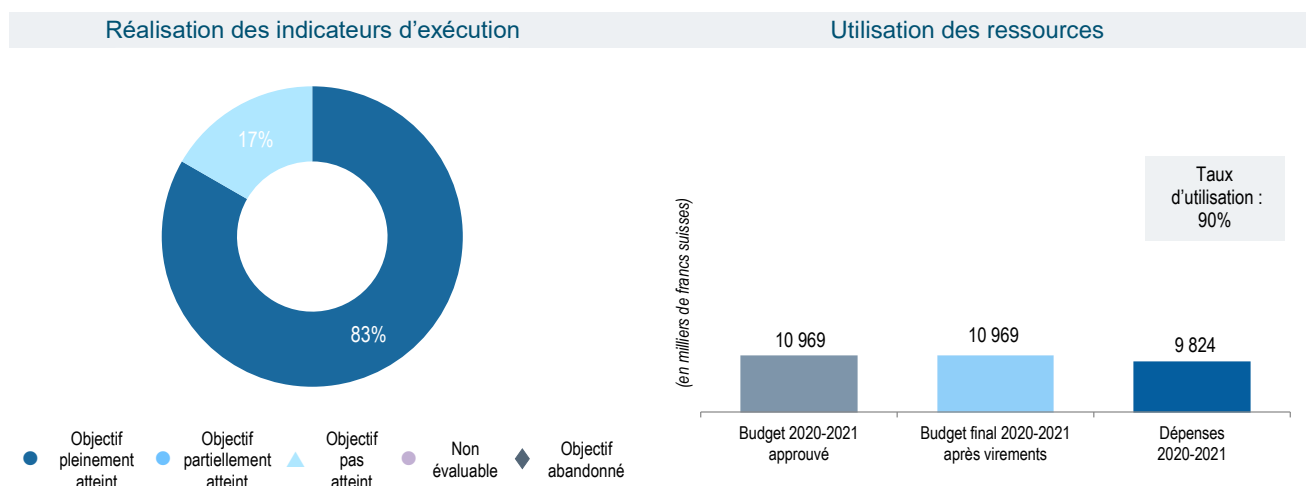
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)
(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	5 600	5 661	5 522	98%
Autres dépenses	1 745	1 754	1 643	94%
Total	7 345	7 415	7 166	97%

PROGRAMME 13 Service des bases de données mondiales



Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program13.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Perte d'accès aux bases de données mondiales suite à une perturbation du service Internet localisé ou à une panne technique au siège de Genève.	Le risque est resté stable tout au long de l'exercice biennal.	Le miroir de PATENTSCOPE hébergé en Asie a contribué à l'atténuation efficace du risque. La Base de données mondiale sur les marques et la Base de données mondiale sur les dessins et modèles n'ont pas fait l'objet de mesures de sauvegarde en 2020-2021.	L'atténuation réussie a permis de garantir la disponibilité de PATENTSCOPE. Il n'y a pas eu non plus d'incidence négative sur la performance de la Base de données mondiale sur les marques ni sur celle de la Base de données mondiale sur les dessins et modèles.
L'initiative de l'OMPI relative à l'intelligence artificielle représente un nouveau domaine d'innovation et, à ce titre, il existe un risque inhérent que le retour sur investissement ne soit pas entièrement garanti.	Le risque est resté stable tout au long de l'exercice biennal.	Les mesures d'atténuation, telles que l'analyse de faisabilité minutieuse effectuée avant le lancement de nouveaux projets, ainsi que la validation des prototypes, ont contribué à l'atténuation efficace du risque.	Le risque a été efficacement atténué et il n'y a eu aucune incidence négative sur la performance.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
IV.2 Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité	8 395	8 274	7 346
IV.3 Élargissement de la portée géographique du contenu et de l'utilisation des bases de données mondiales de l'OMPI en matière de propriété intellectuelle	2 385	2 552	2 391
IV.4 Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices et les autres institutions de propriété intellectuelle pour fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) et de rationaliser l'administration de la propriété intellectuelle	189	143	88
Total	10 969	10 969	9 824

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	8 535	8 615	8 269	96%
Autres dépenses	2 434	2 354	1 555	66%
Total	10 969	10 969	9 824	90%

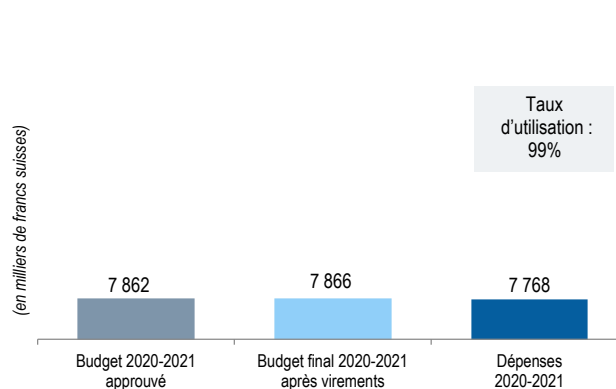
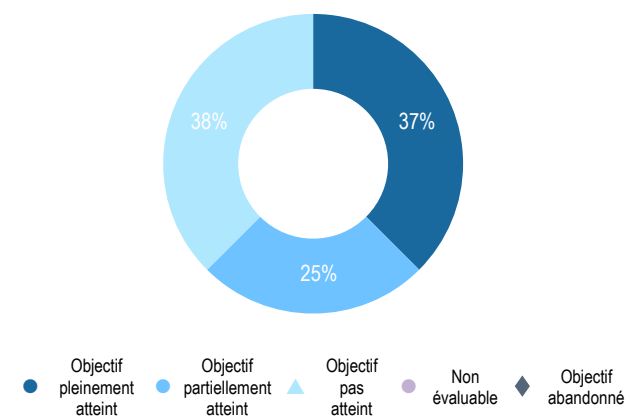
PROGRAMME 14 Services d'accès à l'information et aux savoirs



Tableau de bord du programme

Réalisation des indicateurs d'exécution

Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program14.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Incapacité pour le pays hôte à assurer et à préserver le fonctionnement autonome des réseaux de CATI, ce qui pourrait entraîner la fermeture de certains de ces centres et une réduction du nombre de réseaux nationaux durables.	Le risque est resté stable tout au long de l'exercice biennal.	Le soutien apporté en matière de planification, de suivi et d'évaluation officiels des activités de projet décrites dans le document de projet national du CATI, ainsi que la coopération plus étroite et le soutien renforcé des coordonnateurs nationaux et locaux de CATI, ont permis d'atténuer efficacement le risque.	Le risque a été efficacement atténué et il n'y a eu aucune incidence négative sur la performance.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	75	617	553
III.6 Renforcement des capacités d'utilisation de la propriété intellectuelle au service de l'innovation dans les PME, les universités et les instituts de recherche	-	274	182
IV.2 Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité	7 787	6 975	7 033
Total	7 862	7 866	7 768

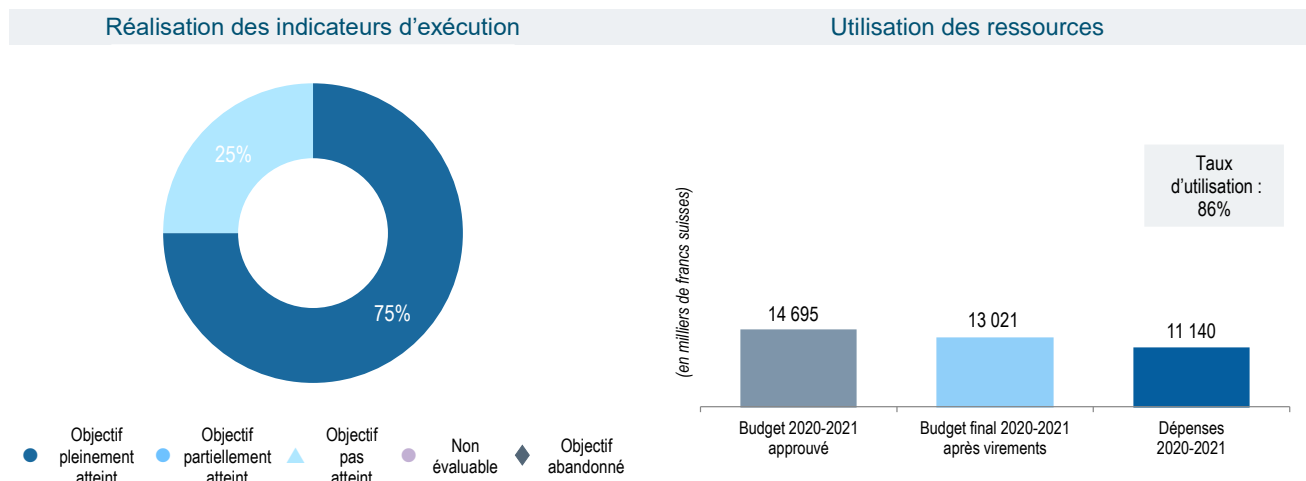
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	6 442	6 064	6 351	105%
Autres dépenses	1 420	1 802	1 417	79%
Total	7 862	7 866	7 768	99%

PROGRAMME 15 Solutions opérationnelles pour les offices de propriété intellectuelle



Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program15.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Incapacité des offices de propriété intellectuelle à assurer et à préserver le fonctionnement autonome des logiciels de l'OMPI utilisés dans le cadre de leurs activités essentielles.	Le risque est resté stable tout au long de l'exercice biennal.	La stratégie d'atténuation consistait à s'assurer de la formation du personnel local des offices de propriété intellectuelle, et de la mise en place de procédures formelles pour l'assistance et la maintenance logicielles.	Le risque a été efficacement atténué et il n'y a eu aucune incidence négative sur la performance.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)
(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
IV.4 Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices et les autres institutions de propriété intellectuelle pour fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) et de rationaliser l'administration de la propriété intellectuelle	14 695	13 021	11 140
Total	14 695	13 021	11 140

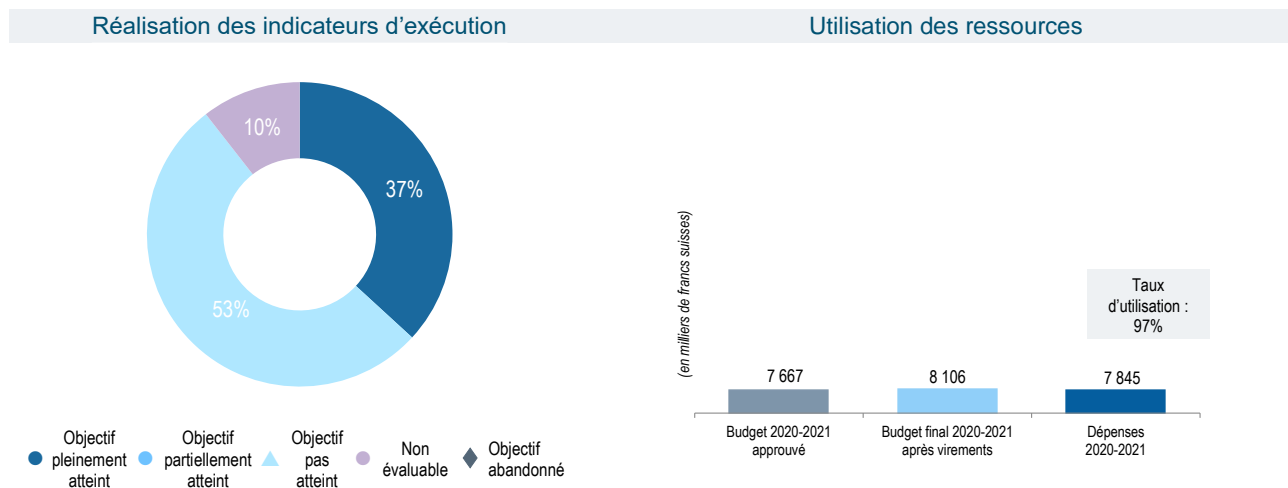
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)
(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	8 221	7 101	6 513	92%
Autres dépenses	6 473	5 920	4 626	78%
Total	14 695	13 021	11 140	86%

Objectif stratégique V

SOURCE DE RÉFÉRENCES MONDIALE POUR L'INFORMATION ET L'ANALYSE EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tableau de bord de l'objectif stratégique



Programme contributeur : programme 16

Principales réalisations

Les éditions 2020 et 2021 de l'Indice mondial de l'innovation ont fourni l'évaluation la plus récente des performances en matière d'innovation de plus de 130 économies dans le monde. L'édition 2021 comprenait également un nouvel outil de suivi de l'innovation mondiale qui offre une perspective fondée sur des données concernant les dernières tendances mondiales en matière d'innovation. De nombreux chefs d'État et ministres de toutes les régions ont rejoint l'OMPI lors des diffusions virtuelles de l'Indice mondial de l'innovation. Le trafic sur le Web et la demande ultérieure d'événements nationaux autour de l'Indice ont dénoté un net renforcement du niveau d'intérêt pour l'Indice par rapport à l'exercice biennal 2018-2019.



468 000 visites des pages Web de l'Indice et du site Web dédié en 2020 (+43% par rapport à 2019).



590 000 visites des pages Web de l'Indice et du site Web dédié en 2021 (+26% par rapport à 2020).

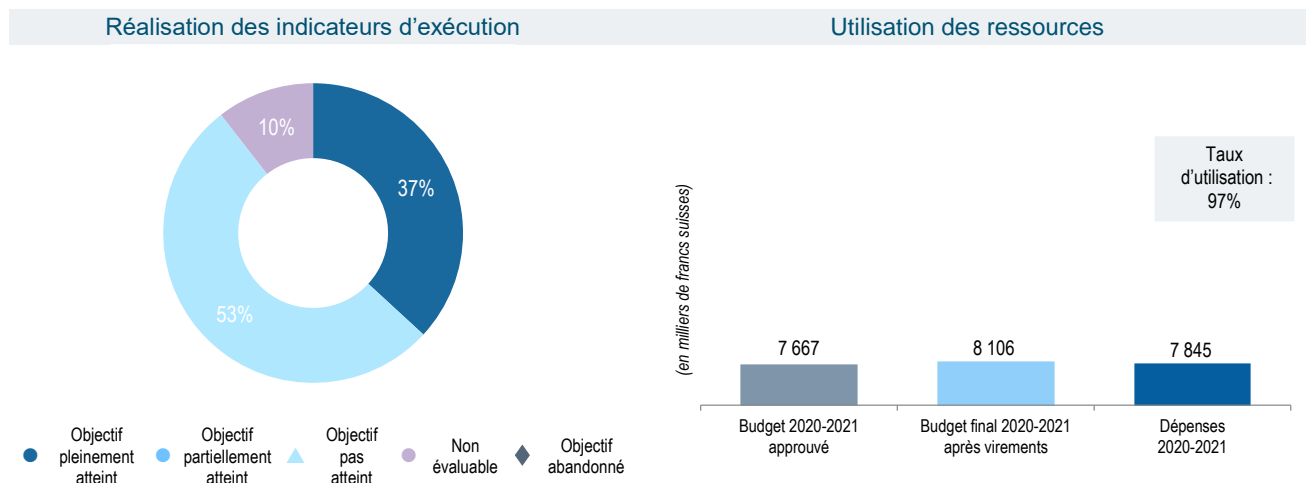
Au fur et à mesure de l'évolution de la pandémie de COVID-19, les rapports statistiques de l'OMPI – indicateurs mondiaux relatifs à la propriété intellectuelle et Revues annuelles des systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye – ont donné un aperçu de l'influence de la pandémie sur la demande de droits de propriété intellectuelle dans les offices nationaux et régionaux de propriété intellectuelle, ainsi que dans le cadre des traités internationaux de l'OMPI sur le dépôt. Les offices de propriété intellectuelle et les responsables des politiques en matière d'innovation ont ainsi pu bénéficier d'apports en temps voulu pour évaluer les conséquences de la pandémie et y faire face.

Une nouvelle série de notes sur l'économie créative a été lancée en 2020. Cette série s'appuie sur des recherches économiques pour stimuler la réflexion sur la manière dont le cadre de la propriété intellectuelle peut servir au mieux les industries créatives. Trois notes ont porté sur le franchisage de personnages de bande dessinée, la mise en scène de spectacles d'opéra et les défis de la diffusion en continu.

PROGRAMME 16 Économie et statistiques



Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program16.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Publication d'informations statistiques incomplètes (WIPI).	Le risque a légèrement augmenté au cours de l'exercice biennal, du fait des perturbations causées par la pandémie.	Une planification efficace, une communication en amont et un suivi rigoureux avec les partenaires chargés des statistiques se sont révélés efficaces pour atténuer ce risque.	Le risque a été efficacement atténué et il n'y a pas eu d'incidence négative sur la performance.
Les publications de l'OMPI contiennent des données statistiques incomplètes ou présentent des lacunes en termes d'analyse.	Le risque est resté stable tout au long de l'exercice biennal.	Des mécanismes d'examen minutieux des rapports statistiques et analytiques pertinents se sont révélés efficaces pour atténuer ce risque.	Le risque a été efficacement atténué et il n'y a pas eu d'incidence négative sur la performance.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)
(en milliers de francs suisses)

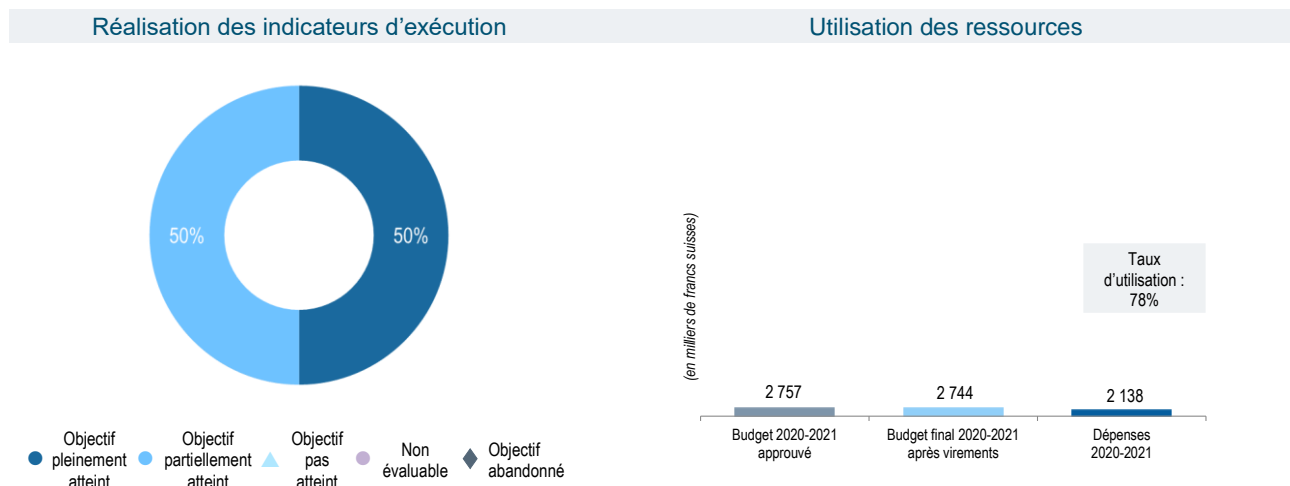
Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
V.1 Utilisation plus large et plus efficace de l'information statistique de l'OMPI en matière de propriété intellectuelle	3 140	2 892	2 766
V.2 Utilisation élargie et améliorée des analyses économiques de l'OMPI aux fins de l'élaboration des politiques	4 527	5 213	5 080
Total	7 667	8 106	7 845

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)
(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	6 467	6 820	6 712	98%
Autres dépenses	1 200	1 285	1 134	88%
Total	7 667	8 106	7 845	97%

Objectif stratégique VI COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

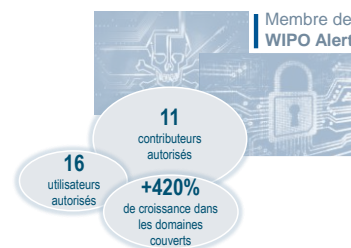
Tableau de bord de l'objectif stratégique



Programmes contributeurs : programmes 17, 18

Principales réalisations

WIPO ALERT a connu une bonne croissance en 2020-2021, huit États membres supplémentaires ayant rejoint l'initiative en tant que fournisseurs autorisés de listes de sites Web portant atteinte au droit d'auteur à l'usage du secteur de la publicité, ce qui porte le nombre total de fournisseurs à onze¹². Quatorze participants du secteur de la publicité, dont des sociétés internationales de premier plan, ont rejoint l'initiative en tant qu'utilisateurs autorisés, portant le total à 16. La base de données est passée à 7196 domaines au cours de l'exercice biennal, soit une augmentation de 420% par rapport à 2019.



En septembre 2021, en l'absence de session ordinaire du Comité consultatif sur l'application des droits (ACE) durant l'exercice biennal en raison de la crise sanitaire, un Dialogue en ligne de l'ACE a été organisé. Cet événement virtuel a examiné le thème "Évolution de la situation en ce qui concerne la lutte contre la contrefaçon et le piratage sur l'Internet" grâce à la contribution de sept intervenants provenant d'horizons géographiques diversifiés, qui ont notamment abordé les mécanismes visant à stimuler la collaboration interinstitutions, les nouvelles initiatives législatives visant à réglementer le rôle des intermédiaires en ligne, l'importance de la collaboration du secteur privé et les mesures de prévention se caractérisant par des campagnes numériques de sensibilisation. Le Dialogue en ligne de l'ACE a contribué à faire en sorte que l'ACE demeure un lieu d'échange d'idées et de pratiques en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle entre les États membres.

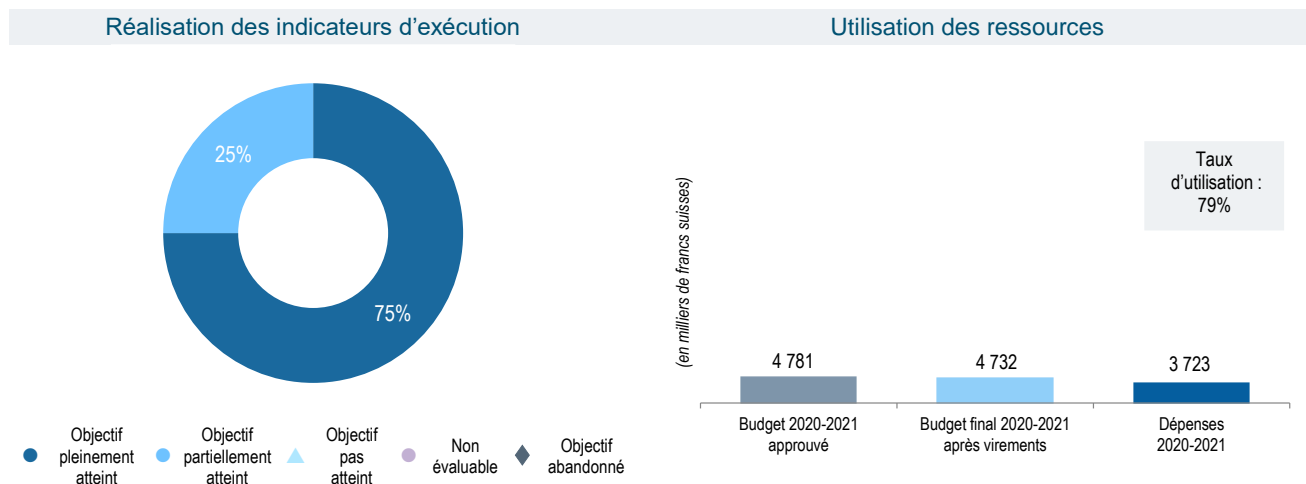
Un [recueil de jurisprudence](#) sur l'application des droits de propriété intellectuelle dans la région arabe a été publié à la fin de 2020. Ce recueil fournit une analyse approfondie de décisions récentes soigneusement sélectionnées sur l'application des droits de propriété intellectuelle dans la région arabe et vise à améliorer l'accès aux récentes évolutions de la jurisprudence pour les juges, les procureurs, les avocats, les chercheurs et les agents chargés de l'application des droits de propriété intellectuelle.

¹² Brésil, Équateur, Espagne, Fédération de Russie, Italie, Japon, Lituanie, Mexique, Pérou, République de Corée, Ukraine.

PROGRAMME 17 Promotion du respect de la propriété intellectuelle



Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program17.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Absence d'accord entre les États membres s'agissant des activités de l'OMPI en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle. Le rôle de l'OMPI dans ce domaine pourrait alors être remis en question.	Le risque est resté stable tout au long de l'exercice biennal.	La mesure d'atténuation consistant à assurer des consultations régulières avec les États membres pour permettre une convergence de vues sur la pertinence de l'ACE a été efficace.	L'efficacité des mesures d'atténuation a contribué à préserver le consensus entre les États membres sur les activités de l'OMPI en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle.
Pays et parties prenantes se détournant de l'OMPI pour s'intéresser à d'autres organisations internationales ou régionales mettant en place des activités de promotion du respect de la propriété intellectuelle.	Le risque a légèrement augmenté au cours de l'exercice biennal en raison : i) d'une augmentation des activités de promotion du respect de la propriété intellectuelle menées par d'autres organisations internationales ou régionales; et ii) de la diminution de certaines activités de l'OMPI à cause de la COVID-19.	Les mesures d'atténuation consistant, notamment, à tirer parti des partenariats et à définir et créer des synergies en attribuant des rôles clairs et bien définis aux différents partenaires ont été efficaces.	L'efficacité des mesures d'atténuation a contribué à maintenir la pertinence et l'utilité des activités de l'OMPI en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle pour ses États membres

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés	478	495	444
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	2 127	2 110	1 716
VI.1 Progrès du dialogue international entre les États membres de l'OMPI et les parties prenantes internationales concernées sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle, compte tenu de la recommandation n° 45 du Plan d'action de l'OMPI pour le d	1 243	1 173	699
VI.2 Coopération et coordination systématiques, efficaces et transparentes entre les activités de l'OMPI et des organisations nationales et internationales dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle	933	955	863
Total	4 781	4 732	3 723

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

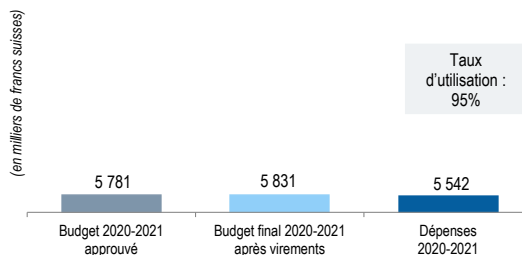
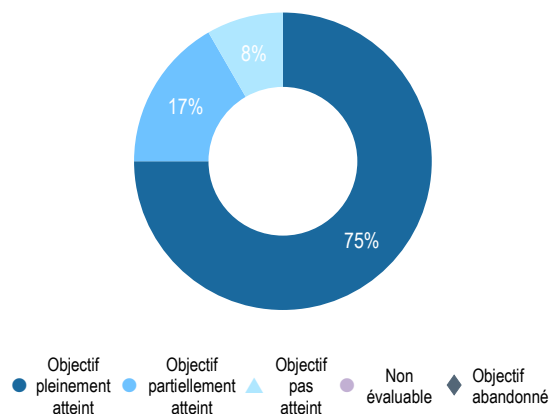
(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	3 840	3 840	3 643	95%
Autres dépenses	941	892	80	9%
Total	4 781	4 732	3 723	79%

Objectif stratégique VII PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET ENJEUX MONDIAUX

Tableau de bord de l'objectif stratégique

Réalisation des indicateurs d'exécution Utilisation des ressources



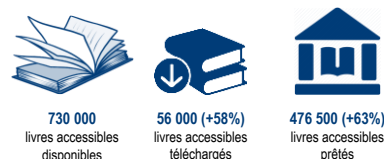
Programmes contributeurs : programmes 3, 4, 18, 20

Principales réalisations



Le Consortium pour des livres accessibles (ABC) a franchi une étape importante à la fin de l'année 2021, passant à plus de 100 entités autorisées. Avec plus de 730 000 ouvrages accessibles en 80 langues devenus disponibles pour des échanges transfrontaliers sans autorisation grâce au Traité

de Marrakech, l'ABC a continué de bénéficier aux personnes aveugles, aux déficients visuels et aux personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés dans le monde. Au cours de l'exercice biennal, le nombre de livres accessibles téléchargés via le Service mondial d'échange de livres du Consortium ABC par les bibliothèques participantes a augmenté de 58% par rapport à l'exercice biennal 2018-2019. Le nombre de livres accessibles prêtés par les bibliothèques participantes à leurs usagers est passé de 293 000 en 2019 à 476 500 titres en 2021, soit une augmentation de 63%.



Concernant l'adhésion à WIPO GREEN – le marché des technologies durables – on recense 36 nouveaux partenaires à l'échelle mondiale, y compris des pays qui n'étaient pas représentés auparavant, ce qui porte le nombre total de partenaires à 138, soit une augmentation de 35% par rapport à 2019. La base de données WIPO GREEN remaniée a été lancée en 2021 et contenait plus de 117 000 technologies que les utilisateurs pouvaient explorer et adopter à fin 2021. Les fonctions améliorées comprennent une recherche intelligente, une capacité de mise en correspondance automatisée et des options permettant aux visiteurs de créer des tableaux de bord personnalisés pour les utilisateurs.



WIPO Re:Search compte désormais **160 membres** de 46 pays



+71% de membres de WIPO GREEN et +26% de membres de WIPO Re:Search parmi les pays couverts par le réseau de bureaux extérieurs de l'OMPI

Après avoir accueilli son 150^e membre en 2020, WIPO Re:Search a terminé l'exercice biennal avec un total de 160 membres, soit une augmentation de 10%. Globalement, la plateforme a recruté 15 membres supplémentaires au cours de l'exercice biennal, dont 10 issus de pays en développement et de PMA. Les membres de WIPO GREEN et de WIPO Re:Search originaires de pays couverts par le réseau de bureaux extérieurs de l'OMPI ont connu des augmentations de 71 et 26% par rapport à 2019, respectivement.

WIPO Re:Search a également mis en place 16 nouvelles collaborations ciblées portant sur des besoins médicaux non satisfaits au cours de l'exercice biennal, dont deux premières en termes de catégories de maladies – morsure de serpent et lèpre. À la fin de 2021, les collaborations s'élevaient à 173, dont 55 étaient actives et huit progressaient dans des phases clés du développement de produit.

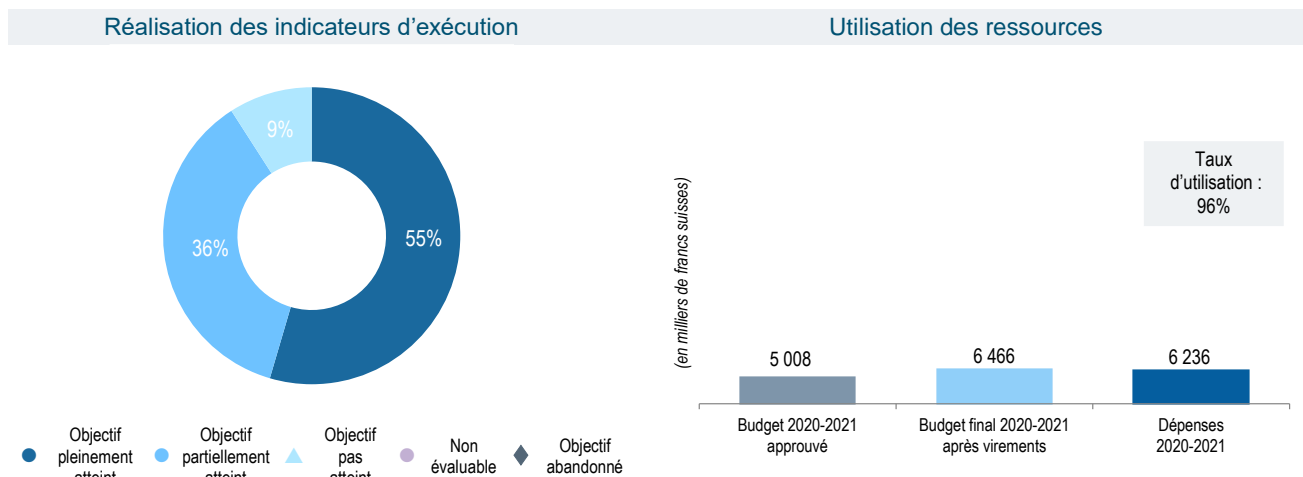
En outre, WIPO Re:Search a célébré son 10^e anniversaire en organisant un événement virtuel montrant à quel point la propriété intellectuelle et l'innovation contribuent à améliorer la santé et le développement économique en Afrique. L'exposition virtuelle de l'OMPI "[La propriété intellectuelle pour un monde plus sain](#)" a également été lancée pour célébrer 10 années d'activité pour faire progresser la santé dans le monde.

Dans le cadre de la coopération trilatérale avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la deuxième édition de l'étude [Promouvoir l'accès aux technologies médicales et à l'innovation – Intersections entre la santé publique, la propriété intellectuelle et le commerce](#) a été publiée en vue de renforcer la compréhension de l'interaction entre les domaines politiques distincts de la santé, du commerce et de la propriété intellectuelle, et de la manière dont ils affectent l'innovation médicale et l'accès aux technologies médicales. Cette coopération trilatérale a par ailleurs fourni des informations actualisées concernant [une approche intégrée de la santé, du commerce et de la propriété intellectuelle pour faire face à la pandémie de COVID-19](#) dans le cadre d'une note d'information spécifique.

PROGRAMME 18 Propriété intellectuelle et défis mondiaux



Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program18.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Le manque de volonté des membres ou partenaires des programmes WIPO Re:Search et WIPO GREEN pourrait se traduire par un nombre insuffisant d'activités de collaboration et de transfert de technologie et, donc, une baisse de crédibilité des plateformes.	Le risque est resté constant tout au long de l'exercice biennal.	La mesure d'atténuation consistant à interagir de manière continue avec les membres et les partenaires s'est révélée efficace pour assurer leur mobilisation.	La mesure d'atténuation a eu une incidence globalement positive sur la performance.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)
(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
I.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle	298	241	231
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés	10	420	414
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	1 548	2 222	2 141
VI.1 Progrès du dialogue international entre les États membres de l'OMPI et les parties prenantes internationales concernées sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle, compte tenu de la recommandation n° 45 du Plan d'action de l'OMPI pour le d	433	468	444
VI.2 Coopération et coordination systématiques, efficaces et transparentes entre les activités de l'OMPI et des organisations nationales et internationales dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle	148	149	132

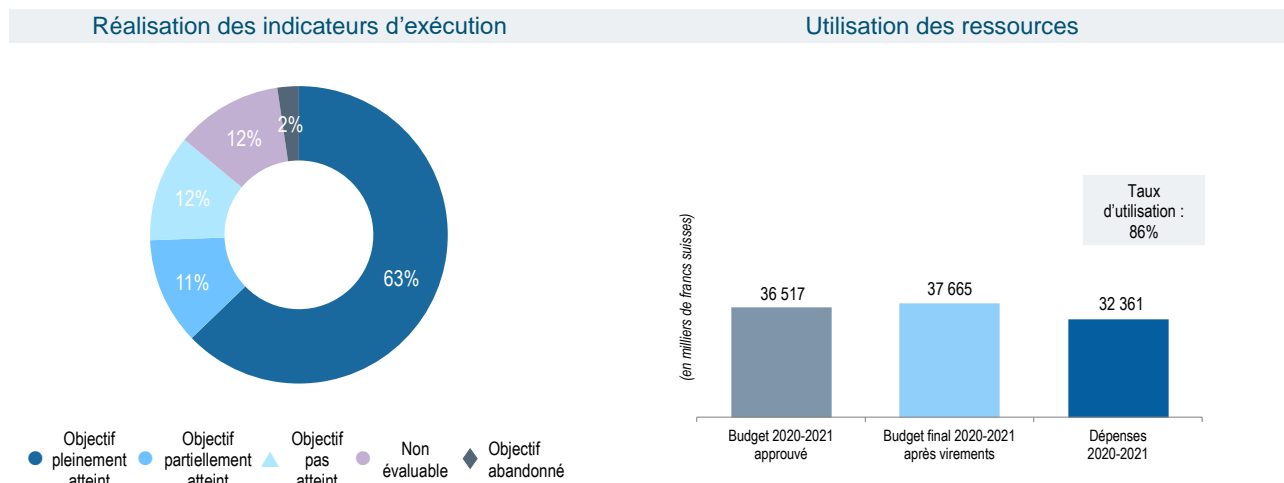
Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
VII.1 Des plateformes et instruments fondés sur la propriété intellectuelle sont utilisés pour le transfert de connaissances et l'adaptation et la diffusion de la technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les PMA, pour relever les défis mondiaux	2 408	2 524	2 464
VIII.4 Échanges ouverts, transparents et dynamiques avec les parties prenantes non gouvernementales	-	44	44
VIII.5 L'OMPI collabore efficacement avec d'autres processus et instances de négociation de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales	163	398	367
Total	5 008	6 466	6 236

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)
(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	4 170	5 278	5 249	99%
Autres dépenses	838	1 187	988	83%
Total	5 008	6 466	6 236	96%

Objectif stratégique VIII INTERFACE DE COMMUNICATION DYNAMIQUE ENTRE L'OMPI, SES ÉTATS MEMBRES ET L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES

Tableau de bord de l'objectif stratégique

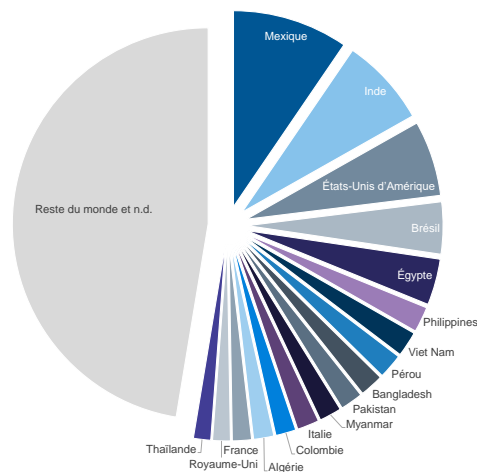


Principales réalisations

Dans le cadre de la coopération trilatérale entre l'OMS, l'OMPI et l'OMC et dans un esprit de coopération, de solidarité et de responsabilité partagée pour relever les défis mondiaux urgents intéressant à la fois la santé publique, la propriété intellectuelle et le commerce, les directeurs généraux de l'OMS, de l'OMPI et de l'OMC se sont réunis le 15 juin 2021 et ont convenu d'intensifier leur coopération pour renforcer l'accès aux technologies médicales dans le monde entier afin de lutter contre la pandémie de COVID-19. Cette coopération consiste notamment à organiser des ateliers pratiques de renforcement des capacités afin d'améliorer la circulation d'informations actualisées sur l'évolution actuelle de la pandémie et les mesures prises pour parvenir à un accès équitable aux technologies de la santé permettant de lutter contre la COVID-19 et à mettre en œuvre une plateforme commune d'assistance technique tripartite pour répondre aux besoins des membres en matière de technologies médicales utiles contre la COVID-19 de manière coordonnée et systématique. Cette plateforme sera lancée au début de l'année 2022.

La présence globale de l'OMPI dans les médias sociaux a soutenu le passage de l'Organisation aux opérations à distance et a permis de compléter la numérisation de nombreuses activités de l'OMPI. En outre, l'ancien contenu des actualités et des médias axé sur les entreprises a été entièrement réorienté vers un nouveau mode de narration mettant en évidence l'utilisation efficace de la propriété intellectuelle dans le monde, en particulier par les jeunes et les groupes sous-représentés. En 2021, une nouvelle chaîne de production de vidéos courtes a été lancée, travaillant avec des sujets du monde entier pour mettre en lumière leur travail à distance, avec plus de 50 vidéos pour les médias sociaux réalisées en neuf mois. Grâce à une nouvelle présence sur Instagram, aux débuts des podcasts de l'OMPI (WIPOD), à l'utilisation accrue du nouveau studio multimédia de l'OMPI et à toute une série d'autres nouvelles initiatives, la présence de l'Organisation sur les réseaux sociaux et dans la presse mondiale a connu une croissance rapide au cours de l'exercice biennal, les comptes Twitter et LinkedIn ayant tous deux franchi la barre des 100 000 abonnés, ce qui témoigne d'un intérêt mondial croissant pour l'OMPI et l'utilisation de la propriété intellectuelle au service de la croissance économique et culturelle nationale. La présence de l'OMPI sur Facebook a également enregistré des niveaux record, avec une croissance de plus de 50% des "likes" de contenu au cours de l'exercice biennal, par rapport à 2018-2019.

Répartition mondiale des abonnés à la page Facebook de l'OMPI

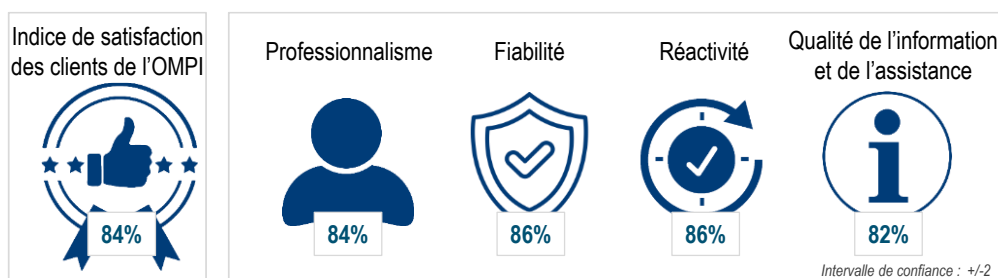


La couverture médiatique mondiale des programmes et activités de l'OMPI a été assurée par de grands organes de presse tels que le New York Times, The Hindu, CGTN, Straits Times, des agences de presse mondiales telles que Reuters, Associated Press, Agence France-Presse, Agencia EFE, Bernama, Deutsche Presse-Agentur, ainsi qu'un large éventail de médias régionaux et nationaux de premier plan, 95% de la couverture étant positive ou neutre.

Malgré les circonstances exceptionnelles qui ont entouré la pandémie de COVID-19, la campagne de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2020 – Innover pour un avenir vert – a connu des niveaux de participation record, enregistrant une augmentation de 88% d'une année sur l'autre avec plus de 165 000 pages vues uniques sur le site Web. L'intérêt pour la Journée mondiale de la propriété intellectuelle a continué de croître avec la campagne 2021 – Propriété intellectuelle et PME : commercialisez vos idées, avec plus de 320 000 pages consultées sur le site Web, soit une augmentation de 95% par rapport à l'année précédente, et des événements virtuels signalés dans plus de 100 pays.

Les publications et le site Web de l'OMPI sont restés des sources de contenu appréciées, avec une croissance de, respectivement, 24%, soit 4,1 millions de téléchargements, et 40%, soit 98,4 millions de pages consultées en 2021, par rapport à 2019. Dans le but de favoriser une plus grande promotion du multilinguisme, le premier pilote de traduction automatique immédiate a été lancé pour certaines études de cas sur la propriété intellectuelle (IP Advantage) sur le site Web de l'OMPI, traduisant le contenu de l'anglais vers les cinq autres langues officielles de l'ONU, avec un taux de satisfaction moyen de plus de 70%.

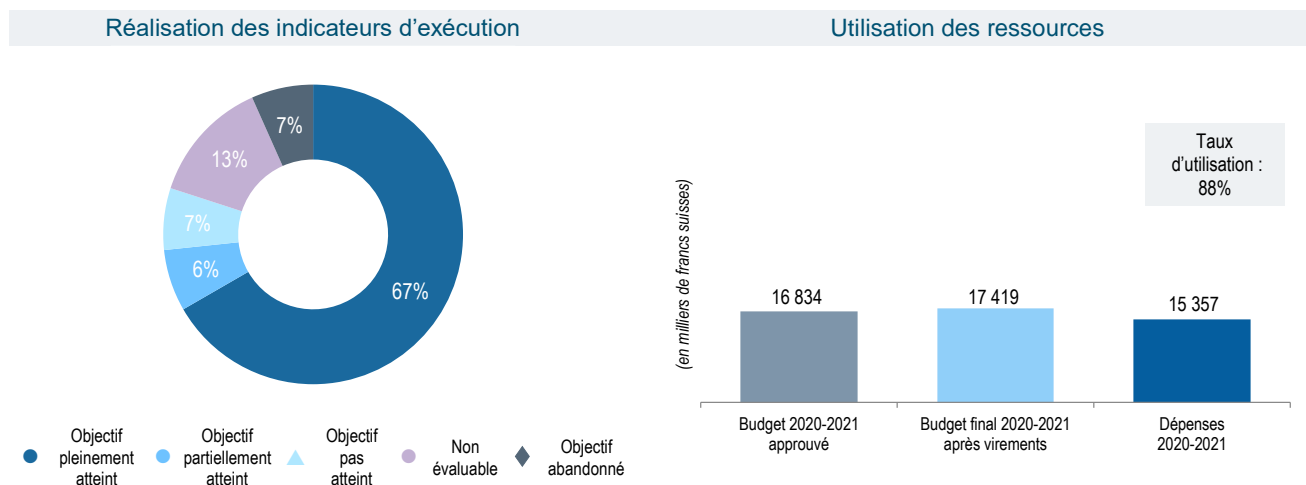
L'indice de satisfaction des clients de l'OMPI, qui mesure la satisfaction des clients à l'égard des services de l'OMPI, est resté stable en 2020-2021, en dépit des difficultés sans précédent posées par la pandémie. Pour la première fois, la mesure de la satisfaction a inclus l'évaluation des trois systèmes mondiaux de propriété intellectuelle de l'OMPI (PCT, Madrid, La Haye), ainsi que les services proposés par le Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI.



Le réseau de bureaux extérieurs de l'OMPI a continué de faire partie intégrante de l'Organisation et d'apporter les services et la coopération de l'OMPI au plus près des États membres, des parties prenantes et des partenaires, afin de rendre plus efficace et rationnelle l'exécution des programmes, tout en répondant aux besoins et priorités particuliers des pays ou des régions qu'ils desservent. En 2020, le bureau extérieur du Nigéria est devenu pleinement opérationnel et a initié un travail de renforcement des relations avec les autorités gouvernementales compétentes et les principales parties prenantes de la propriété intellectuelle.

PROGRAMME 19 Communications

Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program19.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Toute publicité négative portant atteinte à la réputation de l'Organisation peut avoir une incidence considérable sur la crédibilité et l'image de marque de l'OMPI et nuire aux activités de l'Organisation et au moral du personnel.	Le risque a légèrement augmenté au cours de l'exercice biennal, en raison de l'incidence de la pandémie.	Les stratégies d'atténuation, notamment la communication proactive d'informations et la gestion active de la couverture de la presse et des médias sociaux, se sont révélées efficaces.	Le risque a été efficacement atténué et il n'y a pas eu d'incidence négative sur la performance.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
VIII.1 Communication plus efficace avec un public large et varié concernant la propriété intellectuelle et le rôle de l'OMPI	11 206	12 514	10 837
VIII.2 Amélioration de l'orientation vers les services et de la réactivité aux demandes de renseignements	5 628	4 905	4 520
Total	16 834	17 419	15 357

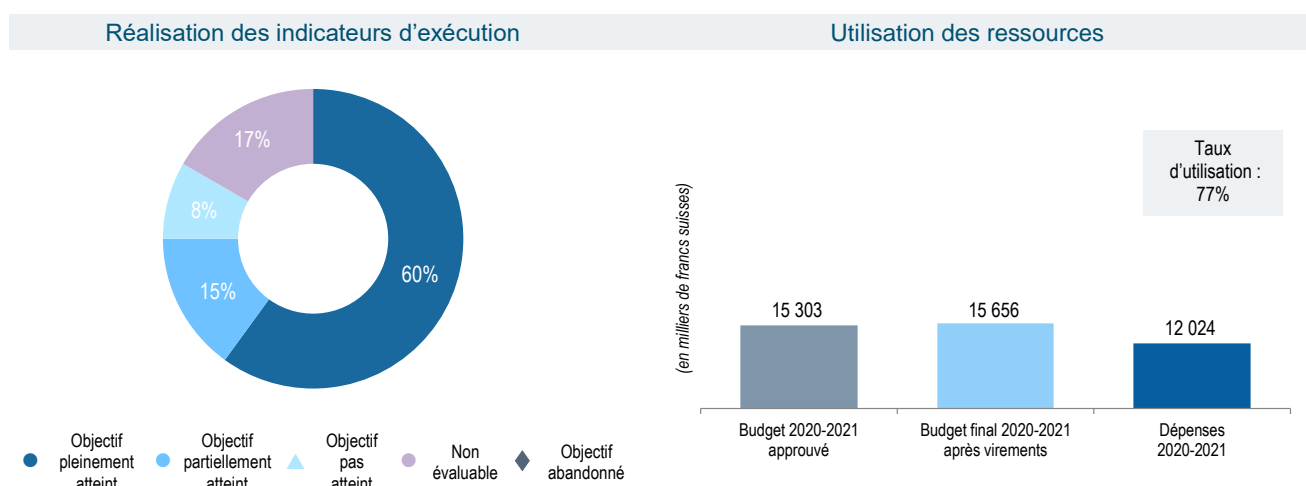
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)
(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	14 170	12 837	11 305	88%
Autres dépenses	2 664	4 582	4 052	88%
Total	16 834	17 419	15 357	88%

PROGRAMME 20 Relations extérieures, partenariats et bureaux extérieurs



Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program20.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Les négociations et réunions multilatérales ne tiennent pas suffisamment compte du rôle de l'OMPI.	Le risque est resté stable tout au long de l'exercice biennal.	La participation active de l'OMPI aux principaux processus intergouvernementaux et son réseau de contacts au sein des différents secrétariats des organisations intergouvernementales ont permis d'atténuer efficacement le risque.	Les mesures d'atténuation efficaces ont permis d'obtenir des résultats positifs.

L'éloignement géographique des bureaux extérieurs par rapport au siège pourrait entraîner une fragmentation en matière de coordination et de communication.	Le déclenchement de la pandémie et les situations nationales qui en ont résulté ont entraîné une exposition accrue aux risques au cours de l'exercice biennal.	L'interaction continue et structurée avec le réseau des bureaux extérieurs a été maintenue et intensifiée. Les mécanismes de coordination existants ont été utilisés et étendus afin de maintenir la liaison entre les collègues du siège et ceux des différents bureaux afin de garantir la fourniture de tout l'appui nécessaire, de l'informatique à la santé et à la sécurité en passant par les ressources spécialisées pour l'exécution du programme.	La coordination et l'appui au fonctionnement de tous les bureaux se sont poursuivis tout au long de l'exercice biennal, avec une interruption minimale qui n'a pas eu d'incidence négative sur les résultats.
---	--	---	---

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

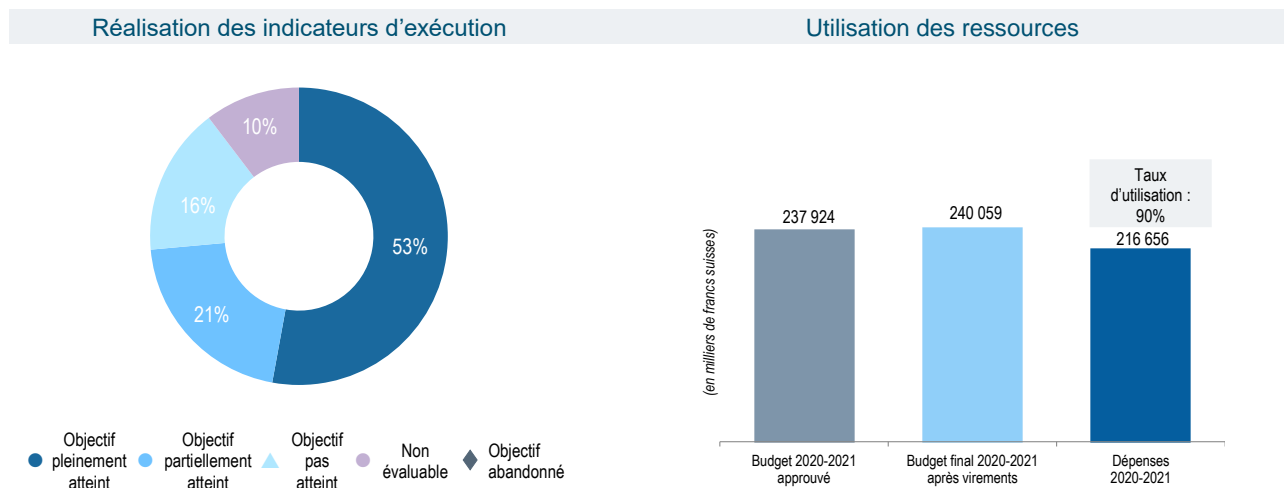
Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés	704	681	487
II.1 Wider and more effective use of the PCT system for filing international patent applications	519	751	511
II.3 Utilisation plus large et plus efficace du système de La Haye, notamment par les pays en développement et les PMA	701	656	588
II.5 Utilisation plus large et plus efficace du système de Madrid, notamment par les pays en développement et les PMA	562	648	568
II.7 De plus en plus de litiges internationaux ou nationaux de propriété intellectuelle sont évités ou réglés par la médiation, l'arbitrage et les autres modes extrajudiciaires de règlement des litiges de l'OMPI	162	234	214
II.9 Utilisation plus large et plus efficace du système de Lisbonne, notamment par les pays en développement et les PMA	25	185	164
III.1 Stratégies et plans nationaux en matière de propriété intellectuelle conformes aux objectifs de développement nationaux	-	161	141
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	3 599	2 594	1 532
IV.2 Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité	397	502	442
IV.4 Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices et les autres institutions de propriété intellectuelle pour fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) et de rationaliser l'administration de la propriété intellectuelle	54	57	55
VII.1 Des plateformes et instruments fondés sur la propriété intellectuelle sont utilisés pour le transfert de connaissances et l'adaptation et la diffusion de la technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les PMA, pour relever les défis mondiaux	595	613	538
VIII.1 Communication plus efficace avec un public large et varié concernant la propriété intellectuelle et le rôle de l'OMPI	1 181	1 829	1 393
VIII.2 Amélioration de l'orientation vers les services et de la réactivité aux demandes de renseignements	1 433	1 502	1 184
VIII.4 Échanges ouverts, transparents et dynamiques avec les parties prenantes non gouvernementales	1 342	1 429	963
VIII.5 L'OMPI collabore efficacement avec d'autres processus et instances de négociation de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales	4 029	3 814	3 245
Total	15 303	15 656	12 024

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	10 835	11 396	10 104	89%
Autres dépenses	4 468	4 260	1 920	45%
Total	15 303	15 656	12 024	77%

Objectif stratégique IX STRUCTURE D'APPUI ADMINISTRATIF ET FINANCIER EFFICACE

Tableau de bord de l'objectif stratégique



Programmes contributeurs : programmes 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28

Principales réalisations

L'impact de la pandémie de COVID-19 a généré des difficultés sans précédent pour la mise en œuvre des programmes de l'OMPI dans le cadre du programme et budget approuvé pour l'exercice biennal 2020-2021. Pour y faire face, le Secrétariat de l'OMPI a adapté ses processus de travail afin d'assurer la prestation continue de ses services et l'exécution de son programme de travail en matière de propriété intellectuelle.



Orchestré sous la direction de l'équipe de gestion de crise, l'Organisation a réussi un passage inédit au travail entièrement à distance en quelques semaines, ce qui lui a permis de fonctionner à 90% de sa productivité trois semaines après le début de la crise. Parmi les autres exemples d'adaptation, on peut citer le passage de réunions physiques à des réunions virtuelles ou hybrides, la mise en œuvre de nouvelles technologies et de solutions techniques innovantes dans toutes les divisions, l'adaptation et la numérisation des processus et des procédures de prise de décision, ainsi que l'apport d'un soutien médical et psychosocial aux membres du personnel qui en ont besoin.

L'OMPI a également mis en ligne, en avril 2020, un tableau de bord de gestion de la crise qui permet aux États membres de suivre les opérations de l'Organisation durant la pandémie de COVID-19. Le tableau de bord fournit des mises à jour mensuelles sur la demande de services de l'OMPI, la productivité et l'évolution de ses recettes et dépenses.

Une stratégie globale en matière d'assurance informatique a été mise en œuvre durant la période 2016-2021. Cette stratégie a permis de renforcer la posture de l'OMPI en matière de cybersécurité, la dotant d'une meilleure capacité à détecter et à maîtriser rapidement les menaces auxquelles elle s'expose tout en lui permettant de hiérarchiser et de diriger plus efficacement les efforts visant à corriger les failles.



74 offices récepteurs et **18** administrations chargées de la recherche internationale
96,5% des taxes de recherche du PCT traitées

Le déploiement du service de transfert de taxes s'est poursuivi tout au long de l'exercice biennal, atteignant 74 offices récepteurs du PCT (soit une augmentation de 90% par rapport à fin 2019) et 18 administrations chargées de la recherche internationale à fin 2021, ce qui représente une couverture de 96,5% du volume des taxes de recherche du PCT. Cette expansion a conduit à la quasi-élimination des réclamations, a permis d'accroître l'efficacité des processus dans l'administration des transferts de fonds, et a amélioré la gestion des gains ou pertes de change liés au transfert des taxes de recherche.

Les activités d'achat ont continué de produire des économies sur les biens et services achetés par l'OMPI, ce qui a permis d'éviter des coûts de plus de 9 millions de francs suisses en 2020-2021, et ce malgré les perturbations causées par la pandémie.

Le développement du Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI s'est poursuivi tout au long de l'exercice biennal, avec notamment l'intégration de 12 applications supplémentaires de l'OMPI, le passage de neuf applications à une présentation uniforme, le déploiement d'une nouvelle version des pages du Portail de propriété intellectuelle avec de nouvelles fonctionnalités améliorées qui enrichissent l'expérience utilisateur et la mise en place d'un service de chat en direct offrant un nouveau canal d'assistance à la clientèle. D'autres étapes importantes ont été le déploiement et la mise en œuvre d'une plateforme d'analyse de données axée sur les entreprises, la mise en œuvre d'un outil de suivi analytique Web qui permet de cartographier le parcours du client dans toutes les applications et l'élaboration de cas d'utilisation de l'analyse client qui montrent le potentiel d'augmentation de l'efficacité opérationnelle.

La gestion axée sur les résultats a atteint un niveau plus élevé de maturité à la fin de l'année 2021, et a été un catalyseur pour la conception et la mise en œuvre de la vision et des stratégies clés du Directeur général, y compris la transformation du cadre stratégique de l'Organisation, qui s'articule désormais autour de quatre piliers stratégiques et d'une fondation. Le Plan stratégique à moyen terme (PSMT) pour 2022-2026 a été examiné par le Comité du programme et budget (PBC) et approuvé par les États membres en 2021. Le programme de travail et budget de l'Organisation pour 2022-2023 a été restructuré, passant d'une structure fondée sur des programmes à une structure plus stratégique fondée sur des secteurs, avec un ensemble considérablement réduit de résultats escomptés et d'indicateurs clés de performance de l'Organisation.

Axée sur une stratégie d'impact en matière de prestation de services linguistiques, l'adoption de la politique linguistique révisée en 2021 encouragera la promotion du multilinguisme, en tenant compte de l'évolution de la manière dont les parties prenantes recherchent, reçoivent et utilisent l'information, et en tirant parti des possibilités offertes par les technologies fondées sur l'intelligence artificielle. La mise en œuvre de la politique linguistique révisée se déroulera en trois phases dès 2022.

Une nouvelle stratégie en matière de ressources humaines pour 2022-2026 a été élaborée en 2021 et servira de base à la transformation des politiques et des pratiques de l'OMPI en matière de ressources humaines au cours des cinq prochaines années. La stratégie décrit les travaux qui seront entrepris pour contribuer à l'avènement d'une nouvelle culture organisationnelle, à l'amélioration de la capacité d'adaptation de l'Organisation, à la poursuite du perfectionnement des compétences par l'apprentissage et l'évolution de carrière ainsi qu'à l'amélioration de la participation et du bien-être du personnel.



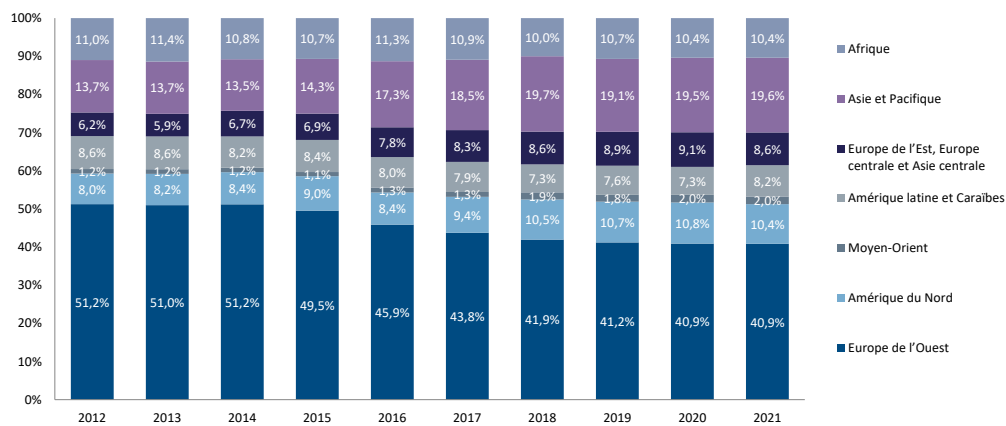
Il convient de souligner qu'en octobre 2021, l'OMPI a lancé une nouvelle initiative – le [Programme pour les jeunes experts](#) – qui vise à former la prochaine génération de dirigeants dans le domaine de la propriété intellectuelle. Ce programme de deux ans, organisé à l'OMPI, est destiné à exposer les jeunes talents, en particulier ceux issus de pays en développement, de pays de la catégorie des moins avancés et de pays en transition, aux aspects techniques et politiques de la propriété intellectuelle. Le programme vise à les préparer à occuper des postes de direction dans les écosystèmes d'innovation et de création de leurs pays et régions d'origine. La première promotion de jeunes experts intégrera l'OMPI au début de 2022.



Le bien-être du personnel et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée sont restés au cœur des nouvelles initiatives. Une réévaluation des pratiques de travail de l'OMPI a abouti à la mise en place d'une nouvelle politique de travail hybride intégrant jours de présence et télétravail. En outre, des changements importants ont été apportés à la politique relative au congé parental, ce qui a eu des effets positifs sur la mobilisation du personnel, l'égalité entre les sexes et l'inclusion, contribuant à faire de l'OMPI un employeur de choix.

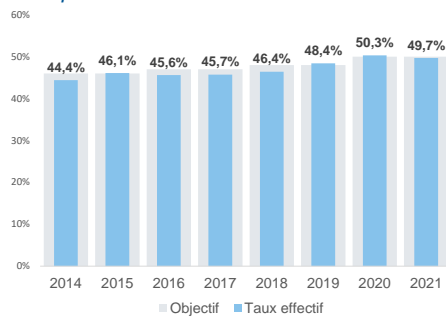
En raison notamment de l'initiative des points focaux, la diversité géographique de l'OMPI a continué d'évoluer au cours de l'exercice biennal 2020-2021. La proportion de membres du personnel originaires de la région Asie et Pacifique, Amérique latine et Caraïbes, ainsi que du Moyen-Orient a légèrement augmenté par rapport à 2019, tandis que le pourcentage de membres du personnel originaires d'Europe occidentale a continué de diminuer.

Diversité géographique du personnel de l'OMPI (Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur) par région

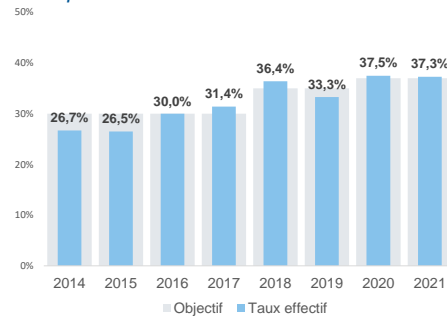


S'agissant de son engagement à atteindre la parité hommes-femmes à tous les échelons du personnel, l'OMPI a atteint l'objectif fixé pour le niveau D-1. L'objectif pour le niveau P-4 a été dépassé en 2020, mais a connu un léger recul en 2021.

Représentation des femmes au niveau P-4

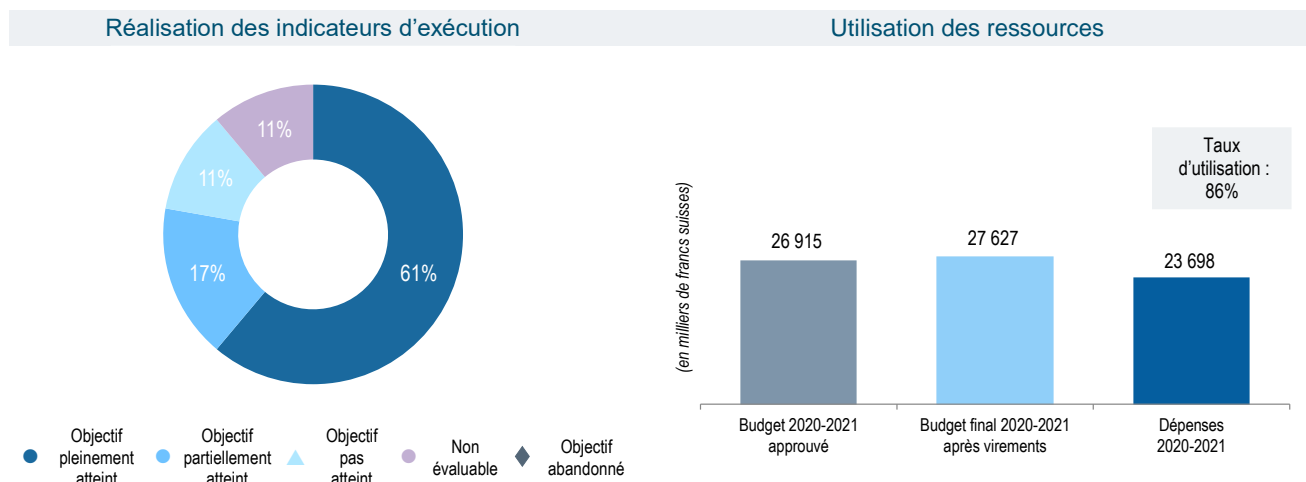


Représentation des femmes au niveau D-1



PROGRAMME 21 Direction générale

Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program21.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
L'éloignement géographique des bureaux extérieurs par rapport au siège pourrait entraîner une fragmentation en matière de coordination et de communication.	La pandémie et les conditions nationales qui en ont découlé ont accru l'exposition au risque au cours de l'exercice biennal.	La mobilisation continue et structurée avec le réseau des bureaux extérieurs a été maintenue et intensifiée. Les mécanismes de coordination existants ont été utilisés et étendus pour mettre en relation les collègues du siège avec tous les bureaux afin de garantir l'apport de tout le soutien nécessaire, de l'informatique à la santé et la sécurité en passant par les compétences en matière de mise en œuvre des programmes.	La coordination et le fonctionnement de tous les bureaux se sont poursuivis tout au long de l'exercice biennal sans perturbations majeures ni retombées négatives sur la performance.
L'engagement effectif de l'OMPI auprès des États membres est capital pour l'obtention de résultats dans les délais impartis. Le ralentissement des processus intergouvernementaux de l'OMPI, y compris dans le cadre des discussions normatives, et une augmentation des coûts ou un allongement des calendriers d'exécution des programmes correspondants sont à craindre. Cette situation nuirait à la crédibilité de l'OMPI en tant qu'organe normatif en matière de propriété intellectuelle.	Le risque s'est concrétisé en 2020-2021 sous l'effet des restrictions liées à la COVID-19, qui ont perturbé les négociations et les discussions multilatérales.	Les mesures d'atténuation visant à maintenir une coordination étroite, fiable et transparente entre le Secrétariat et les États membres se sont poursuivies, mais elles étaient nécessairement limitées, car de nombreux processus intergouvernementaux étaient virtuels et tronqués et ne permettaient donc que peu de négociations sur les questions de fond.	Le risque s'est matérialisé et les stratégies d'atténuation ont été partiellement couronnées de succès. Toutefois, les processus intergouvernementaux ont pâti de la situation en 2020-2021, principalement à cause de la pandémie de COVID-19.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

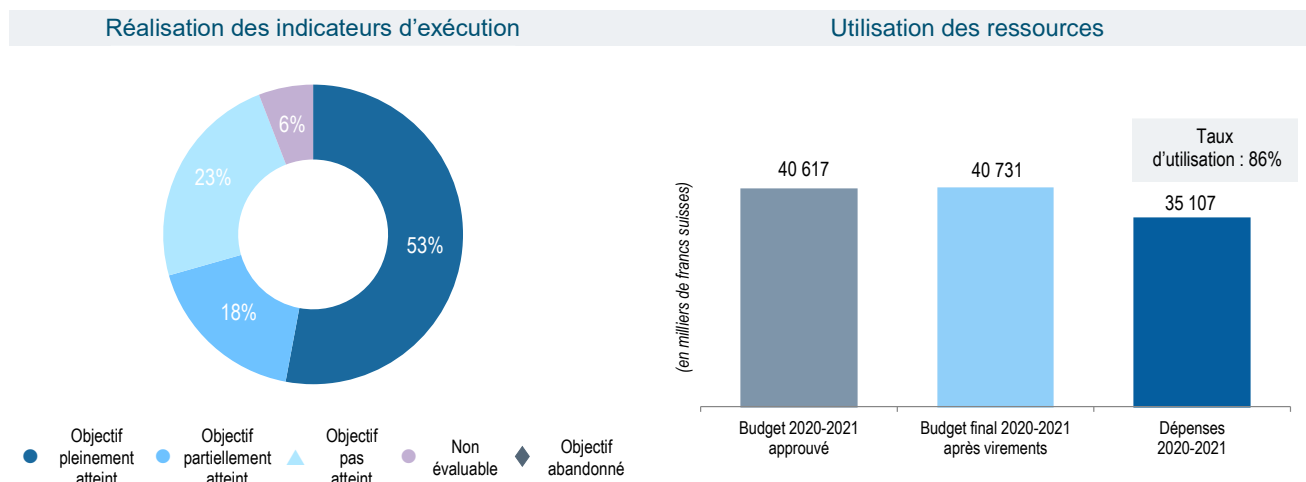
Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
I.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle	565	610	547
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés	1 241	1 317	1 000
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	951	959	772
IV.2 Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité	340	1 399	1 332
VIII.1 Communication plus efficace avec un public large et varié concernant la propriété intellectuelle et le rôle de l'OMPI	130	83	70
VIII.3 Engagement réel auprès des États membres	8 193	8 607	7 515
VIII.5 L'OMPI collabore efficacement avec d'autres processus et instances de négociation de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales	1 131	454	399
IX.1 Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes	6 740	8 035	7 007
IX.2 Un Secrétariat réactif, efficace et doté de ressources humaines bien gérées et compétentes, à même d'obtenir des résultats concrets	6 230	4 624	3 715
IX.3 Un environnement de travail stimulant étayé par un cadre réglementaire efficace et des voies appropriées pour répondre aux préoccupations du personnel	1 394	1 540	1 341
Total	26 915	27 627	23 698

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	21 810	22 109	20 996	95%
Autres dépenses	5 105	5 519	2 702	49%
Total	26 915	27 627	23 698	86%

PROGRAMME 22 Gestion du programme et des ressources

Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program22.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Il existe un risque que la valeur de certains ou de la totalité des placements effectués conformément aux stratégies de placement approuvées par les États membres concernant la trésorerie d'exploitation, la trésorerie principale et la trésorerie stratégique chute, temporairement ou de manière permanente, ce qui pourrait entraîner une réduction de l'actif net (réserves). Le risque d'une perte plus importante s'accroîtra à mesure que les liquidités dans chacune de ces catégories de trésorerie augmentent au fil du temps.	Dans un environnement économique mondial incertain, les risques de pertes plus importantes ont augmenté tout au long de l'exercice biennal, principalement du fait de l'accroissement de la taille du portefeuille. En outre, la probabilité du risque a augmenté en raison de la réduction des seuils protégeant l'Organisation contre les taux d'intérêt négatifs.	La diversification des investissements et le suivi rigoureux du Comité consultatif pour les placements ont protégé les portefeuilles contre les effets négatifs importants des fluctuations de la valeur de chaque classe d'actifs. Le suivi régulier des portefeuilles a permis un rééquilibrage en temps voulu. Les négociations concernant les seuils de taux d'intérêt et la sélection rigoureuse des produits bancaires ont permis de réduire l'incidence négative des intérêts. Les États membres ont été informés régulièrement de la performance des portefeuilles, ce qui s'est avéré efficace pour assurer une plus grande transparence en ce qui concerne l'activité d'investissement.	L'incidence sur la performance a été gérée de manière transparente et dans le cadre des directives approuvées par les États membres concernant la trésorerie d'exploitation, la trésorerie principale et la trésorerie stratégique. Les risques associés aux portefeuilles de base et stratégiques ont été minimisés, tandis que l'Organisation a obtenu des résultats supérieurs à l'indice de référence pour la trésorerie d'exploitation.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

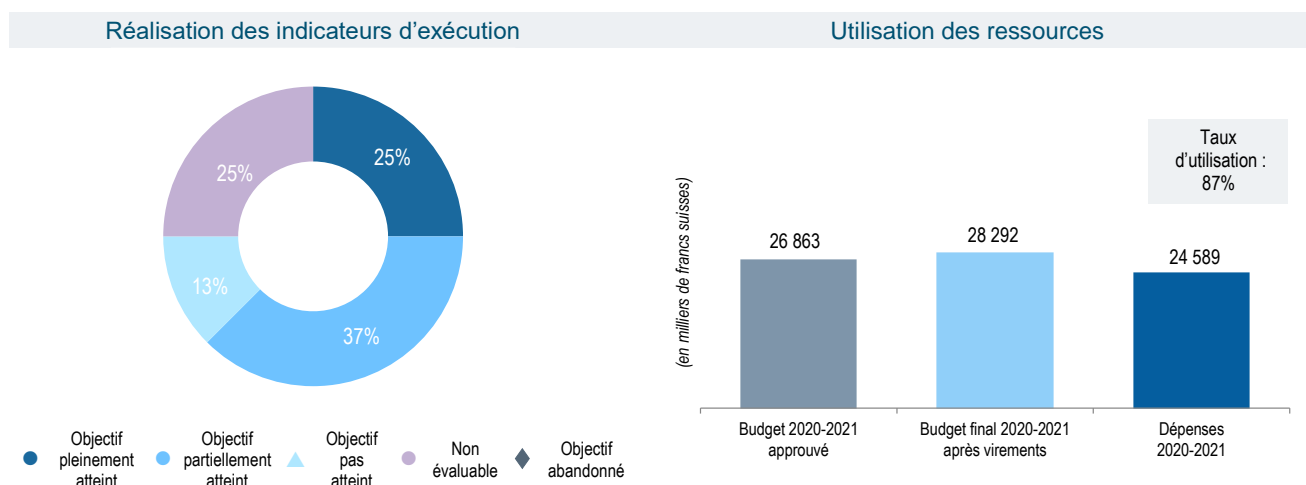
Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
IX.1 Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes	18 688	19 397	16 016
IX.2 Un Secrétariat réactif, efficace et doté de ressources humaines bien gérées et compétentes, à même d'obtenir des résultats concrets	18 515	17 946	16 248
IX.3 Un environnement de travail stimulant étayé par un cadre réglementaire efficace et des voies appropriées pour répondre aux préoccupations du personnel	1 564	1 549	1 419
IX.5 Renforcement de l'obligation redditionnelle, de l'apprentissage institutionnel, de l'optimisation des ressources financières, de l'administration, du contrôle interne et de la gestion institutionnelle avec le concours d'une supervision indépendante efficace	1 850	1 839	1 424
Total	40 617	40 731	35 107

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	25 602	25 783	24 213	94%
Autres dépenses	15 015	14 948	10 895	73%
Total	40 617	40 731	35 107	86%

PROGRAMME 23 Gestion et mise en valeur des ressources humaines

Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program23.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Les besoins opérationnels et les activités de l'OMPI continuent d'évoluer, sous l'effet de la modification des profils d'emplois requis, en particulier en ce qui concerne les compétences et connaissances linguistiques et technologiques. La compétitivité en termes de capacités de recrutement est essentielle dans ces domaines marqués par une pénurie de compétences au niveau mondial, et l'approche adoptée par le système commun des Nations Unies peut représenter un obstacle à l'acquisition des compétences appropriées dans les délais requis. L'incapacité de l'Organisation de faire face à des changements de profil au rythme requis du fait de la mise en œuvre de la nouvelle politique en matière de retraite peut constituer une contrainte supplémentaire.	Le risque ne s'est pas concrétisé au cours de l'exercice biennal.	Le risque a été efficacement atténué, notamment par des activités de sensibilisation ciblée, le recours à des cabinets de recrutement de cadres et à des incitations au recrutement ciblées, ainsi que par la redéfinition de certains rôles.	Le risque a été efficacement atténué, sans incidence négative sur la performance.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

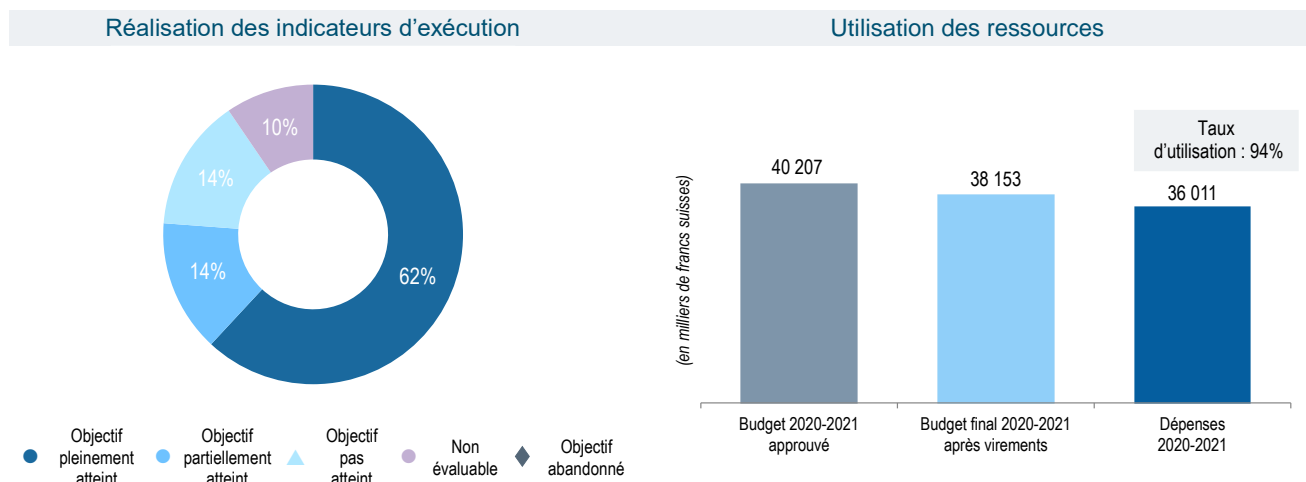
Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
IX.1 Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes	12 786	12 992	12 507
IX.2 Un Secrétariat réactif, efficace et doté de ressources humaines bien gérées et compétentes, à même d'obtenir des résultats concrets	14 077	15 300	12 082
Total	26 863	28 292	24 589

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	21 249	20 934	19 046	91%
Autres dépenses	5 614	7 358	5 543	75%
Total	26 863	28 292	24 589	87%

PROGRAMME 24 Services d'appui administratif

Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program24.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
L'objectif fixé en ce qui concerne les économies relatives aux voyages n'est pas atteint en raison d'une sous-optimisation des processus connexes ou de facteurs politiques externes.	Le risque est resté stable tout au long de l'exercice biennal.	L'optimisation et la rationalisation des processus relatifs aux voyages par la mise en œuvre du nouvel outil de gestion des voyages et des réunions (TAM), ainsi que la suppression ou la réduction du traitement sur papier ont atténué efficacement le risque.	Certains objectifs fixés en ce qui concerne les économies relatives aux voyages ont été atteints; toutefois, l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le secteur du transport aérien a limité les progrès réalisés dans ce domaine.
Les procédures de gestion des achats et des contrats donnent des résultats peu satisfaisants en ce qui concerne la transparence, l'ajout de valeur ou le respect des règles.	Ce risque est resté stable tout au long de l'exercice biennal.	Amélioration des critères d'évaluation de la manière dont les fournisseurs s'acquittent de leurs obligations : i) clarification des tâches et des responsabilités; ii) enregistrement des responsables de contrats dans le cadre d'une procédure de désignation officielle dans AIMS; et iii) mise en œuvre d'examen systématiques de la performance des fournisseurs, qui ont renforcé le contrôle des responsables de contrats et atténué efficacement le risque.	L'efficacité des mesures d'atténuation a permis à l'Organisation de recenser rapidement les problèmes avec les fournisseurs et de mettre en œuvre en temps utile des solutions efficaces, sans que la performance en pâtisse.
La perte d'un accès sécurisé, ou l'impossibilité d'occuper un ou plusieurs bâtiments pendant une période d'au moins sept jours en raison d'une panne importante des infrastructures.	Le risque est resté stable tout au long de l'exercice biennal.	Le plan d'atténuation visant à assurer le contrôle régulier de toutes les installations techniques essentielles et l'évaluation régulière des travaux d'entretien a permis d'empêcher la matérialisation du risque.	Le risque a été efficacement atténué, sans incidence négative sur la performance.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
VIII.5 L'OMPI collabore efficacement avec d'autres processus et instances de négociation de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales	2 080	2 034	1 792
IX.1 Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes	37 248	34 867	33 166
IX.2 Un Secrétariat réactif, efficace et doté de ressources humaines bien gérées et compétentes, à même d'obtenir des résultats concrets	-	223	213
IX.4 Une organisation écologiquement et socialement responsable assurant la sûreté et la sécurité du personnel, des délégués, des visiteurs, de l'information et des biens	879	1 029	840
Total	40 207	38 153	36 011

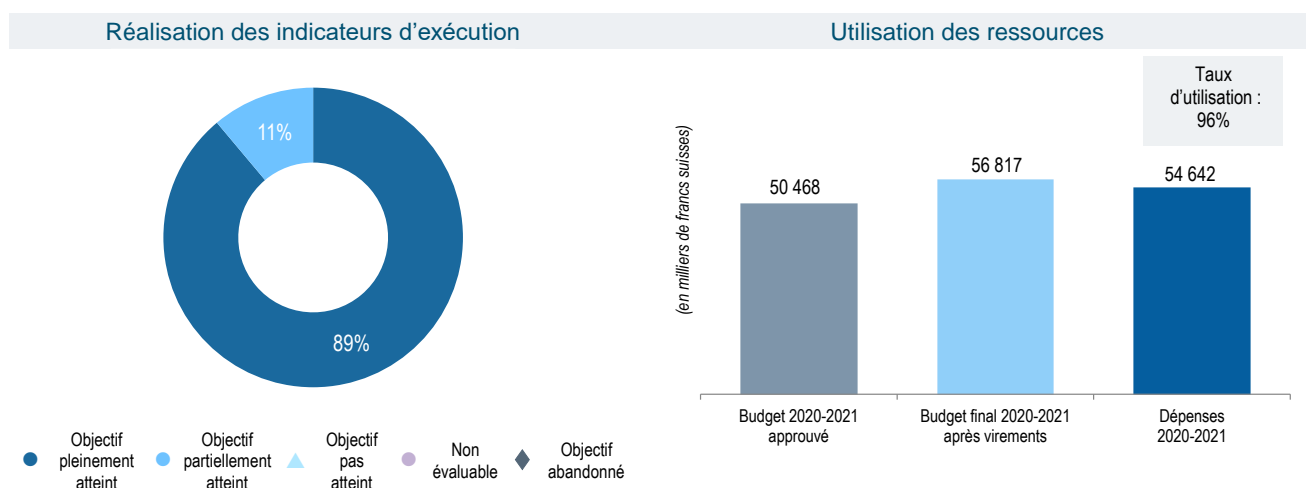
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	17 424	17 361	17 279	100%
Autres dépenses	22 783	20 792	18 732	90%
Total	40 207	38 153	36 011	94%

PROGRAMME 25 Technologies de l'information et de la communication

Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program25.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Des systèmes informatiques essentiels enregistrent un nombre inacceptable d'interruptions, ce qui a des répercussions négatives sur les activités de premier plan de l'Organisation et se traduit entre autres par la perte de données critiques, y compris de données relatives aux dépôts, et nuit à la réputation de l'Organisation	Le risque ne s'est pas concrétisé au cours de l'exercice biennal.	La validation de la performance des systèmes au moyen du test annuel de continuité de service des TIC a contribué à atténuer efficacement le risque.	Il n'y a pas eu d'incidence négative sur la performance.
La migration des applications informatiques de l'OMPI relatives aux opérations vers les services d'hébergement en nuage pourrait se traduire par une duplication des services fournis par le Centre international de calcul des Nations Unies (CIC) et le prestataire de services en nuage de l'OMPI et des coûts connexes.	Le risque a augmenté au cours de l'exercice biennal à cause de la duplication des services fournis.	Si l'étroite collaboration avec le CIC s'est révélée efficace, la migration en temps utile des systèmes ne l'a été que partiellement. Les consultations avec les États membres se poursuivent dans le cadre de la stratégie d'atténuation.	Il n'y a pas eu d'incidence négative sur la performance.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

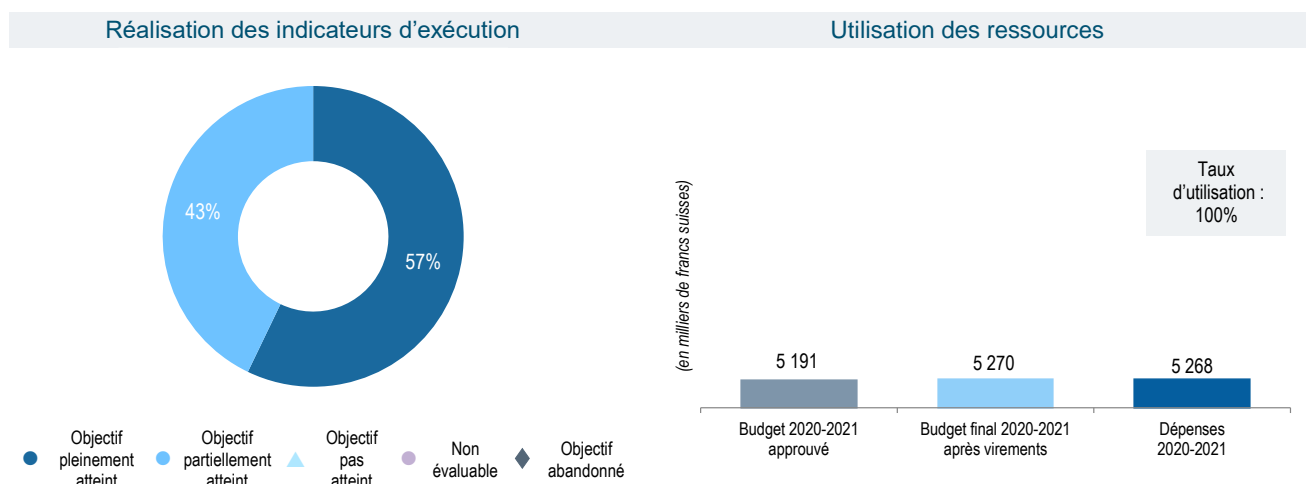
Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
IX.1 Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes	50 468	56 817	54 642
Total	50 468	56 817	54 642

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	14 294	15 118	14 610	97%
Autres dépenses	36 174	41 699	40 031	96%
Total	50 468	56 817	54 642	96%

PROGRAMME 26 Supervision interne

Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program26.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
L'activité de supervision interne est perçue comme n'étant pas du tout ou pas entièrement objective et indépendante; l'impartialité et la crédibilité des travaux et la confiance dans la fonction de supervision sont diminuées.	Le risque est resté stable tout au long de l'exercice biennal.	Les différentes mesures, notamment le respect de la Charte de la supervision interne, la présentation de rapports réguliers à l'OCIS et à l'Assemblée générale de l'OMPI et l'évaluation externe de l'indépendance de la fonction de supervision ont été efficaces.	Le risque a été efficacement atténué, sans incidence négative sur la performance.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

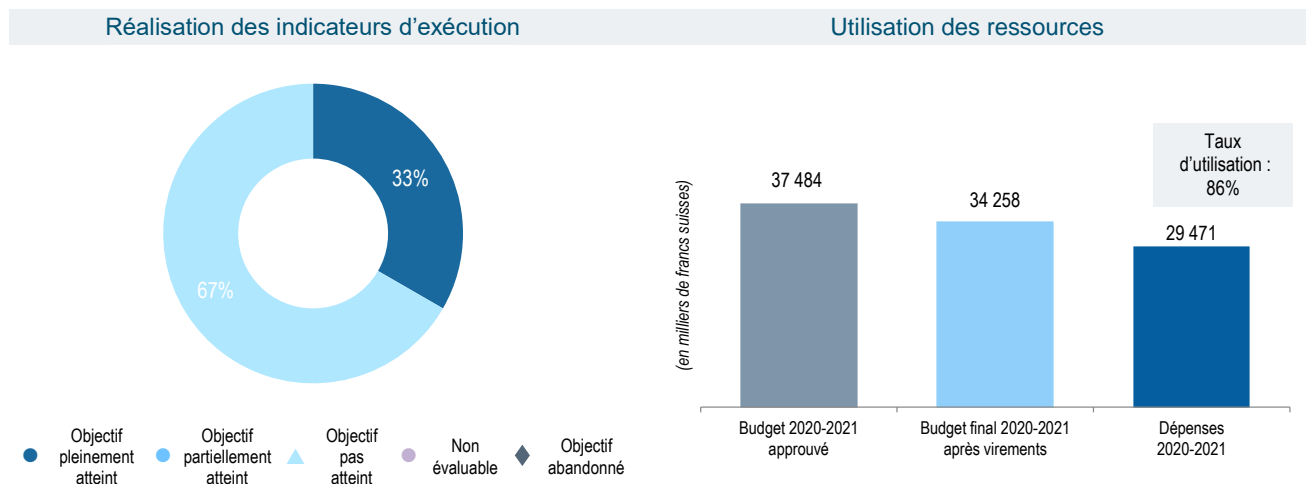
Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
IX.5 Renforcement de l'obligation redditionnelle, de l'apprentissage institutionnel, de l'optimisation des ressources financières, de l'administration, du contrôle interne et de la gestion institutionnelle avec le concours d'une supervision indépendante efficace	5 191	5 270	5 268
Total	5 191	5 270	5 268

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	4 356	4 472	4 638	104%
Autres dépenses	835	799	629	79%
Total	5 191	5 270	5 268	100%

PROGRAMME 27 Services de conférence et services linguistiques

Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program27.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
La prestation des services d'interprétation est entravée par le recours à des interprètes externes et la pénurie de ces compétences et services à Genève, entraînant une désorganisation des réunions.	Le risque a légèrement augmenté au cours de l'exercice biennal car la pénurie d'interprètes s'est accentuée en raison de la COVID-19.	La stratégie d'atténuation visant à prévoir des capacités d'interprétation supplémentaires potentielles conformément aux besoins a permis de garantir l'engagement d'interprètes indépendants pour toutes les réunions organisées en 2020-2021. L'utilisation de plateformes de conférence hybrides et virtuelles pendant la pandémie a toutefois rendu plus complexes la prestation de services d'interprétation et la gestion des coûts associés.	Il n'y a pas eu d'incidence négative sur la performance.
Planification et stratégies appropriées pour fournir des capacités d'interprétation supplémentaires potentielles conformément aux besoins.	Le risque est resté stable tout au long de l'exercice biennal, étant entendu que le passage au nouveau système a été reporté.	Les mesures d'atténuation visant à : i) effectuer des tests approfondis et une gestion des changements avant le lancement externe; et ii) faire fonctionner les outils existants en parallèle en tant que sauvegarde sont restées valables et seront appliquées lors du passage au nouveau système.	Le passage au nouveau système de gestion des conférences ayant été reporté, le risque ne s'est pas concrétisé et il n'y a pas eu d'incidence négative sur la performance.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

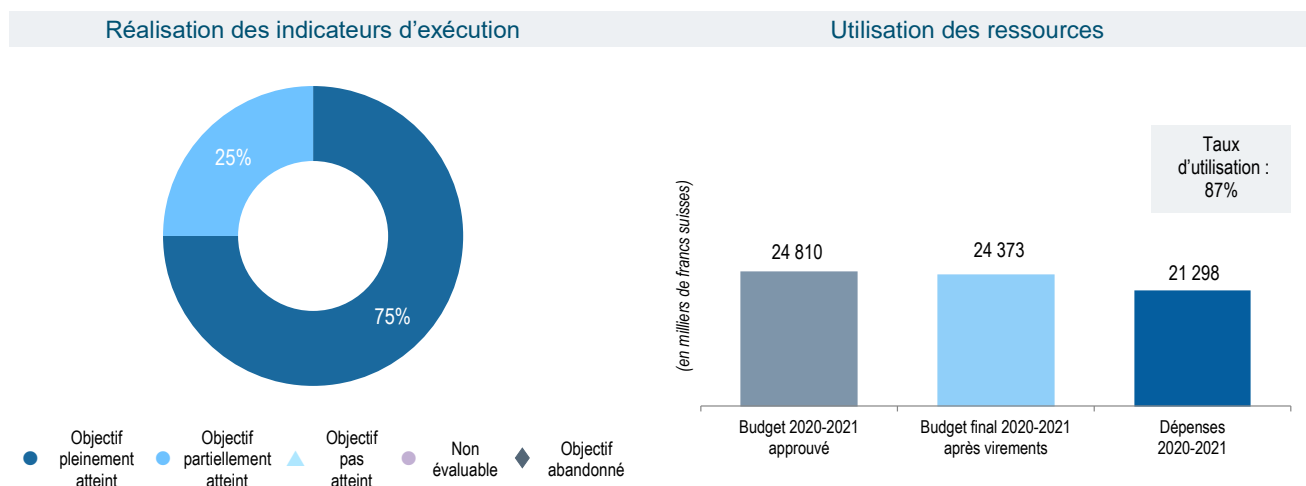
Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
IX.1 Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes	37 484	34 258	29 471
Total	37 484	34 258	29 471

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)
(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	27 028	24 604	21 195	86%
Autres dépenses	10 456	9 654	8 276	86%
Total	37 484	34 258	29 471	86%

PROGRAMME 28 Sécurité de l'information, des biens et des personnes

Tableau de bord du programme



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program28.pdf>



Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
À l'instar d'autres organisations, l'OMPI est exposée à des risques de cyberattaque et d'intrusion informatique intentionnelle ou accidentelle pouvant donner lieu à la divulgation non autorisée ou à l'utilisation illicite d'informations confidentielles ou à une interruption des opérations de l'OMPI. Cette situation peut potentiellement porter atteinte à la réputation de l'OMPI en tant que prestataire fiable de conseils et de services à ses membres et clients.	Le risque est resté stable tout au long de l'exercice biennal.	Les avantages tirés de la mise en œuvre et de la clôture de la stratégie en matière d'assurance informatique ont assuré l'efficacité des mesures d'atténuation des risques.	Le risque a été efficacement atténué, sans incidence négative sur la performance.
L'OMPI a la responsabilité de protéger les actifs informatiques qui lui sont confiés, ainsi que les siens propres. La dématérialisation entraîne une dépendance accrue vis-à-vis des prestataires externes, d'où une augmentation du risque d'accès non autorisé, de modification ou de perte de données.	Le risque est resté stable durant la majeure partie de l'exercice biennal, mais s'est concrétisé dans une faible mesure en fin d'exercice.	Dans l'ensemble, le plan d'atténuation prévu par la politique de l'OMPI relative aux prestataires de services a permis de gérer efficacement ce risque. Les mesures d'atténuation ainsi que le soutien des équipes de l'Organisation chargées des TIC ont permis de contenir la menace.	L'incidence globale sur la performance de l'OMPI a été négligeable.

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Risque d'attaque terroriste dirigée contre l'OMPI	L'exposition au risque a été réduite étant donné que les voyages, les conférences et les événements ont été limités en raison de la pandémie de COVID-19.	Les mesures d'atténuation consistant à surveiller en permanence les événements liés à la sécurité et les évaluations des risques en matière de sécurité, ainsi qu'à fournir, dans des séances d'information et des mises à jour, des renseignements sur les risques existants à l'échelle mondiale, régionale, nationale ou locale, ont été efficaces.	Le risque a été efficacement atténué, sans incidence négative sur la performance.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
IX.1 Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes	2 309	2 916	2 343
IX.4 Une organisation écologiquement et socialement responsable assurant la sûreté et la sécurité du personnel, des délégués, des visiteurs, de l'information et des biens	22 501	21 457	18 955
Total	24 810	24 373	21 298

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	5 622	6 291	6 470	103%
Autres dépenses	19 188	18 082	14 829	82%
Total	24 810	24 373	21 298	87%

III. ANNEXES

ANNEXE I Dépenses par résultat escompté et programme en 2020-2021

(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Programme																																TOTAL
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	30	31	32		
1.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle	2 058	1 357	2 516	2 701														231		547								803				10 213	
1.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés	1 325	1 349	2 236						1 113	585							444	414		487	1 000											8 952	
1.3 Sécurité juridique accrue en ce qui concerne la protection des emblèmes d'États et des noms et emblèmes d'organisations internationales intergouvernementales		667																														667	
1.4 Intérêt croissant pour l'OMPI en tant qu'instance d'analyse des questions relatives à la protection internationale des brevets, modèles d'utilité, schémas de configuration (topographies) de circuits intégrés et informations confidentielles	191																															191	
II.1 Utilisation plus large et plus efficace du système du PCT pour le dépôt des demandes internationales de brevet, notamment par les pays en développement et les PMA					22 268				518	1 105										511											24 402		
II.2 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du PCT					178 918																											178 918	
II.3 Utilisation plus large et plus efficace du système de La Haye, notamment par les pays en développement et les PMA									500	572										588									5 342		7 003		
II.4 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations de La Haye																													9 618		9 618		
II.5 Utilisation plus large et plus efficace du système de Madrid, notamment par les pays en développement et les PMA							10 559		881	688										568											12 696		
II.6 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de Madrid						43 957																									43 957		
II.7 De plus en plus de litiges internationaux ou nationaux de propriété intellectuelle sont évités ou réglés par la médiation, l'arbitrage et les autres modes extrajudiciaires de règlement des litiges de l'OMPI								4 135		211	486									214											5 047		
II.8 Protection effective de la propriété intellectuelle dans les gTLD et les ccTLD								7 482																								7 482	
II.9 Utilisation plus large et plus efficace du système de Lisbonne, notamment par les pays en développement et les PMA									195	119										164									633	1 111			
II.10 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de Lisbonne																														697	697		
III.1 Stratégies et plans nationaux en matière de propriété intellectuelle conformes aux objectifs de développement nationaux									4 864	1 053										141											6 057		
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition		989	1 750	1 978			253	4 535	1 497	13 144		553			1 716	2 141			1 532	772								1 599		32 459			
III.3 Intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement dans les activités de l'OMPI								2 471	604																						3 075		
III.4 Accords de coopération avec les institutions des pays en développement, des PMA et des pays en transition renforcés et adaptés à leurs besoins			3 353						3 860	539																					7 752		

Résultat escompté	Programme																																TOTAL
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	30	31	32		
III.6 Renforcement des capacités d'utilisation de la propriété intellectuelle au service de l'innovation dans les PME, les universités et les instituts de recherche									1 779					182																	3 339	5 301	
IV.1 Système actualisé et mondialement accepté des classifications internationales et des normes de l'OMPI pour faciliter l'accès des parties prenantes dans le monde à l'information en matière de propriété intellectuelle, ainsi que l'utilisation et la diffusion													7 166																			7 166	
IV.2 Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité					299				2 977				7 346	7 033							442	1 332									19 428		
IV.3 Élargissement de la portée géographique du contenu et de l'utilisation des bases de données mondiales de l'OMPI en matière de propriété intellectuelle													2 391																		2 391		
IV.4 Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices et les autres institutions de propriété intellectuelle pour fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) et de rationaliser l'administration de la propriété intellectuelle				4 430					1 180				88	11 140							55										16 892		
V.1 Utilisation plus large et plus efficace de l'information statistique de l'OMPI en matière de propriété intellectuelle																					2 766										2 766		
V.2 Utilisation élargie et améliorée des analyses économiques de l'OMPI aux fins de l'élaboration des politiques																					5 080										5 080		
VI.1 Progrès du dialogue international entre les États membres de l'OMPI et les parties prenantes internationales concernées sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle, compte tenu de la recommandation n° 45 du Plan d'action de l'OMPI pour le développement																					699	444									1 143		
VI.2 Coopération et coordination systématiques, efficaces et transparentes entre les activités de l'OMPI et des organisations nationales et internationales dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle																					863	132									995		
VII.1 Des plateformes et instruments fondés sur la propriété intellectuelle sont utilisés pour le transfert de connaissances et l'adaptation et la diffusion de la technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les PMA, pour relever les défis mondiaux																																5 542	
VIII.1 Communication plus efficace avec un public large et varié concernant la propriété intellectuelle et le rôle de l'OMPI					32																											12 332	
VIII.2 Amélioration de l'orientation vers les services et de la réactivité aux demandes de renseignements																																5 704	
VIII.3 Engagement réel auprès des États membres																																7 515	
VIII.4 Échanges ouverts, transparents et dynamiques avec les parties prenantes non gouvernementales																																1 007	
VIII.5 L'OMPI collabore efficacement avec d'autres processus et instances de négociation de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales																																5 803	
IX.1 Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes																																155 152	
IX.2 Un Secrétariat réactif, efficace et doté de ressources humaines bien gérées et compétentes, à même d'obtenir des résultats concrets																																32 258	

Résultat escompté	Programme																																TOTAL		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	30	31	32				
IX.3 Un environnement de travail stimulant étayé par un cadre réglementaire efficace et des voies appropriées pour répondre aux préoccupations du personnel																						1 341	1 419												2 760
IX.4 Une organisation écologiquement et socialement responsable assurant la sûreté et la sécurité du personnel, des délégués, des visiteurs, de l'information et des biens																									840				18 955						19 794
IX.5 Renforcement de l'obligation redditionnelle, de l'apprentissage institutionnel, de l'optimisation des ressources financières, de l'administration, du contrôle interne et de la gestion institutionnelle avec le concours d'une supervision indépendante efficace																																			6 692
TOTAL PAR PROGRAMME	3 574	4 362	16 710	5 125	201 186	54 516	11 618	2 723	23 219	6 643	13 144	7 166	9 824	7 768	11 140	7 845	3 723	6 236	15 357	12 024	23 698	35 107	24 589	36 011	54 642	5 268	29 471	21 298	5 740	14 961	1 330	676 018			

Note : les dépenses 2020-2021 concernent les dépenses effectives avant ajustements IPSAS.

ANNEXE II Budget après virements par programme en 2020-2021

(en milliers de francs suisses)

Programme	Budget 2020-2021 approuvé	Virements ¹			Budget final 2020-2021 après virements	Virements en % du budget approuvé du programme bénéficiaire	Virements en % du budget total approuvé
		Virements entrants	Virements sortants	Total net virements			
1 Droit des brevets	6 177	301	(411)	(110)	6 067	-1,8%	-0,0%
2 Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques	5 418	505	(189)	315	5 733	5,8%	0,0%
3 Droit d'auteur et droits connexes	17 287	3 278	(717)	2 562	19 848	14,8%	0,3%
4 Savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques	7 280	141	(496)	(355)	6 925	-4,9%	-0,0%
5 Système du PCT	222 079	806	(1 244)	(438)	221 640	-0,2%	-0,1%
6 Système de Madrid	62 551	479	(3 592)	(3 113)	59 438	-5,0%	-0,4%
7 Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI	12 924	764	(51)	713	13 637	5,5%	0,1%
8 Coordination du Plan d'action pour le développement	3 774	496	(111)	385	4 160	10,2%	0,1%
9 Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique latine et des Caraïbes, pays les moins avancés	29 562	72	(772)	(700)	28 862	-2,4%	-0,1%
10 Pays en transition et pays développés	9 021	385	(1 041)	(656)	8 365	-7,3%	-0,1%
11 Académie de l'OMPI	13 402	329	(28)	302	13 703	2,2%	0,0%
12 Classifications internationales et normes	7 345	80	(11)	70	7 415	0,9%	0,0%
13 Bases de données mondiales	10 969	962	(962)	0	10 969	0,0%	0,0%
14 Services d'accès à l'information et aux savoirs	7 862	1 362	(1 358)	4	7 866	0,0%	0,0%
15 Solutions opérationnelles pour les offices de propriété intellectuelle	14 695	1 105	(2 778)	(1 674)	13 021	-11,4%	-0,2%
16 Économie et statistiques	7 667	560	(121)	438	8 106	5,7%	0,1%
17 Promotion du respect de la propriété intellectuelle	4 781	-	(49)	(49)	4 732	-1,0%	-0,0%
18 Propriété intellectuelle et défis mondiaux	5 008	1 591	(133)	1 458	6 466	29,1%	0,2%
19 Communications	16 834	1 017	(432)	585	17 419	3,5%	0,1%
20 Relations extérieures, partenariats et bureaux extérieurs	15 303	696	(343)	353	15 656	2,3%	0,0%
21 Direction générale	26 915	1 485	(773)	712	27 627	2,6%	0,1%
22 Gestion du programme et des ressources	40 617	644	(530)	114	40 731	0,3%	0,0%
23 Gestion et mise en valeur des ressources humaines	26 863	1 922	(493)	1 430	28 292	5,3%	0,2%
24 Services d'appui généraux	40 207	566	(2 619)	(2 054)	38 153	-5,1%	-0,3%
25 Technologies de l'information et de la communication	50 468	6 558	(209)	6 349	56 817	12,6%	0,8%
26 Supervision interne	5 191	116	(36)	79	5 270	1,5%	0,0%
27 Services de conférence et services linguistiques	37 484	307	(3 533)	(3 226)	34 258	-8,6%	-0,4%
28 Sécurité de l'information, des biens et des personnes	24 810	669	(1 106)	(437)	24 373	-1,8%	-0,1%
30 Appui aux PME et à la création d'entreprises	6 566	1 173	(626)	547	7 113	8,3%	0,1%
31 Système de La Haye	13 214	2 684	(149)	2 534	15 749	19,2%	0,3%
32 Système de Lisbonne	1 420	-	(5)	(5)	1 415	-0,4%	-0,0%
Non affecté	14 707	7 358	(13 489)	(6 132)	8 575	-	-
TOTAL	768 401	38 409	(38 409)	-	768 401	-	-

¹ Le Règlement financier de l'OMPI prévoit la possibilité de procéder à des virements dans son article 5.5, qui stipule que : "Le Directeur général peut procéder à des virements d'un programme du programme et budget à un autre pour chaque exercice financier à raison d'un maximum de 5% du montant correspondant à la dotation biennale du programme bénéficiaire ou de 1% du budget total, le montant le plus élevé étant retenu, lorsque ces virements sont nécessaires au bon fonctionnement des services".

ANNEXE III Budget après virements et utilisation des ressources par résultat escompté pour 2020-2021

(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021			Budget final après virements par rapport aux dépenses	Utilisation du budget
			Personnel	Autres dépenses	Total		
I.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle	14 368	14 336	8 187	2 025	10 213	(4 123)	71%
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés	10 589	11 893	7 977	976	8 952	(2 941)	75%
I.3 Sécurité juridique accrue en ce qui concerne la protection des emblèmes d'États et des noms et emblèmes d'organisations internationales intergouvernementales	770	781	667	-	667	(114)	85%
I.4 Intérêt croissant pour l'OMPI en tant qu'instance d'analyse des questions relatives à la protection internationale des brevets, modèles d'utilité, schémas de configuration (topographies) de circuits intégrés et informations confidentielles	330	338	189	2	191	(147)	56%
II.1 Utilisation plus large et plus efficace du système du PCT pour le dépôt des demandes internationales de brevet, notamment par les pays en développement et les PMA	30 653	30 789	23 288	1 114	24 402	(6 387)	79%
II.2 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du PCT	194 105	193 502	99 021	79 897	178 918	(14 584)	92%
II.3 Utilisation plus large et plus efficace du système de La Haye, notamment par les pays en développement et les PMA	6 134	7 380	6 410	594	7 003	(377)	95%
II.4 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations de La Haye	9 122	10 266	7 051	2 567	9 618	(648)	94%
II.5 Utilisation plus large et plus efficace du système de Madrid, notamment par les pays en développement et les PMA	15 477	15 353	8 107	4 589	12 696	(2 657)	83%
II.6 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de Madrid	49 473	46 460	34 435	9 522	43 957	(2 502)	95%
II.7 De plus en plus de litiges internationaux ou nationaux de propriété intellectuelle sont évités ou réglés par la médiation, l'arbitrage et les autres modes extrajudiciaires de règlement des litiges de l'OMPI	5 636	6 099	4 468	579	5 047	(1 052)	83%
II.8 Protection effective de la propriété intellectuelle dans les gTLD et les ccTLD	8 189	8 604	4 930	2 553	7 482	(1 122)	87%
II.9 Utilisation plus large et plus efficace du système de Lisbonne, notamment par les pays en développement et les PMA	928	1 296	1 056	55	1 111	(184)	86%
II.10 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de Lisbonne	598	718	616	81	697	(21)	97%
III.1 Stratégies et plans nationaux en matière de propriété intellectuelle conformes aux objectifs de développement nationaux	7 698	7 505	5 272	785	6 057	(1 448)	81%
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	39 331	38 850	23 294	9 165	32 459	(6 391)	84%
III.3 Intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement dans les activités de l'OMPI	3 824	4 338	2 709	366	3 075	(1 264)	71%
III.4 Accords de coopération avec les institutions des pays en développement, des PMA et des pays en transition renforcés et adaptés à leurs besoins	9 473	9 530	6 620	1 132	7 752	(1 778)	81%
III.6 Renforcement des capacités d'utilisation de la propriété intellectuelle au service de l'innovation dans les PME, les universités et les instituts de recherche	6 498	6 580	4 388	913	5 301	(1 279)	81%
IV.1 Système actualisé et mondialement accepté des classifications internationales et des normes de l'OMPI pour faciliter l'accès des parties prenantes dans le monde à l'information en matière de propriété intellectuelle, ainsi que l'utilisation et la diffusion	7 345	7 415	5 522	1 643	7 166	(249)	97%
IV.2 Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité	21 350	21 159	16 202	3 226	19 428	(1 730)	92%

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021			Budget final après virements par rapport aux dépenses	Utilisation du budget
			Personnel	Autres dépenses	Total		
IV.3 Élargissement de la portée géographique du contenu et de l'utilisation des bases de données mondiales de l'OMPI en matière de propriété intellectuelle	2 385	2 552	2 322	69	2 391	(162)	94%
IV.4 Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices et les autres institutions de propriété intellectuelle pour fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) et de rationaliser l'administration de la propriété intellectuelle	18 771	19 674	10 068	6 825	16 892	(2 782)	86%
V.1 Utilisation plus large et plus efficace de l'information statistique de l'OMPI en matière de propriété intellectuelle	3 140	2 892	2 640	125	2 766	(126)	96%
V.2 Utilisation élargie et améliorée des analyses économiques de l'OMPI aux fins de l'élaboration des politiques	4 527	5 213	4 071	1 008	5 080	(134)	97%
VI.1 Progrès du dialogue international entre les États membres de l'OMPI et les parties prenantes internationales concernées sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle, compte tenu de la recommandation n° 45 du Plan d'action de l'OMPI pour le développement	1 676	1 641	1 132	11	1 143	(498)	70%
VI.2 Coopération et coordination systématiques, efficaces et transparentes entre les activités de l'OMPI et des organisations nationales et internationales dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle	1 081	1 103	970	25	995	(108)	90%
VII.1 Des plateformes et instruments fondés sur la propriété intellectuelle sont utilisés pour le transfert de connaissances et l'adaptation et la diffusion de la technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les PMA, pour relever les défis mondiaux	5 781	5 831	3 776	1 766	5 542	(290)	95%
VIII.1 Communication plus efficace avec un public large et varié concernant la propriété intellectuelle et le rôle de l'OMPI	12 517	14 479	9 389	2 943	12 332	(2 147)	85%
VIII.2 Amélioration de l'orientation vers les services et de la réactivité aux demandes de renseignements	7 061	6 407	3 688	2 016	5 704	(703)	89%
VIII.3 Engagement réel auprès des États membres	8 193	8 607	6 314	1 201	7 515	(1 092)	87%
VIII.4 Échanges ouverts, transparents et dynamiques avec les parties prenantes non gouvernementales	1 342	1 473	984	24	1 007	(465)	68%
VIII.5 L'OMPI collabore efficacement avec d'autres processus et instances de négociation de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales	7 404	6 700	4 993	809	5 803	(897)	87%
IX.1 Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes	165 723	169 281	76 645	78 506	155 152	(14 130)	92%
IX.2 Un Secrétariat réactif, efficace et doté de ressources humaines bien gérées et compétentes, à même d'obtenir des résultats concrets	38 822	38 093	26 197	6 061	32 258	(5 835)	85%
IX.3 Un environnement de travail stimulant étayé par un cadre réglementaire efficace et des voies appropriées pour répondre aux préoccupations du personnel	2 958	3 089	2 138	623	2 760	(328)	89%
IX.4 Une organisation écologiquement et socialement responsable assurant la sûreté et la sécurité du personnel, des délégués, des visiteurs, de l'information et des biens	23 379	22 487	6 395	13 399	19 794	(2 692)	88%
IX.5 Renforcement de l'obligation redditionnelle, de l'apprentissage institutionnel, de l'optimisation des ressources financières, de l'administration, du contrôle interne et de la gestion institutionnelle avec le concours d'une supervision indépendante efficace	7 041	7 109	5 584	1 108	6 692	(417)	94%
Non affecté	14 707	8 575	-	-	-	(8 575)	-
TOTAL	768 401	768 401	437 717	238 301	676 018	(92 383)	88%

Note : les dépenses 2020-2021 concernent les dépenses effectives avant ajustements IPSAS.

ANNEXE IV Prévisions de recettes pour 2020 et 2021

(en milliers de francs suisses)

Recettes	Prévisions de recettes pour 2020 ¹			Prévisions actualisées pour 2020 ²			Prévisions actualisées par rapport aux prévisions de recettes	
	2020	2021	2020-2021	2020	2021	2020-2021	Montant	%
Recettes, selon la méthode de la comptabilité d'exercice								
Taxes								
PCT	327 230	338 346	665 575	356 190	362 300	718 490	52 915	8,0%
Madrid	79 375	82 663	162 039	76 680	84 040	160 720	(1 319)	-0,8%
La Haye	6 067	6 572	12 639	5 730	5 570	11 300	(1 339)	-10,6%
Lisbonne	25	25	50	25	25	50	-	-
<i>Sous-total</i>	<i>412 697</i>	<i>427 606</i>	<i>840 303</i>	<i>438 625</i>	<i>451 935</i>	<i>890 560</i>	<i>50 257</i>	<i>6,0%</i>
Recettes, selon la méthode de la comptabilité de caisse								
Contributions (uniques)	17 377	17 377	34 754	17 377	17 377	34 754	-	-
Arbitrage	1 650	1 650	3 300	1 650	1 650	3 300	-	-
Publications	384	384	767	384	384	767	-	-
Recettes accessoires ³	1 822	1 822	3 645	1 822	1 822	3 645	-	-
<i>Sous-total</i>	<i>21 233</i>	<i>21 233</i>	<i>42 466</i>	<i>21 233</i>	<i>21 233</i>	<i>42 466</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Total, recettes après ajustements IPSAS	433,930	448 839	882 769	459 858	473 168	933 026	50 257	5,7%

¹ Les prévisions de recettes reposent sur le tableau des recettes annuelles de l'annexe VII du programme et budget 2020-2021.

² Estimations actualisées concernant les taxes relatives au PCT, au système de Madrid et au système de La Haye selon les prévisions de l'économiste en chef d'octobre 2021. Toutes les autres recettes sont estimées en tenant compte des budgets annuels figurant dans l'annexe VII du programme et budget 2020-2021.

³ Les recettes accessoires comprennent un montant de 132 230 francs suisses par an au titre des ajustements IPSAS.

Note : les prévisions de recettes pour 2020-2021 ne tiennent pas compte des revenus des placements.

ANNEXE V Budget 2020 et 2021 approuvé et budget après virements par programme

(en milliers de francs suisses)

Programmes	Budget approuvé ¹			Budget final après virements		
	2020	2021	2020-2021	2020	2021	2020-2021
1 Droit des brevets	3 046	3 131	6 177	2 895	3 171	6 067
2 Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques	2 676	2 742	5 418	2 644	3 090	5 733
3 Droit d'auteur et droits connexes	8 579	8 708	17 287	8 609	11 240	19 848
4 Savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques	3 616	3 664	7 280	3 412	3 513	6 925
5 Système du PCT	110 231	111 848	222 079	107 312	114 328	221 640
6 Système de Madrid	31 030	31 521	62 551	27 494	31 944	59 438
7 Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI	6 390	6 533	12 924	6 317	7 320	13 637
8 Coordination du Plan d'action pour le développement	1 874	1 900	3 774	1 628	2 531	4 160
9 Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique latine et des Caraïbes, pays les moins avancés	14 590	14 972	29 562	13 285	15 577	28 862
10 Pays en transition et pays développés	4 446	4 575	9 021	4 290	4 075	8 365
11 Académie de l'OMPI	6 652	6 750	13 402	6 026	7 678	13 703
12 Classifications internationales et normes	3 637	3 708	7 345	3 208	4 207	7 415
13 Bases de données mondiales	5 428	5 542	10 969	5 426	5 543	10 969
14 Services d'accès à l'information et aux savoirs	3 894	3 969	7 862	3 447	4 419	7 866
15 Solutions opérationnelles pour les offices de propriété intellectuelle	7 245	7 449	14 695	5 534	7 487	13 021
16 Économie et statistiques	3 760	3 907	7 667	3 839	4 266	8 106
17 Promotion du respect de la propriété intellectuelle	2 371	2 410	4 781	2 346	2 386	4 732
18 Propriété intellectuelle et défis mondiaux	2 483	2 525	5 008	2 457	4 008	6 466
19 Communications	8 336	8 497	16 834	7 464	9 955	17 419
20 Relations extérieures, partenariats et bureaux extérieurs	7 560	7 743	15 303	7 034	8 622	15 656
21 Direction générale	13 290	13 625	26 915	12 386	15 241	27 627
22 Gestion du programme et des ressources	20 144	20 473	40 617	17 413	23 318	40 731
23 Gestion et mise en valeur des ressources humaines	13 339	13 524	26 863	13 114	15 179	28 292
24 Services d'appui généraux	20 007	20 200	40 207	16 743	21 410	38 153
25 Technologies de l'information et de la communication	25 160	25 308	50 468	27 031	29 786	56 817
26 Supervision interne	2 548	2 643	5 191	2 324	2 946	5 270
27 Services de conférence et services linguistiques	18 586	18 899	37 484	16 329	17 929	34 258
28 Sécurité de l'information, des biens et des personnes	12 359	12 451	24 810	10 887	13 486	24 373
30 Appui aux PME et à la création d'entreprises	3 248	3 318	6 566	2 755	4 358	7 113
31 Système de La Haye	6 540	6 674	13 214	7 670	8 078	15 749
32 Système de Lisbonne	703	717	1 420	698	717	1 415
Non affecté	7 354	7 354	14 707	862	7 713	8 575
TOTAL	381 121	387 280	768 401	352 880	415 521	768 401

¹ Les budget totaux approuvés pour 2020 et 2021 reflètent les budgets annuels totaux indiqués à l'annexe VII du programme et budget pour 2020-2021.

ANNEXE VI Résumé des résultats par union

(en milliers de francs suisses)

Principaux éléments financiers	Unions financées par des contributions		Union du PCT		Union de Madrid		Union de La Haye		Union de Lisbonne		Total	
	Montant prévu au budget	Montant réel	Montant prévu au budget	Montant réel	Montant prévu au budget	Montant réel	Montant prévu au budget	Montant réel	Montant prévu au budget	Montant réel	Montant prévu au budget	Montant réel
Recettes, après ajustements IPSAS	36 084	35 556	667 565	721 831	164 345	161 422	13 995	13 481	779	(231)	882 768	932 059
Dépenses												
Dépenses directes de l'union	25 761	23 311	242 701	217 980	79 150	68 750	19 900	21 347	1 591	2 034	369 104	333 421
Dépenses administratives directes	12 750	11 383	117 630	99 496	56 206	47 379	11 786	12 262	846	1 032	199 218	171 552
<i>Sous-total, dépenses directes</i>	<i>38 511</i>	<i>34 693</i>	<i>360 332</i>	<i>317 476</i>	<i>135 357</i>	<i>116 129</i>	<i>31 686</i>	<i>33 609</i>	<i>2 437</i>	<i>3 066</i>	<i>568 322</i>	<i>504 973</i>
Dépenses indirectes de l'union	-	708	120 651	101 911	11 384	11 692	-	-	-	-	132 035	114 311
Dépenses administratives indirectes	-	363	62 178	50 577	5 867	5 794	-	-	-	-	68 044	56 734
<i>Sous-total, dépenses indirectes</i>	<i>-</i>	<i>1 071</i>	<i>182 828</i>	<i>152 488</i>	<i>17 251</i>	<i>17 486</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>200 079</i>	<i>171 045</i>
Total, dépenses	38 511	35 765	543 160	469 964	152 607	133 615	31 686	33 609	2 437	3 066	768 401	676 018
Ajustements IPSAS apportés aux dépenses	928	2 574	13 090	34 020	3 678	9 617	764	2 411	59	220	18 518	48 842
Total, dépenses après ajustements IPSAS	39 439	38 339	556 250	503 984	156 285	143 232	32 450	36 020	2 496	3 286	786 919	724 860
Résultat opérationnel	(3 355)	(2 782)	111 315	217 847	8 060	18 190	(18 455)	(22 539)	(1 717)	(3 517)	95 849	207 199
Projets financés par les réserves		181		17 613		2 649		1 858		(8)		22 295
Ajustements IPSAS aux projets financés sur des réserves		(54)		(2 289)		(591)		(729)		-		(3 662)
Projets financés par les réserves après ajustements IPSAS	-	128	-	15 324	-	2 059	-	1 129	-	(8)	-	18 632
Contributions, comptes spéciaux												17 574
Ajustements IPSAS apportés aux contributions, comptes spéciaux												(6 301)
Dépenses, comptes spéciaux												12 410
Ajustements IPSAS apportés aux dépenses, comptes spéciaux												(1 212)
Comptes spéciaux après ajustements IPSAS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	75
Gains/(pertes) liés aux placements	-	2 531	-	47 277	-	6 335	-	-	-	-	-	56 143
Excédent/(déficit)	-	(379)	111 315	249 799	8 060	22 467	(18 455)	(23 668)	(1 717)	(3 509)	95 849	244 784
Actifs nets	Unions financées par des contributions		Union du PCT		Union de Madrid		Union de La Haye		Union de La Haye		Total	
Actifs nets au 31 décembre 2019 – sauf gains/(pertes) actuariels		26 370		427 233		75 532		(43 660)		(2 699)		482 777
Excédent/(déficit)		(379)		249 799		22 467		(23 668)		(3 509)		244 709
Excédent des réserves après réévaluation		99		1 277		361		91		8		1 836
Actifs nets au 31 décembre 2021 – sauf gains/(pertes) actuariels		26 090		678 310		98 359		(67 236)		(6 200)		729 323
Gains/(pertes) actuariels enregistrés par l'entremise des actifs nets au 31 décembre 2021		(14 826)		(228 273)		(62 684)		(13 854)		(1 263)		(320 900)
Actifs nets au 31 décembre 2021 – sauf comptes spéciaux		11 265		450 036		35 675		(81 091)		(7 463)		408 423
Comptes spéciaux - Excédent/(déficit)												75
Actifs nets au 31 décembre 2021												408 497

Note 1 : l'Union de Madrid a assuré le financement de la contribution de l'Union de La Haye de 3 millions de francs suisses au programme de modernisation informatique des systèmes d'enregistrement internationaux de Madrid et de La Haye. Cette somme sera remboursée par l'Union de La Haye à l'Union de Madrid dès que le solde du fonds de réserve de l'Union de La Haye le permettra.

Note 2 : conformément à la décision des assemblées des États membres de l'OMPI prise à leur cinquante-cinquième série de réunions tenues en 2015, les unions financées par des contributions ont assumé le financement du déficit de l'Union de Lisbonne pour l'exercice biennal 2016-2017, s'élevant à 56 157 francs suisses. Ce montant sera remboursé par l'Union de Lisbonne aux unions financées par des contributions dès que le niveau des réserves de l'Union de Lisbonne le permettra.

Note 3 : conformément à la décision des assemblées des États membres de l'OMPI prise à leur cinquante-septième série de réunions tenues en 2017 : a) les unions financées par des contributions ont assuré le financement du déficit de l'Union de Lisbonne pour l'exercice biennal 2018-2019, qui s'élevait à 1 662 315 francs suisses, et b) l'Union du PCT a assuré le financement du déficit de l'Union de La Haye, qui s'élevait à 18 135 044 francs suisses. Ces montants seront remboursés par l'Union de Lisbonne et l'Union de La Haye respectivement dès que le niveau de leurs réserves le permettra.

Note 4 : conformément à la décision des assemblées des États membres de l'OMPI prise à leur cinquante-neuvième série de réunions tenues en 2019 : a) étant donné que les unions financées par des contributions ne disposent pas de réserves suffisantes au-dessus du montant recommandé pour couvrir le déficit de l'Union de Lisbonne pour l'exercice biennal 2020-2021, qui s'élevait à 3 509 153 francs suisses, l'Union du PCT a assuré le financement du déficit de l'Union de Lisbonne, et b) l'Union du PCT a assuré le financement du déficit de l'Union de La Haye, qui s'élevait à 23 667 978 francs suisses. Ces montants seront remboursés à l'Union du PCT par l'Union de Lisbonne et l'Union de La Haye dès que le niveau de leurs réserves le permettra.

Note 5 : les gains/(pertes) actuariels au 31 décembre 2021 ont été répartis sur la base de la part relative des effectifs pour 2021.

ANNEXE VII Postes par programme en 2020-2021

Programmes	Budget 2020-2021 approuvé					Budget final 2020-2021 après virements					Différence				
	DG/VDG /SDG	D	P	G	Total	DG/VDG /SDG	D	P	G	Total	DG/VDG /SDG	D	P	G	Total
1 Droit des brevets	-	1	5	3	9	-	1	8	2	11	-	-	3	(1)	2
2 Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques	-	1	6	2	9	-	1	8	2	11	-	-	2	-	2
3 Droit d'auteur et droits connexes	1	3	13	5	22	1	4	15	5	25	-	1	2	-	3
4 Savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques	-	2	5	3	10	-	1	5	2	8	-	(1)	-	(1)	-2
5 Système du PCT	1	8	159	205	373	1	8	160	197	366	-	-	1	(8)	-7
6 Système de Madrid	1	6	46	66	119	1	6	47	60	114	-	-	1	(6)	-5
7 Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI	-	1	13	7	21	-	2	13	7	22	-	1	-	-	1
8 Coordination du Plan d'action pour le développement	-	1	3	2	6	-	1	3	2	6	-	-	-	-	-
9 Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique latine et des Caraïbes, pays les moins avancés	1	6	26	14	47	1	6	27	14	48	-	-	1	-	1
10 Pays en transition et pays développés	-	2	10	4	16	-	1	8	3	12	-	(1)	(2)	(1)	-4
11 Académie de l'OMPI	-	2	10	6	18	-	2	12	5	19	-	-	2	(1)	1
12 Classifications internationales et normes	-	1	10	3	14	-	1	10	3	14	-	-	-	-	-
13 Bases de données mondiales	-	1	15	4	20	-	2	14	3	19	-	1	(1)	(1)	-1
14 Services d'accès à l'information et aux savoirs	1	2	8	4	15	1	2	11	2	16	-	-	3	(2)	1
15 Solutions opérationnelles pour les offices de propriété intellectuelle	-	1	14	2	17	-	1	10	2	13	-	-	(4)	-	-4
16 Économie et statistiques	-	2	11	2	15	-	2	11	2	15	-	-	-	-	-
17 Promotion du respect de la propriété intellectuelle	-	1	6	2	9	-	1	6	2	9	-	-	-	-	-
18 Propriété intellectuelle et défis mondiaux	1	1	3	4	9	1	4	6	5	16	-	3	3	1	7
19 Communications	-	1	21	15	37	-	2	20	14	36	-	1	(1)	(1)	-1
20 Relations extérieures, partenariats et bureaux extérieurs	-	8	16	4	28	-	7	18	6	31	-	(1)	2	2	3
21 Direction générale	2	7	19	23	51	1	4	23	27	55	(1)	(3)	4	4	4
22 Gestion du programme et des ressources	-	5	33	34	72	-	5	34	35	74	-	-	1	1	2
23 Gestion et mise en valeur des ressources humaines	-	2	21	25	48	-	2	21	24	47	-	-	-	(1)	-1
24 Services d'appui généraux	1	2	18	28	49	1	2	19	28	50	-	-	1	-	1
25 Technologies de l'information et de la communication	-	3	18	14	35	-	3	21	14	38	-	-	3	-	3
26 Supervision interne	-	1	7	2	10	-	1	7	2	10	-	-	-	-	-
27 Services de conférence et services linguistiques	-	2	33	35	70	-	2	30	28	60	-	-	(3)	(7)	-10
28 Sécurité de l'information, des biens et des personnes	-	1	10	4	15	-	1	10	4	15	-	-	-	-	-
30 Appui aux PME et à la création d'entreprises	-	1	8	2	11	1	1	9	3	14	1	-	1	1	3
31 Système de La Haye	-	2	11	11	24	-	2	14	12	28	-	-	3	1	4
32 Système de Lisbonne	-	1	1	1	3	-	1	1	1	3	-	-	-	-	-
Non affecté	-	-	3	4	7	-	1	-	3	4	-	1	(3)	(1)	-3
TOTAL	9	78	582	540	1 209	9	80	601	519	1 209	0	2	19	-21	-

ANNEXE VIII Indicateurs relatifs aux systèmes mondiaux de propriété intellectuelle

Indicateurs relatifs au système du PCT

Généralités

La présente annexe donne un aperçu des indicateurs relatifs aux opérations du PCT ci-après :

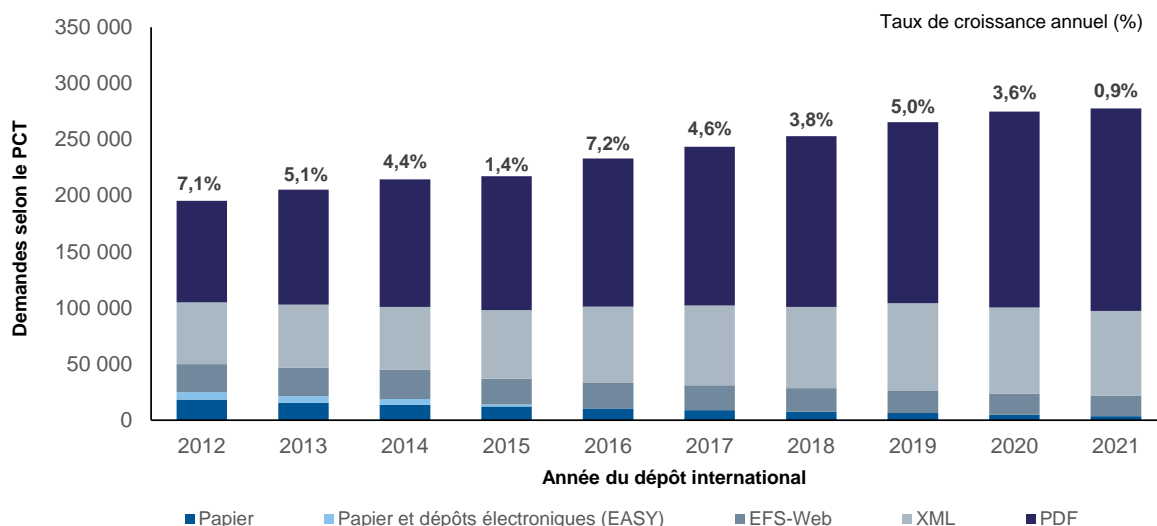
- charge de travail;
- répartition linguistique de cette charge de travail;
- coût unitaire du traitement d'une demande;
- productivité en matière d'examen de forme;
- qualité de l'examen de forme;
- qualité de la traduction;
- qualité de la conception des logiciels; et
- dépôts auprès du Bureau international agissant en tant qu'office récepteur.

La publication des demandes selon le PCT a généralement lieu tous les jeudis. Les années 2014 et 2020 ont chacune comporté 53 jeudis et non 52 comme les autres années, ce qui affecte légèrement les tendances statistiques fondées sur les demandes selon le PCT publiées.

Charge de travail

La charge de travail est mesurée sur la base du nombre de demandes selon le PCT déposées.

Évolution du nombre de demandes selon le PCT par mode de dépôt



Note : les données de 2021 sont des estimations de l'OMPI. PDF, EFS-Web et XML sont les trois modes de dépôt sous forme entièrement électronique.

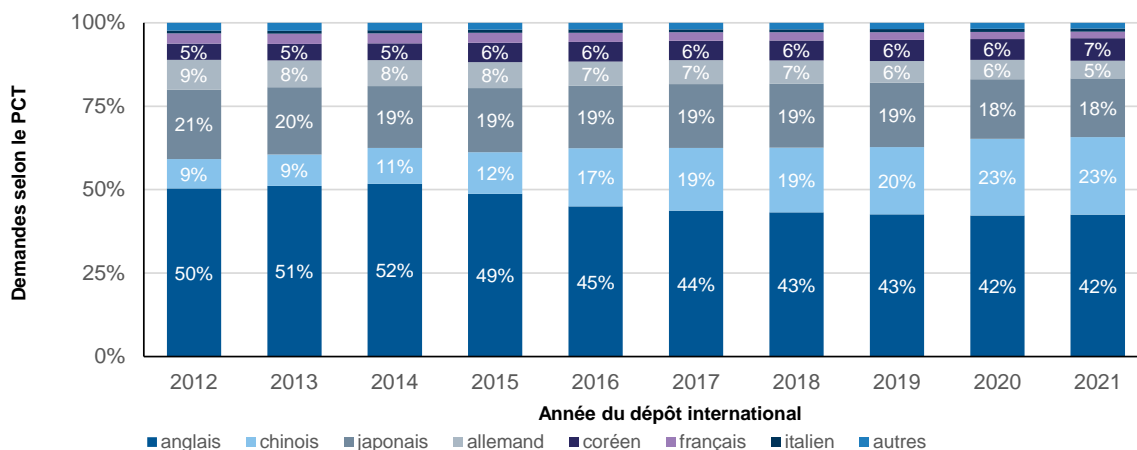
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2022.

- En 2021, 277 500 demandes selon le PCT ont été déposées, ce qui représente une augmentation de 0,9% par rapport à l'année précédente.
- En 2021, les dépôts électroniques, qui ont représenté 98,7% du nombre total de dépôts, se composaient de dépôts en PDF (65%), en XML (27,3%) et EFS-Web (6,4%).

Répartition linguistique

L'une des tendances fondamentales au sein du Bureau international est l'augmentation de la diversité linguistique des dépôts, sous l'effet notamment d'une augmentation continue de l'utilisation du système du PCT dans les pays d'Asie orientale.

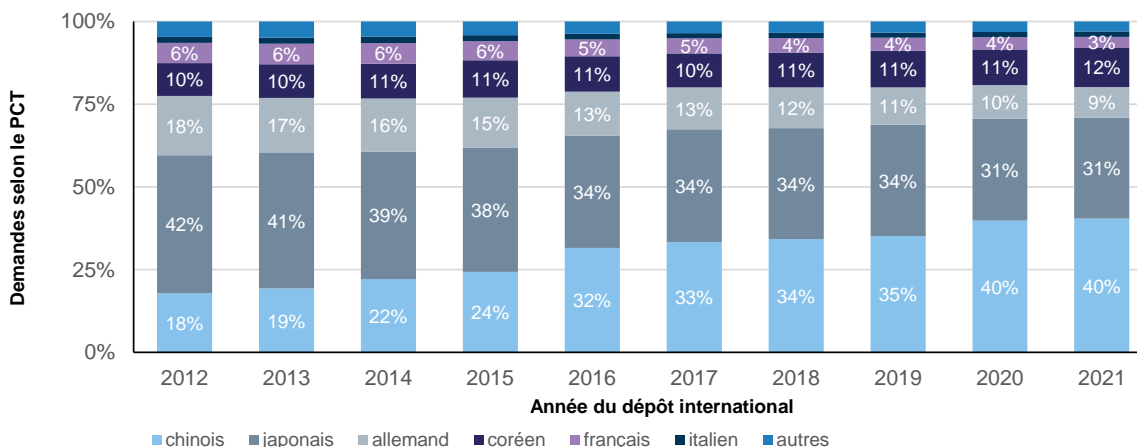
Langues de dépôt (toutes les langues)



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2022.

Deux tiers des demandes ont été déposées en anglais et en chinois en 2021, ce qui représente 42,5% et 23,3% de l'ensemble des dépôts, respectivement. La part des langues asiatiques a connu une forte hausse au cours de la dernière décennie. La part combinée des demandes selon le PCT déposées en japonais, chinois et coréen est passée de 34,5% en 2012 à 47,6% en 2021. Le graphique ci-après présente en détail l'évolution des langues de dépôt autres que l'anglais :

Langues de dépôt (toutes les langues sauf l'anglais)



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2022.

La forte augmentation du nombre de demandes déposées dans des langues asiatiques au cours de ces dernières années pèse lourdement sur le Bureau international en raison du nombre limité de membres du personnel pouvant travailler dans ces langues. L'atténuation de cet effet passe par l'automatisation de certaines tâches et le recrutement de fonctionnaires capables de travailler dans ces langues.

Coût unitaire du traitement d'une demande

L'efficacité du Bureau international dans le traitement des demandes selon le PCT peut être mesurée à l'aide du coût unitaire, défini comme le coût moyen d'une unité produite. Le coût total de production comprend les dépenses liées exclusivement au système du PCT et les dépenses liées aux activités à l'appui du système.

Les dépenses liées aux activités à l'appui du système du PCT comprennent les dépenses des services suivants : services de conférence et services linguistiques, construction, direction générale, finances et budget, services d'appui généraux, gestion des ressources humaines, supervision interne, informatique ainsi que sûreté et sécurité. Une petite partie de ces dépenses (coût de l'hébergement des serveurs au CIC, coût estimé de la source authentique des

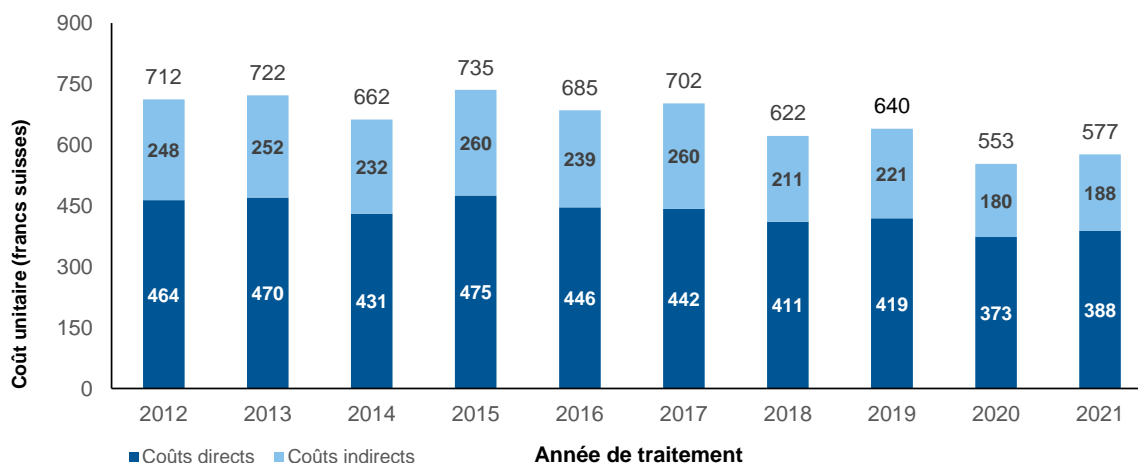
demandes selon le PCT publiées (PATENTSCOPE) et part des coûts de la Section des recettes dans la Division des finances) est directement attribuée au système du PCT, tandis que le reste des dépenses attribuables au système du PCT est calculé en fonction des effectifs (y compris les fonctionnaires titulaires d'un contrat à durée déterminée, les fonctionnaires temporaires, les boursiers et le personnel intérimaire assurant l'appui aux opérations).

De manière formelle, le coût unitaire est défini comme suit :

$$\text{Coût unitaire} = \frac{\text{Coût total de production}}{\text{Nombre de publications}}$$

Coût unitaire du traitement d'une demande selon le PCT publiée

(en francs suisses)



Note : le coût moyen du traitement d'une demande selon le PCT publiée est une estimation qui est calculée en divisant le coût total du traitement par le nombre de demandes selon le PCT publiées.

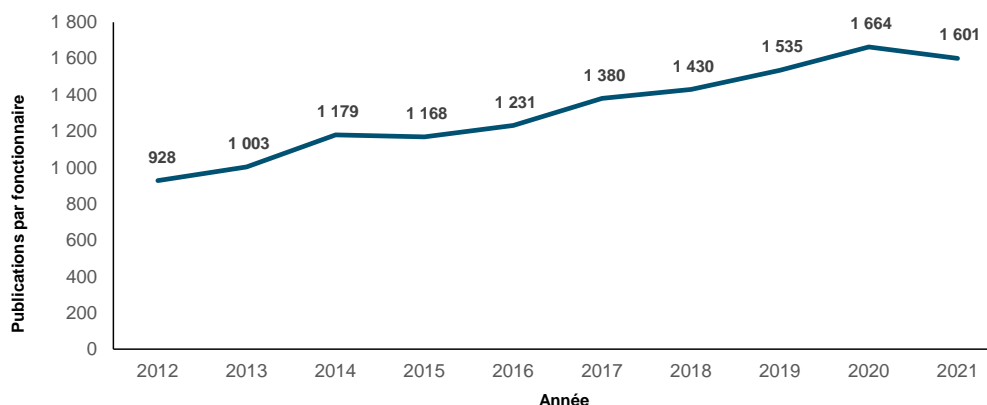
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2022.

Le coût moyen du traitement d'une demande selon le PCT publiée était de 577 francs suisses en 2021, soit une augmentation de 4,3% par rapport à 2020. Le coût unitaire en 2021 a augmenté à la suite d'une diminution de 0,5% du nombre de demandes selon le PCT publiées associée à une hausse de 3,8% du total des coûts par rapport à 2020.

Productivité en matière d'examen de forme

La productivité du personnel est calculée en divisant la production (c'est-à-dire le nombre de publications du PCT) par les effectifs alloués à l'examen de forme selon le PCT.

Productivité en matière d'examen de forme

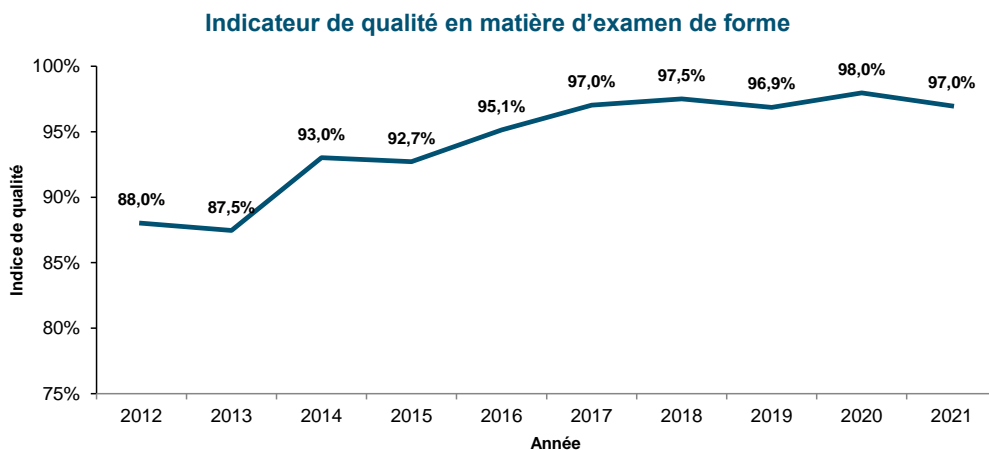


Source : Département des services du PCT et Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2022

- La productivité en matière d'examen de forme a augmenté de façon constante, passant de 928 publications en 2012 à 1601 en 2021, en raison essentiellement de l'automatisation qui permet le traitement d'une charge de travail beaucoup plus importante avec des effectifs limités.

Qualité globale de l'examen de forme

Pour mesurer d'une manière simple et globale la qualité du travail qu'il exécute, le Bureau international a mis au point un indicateur de qualité agrégé qui est la moyenne de quatre indicateurs de qualité principaux. Trois de ces indicateurs sont fondés sur les délais pour les principales transactions : accusé de réception de la demande selon le PCT, publication et nouvelle publication. Le quatrième indicateur concerne les erreurs commises pendant le traitement des demandes selon le PCT.

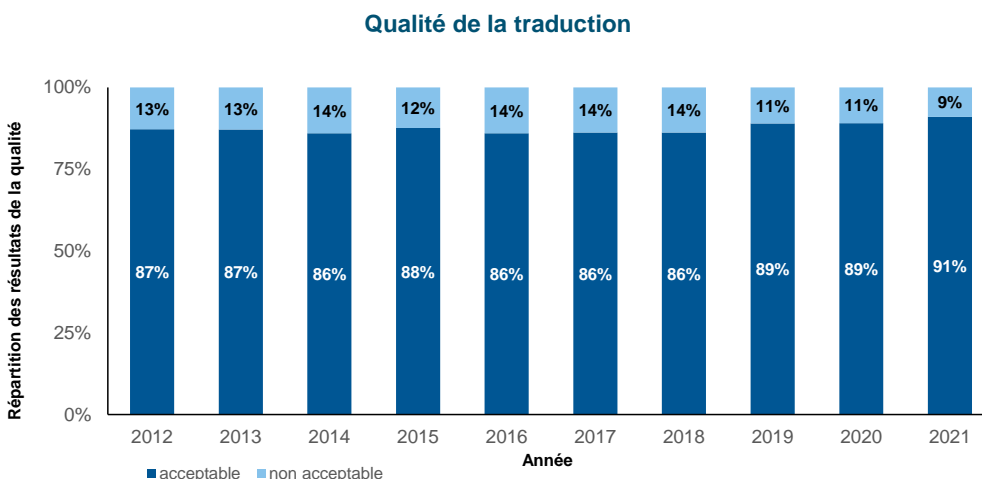


Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2022.

- La qualité globale telle que mesurée par l'indice agrégé s'est notablement améliorée, passant d'une moyenne de 88% en 2012 à 97% en 2021.

Qualité de la traduction

Des documents dont le nombre est calculé de manière statistique sont choisis au hasard à des fins de contrôle de la qualité parmi les traductions d'abrégés et de rapports sur la brevetabilité établis sous la responsabilité du Bureau international. L'évaluation détermine si une traduction est "acceptable" ou "non acceptable". Cet indicateur rassemble les résultats de ce contrôle de la qualité exécuté par le Bureau international pour toutes les combinaisons linguistiques et tous les types de documents. Il est mis un terme aux relations avec les agences qui ont systématiquement moins de 80% de traductions jugées "acceptables". En 2021, la qualité de 91% des traductions a été jugée acceptable.



Source : Département des services du PCT, mars 2022.

Qualité de la conception des logiciels

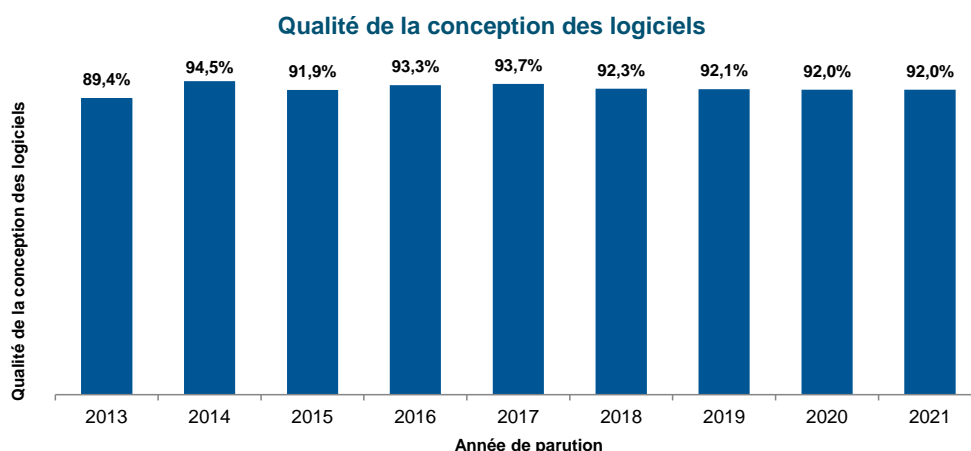
Cet indicateur donne une idée de la qualité des versions des principaux logiciels utilisés pour les projets eDossier et ePCT. Il indique la part de temps consacré à la mise en place de la nouvelle fonction dans le produit (c'est-à-dire le travail initial) par rapport au temps total (travail initial + remaniement). Le remaniement correspond au temps passé à corriger des défauts détectés dans l'environnement de production.

Selon cette approche, les produits présentant un faible niveau de remaniement sont considérés comme étant de grande qualité car ils témoignent de l'importance de la valeur ajoutée au produit par la mise en place des nouvelles caractéristiques.

L'indicateur de la qualité de la conception des logiciels est défini de la manière suivante :

$$\text{Qualité de la conception des logiciels} = \frac{\text{Travail}}{\text{Travail} + \text{retraitement}} * 100$$

En 2021, la qualité des principales versions, déterminée par l'indicateur, était de 92%. Cet indicateur est resté stable par rapport à 2020.



Source : Département des services du PCT, mars 2022.

Dépôts

Ce tableau indique les 10 principaux offices récepteurs (classés en fonction du nombre de demandes déposées) au cours des cinq dernières années, jusqu'en 2021. Les demandes selon le PCT sont généralement déposées auprès de l'office des brevets national du pays d'origine du déposant ou d'un office de brevets régional agissant au nom de la juridiction dont relève le déposant. Le Bureau international est compétent pour agir en qualité d'office récepteur pour les déposants de tous les États contractants du PCT. L'évolution des dépôts auprès du Bureau international, le classement de celui-ci par rapport à d'autres offices récepteurs et sa part de marché sont indiqués dans ce tableau.

Nombre de demandes selon le PCT reçues par les 10 principaux offices récepteurs

Offices récepteurs	Année de dépôt international					Variation	
	2017	2018	2019	2020	2021	2021 Part (%)	par rapport à 2020 (%)
Chine	50 655	55 204	60 997	72 338	73 434	26,5	1,5
États-Unis d'Amérique	56 310	55 343	56 232	55 886	56 494	20,4	1,1
Japon	47 425	48 630	51 652	49 313	49 137	17,7	-0,4
Office européen des brevets	36 619	37 937	37 998	38 872	38 407	13,8	-1,2
République de Corée	15 790	16 990	18 885	19 675	20 570	7,4	4,5
Bureau international	10 204	12 239	12 901	13 430	13 538	4,9	0,8
Royaume-Uni	3 933	3 885	3 827	3 446	3 536	1,3	2,6
France	3 804	3 539	3 206	2 536	2 366	0,9	-6,7
Canada	1 876	1 913	2 067	1 927	1 989	0,7	3,2
Turquie	894	1 088	1 374	1 520	1 790	0,6	17,8
Autres	16 022	16 011	16 244	15 946	16 239	5,9	1,8
Total	243 532	252 779	265 383	274 889	277 500	100,0	0,9

Note : les données de 2021 sont des estimations de l'OMPI.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2022.

Indicateurs relatifs aux opérations du système de Madrid

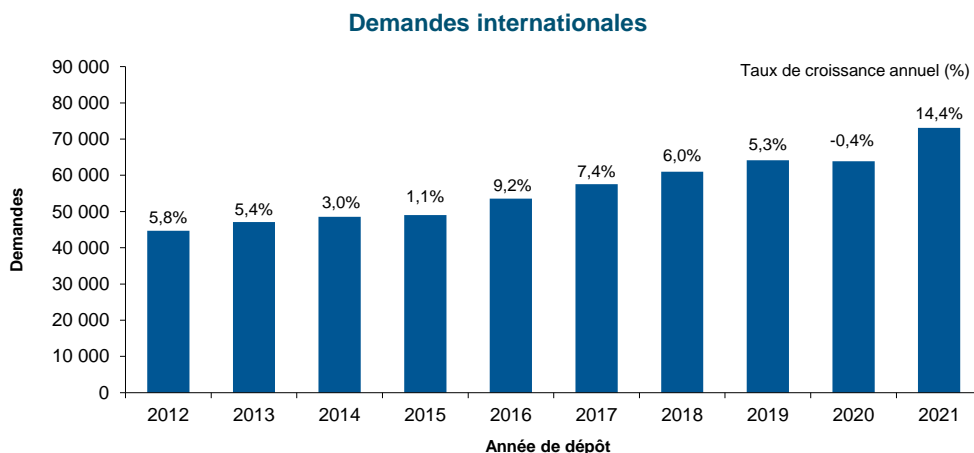
Généralités

La présente annexe donne un aperçu des indicateurs relatifs aux opérations du système de Madrid ci-après :

- charge de travail;
- charge de travail globale traitée;
- niveau d'automatisation;
- coût unitaire;
- productivité;
- délai de traitement; et
- qualité de l'examen.

Documents reçus

Le Bureau international reçoit six catégories différentes de documents, à savoir les demandes internationales, les renouvellements, les désignations postérieures, les modifications, les décisions et les corrections. Les dernières tendances concernant les demandes internationales et les renouvellements reçus par le Bureau international sont indiquées ci-dessous. Des renseignements sur d'autres catégories figurent dans la *Revue annuelle du système de Madrid*.

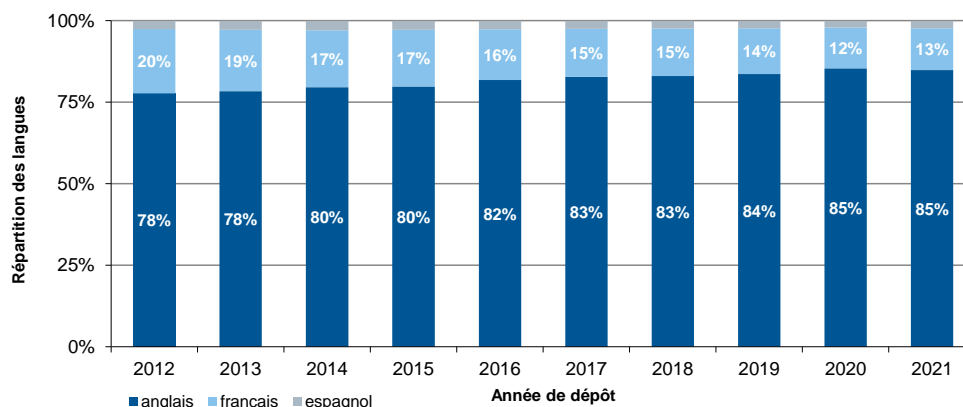


Note : les données de 2021 sont des estimations de l'OMPI.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2022.

- En 2021, selon les estimations, 73 100 demandes ont été déposées, ce qui représente une forte augmentation de 14,4% par rapport à 2020.
- Cette augmentation du nombre de dépôts en 2021 correspond à la plus forte croissance annuelle depuis 2005.

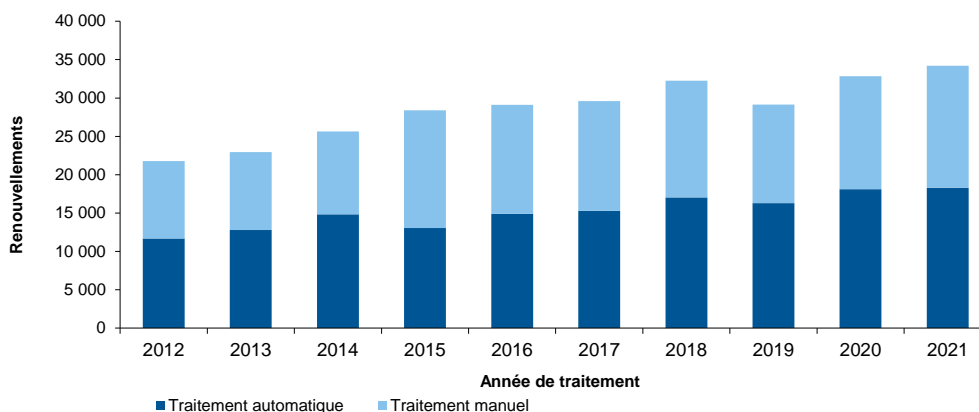
Répartition des demandes par langue de dépôt



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2022.

- En 2021, 85% de l'ensemble des demandes ont été déposées en anglais. Cette part est restée stable par rapport à 2020.

Renouvellement d'enregistrements internationaux



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2022.

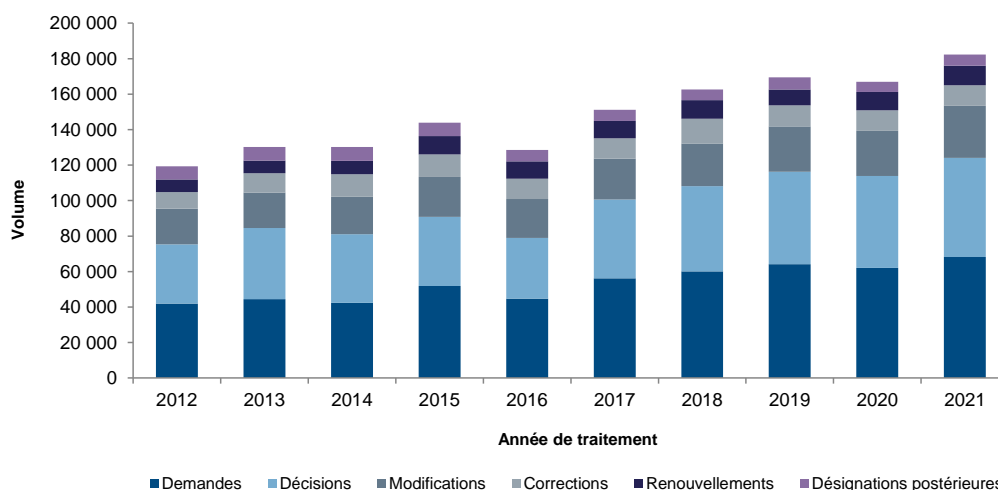
- En 2021, le Bureau international a reçu 34 218 renouvellements, ce qui représente une hausse de 4,2% par rapport à 2020.
- La diminution observée en 2019 résultait du recul du nombre de demandes en 2009, en raison de la crise financière.

Charge de travail globale traitée

La charge de travail globale traitée représente le nombre total pondéré de documents traités par le Bureau international, ce qui comprend les demandes, les renouvellements, les désignations postérieures, les modifications, les décisions et les corrections.

Étant donné que le traitement de chaque type de document ne nécessite pas la même quantité de ressources, ceux-ci ont été pondérés différemment. Selon la répartition actuelle, pendant le temps requis pour traiter une demande internationale, un examinateur en équivalent temps plein peut traiter 1,6 renouvellement, 1,8 désignation postérieure, 1,8 modification ou 10 décisions. De même, en ce qui concerne les documents traités automatiquement, un équivalent temps plein chargé de l'appui aux systèmes informatiques est requis pour pouvoir traiter 17 documents.

Charge de travail globale traitée



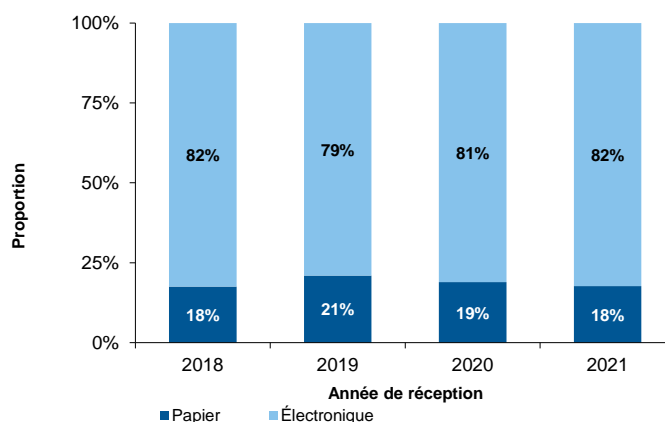
Source : Service d'enregistrement de Madrid et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2022.

- En 2021, la charge de travail globale traitée a augmenté de 9,2% par rapport à 2020.

Mode de transmission des documents reçus

Les documents transmis par voie électronique font référence aux documents reçus au format XML. Les documents reçus au format PDF sont enregistrés en tant que documents reçus sur papier.

Répartition des documents reçus par mode de transmission



Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2022.

- En 2021, 82% des documents reçus ont été transmis au Bureau international par voie électronique.

Coût unitaire du traitement

L'efficacité du Bureau international dans le traitement des opérations peut être mesurée à l'aide du coût unitaire, défini comme le coût moyen d'une unité produite.

Étant donné que le Bureau international est chargé d'enregistrer de nouvelles demandes et de maintenir les enregistrements existants, il convient d'utiliser une unité de production qui comprend un ensemble d'opérations. Deux indicateurs de coût unitaire sont présentés ci-dessous, déterminés en fonction de deux unités de production différentes.

La méthode de calcul des coûts directs et indirects du système de Madrid est alignée sur celles utilisées pour calculer les coûts unitaires des systèmes du PCT et de La Haye. Le système de pondération décrit dans la Section II est utilisé pour obtenir une meilleure approximation du travail réellement nécessaire au traitement des six catégories de documents, compte tenu du fait que certains de ces documents exigent plus de travail que d'autres¹³.

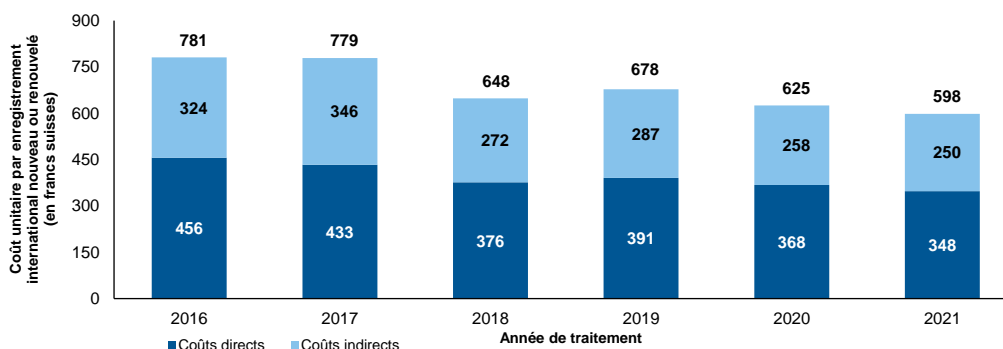
¹³ Voir "Charge de travail globale traitée" ci-dessus.

Le mode de calcul utilisé pour estimer les coûts indirects inclut les fonctionnaires titulaires d'un contrat à durée déterminée, les fonctionnaires temporaires, les boursiers et le personnel intérimaire assurant l'appui aux opérations.

Coût unitaire par nouvel enregistrement international ou renouvellement

Les nouveaux enregistrements internationaux comprennent les demandes enregistrées au cours d'une année donnée, et les renouvellements d'enregistrements internationaux comprennent les enregistrements existants qui sont renouvelés au cours d'une année donnée. Ensemble, ces deux types d'opérations constituent le cœur de l'activité du Bureau international.

Coût unitaire par nouvel enregistrement international ou renouvellement (en francs suisses)



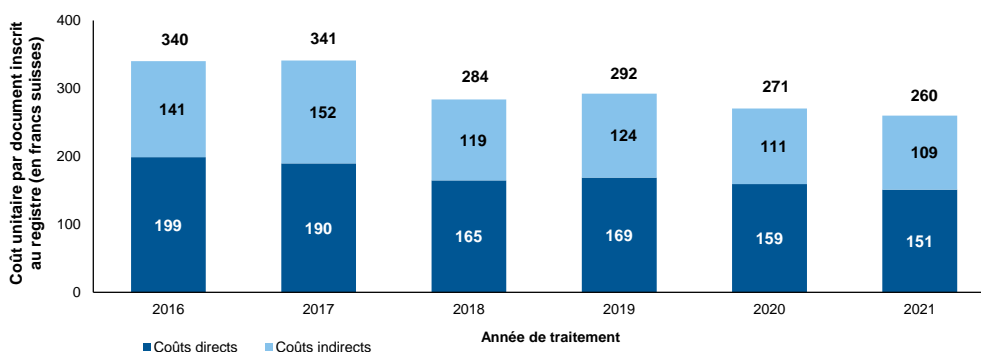
Source : Service d'enregistrement de Madrid, systèmes ERP et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2022.

- Le coût moyen du traitement d'un enregistrement international ou d'un renouvellement est tombé à 598 francs suisses en 2021 en raison de l'augmentation du nombre de nouveaux enregistrements internationaux et de renouvellements, sans augmentation correspondante des ressources nécessaires à leur traitement.

Coût unitaire par document inscrit au registre

- Les documents inscrits au registre représentent le volume total de la charge de travail (voir "Charge de travail globale traitée" ci-dessus).

Coût unitaire par document inscrit au registre (en francs suisses)



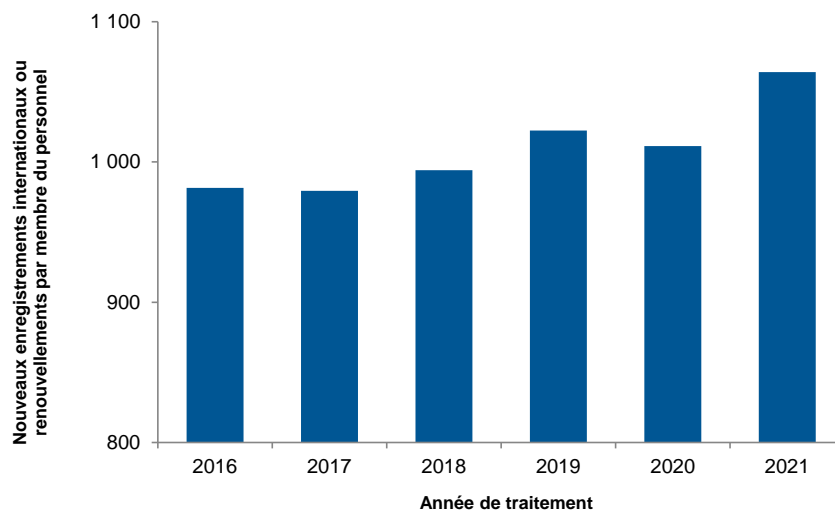
Source : Service d'enregistrement de Madrid, systèmes ERP et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2022.

- Le coût moyen pour l'inscription d'un document au registre est tombé à 260 francs suisses en 2021 en raison de l'augmentation du nombre de documents inscrits au registre, sans augmentation correspondante des ressources nécessaires à leur traitement.

Productivité de l'examen

La productivité de l'examen est calculée en divisant le nombre de nouveaux enregistrements internationaux ou renouvellements traités par des examinateurs, par le nombre de membres du personnel ayant participé à l'examen. Le nombre de membres du personnel comprend les fonctionnaires titulaires d'un contrat à durée déterminée, les fonctionnaires temporaires, les boursiers et le personnel intérimaire assurant l'appui aux opérations.

Productivité de l'examen



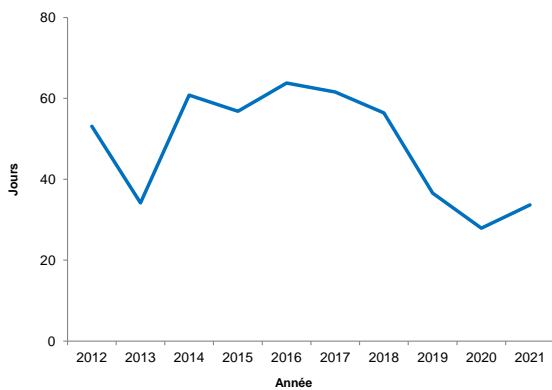
Source : systèmes ERP et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2022.

- En 2021, la productivité de l'examen a augmenté de 5,2% par rapport à 2020, en raison d'une forte augmentation du nombre d'enregistrements et de renouvellements, sans augmentation correspondante des ressources nécessaires à leur traitement.

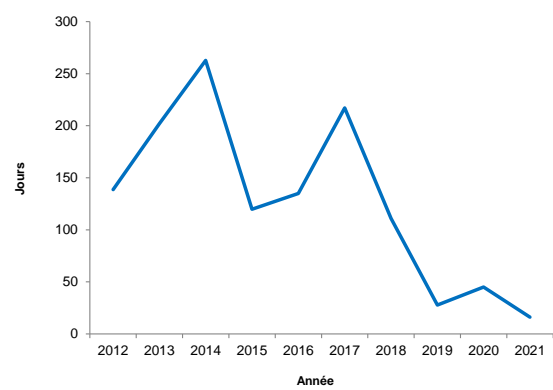
Délai de traitement

Le délai moyen de traitement pour chacune des six catégories d'opérations effectuées par le Bureau international est indiqué ci-dessous. Le délai de traitement correspond à l'intervalle entre la date de réception des documents et la date d'inscription.

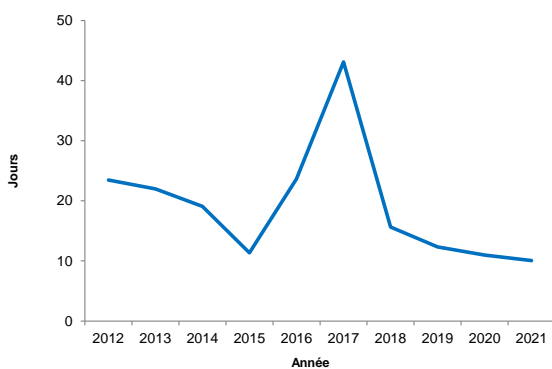
Délai moyen de traitement des demandes



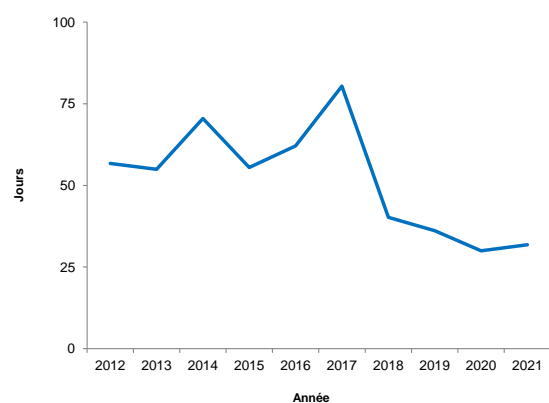
Délai moyen de traitement des corrections



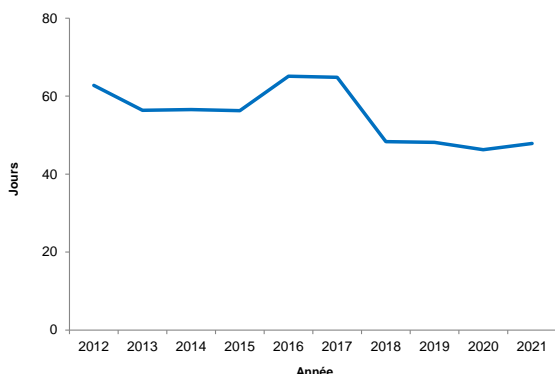
Délai moyen de traitement des décisions



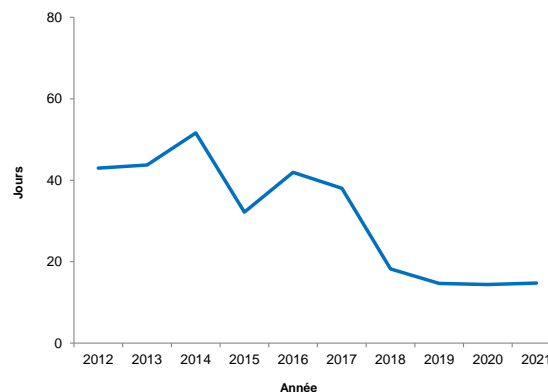
Délai moyen de traitement des modifications



Délai moyen de traitement des renouvellements



Délai moyen de traitement des désignations postérieures



Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2022.

- Après quatre années consécutives de recul, le délai moyen d'attente pour l'enregistrement des demandes a légèrement augmenté en 2021. En revanche, le délai moyen de traitement des corrections a fortement diminué en 2021, par rapport à 2020.

Qualité de l'examen

La qualité globale de l'examen des marques est contrôlée régulièrement suite à la mise en œuvre en 2015 du cadre de gestion de la qualité du Service d'enregistrement de Madrid, conformément aux exigences des normes ISO 9001:2015 et ISO 2859¹⁴.

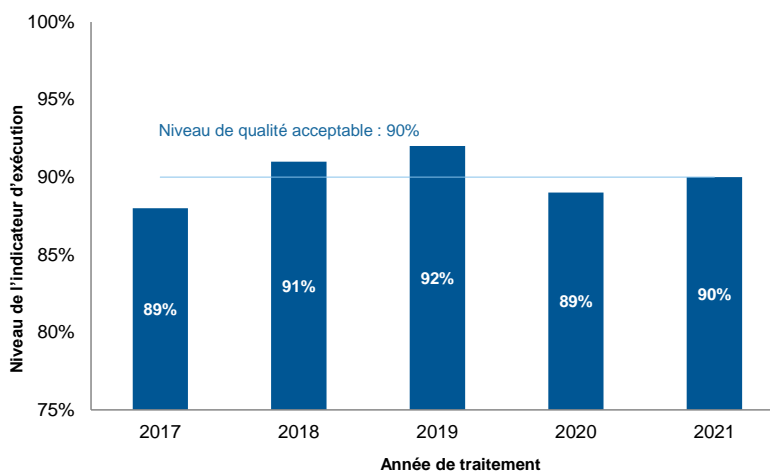
Les informations relatives à la qualité du travail d'examen fourni par le Bureau international proviennent de deux sources :

- résultats de l'évaluation interne des travaux relatifs à la classification de Nice; et
- erreurs de classement commises par le Bureau international suite à la réception d'une demande de rectification selon la règle 28 du règlement d'exécution commun.

Un contrôle de la qualité de la classification de Nice a été réalisé sur la base d'un échantillon de 1882 demandes. Les résultats relatifs aux indicateurs d'exécution ne tiennent donc pas compte d'éventuelles questions de qualité concernant le traitement automatisé des symboles de la classification de Nice (termes préalablement validés).

Un niveau de qualité acceptable est fixé et devient le critère selon lequel est mesurée la qualité des examens de marques.

Indicateur d'exécution : classification de Nice



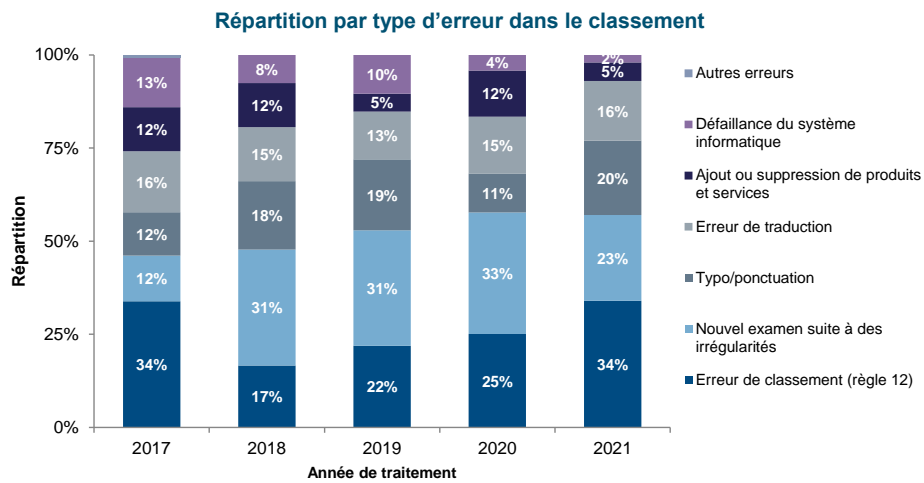
Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2022.

- La qualité globale relative à la classification de Nice en 2021 était à un niveau de qualité acceptable.

¹⁴ Le cadre de gestion de la qualité du Service d'enregistrement de Madrid peut être obtenu en écrivant à l'adresse madrid.gp@wipo.int.

Erreurs commises par le Bureau international

La répartition des erreurs présentée dans les figures ci-après est fondée sur un échantillon de 385 erreurs de classement¹⁵. Ces échantillons comprennent les opérations qui ont été traitées manuellement ou automatiquement.



Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2022.

- Les erreurs de classement, le réexamen consécutif à des irrégularités et les erreurs typographiques ont représenté, ensemble, 77% du nombre total d'erreurs en 2021.

¹⁵ Opérations comportant une ou plusieurs erreurs.

Indicateurs relatifs aux opérations du système de La Haye

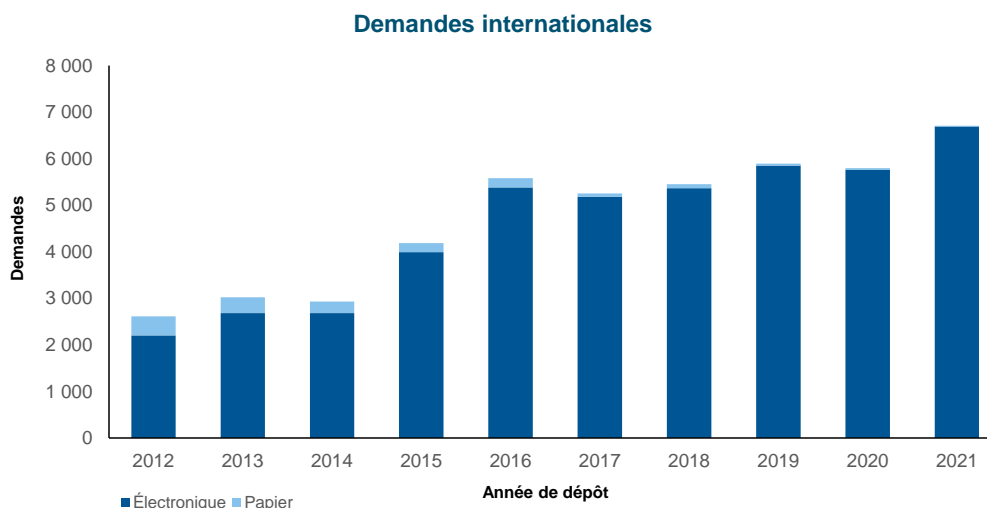
Généralités

La présente annexe donne un aperçu des indicateurs relatifs aux opérations du système de La Haye ci-après :

- charge de travail dans le cadre du système de La Haye;
- charge de travail globale traitée;
- coût unitaire; et
- délai de traitement.

Documents reçus

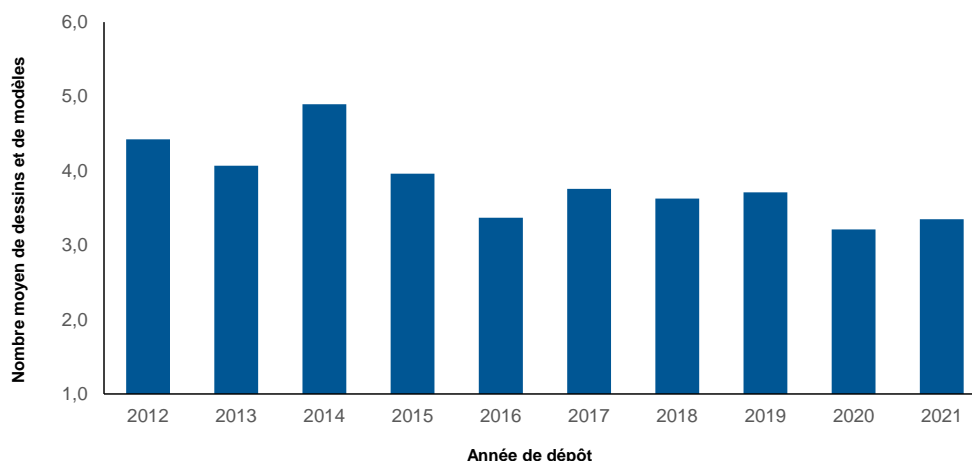
Le Bureau international reçoit essentiellement quatre types de documents, à savoir les demandes internationales, les demandes de renouvellement, les requêtes en inscription de changements et les décisions. Les dernières tendances concernant les demandes internationales et les renouvellements reçus par le Bureau international sont indiquées ci-dessous. Des renseignements sur d'autres types de documents figurent dans la Revue annuelle du système de La Haye.



Source : Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, février 2022.

- En 2021, 6711 demandes internationales ont été déposées, soit une hausse de 15,7% par rapport à 2020.
- En 2021, 99,7% des demandes ont été déposées par voie électronique, ce qui représente une hausse de 15,3 points de pourcentage par rapport à 2012.
- En 2021, 92,2% des demandes ont été déposées directement auprès du Bureau international et les 7,8% restants indirectement auprès des offices.

Nombre moyen de dessins ou modèles par demande

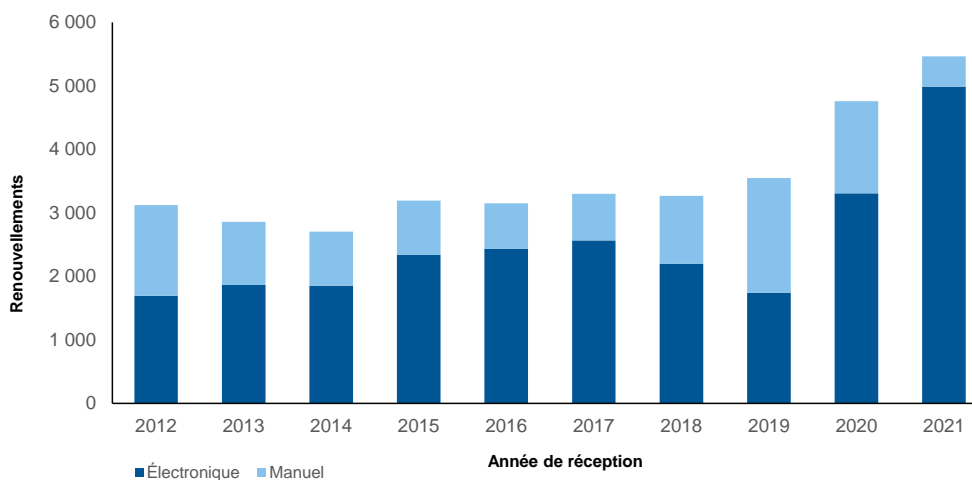


Source : Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, février 2022.

- Une demande déposée en 2021 contenait en moyenne 3,3 dessins ou modèles.

Renouvellements

Renouvellement d'enregistrements internationaux



Source : Service d'enregistrement de La Haye, février 2022.

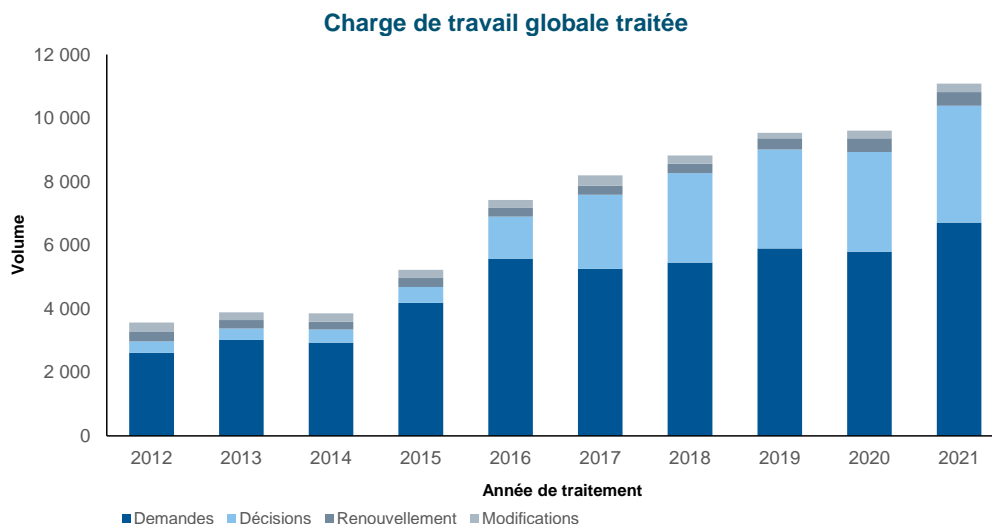
- En 2021, le nombre de renouvellements inscrits a augmenté de 14,8%, passant à un total de 5461 renouvellements. Les augmentations observées en 2020 et en 2021 sont associées à une augmentation importante des dépôts en 2015 et en 2016.
- Depuis 2012, la majorité des renouvellements est traitée électroniquement, sauf en 2019 où la transition vers le nouveau système informatique a entraîné une baisse temporaire du traitement automatisé. En 2021, 91,3% des renouvellements ont été inscrits automatiquement.

Charge de travail globale traitée

La charge de travail globale représente le nombre total pondéré de documents reçus par le Bureau international. Les quatre catégories de documents sont incluses (demandes, renouvellements, changements et décision).

Étant donné que le traitement de ces différents types de documents ne nécessite pas la même quantité de ressources, ceux-ci ont été pondérés différemment. Selon la répartition actuelle, pendant le temps requis pour traiter une demande internationale, le Bureau international peut traiter huit demandes de renouvellement, quatre requêtes en inscription d'un changement ou quatre décisions (un rapport de 1:8:4:4 en matière de charge de travail).

Les chiffres à compter de 2016, comparés aux chiffres indiqués dans le Rapport sur la performance de l'OMPI au cours des années précédentes, ont été ajustés afin de rendre compte des décisions relatives à la seconde partie de la taxe de désignation.



Source : Service d'enregistrement de La Haye et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, 2022.

- En 2021, la charge de travail globale traitée a augmenté de 15,4% par rapport à 2020.
- L'augmentation de la charge de travail en 2021 était encore principalement due à l'augmentation du nombre de demandes reçues, bien que le nombre de décisions continue d'augmenter à un rythme plus élevé (+17,1%), représentant un tiers du nombre total.

Coût unitaire

L'efficacité du Bureau international dans le traitement des opérations peut être mesurée à l'aide du coût unitaire, défini comme le coût moyen d'une unité produite.

Étant donné que le Bureau international est chargé d'enregistrer de nouvelles demandes et de maintenir les enregistrements existants, il convient d'utiliser une unité de production qui comprend un ensemble d'opérations. Deux indicateurs de coût unitaire sont présentés ci-dessous, déterminés en fonction de deux unités de production différentes.

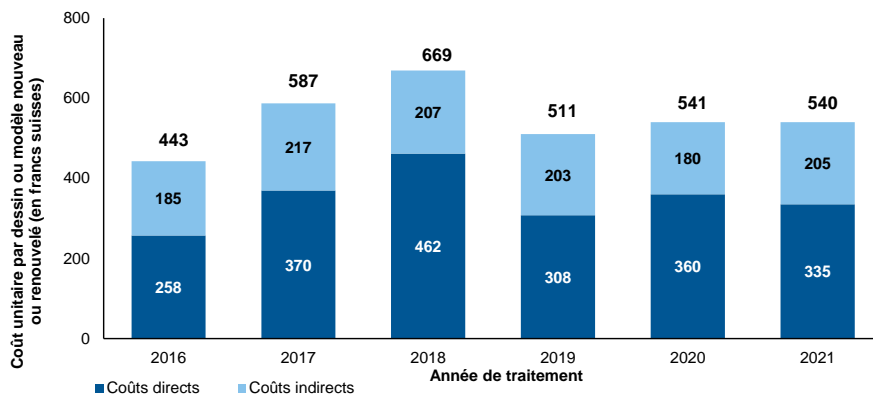
Coût unitaire par dessin ou modèle nouveau ou renouvelé

Les nouveaux dessins ou modèles consistent en des dessins ou modèles figurant dans les demandes internationales enregistrées pendant une année déterminée. Les dessins ou modèles renouvelés consistent en des dessins ou modèles figurant dans les enregistrements internationaux renouvelés pendant une année déterminée. Les dessins et modèles contenus dans ces deux types de documents illustrent globalement les activités principales du Bureau international.

Étant donné que le traitement des dessins et modèles contenus dans ces deux types de documents ne nécessite pas les mêmes ressources, ceux-ci ont été pondérés différemment¹⁶. Pour calculer le coût unitaire, le coût total de production est divisé par le nombre de dessins ou modèles nouveaux ou renouvelés.

¹⁶ Voir les taux concernant les demandes et les renouvellements dans la partie intitulée "Charge de travail globale traitée" ci-dessus.

Coût unitaire par dessin ou modèle nouveau ou renouvelé (en francs suisses)



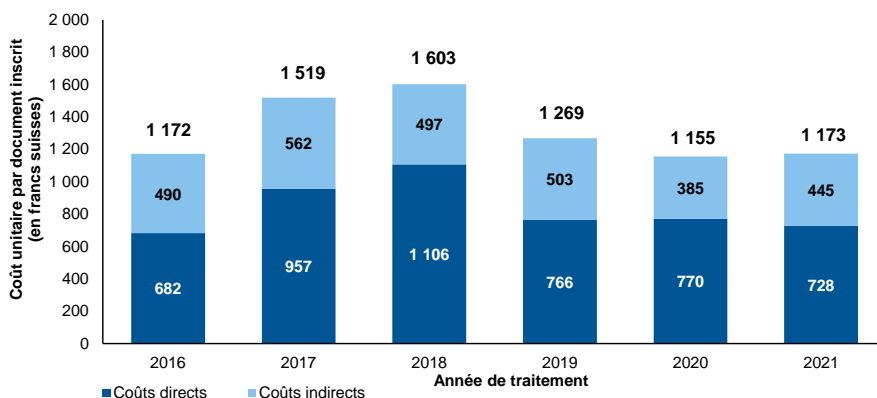
Source : Service d'enregistrement de La Haye, systèmes ERP et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2022.

- Le coût moyen de traitement d'un dessin ou modèle nouveau ou renouvelé est resté stable à 540 francs suisses, par rapport à 541 francs suisses en 2020.

Coût unitaire par document inscrit au registre

Le nombre de documents inscrits au registre correspond à la charge de travail globale (voir plus haut la partie intitulée "Charge de travail globale traitée").

Coût unitaire par document inscrit (en francs suisses)



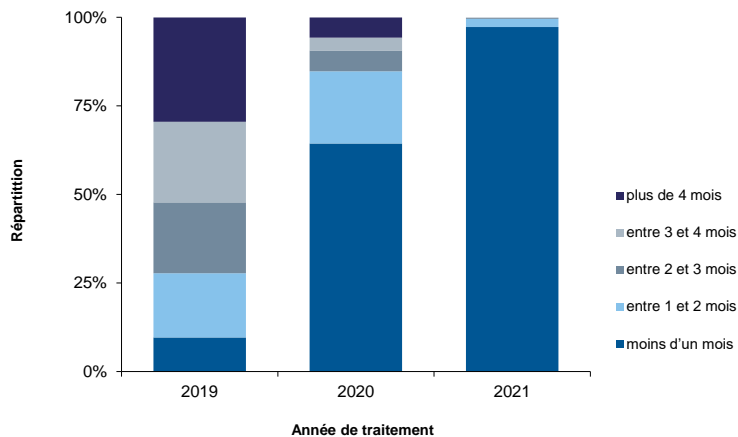
Source : Service d'enregistrement de La Haye, systèmes ERP et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2022.

- Le coût moyen pour l'inscription d'un document au registre était de 1173 francs suisses en 2021, ce qui représente une hausse de 1,5% par rapport à 2020, en raison d'une augmentation de 15,5% du nombre total de documents inscrits associée à une augmentation de 17,3% du coût total de traitement.

Délai de traitement

Cet indicateur rend compte du temps nécessaire au Bureau international pour traiter les demandes ordinaires depuis que le nouveau système informatique est devenu opérationnel, à la fin de 2018. Le délai de traitement est le temps écoulé entre la date de réception d'une demande et la date de son inscription au registre.

Délai de traitement des demandes internationales régulières



Source : Service d'enregistrement de La Haye, février 2022.

- En 2021, la part des demandes ordinaires traitées dans un délai d'un mois était de 97,3%. L'amélioration significative du délai de traitement entre 2019 et 2021 résulte de l'augmentation de la capacité d'examen, de l'introduction de normes de respect des délais, de l'amélioration progressive du système informatique après la transition de 2018 et de la révision des objectifs de production pour les examinateurs.
- En 2021, seulement 41,4% de l'ensemble des demandes traitées étaient des demandes ordinaires, contre 47,2% en 2020. Cela s'explique principalement par un retour à la normale après l'exercice intensif visant à réduire le nombre de demandes en souffrance en 2020, qui a donné la priorité au traitement des demandes ordinaires.

ANNEXE IX Rapport sur le cadre de cybersécurité de l'OMPI

Historique et contexte

En réponse à la recommandation n° 1 du CCI dans son rapport sur la cybersécurité dans les entités des Nations Unies (JIU/REP/2021/3), le présent rapport constitue une auto-évaluation complète du cadre de cybersécurité de l'OMPI. Cette évaluation doit être lue conjointement avec l'audit de la Division de la supervision interne (DSI) sur la gestion de la cybersécurité à l'OMPI¹⁷ réalisé en 2021.

Les activités opérationnelles de l'OMPI sont de plus en plus numérisées afin de fournir des services mondiaux de pointe en matière de propriété intellectuelle. Si la transformation numérique comporte de grands avantages, elle présente néanmoins un risque croissant du point de vue de la cybersécurité. Pour faire face à l'évolution constante de la menace, il faut disposer d'une solution de cybersécurité éprouvée, résiliente et souple, pleinement soutenue par la direction et les organes directeurs de l'OMPI.

Encadré n° 1 : La cybersécurité telle que définie par l'Union internationale des télécommunications (UIT)

“Cybersécurité : ensemble des outils, politiques, concepts de sécurité, mécanismes de sécurité, lignes directrices, méthodes de gestion des risques, actions, formations, bonnes pratiques, garanties et technologies qui peuvent être utilisés pour protéger le cyberenvironnement et les actifs des organisations et des utilisateurs. Les actifs des organisations et des utilisateurs comprennent les dispositifs informatiques connectés, le personnel, l'infrastructure, les applications, les services, les systèmes de télécommunication, et la totalité des informations transmises et/ou stockées dans le cyberenvironnement. La cybersécurité cherche à garantir que les propriétés de sécurité des actifs des organisations et des utilisateurs sont assurées et maintenues par rapport aux risques affectant la sécurité dans le cyberenvironnement. Les objectifs généraux en matière de sécurité sont les suivants : disponibilité; intégrité, qui peut englober l'authenticité et la non-répudiation; confidentialité.”

Recommandation UIT-T X.1205, Présentation générale de la cybersécurité.

La [déclaration relative au risque accepté](#)¹⁸ de l'OMPI indique que l'Organisation accepte un niveau de risque FAIBLE en cas de compromission de la confidentialité, de l'intégrité et de la disponibilité des actifs informationnels. Le risque de cyberattaque est considéré comme ÉLEVÉ et fait l'objet d'un suivi actif par le Groupe de gestion des risques de l'OMPI, présidé par le Directeur général, en raison de l'incidence importante qu'une attaque réussie pourrait avoir sur les activités opérationnelles de l'Organisation ainsi que sur sa réputation.

Compte tenu du fait que l'Organisation accepte un niveau de risque FAIBLE, celle-ci s'est attachée à faire évoluer ses capacités en matière de cybersécurité sur plusieurs années, tout en restant consciente qu'il faut rester “suffisamment sûr” grâce à des moyens de protection tenant compte des risques, plutôt que d'être trop sûr.

Une stratégie globale en matière d'assurance informatique a été mise en œuvre sur la période 2016-2021. Cette stratégie a permis de renforcer le dispositif de cybersécurité de l'OMPI en améliorant sa capacité à détecter rapidement les menaces qui pèsent sur l'OMPI et à y répondre, et en permettant à l'Organisation de hiérarchiser et d'orienter plus efficacement les mesures visant à faire face aux risques.

Compte tenu de l'évolution rapide et de la complexification de la menace, des progrès technologiques et des efforts de transformation numérique de l'OMPI, le programme de cybersécurité de l'OMPI devra continuer d'évoluer. Conscients de cette nécessité, les États membres de l'OMPI ont approuvé la mise en œuvre progressive de la stratégie de cybersécurité de nouvelle génération dans le programme de travail et budget pour 2022-2023. La stratégie de cybersécurité de nouvelle génération vise à optimiser les capacités mises en œuvre par la stratégie en matière d'assurance informatique et à s'appuyer sur ces capacités pour à la fois les améliorer et les étendre afin de permettre à l'OMPI d'accomplir sa mission selon des modalités sûres et résilientes.

État actuel des capacités en matière de cybersécurité

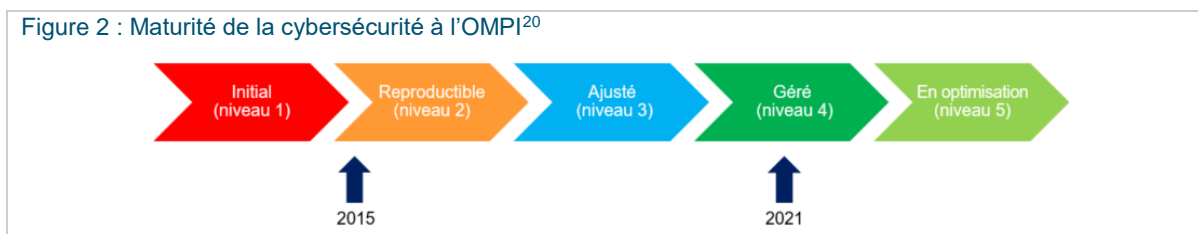
La section suivante donne un aperçu des capacités actuelles en matière de cybersécurité, qui contribuent à améliorer la cyberrésilience¹⁹. L'OMPI auto-évalue son programme de cybersécurité au niveau de maturité 4 (géré). Cela indique que le programme a progressé au-delà de la simple définition et de la mise en œuvre des processus (niveau 3) vers une gouvernance active et un rapport de performance des processus pertinents (voir la figure 2). Le maintien d'un haut niveau

¹⁷ Le rapport de la DSI sur la gestion de la cybersécurité à l'OMPI n'a pas été publié sur le site Web de l'OMPI pour des raisons de confidentialité, conformément à la [politique d'audit interne](#). Le rapport peut être consulté par les États membres sur demande.

¹⁸ Une mise à jour de la déclaration relative au risque accepté de l'OMPI (WO/PBC/34/13) sera présentée à la 34^e session du PBC.

¹⁹ Ces capacités s'alignent largement sur les éléments notés dans le rapport du CCI (JIU/REP/2021/3 page 22).

de maturité assure une valeur tangible et démontrable pour l'OMPI et ses clients, car l'OMPI bénéficie d'une meilleure réputation en tant que prestataire fiable de conseils et gardien des données, garantissant que les données des clients sont protégées au plus haut niveau. Les clients bénéficient d'un niveau élevé d'assurance que toute information sensible est continuellement et raisonnablement protégée.



Gouvernance interne et engagement auprès des organes directeurs

L'OMPI dispose d'une structure de gouvernance solide, inclusive et exhaustive pour superviser son programme et ses opérations de cybersécurité. La supervision, l'examen de la gestion et l'orientation sont assurés par le Conseil de sécurité et d'assurance informatique, présidé par le Directeur général, et par le Comité directeur de la sécurité et de l'assurance informatique, présidé par le sous-directeur général chargé du Secteur administration, finances et gestion. La structure de gouvernance garantit une prise de décision efficace, transparente et informée concernant la conception et l'exécution des stratégies de cybersécurité, avec une large participation des parties prenantes concernées dans tous les secteurs de l'OMPI. Les mécanismes de gouvernance internes sont soutenus par des agents de liaison pour les questions de sécurité ou des coordonnateurs de la sécurité.

En outre, l'OMPI dispose d'une procédure claire d'intervention à la suite d'un incident de cybersécurité, qui prévoit la transmission des incidents de grande gravité à l'Équipe chargée de la gestion des crises de l'OMPI, présidée par le Directeur général. Cette équipe peut décider de rendre compte des incidents de cybersécurité en cours aux organes directeurs de l'OMPI en fonction de leur incidence sur les activités de l'OMPI, de ses clients et du caractère public de l'incident. À ce jour, l'OMPI n'a pas connu d'incident de cybersécurité de grande gravité nécessitant la présentation d'un rapport à ses organes directeurs.

Les résultats du programme de cybersécurité de l'OMPI, y compris l'évolution des risques en matière de cybersécurité, sont communiqués chaque année aux organes directeurs de l'OMPI dans les rapports sur la performance de l'OMPI.

Rapport sur les mesures de cybersécurité

L'OMPI a mis en place un programme de mesure de la cybersécurité, qui comprend des mesures opérationnelles, des tendances et des analyses, en vue d'appuyer la prise de décision de l'OMPI sur la hiérarchisation des risques de cybersécurité et des activités connexes. L'OMPI a l'intention d'améliorer encore ces paramètres en utilisant une approche axée sur les résultats et des analyses de données avancées dans tous les domaines de la cybersécurité, dans le cadre de sa stratégie de cybersécurité de nouvelle génération.

Intégration de la cybersécurité dans le système de gestion des risques au niveau de l'Organisation

Les risques de cybersécurité font l'objet d'un suivi constant par le Groupe de gestion des risques de l'OMPI. Depuis 2013, l'OMPI est certifiée de manière indépendante selon la norme ISO/IEC 27001 relative à la gestion de la sécurité de l'information. Conformément à cette norme, l'OMPI a mis en œuvre un processus de gestion des risques liés à l'information qui est intégré dans le système de gestion des risques de l'entreprise (ERM) au niveau de l'Organisation, alimentant le système en informations sur les risques liés à l'information au niveau des secteurs et de l'organisation.

La cybersécurité est intégrée avec succès lorsque les processus liés à l'identification, à la mise en œuvre et à la vérification des contrôles de sécurité sont étroitement intégrés dans les processus d'entreprise et les processus informatiques. L'OMPI a mis en place une solution de gouvernance en matière de sécurité informatique, de risques et de conformité (GRC) afin d'enregistrer et de suivre l'activité en matière d'atténuation des risques de cybersécurité. Cette solution est utilisée pour mettre en œuvre un certain nombre de processus de gestion des risques liés à l'information, notamment les évaluations annuelles des risques liés à l'information, la gestion des risques liés aux prestataires de services, ainsi que la certification et l'accréditation des applications (tant les applications commerciales que celles développées en interne). Par exemple, le processus de gestion des risques liés aux prestataires de services est intégré dans les processus d'évaluation des achats de

²⁰ Modèle de maturité fondé sur le modèle CMMI (Capability Maturity Model Integration) de Carnegie-Mellon.

l'OMPI pour les prestataires externes, et fournit une couche supplémentaire d'assurance contre le risque de compromission des données par les prestataires de l'OMPI.

Convergence des fonctions de sécurité physique et de cybersécurité avec une main-d'œuvre dévouée et qualifiée

En 2015, reconnaissant la convergence croissante entre la sécurité physique et la cybersécurité, l'OMPI a fusionné les deux fonctions au sein d'une division unique dirigée par le directeur de la sécurité. En tant que deuxième ligne de défense, la division est chargée de définir et de mettre en œuvre la stratégie de cybersécurité de l'OMPI et de diriger la planification, le déploiement et le fonctionnement de plusieurs moyens mis en œuvre pour assurer la sécurité de l'information. Afin de garantir une séparation adéquate des tâches, la division est séparée du Département des technologies de l'information et de la communication. Le directeur de la sécurité est accompagné d'une équipe de sept professionnels qualifiés, complétée par des experts externes en cybersécurité. En outre, des activités liées à la cybersécurité sont régulièrement menées par toutes les fonctions liées à l'information et à la communication de l'OMPI, dans leur rôle de première ligne de défense.

Encadré n° 2 : Services de cybersécurité

SERVICES DE CYBERSÉCURITÉ	Formation de sensibilisation à la sécurité	Ingénierie de sécurité
	Gestion des risques en matière d'information	Sécurité des applications
	Gestion des risques liés aux informations sur les tiers	Gestion des vulnérabilités
	Architecture de sécurité d'entreprise	Gestion des politiques et de la conformité
	Surveillance de la sécurité de l'information et réponse aux incidents 24/7	Soutien aux enquêtes

Les notions de sécurité sous-jacentes, à savoir la gestion des risques, la surveillance et la réaction aux menaces, la gestion des accès et la promotion d'une culture de la sécurité, sont similaires dans les domaines de la sécurité physique et de la cybersécurité. L'OMPI est l'une des premières organisations du système des Nations Unies à réaliser les avantages d'une telle convergence. Les systèmes de sécurité physique de l'OMPI sont numérisés à plus de 90% et, par conséquent, exposés aux mêmes cybermenaces que l'environnement informatique de l'Organisation. Parmi les exemples de convergence accrue, on peut citer la surveillance des systèmes de sécurité et de sûreté pour détecter les cybervulnérabilités et les menaces. L'OMPI a régulièrement formé le personnel chargé de la sécurité physique sur des sujets liés à la sécurité de l'information, en l'intégrant dans leurs programmes annuels de perfectionnement. Ces deux fonctions ont été certifiées conformes à la norme ISO/IEC 27001 relative à la gestion de la sécurité de l'information. Le personnel voyageant en mission officielle reçoit des conseils ou des informations sur la sécurité des voyages et la cybersécurité, selon le cas. Les programmes de sécurité physique et de cybersécurité sont tous deux régis en interne par des mécanismes de gouvernance conjointe et rendent compte des risques en matière de sécurité physique ou de sûreté et de cybersécurité au Groupe de gestion des risques (reconnu par le CCI dans son rapport JIU/REP/2021/3 paragraphe 114).

Conformité aux politiques et aux normes

Les politiques et normes de sécurité de l'information de l'OMPI, qui font partie du cadre réglementaire interne de l'OMPI, sont examinées et mises à jour tous les deux ans, ou en fonction des besoins, afin de garantir leur pertinence par rapport aux besoins de l'Organisation. Ces politiques définissent les rôles et les responsabilités en matière de mise en œuvre et de respect des exigences de l'OMPI en matière de sécurité de l'information et énoncent les obligations des utilisateurs en matière de protection des actifs informationnels de l'OMPI. Des contrôles ad hoc sont déclenchés par des incidents de cybersécurité, des menaces et des vulnérabilités émergentes, ainsi que par des modifications apportées aux processus informatiques ou opérationnels de l'OMPI, aux règlements internes ou aux normes sectorielles.

La conformité permanente aux politiques et normes de sécurité est assurée par l'intégration des activités d'examen de la cybersécurité dans les principaux processus opérationnels tels que les achats, la gestion de projet, la continuité des opérations ou le développement d'applications. En ce qui concerne le développement d'applications, cela permet de s'assurer que les exigences de sécurité sont déterminées dès le début de la phase de développement et que des tests de sécurité dynamique et statique sont effectués à la fois pendant les phases de développement et de lancement. Les cas de non-conformité ou les risques identifiés lors des examens sont pour la plupart atténués ou, dans des cas exceptionnels, acceptés par la haute direction, conformément à la politique de gestion des risques de l'OMPI.

Les cas de non-respect des politiques de cybersécurité par le personnel font l'objet de mesures disciplinaires en fonction de la gravité du cas. L'OMPI estime qu'en œuvrant en faveur de la promotion d'une culture de la sécurité, le personnel sera de plus en plus conscient des conséquences du non-respect des règles. Moyennant divers canaux de communication de sensibilisation à la cybersécurité, les utilisateurs sont encouragés à signaler les événements ou incidents de cybersécurité, même s'ils en sont à l'origine par inadvertance. Les infractions répétées ou graves sont transmises à la Division de la supervision interne (DSI) pour une enquête plus approfondie.

Tirer parti des mécanismes de supervision

L'OMPI s'appuie sur sa DSI en tant que troisième ligne de défense pour évaluer, de manière indépendante, l'adéquation des moyens de contrôle et des systèmes et processus opérationnels de l'OMPI. La DSI examine régulièrement les risques de cybersécurité en consultation avec le directeur de la sécurité dans le cadre de son exercice annuel de planification de la supervision. Les contrôles de sécurité figurent également en bonne place dans les approches de mise en œuvre de la [stratégie 2022-2023 pour la supervision interne](#) de l'OMPI. En tant qu'observateur permanent au sein du Groupe de gestion des risques, la DSI reçoit régulièrement des informations sur les risques et les incidents en matière de sécurité physique et de cybersécurité.

Ces dernières années, la DSI a réalisé un audit de la stratégie en matière d'assurance informatique (IA 2018-06) et un audit de la gestion de la cybersécurité à l'OMPI (IA 2020-04). Dans le cadre de ce dernier, la DSI, avec l'aide de Price Waterhouse Coopers (PwC), a réalisé un audit de sécurité Black Box qui n'a pas permis d'exploiter ou d'obtenir un accès direct à des informations sensibles ou au réseau interne de l'OMPI. L'audit a conclu que "l'OMPI a mis en place un programme solide de gestion de la cybersécurité, correspondant à la déclaration de l'Organisation relative au risque accepté et globalement conforme aux meilleures pratiques mises en œuvre par les organisations et les entreprises du secteur privé ayant des objectifs similaires en matière de sécurité de l'information."

En outre, des audits et des contrôles de cybersécurité sont périodiquement menés par d'autres entités de supervision indépendantes, telles que le Corps commun d'inspection (CCI), des auditeurs certifiés ISO/IEC 27001, des auditeurs externes et des sociétés externes d'audit de sécurité. Chacun de ces examens indépendants a systématiquement mis en évidence la force et la maturité du programme de cybersécurité de l'OMPI. Depuis 2013, des audits annuels de certification et de supervision répondant à la norme ISO/IEC 27001 ont été réalisés. La certification couvre tous les systèmes mondiaux de propriété intellectuelle et autres processus administratifs et de gestion sensibles. Il convient de noter qu'au cours de tous les audits de certification, l'OMPI n'a jamais été signalée comme présentant une non-conformité aux exigences de la norme ISO/IEC 27001 et, ces dernières années, elle a souvent été félicitée pour avoir dépassé les exigences de la certification. De même, le rapport du CCI sur la cybersécurité dans les entités des Nations Unies (JIU/REP/2021/3) fait référence, à plusieurs reprises, à l'OMPI comme suivant les meilleures pratiques. L'OMPI est en bonne voie pour mettre en œuvre toutes les recommandations des rapports de la DSI et du CCI.

Promouvoir une culture de la cybersécurité

Les chefs de secteur de l'OMPI confirment chaque année le respect des contrôles internes, y compris en matière de cybersécurité, ce qui permet de garantir la conformité de la déclaration sur les contrôles internes par le Directeur général. La direction de l'OMPI a également encouragé une culture de la prise de parole qui s'étend au signalement des événements et incidents de cybersécurité sans crainte de jugement ou de représailles. Les échecs, y compris en matière de cybersécurité, sont considérés comme des occasions d'apprendre et de s'améliorer en permanence.

La sensibilisation joue un rôle majeur dans le développement ou l'influence des comportements de sécurité des membres du personnel, et l'OMPI déploie de grands efforts dans son programme de sensibilisation à la cybersécurité, avec des campagnes tout au long de l'année.

Au cours des dernières années, le programme de sensibilisation de l'OMPI a évolué vers une approche plus axée sur la formation continue, la formation "juste à temps" et la ludification. À l'heure actuelle, le personnel de l'OMPI (fonctionnaires et non-fonctionnaires) signe une Politique de l'OMPI relative aux utilisations acceptables des techniques de l'information et de la communication et suit le cours obligatoire de sensibilisation à la sécurité de l'information au moment de son entrée en fonction. L'OMPI dispense également une formation ciblée en matière de sécurité technique aux principaux fonctionnaires ayant un accès privilégié, tels que les développeurs d'applications, les administrateurs de systèmes et de sécurité, les professionnels de la cybersécurité et les administrateurs de systèmes informatiques en nuage. En outre, en 2021, la campagne comprenait une table ronde sur les femmes et la cybersécurité avec des expertes internationales très respectées dans ce domaine. L'événement a été suivi par plus de 130 participants de l'OMPI et d'autres institutions spécialisées des Nations Unies.

L'OMPI juge de la maturité de sa culture de sécurité en fonction de la façon dont les individus réagissent lorsqu'ils sont confrontés à un risque potentiel pour la sécurité, plutôt qu'en fonction du nombre de fois où ils regardent une vidéo de formation.

Depuis 2014, l'OMPI mène périodiquement des campagnes de simulation d'hameçonnage, dans le but de sensibiliser le personnel aux risques d'hameçonnage, qui est aujourd'hui l'une des stratégies les plus répandues pour compromettre une entreprise. L'OMPI a également intégré un bouton "Report Phishing" dans son client de messagerie, qui permet au personnel de signaler tout message électronique suspect à l'équipe de cybersécurité pour examen. Au début de la campagne de simulation d'hameçonnage, en 2014, le nombre d'utilisateurs victimes de l'attaque simulée était de 17%, et moins de 1% signalaient le message électronique. Depuis lors, le niveau de personnel affichant des comportements positifs est passé à 95% sur 17 campagnes individuelles, avec une moyenne de 82% du personnel ayant fait un rapport par campagne en 2021, ce qui démontre une amélioration significative de la maturité de la culture de la cybersécurité à l'OMPI.

Le programme de sensibilisation et ses résultats ont été soulignés dans plusieurs rapports d'audit de certification ISO/IEC 27001 comme des points forts particuliers. En outre, le rapport du CCI a reconnu le programme de sensibilisation de l'OMPI comme étant "particulièrement novateur et efficace" (JIU/REP/2021/3 paragraphe 102).

Optimiser les investissements en matière de cybersécurité

L'OMPI détermine les besoins en matière de cybersécurité pour l'exercice biennal dans le cadre de son programme de travail et budget. L'exercice de planification est également guidé par le cadre de l'architecture d'entreprise de SABSA²¹ où les contrôles de sécurité sélectionnés sont basés sur les exigences de sécurité de l'entreprise avec une traçabilité bidirectionnelle. Selon le rapport du CCI (JIU/REP/2021/3 paragraphe 109), l'OMPI suit les meilleures pratiques à cet égard. En outre, au cours des trois derniers exercices biennaux, compte tenu de l'importance de la cybersécurité pour l'OMPI, les États membres ont approuvé des projets relatifs à la cybersécurité dans le Plan-cadre d'équipement (PCE).

Réponse opérationnelle en matière de cybersécurité

L'un des principaux attributs de la cyberrésilience est la capacité à se préparer aux cyberattaques, à y répondre et à s'en remettre, permettant ainsi à une organisation de prospérer face à des conditions défavorables (crise, pandémie, volatilité financière, etc.). À l'appui de cette démarche, l'OMPI a investi en 2018 dans la création d'un Centre opérationnel pour la sécurité de l'information fonctionnant 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, afin de surveiller, d'alerter, de trier et de répondre de manière anticipée aux cybermenaces sur l'environnement de l'OMPI. Après avoir évalué les coûts et les avantages des différentes options, les organes internes de gouvernance de la cybersécurité de l'OMPI ont opté pour un modèle hybride dans lequel la surveillance et l'alerte de niveau 1 concernant les événements de cybersécurité sont assurées par un prestataire de services de sécurité externalisés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, tandis que les tâches avancées de niveaux 2 et 3 sont confiées à des analystes et à des gestionnaires de la cybersécurité de l'OMPI qui possèdent une connaissance du contexte et des relations avec les parties prenantes de l'OMPI. Le Centre opérationnel pour la sécurité de l'information s'appuie sur une combinaison de technologies avancées telles que l'intelligence artificielle (IA) et l'orchestration, les plans d'intervention et les analyses humaines pour détecter rapidement et répondre efficacement aux événements et incidents de cybersécurité. Un indicateur d'exécution concerne le temps moyen de détection d'un incident, que l'OMPI a toujours respecté. L'OMPI prévoit d'améliorer encore cette capacité au cours de l'exercice biennal actuel, en collaboration avec la fonction de continuité des opérations, par la réalisation de tests de cybersécurité sous forme de scénarios et d'exercices de cyberguerre afin d'évaluer et d'améliorer l'état de préparation de l'OMPI pour se remettre d'une cyberattaque majeure réussie, tout en assurant une perturbation minimale des opérations de l'OMPI.

Voie à suivre

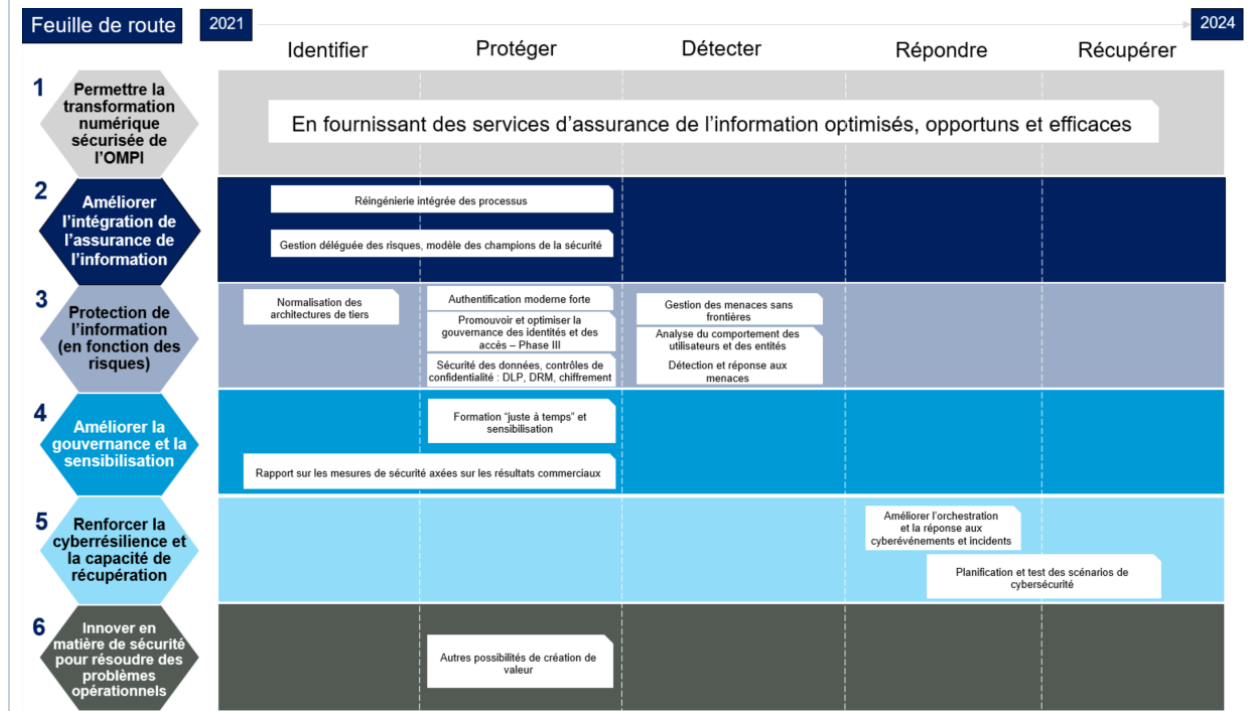
Comme indiqué précédemment, l'environnement de la cybermenace évolue en permanence, les progrès technologiques étant exploités par les attaquants pour créer des outils et des techniques nouveaux et plus furtifs afin d'échapper à la détection et d'accroître la capacité à compromettre leurs cibles. Les attaquants ciblent de plus en plus les faiblesses de la chaîne d'approvisionnement pour accéder aux systèmes d'information et de communication des organisations ou les surveiller secrètement. La "nouvelle donne" offre une plus grande souplesse au personnel de l'OMPI grâce aux solutions de télétravail numérique, ce qui permet d'accroître la productivité et d'améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée du personnel, mais augmente intrinsèquement la menace d'attaques plus vastes.

D'un point de vue technologique, il existe une menace croissante liée à la double utilisation des technologies de pointe, comme les attaques basées sur l'IA, avec des réseaux à grande échelle d'ordinateurs compromis ("bot-nets") contrôlés par l'IA pour lancer des attaques à grande échelle (en 2020 et 2021 ont eu lieu les plus grandes attaques par déni de service distribué jamais enregistrées). Les progrès de l'informatique quantique menaceront fortement l'efficacité des moyens de cryptage actuels, car le temps nécessaire pour le décryptage sera considérablement réduit. Il est impératif que l'OMPI et ses organes directeurs reconnaissent le risque lié à la cybersécurité et continuent à prendre des décisions éclairées fondées sur le risque en ce qui concerne les investissements technologiques nécessaires pour atténuer ce risque.

²¹ Sherwood Applied Business Security Architecture (<https://sabsa.org/sabsa-executive-summary/>).

Avec sa stratégie en matière de sécurité de l'information de nouvelle génération, l'OMPI a déjà pris des mesures pour soutenir la transformation numérique en cours de l'Organisation et pour améliorer la préparation et la cyberrésilience par la mise en œuvre de capacités supplémentaires, ou l'amélioration des capacités existantes, afin de permettre à l'OMPI d'accomplir sa mission selon des modalités sûres et résilientes. Voir l'encadré n° 3.

Encadré n° 3 : Feuille de route de la stratégie en matière de sécurité de l'information de nouvelle génération



ANNEXE X Rapport sur la situation des fonds fiduciaires en 2021

Le Rapport sur les Fonds fiduciaires fait partie intégrante du Rapport sur la performance de l'OMPI. Il donne une vue d'ensemble des principaux résultats obtenus au titre des projets financés par les fonds fiduciaires de l'OMPI en 2021 ainsi que des informations financières. L'annexe rend compte de tous les fonds fiduciaires figurant dans le tableau ci-dessous, à l'exclusion de ceux des administrateurs et de ceux qui n'ont donné lieu à aucune activité en 2021.

FONDS FIDUCIAIRES	SECTEUR
Australie	Secteur du développement régional et national
Chine	Secteur des marques et des dessins et modèles
Espagne	Secteur du développement régional et national
France (propriété industrielle)	Secteur du développement régional et national
Japon (droit d'auteur)	Secteur du droit d'auteur et des industries de la création
Japon (mondial)	Secteur de l'infrastructure et des plateformes
Mexique	Secteur du développement régional et national
République de Corée (règlement extrajudiciaire des litiges)	Secteur des écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation
République de Corée (promotion du respect du droit d'auteur et des droits connexes)	Secteur des enjeux et des partenariats mondiaux
République de Corée (droit d'auteur)	Secteur du droit d'auteur et des industries de la création
République de Corée (propriété industrielle)	Secteur du développement régional et national
République de Corée (enseignement de la propriété intellectuelle)	Secteur du développement régional et national
Uruguay	Secteur du développement régional et national

Fonds fiduciaires au 31 décembre 2021

(en francs suisses)

Fonds fiduciaires Donateur	Code	Solde au 31 décembre 2020	Recettes 2021				Dépenses 2021				Remboursements aux donateurs / virement vers un nouveau fonds fiduciaire	Solde au 31 décembre 2021
			Fonds reçus	ULO/Autres recettes	Différence de change	Total	Personnel	Autres dépenses directes	Frais d'appui administratif	Total		
Australie	WAUS3	435 604,63	-	-	-	-	-	258 232,69	33 570,25	291 802,94	-	143 801,69
Chine	WCNSP	483 235,53	263 399,45	-	-	263 399,45	-	207 784,88	27 012,05	234 796,93	-	511 838,05
Chine (HR)	WCNPR	311 008,08	202 373,00	-	-	202 373,00	150 195,30	-	19 525,40	169 720,70	-	343 660,38
Communautés autochtones et locales accréditées	W_IGC	36 733,51	-	-	-	-	-	-	-	-	16 158,98	20 574,53
Consortium de l'OMPI pour les créateurs	WWFCR	-	78 367,17	-	-	78 367,17	-	-	-	-	-	78 367,17
Émirats arabes unis	WDAUE	45 857,39	-	-	-	-	-	-	-	-	-	45 857,39
Espagne	WESCH	200 851,73	-	-	-	-	-	2 212,80	287,65	2 500,45	-	198 351,28
France (propriété intellectuelle)	WFRIP	420 694,71	600 000,00	-	-	600 000,00	-	17 517,07	2 277,20	19 794,27	-	1 000 900,44
Italie	WITIP	43 799,12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	43 799,12
Japon (droit d'auteur)	WJPCR	650 169,56	468 646,00	-	-	468 646,00	187 443,30	9 718,48	25 392,25	222 554,03	-	896 261,53
Japon (propriété industrielle) mondial	WJPIG	6 880 926,89	4 660 000,00	654,00	17,83	4 660 671,83	1 481 973,85	1 970 471,27	448 730,55	3 901 175,67	-	7 640 423,05
Japon (administrateurs auxiliaires)	WJPOJ	168 522,75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	168 522,75
Mexique	WMEXI	136 011,69	-	-	-	-	-	6 206,66	806,85	7 013,51	-	128 998,18
République de Corée (promotion du respect du droit d'auteur et des droits connexes)	WKRBR	621 982,51	250 152,44	-	-	250 152,44	-	77 674,56	3 883,70	81 558,26	-	790 576,69
République de Corée (droit d'auteur)	WKRRCR	1 023 458,32	351 776,87	-	-	351 776,87	-	210 630,04	10 531,50	221 161,54	-	1 154 073,65
République de Corée (droit d'auteur/administrateurs)	WKRPO	446 033,57	-	-	-	-	138 922,55	-	16 670,70	155 593,25	-	290 440,32
République de Corée (propriété industrielle)	WKIPO	702 228,18	240 000,00	-	-	240 000,00	64 921,60	310 362,99	3 752,85	379 037,44	-	563 190,74
République de Corée (enseignement de la propriété intellectuelle)	WKRED	714 292,05	298 881,72	-	-	298 881,72	-	234 962,20	11 748,10	246 710,30	-	766 463,47
République de Corée (administrateurs auxiliaires)	WKRJP	675 972,73	308 818,00	-	-	308 818,00	326 674,49	-	39 200,95	365 875,44	-	618 915,29
République de Corée (règlement extrajudiciaire des litiges)	WKRAD	366 107,24	146 964,56	-	-	146 964,56	-	103 036,12	9 273,25	112 309,37	-	400 762,43
République de Corée (Ministère de la justice)	WKRJH	100 955,90	265 248,00	-	-	265 248,00	139 358,58	-	16 723,05	156 081,63	-	210 122,27
Uruguay	WUYCH	97 218,34	-	-	-	-	-	6 440,00	837,20	7 277,20	-	89 941,14
Total		14 561 664,43	8 134 627,21	654,00	17,83	8 135 299,04	2 489 489,67	3 415 249,76	670 223,50	6 574 962,93	16 158,98	16 105 841,56

Australie

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2021	Pays bénéficiaires
III.2	Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition		
	Degré d'utilisation du référentiel sur la propriété intellectuelle par les tribunaux des pays bénéficiaires	Des projets de chapitres traitant des thèmes ci-après ont été établis : i. Procédure civile et pénale générale applicable aux litiges de propriété intellectuelle; ii. Règlement des litiges relatifs aux marques; iii. Règlement des litiges relatifs au droit d'auteur; et iv. Règlement des litiges relatifs aux brevets. En outre, des chapitres traitant du cadre juridique international relatif aux marques, au droit d'auteur, aux brevets et aux moyens de recours ont été rédigés.	Philippines, Viet Nam
	Nombre d'accords prévoyant l'accueil de scientifiques de pays en développement, en vue de générer de nouvelles connaissances en matière de recherche sur les maladies tropicales négligées et de les transférer dans les pays d'origine	Huit scientifiques (5 femmes, 3 hommes) issus de pays en développement et de pays les moins avancés ont bénéficié d'une formation virtuelle de cinq mois spécialisée dans le domaine de la recherche pharmaceutique et de la gestion de la propriété intellectuelle, afin d'améliorer leurs projets de recherche dans leurs institutions respectives.	Bangladesh, Indonésie, Kenya, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines
	ABC – Nombre de livres accessibles et d'outils pédagogiques publiés par des partenaires ou des ONG de la région Asie-Pacifique participant à des projets de renforcement des capacités	Grâce aux formations et aux financements fournis par l'ABC, des partenaires et ONG de trois pays d'Asie-Pacifique : - ont produit 939 exemplaires en format accessible en format numérique et braille (Indonésie (467); Myanmar (256); Viet Nam (216)); - ont organisé trois formations en ligne au Viet Nam à l'intention de 36 étudiants ayant une déficience visuelle (21 femmes, 15 hommes) sur la manière d'utiliser des appareils et logiciels de lecture de livres accessibles; - ont achevé le nouveau cours en ligne de l'ABC sur la production de livres accessibles à l'intention des personnes aveugles, ayant une déficience visuelle ou d'autres difficultés de lecture des textes imprimés (8 participants du Myanmar); - ont reçu 9 appareils de lecture (lecteurs Orbit) (ONG du Myanmar) destinés à être utilisés par des personnes ayant une déficience visuelle, ainsi qu'une formation sur leur utilisation; et - ont formé 40 bénéficiaires au Myanmar à l'utilisation d'appareils de lecture (33 hommes, 7 femmes).	Indonésie, Myanmar, Viet Nam
	Améliorer, auprès des professionnels de la propriété intellectuelle, la connaissance du système de Madrid, de ses avantages, ses principes fondamentaux et ses différents processus de fonctionnement	Meilleure compréhension grâce à la participation au cours spécialisé à distance sur le système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques (DL-303) de : - 632 fonctionnaires et membres du personnel d'offices de propriété intellectuelle; et - 2 675 autres parties prenantes provenant du secteur privé et du monde universitaire.	Les bénéficiaires provenaient de 158 États membres.
	Amélioration de l'accès aux services, outils et documents relatifs à la propriété intellectuelle par les PME et les jeunes entreprises axées sur la technologie en Indonésie et au Viet Nam	Le projet a été lancé en 2021. Les résultats escomptés ci-après ont été obtenus ou le seront : - une évaluation nationale de la nature et de l'étendue de la connaissance et de l'utilisation du système de la propriété intellectuelle par les PME, afin de comprendre s'il existe des raisons pour lesquelles le système n'est pas utilisé ainsi que leurs besoins en termes de soutien, a été réalisée en Indonésie. L'évaluation comprenait également l'identification d'un échantillon représentatif de PME à forte composante technologique et d'institutions qui fournissent un soutien à ces PME; et - une évaluation nationale a été lancée au Viet Nam et ce pays a achevé la traduction et l'adaptation d'un guide de la série de guides sur la propriété intellectuelle au service des entreprises.	Indonésie, Viet Nam

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2021	Pays bénéficiaires
VII.1	Des plateformes et instruments fondés sur la propriété intellectuelle sont utilisés pour le transfert de connaissances et l'adaptation et la diffusion de la technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les PMA, pour relever des défis mondiaux		
	Améliorer la sensibilisation et la compréhension des choix technologiques possibles pour traiter et valoriser les effluents des usines d'huile de palme de manière écologique	La création d'un catalogue, en anglais et en bahasa indonésien, répertoriant les solutions technologiques disponibles pour le traitement et la valorisation des effluents des usines d'huile de palme a permis de diffuser des connaissances. En outre, une équipe d'experts qui poursuivra le travail de suivi avec les parties prenantes a été créée.	Indonésie
	Nombre de mises en correspondance obtenues à l'issue du projet	1 technologie a été déployée pour utiliser les effluents d'usines d'huile de palme dans le processus de compostage de régimes de fruits vides. 2 lettres d'intention ont été signées, à la suite de transactions entre des usines d'huile de palme et des fournisseurs de technologies.	Indonésie
	Nombre de besoins exprimés et de technologies téléversées dans la base de données WIPO GREEN relatifs au traitement et à la valorisation des effluents d'usines d'huile de palme	19 besoins ont été exprimés et 24 technologies téléversées dans la base de données WIPO GREEN.	Indonésie, autres pays producteurs d'huile de palme

Chine

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2021	Pays bénéficiaires
II.6	Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de Madrid		
	Amélioration de l'efficacité opérationnelle et de la qualité des opérations dans le cadre du système de Madrid	En vue d'accroître l'efficacité opérationnelle et la qualité des opérations dans le cadre du système de Madrid, le projet visant à établir et à développer les communications électroniques avec les membres du système de Madrid dans les pays de l'initiative "une ceinture, une route" a été lancé en 2021 : - une réunion de lancement du projet entre l'OMPI et l'Administration nationale chinoise de la propriété intellectuelle (CNIPA) a été organisée pour commencer la planification; - des activités de sensibilisation ont été menées pour évaluer l'intérêt des bureaux membres susceptibles de participer; et - le premier groupe d'offices a été sélectionné et des projets de plans d'action ont été définis.	Égypte, Malaisie, Pologne, Ukraine
	Meilleure connaissance du système de Madrid par les participants aux formations offertes par l'OMPI	20 fonctionnaires et examinateurs de 10 membres de l'OAPI ont acquis une meilleure connaissance du système grâce à un atelier de formation sur les procédures d'obtention et de maintien en vigueur des droits des titulaires découlant de l'enregistrement international des marques.	États membres de l'OAPI
III.2	Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition		
	Nombre d'enregistrements d'indications géographiques par les communautés locales découlant de l'assistance technique fournie par l'OMPI	Les progrès suivants relatifs à l'élaboration de demandes d'enregistrement d'indications géographiques ont été réalisés dans le cadre de la phase I des projets suivants : - projet d'indication géographique "sel de mer de Kampot" et "fleur de sel de Kampot" : analyse chimique pour déterminer les caractéristiques et l'aire géographique des produits; - projet d'indication géographique "madd de Casamance" : finalisation du projet de cahier des charges et du plan de contrôle, et mise au point d'une stratégie de commercialisation; et - projet d'indication géographique "riz de Kovié" : i) élaboration du cahier des charges (en particulier, caractéristiques du produit, méthode de production et aire géographique); et ii) création d'une association interprofessionnelle.	Cambodge Sénégal Togo
	Renforcement des capacités des communautés locales dans les pays en développement, notamment les pays les moins avancés, pour favoriser l'utilisation stratégique des indications géographiques	La phase III du projet d'indication géographique concernant le "pamplemousse de Koh Trung" a été achevée. Les capacités de l'Association des producteurs de pamplemousses de Koh Trung ont été renforcées pour que cette indication géographique puisse être gérée collectivement, en organisant des sessions d'encadrement et de formation ciblées. Il s'agissait notamment de l'organisation de l'assemblée générale de l'association et de l'élection des nouveaux membres du conseil d'administration.	Cambodge

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2021	Pays bénéficiaires
	Renforcement des capacités des spécialistes de la propriété intellectuelle, en particulier dans le domaine de la propriété intellectuelle relative aux dessins et modèles	Renforcement des connaissances des spécialistes de la propriété intellectuelle de pays en développement dans les domaines essentiels de la propriété intellectuelle, avec un accent particulier sur la protection des dessins et modèles grâce à l'octroi de bourses à trois étudiants.	Pakistan, République-Unie de Tanzanie, Zimbabwe
IV.2	Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité		
	Nombre de pays ayant pris des mesures pour renforcer leurs réseaux de CATI en vue d'assurer leur viabilité	Quelque 958 spécialistes de la propriété intellectuelle de 96 pays ont pris des mesures pour renforcer leurs réseaux de CATI dans le cadre de la première Conférence mondiale des Centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI), qui s'est tenue en ligne du 29 novembre au 1 ^{er} décembre 2021, en coopération avec l'Administration nationale de propriété intellectuelle de la République populaire de Chine (CNIPA).	Voir ci-dessous ²²

Espagne

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2021	Pays bénéficiaires
III.2	Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition		
	Pourcentage de participants aux manifestations de l'OMPI qui se sont déclarés satisfaits du contenu et de l'organisation des ateliers de l'OMPI sur le renforcement des capacités et qui ont trouvé ceux-ci pertinents et utiles	100% des 66 participants étaient satisfaits du contenu et de l'organisation des manifestations.	Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Uruguay, Venezuela
	Pourcentage de participants à des ateliers de l'OMPI qui, dans le cadre de leur activité professionnelle, appliquent les compétences acquises	98% des participants ont indiqué qu'ils appliqueraient les compétences acquises dans les activités quotidiennes.	Voir ci-dessus.

France

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2021	Pays bénéficiaires
III.2	Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition		
	Utilisation par les participants de meilleures connaissances et compétences pour gérer et valoriser les actifs immatériels de propriété intellectuelle	Renforcement des connaissances et des compétences de 25 participants provenant d'offices de propriété intellectuelle, du secteur privé, du secteur public, d'organismes publics (notamment gouvernements), d'établissements universitaires et d'instituts de recherche afin qu'ils puissent mieux gérer et valoriser les actifs immatériels de propriété intellectuelle, la priorité étant accordée aux domaines suivants : i) les principales questions et procédures concernant les marques; et ii) les transferts de technologie, la concession de licences, la commercialisation et la valorisation de la propriété intellectuelle, et la législation européenne et internationale relative à la propriété intellectuelle.	25 participants de 15 pays : Algérie, Brésil, Égypte, Fédération de Russie, Gabon, Inde, Madagascar, Malawi, Maroc, Mexique, Niger, Pakistan, Pologne, Roumanie, Sri Lanka

²² Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Angola, Argentine, Arabie saoudite, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Équateur, Espagne, Eswatini, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Honduras, Inde, Indonésie, Irlande, Israël, Italie, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libéria, Lituanie, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maroc, Mexique, Mongolie, Namibie, Nicaragua, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République islamique d'Iran, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Sri Lanka, Suède, Suisse, Thaïlande, Philippines, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Viet Nam, Zimbabwe.

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2021	Pays bénéficiaires
	Pourcentage de personnes ayant suivi une formation qui sont satisfaites des programmes de l'Académie de l'OMPI	98% des participants étaient pleinement satisfaits du cours OMPI-INPI-OMPIC sur les marques et du cours de perfectionnement OMPI-CEIPI sur la propriété intellectuelle, le transfert de technologies et la concession de licences par le CEIPI.	25 participants de 15 pays : Algérie, Brésil, Égypte, Fédération de Russie, Gabon, Inde, Madagascar, Malawi, Maroc, Mexique, Niger, Pakistan, Pologne, Roumanie, Sri Lanka
	Nombre de pays participant à des projets de coopération Sud-Sud	26 pays en développement ont bénéficié de la coopération avec l'OMPIC et l'OAPI dans le cadre de différents programmes de renforcement des capacités.	Algérie, Argentine, Brésil, Burundi, Chili, Colombie, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Gabon, Guinée équatoriale, Inde, Madagascar, Malawi, Maroc, Mauritanie, Mexique, Niger, Pakistan, Paraguay, Pérou, République centrafricaine, Sénégal, Sri Lanka, Tunisie, Uruguay
	Pourcentage de stagiaires satisfaits des connaissances et des compétences nouvellement acquises	85% des participants au programme relatif au Certificat d'animateur en propriété industrielle (CAPI) organisé à Casablanca en collaboration avec l'Académie de l'OMPI ont indiqué qu'ils utilisaient leurs nouvelles connaissances et compétences dans leurs activités professionnelles.	15 participants du Burundi, de Djibouti, de Madagascar, de la Tunisie et d'États membres de l'OAPI (Côte d'Ivoire, Guinée, Mauritanie, République centrafricaine, Sénégal)
		100% des participants au cours d'été du Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI) se sont déclarés satisfaits des connaissances et des compétences nouvellement acquises.	Chili (1), Colombie (1)
		100% des participants à l'atelier de formation sur les indications géographiques pour les pays d'Amérique latine, organisé en partenariat avec le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), issus d'offices nationaux de propriété intellectuelle ou d'organismes nationaux chargés des indications géographiques se sont déclarés satisfaits des connaissances et des compétences nouvellement acquises.	6 participants du Brésil (2), du Chili (1), de Colombie (1), du Pérou (1) et du Mexique (1)
	Renforcement des connaissances et des compétences des formateurs des instituts de formation judiciaire de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) dans le domaine de la propriété intellectuelle	Dans le cadre d'un nouveau projet pilote mené dans 3 États membres de l'OAPI, un programme de formation des formateurs a été élaboré afin d'améliorer les connaissances et les compétences des formateurs d'instituts nationaux de formation judiciaire. Les projets de modules seront intégrés dans les programmes de chacun des instituts sélectionnés et seront ensuite étendus à d'autres États membres de l'OAPI.	Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal

Japon (droit d'auteur)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2021	Pays bénéficiaires
III.2	Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition		
	Nombre de pays ayant pris des mesures pour améliorer ou faire progresser l'élaboration de leur cadre en matière de droit d'auteur	4 pays ont pris des mesures pour faire progresser et renforcer l'élaboration de leur cadre et de leur système en matière de droit d'auteur.	Kiribati, Philippines, Thaïlande, Viet Nam

Japon (mondial)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2021	Pays bénéficiaires
II.5	Utilisation plus large et plus efficace du système de Madrid, notamment par les pays en développement et les PMA		
	Pourcentage de participants ayant donné un avis positif sur la pertinence des manifestations relatives au renforcement des capacités et de promotion	100% des participants ont donné un avis positif sur la réunion sous-régionale des fonctionnaires des offices de propriété intellectuelle responsables du fonctionnement ou de l'adhésion au système de Madrid.	Botswana, Eswatini, Gambie, Ghana, Kenya, Lesotho, Libéria, Malawi, Mozambique, Namibie, Rwanda, Sierra Leone, Soudan, Zambie, Zimbabwe

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2021	Pays bénéficiaires
III.2	Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition		
	Pourcentage de participants satisfaits des manifestations relatives au renforcement des capacités et des autres formations	<p>98% des participants étaient satisfaits des manifestations sur le renforcement des capacités et des formations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'OMPI, l'OAPI et l'Université de Yaoundé II à Yaoundé (Cameroun), d'une part, et par l'OMPI, l'ARIPO et l'Université africaine à Mutare (Zimbabwe), d'autre part - Atelier national de l'OMPI sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle dans l'environnement numérique à l'intention des procureurs et responsables de l'application des lois - Atelier sur la promotion de l'enseignement de la propriété intellectuelle à l'intention des jeunes - Bourses et stages de longue durée à l'OMPI - Deuxième réunion dans le cadre du projet pilote pour la préparation du lancement du dialogue arabo-asiatique sur la propriété intellectuelle entre le Japon et certains pays arabes (réunion préparatoire) - Réunion régionale des directeurs d'offices de propriété industrielle des pays d'Amérique latine (réunion préparatoire) - Projets en matière de création de marques - Événement à l'intention des titulaires du master en droit de la propriété intellectuelle (Afrique) - Projet de manuel (master en droit de la propriété intellectuelle) à l'Université africaine - Projet de commentaires et d'annotations sur l'Accord de Bangui (OAPI) 	<p>Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Côte d'Ivoire, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale, Kenya, Libéria, Malawi, Mauritanie, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Soudan, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe</p> <p>Indonésie</p> <p>Cambodge, Indonésie, Myanmar, Philippines, République démocratique populaire lao, Thaïlande, Viet Nam</p> <p>Malaisie, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam</p> <p>Arabie saoudite, Bahreïn, Égypte, Jordanie, Maroc, Oman, Soudan, Tunisie, Ligue des États arabes (LEA), Conseil de coopération du Golfe (CCG), Centre de formation à la propriété intellectuelle du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (GCC-IPTC)</p> <p>Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Uruguay, Venezuela</p> <p>Botswana, Ghana, Kenya, Maurice</p> <p>Botswana, Cabo Verde, Éthiopie, Gambie, Ghana, Kenya, Libéria, Malawi, Nigéria, Ouganda, Rwanda, Zambie</p> <p>États membres de l'ARIPO</p> <p>Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, Sénégal, Tchad, Togo</p>
III.4	Accords de coopération avec les institutions des pays en développement, des PMA et des pays en transition renforcés et adaptés à leurs besoins		
	Pourcentage de participants ayant un avis positif sur la pertinence des programmes	100% des participants ont donné un avis positif sur la pertinence de l'atelier régional organisé sur le thème "Propriété intellectuelle, innovation et développement durable pour les petits États insulaires en développement : Un regard sur l'innovation et l'exploitation de la propriété intellectuelle dans l'économie bleue".	Antigua-et-Barbuda, Barbade, Belize, Grenade, Jamaïque, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Trinité-et-Tobago
	Pourcentage de participants utilisant les connaissances et les compétences acquises	94% des participants à l'atelier susmentionné ont indiqué qu'ils utiliseraient les connaissances et les compétences qu'ils avaient acquises.	Voir la liste de pays ci-dessus
III.6	Renforcement des capacités d'utilisation de la propriété intellectuelle au service de l'innovation dans les PME, les universités et les instituts de recherche		
	Pourcentage de participants ayant un avis positif sur la pertinence des programmes de renforcement des capacités	73% des participants ont donné un avis positif sur le colloque virtuel sur l'amélioration de la compétitivité des PME.	Tous les pays

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2021	Pays bénéficiaires
	Amélioration de l'accès à l'information sur l'utilisation de la propriété intellectuelle au service de l'innovation	L'accès à l'information a été amélioré par les moyens suivants : <ul style="list-style-type: none"> - une analyse de la situation de la propriété intellectuelle et des écosystèmes d'innovation dans les pays d'Afrique subsaharienne dans le cadre des Semaines de la propriété intellectuelle (orientations politiques en matière de propriété intellectuelle et activités liées aux PME) et de la promotion des écosystèmes d'innovation; - la mise à jour de 11 études de cas sur la propriété intellectuelle dans la base de données IP Advantage; et - des travaux de recherche sur différents thèmes liés à la propriété intellectuelle, notamment les PME, les financements tirés de la propriété intellectuelle, les technologies vertes et les jeunes. 	Pays d'Afrique subsaharienne Tous les pays Tous les pays
IV.2	Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité		
	Pourcentage de participants ayant un avis positif sur la pertinence des programmes	95% des participants ont donné un avis positif sur la pertinence du programme intitulé "Création d'un environnement de la propriété intellectuelle propice au renforcement des capacités des pays à développer, gérer et commercialiser des technologies".	Malaisie, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam
IV.4	Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices et les autres institutions de propriété intellectuelle pour fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) et de rationaliser l'administration de la propriété intellectuelle		
	Nouvelles fonctionnalités des systèmes de l'OMPI mises en œuvre chaque année à l'intention des offices de propriété intellectuelle	<ul style="list-style-type: none"> - Numérisation de documents de propriété intellectuelle (brevets, marques, dessins et modèles industriels et modèles d'utilité notamment) pour les offices de propriété intellectuelle - Migration de la base de données PATENTSCOPE pour les pays de l'ASEAN vers une infrastructure en nuage - Échange de documents de brevet entre offices de propriété intellectuelle - Saisie de données relatives aux documents de propriété intellectuelle pour les offices - Registre des événements importants relatifs aux titres de propriété intellectuelle hébergé dans le nuage (registre électronique en nuage) - Validation et vérification des données relatives aux titres de propriété intellectuelle pour les offices de propriété intellectuelle 	Botswana, Madagascar, Malawi, Thaïlande, Viet Nam, États membres de l'OAPI Tous les pays utilisant la base de données PATENTSCOPE pour les pays de l'ASEAN Philippines, République démocratique populaire lao, Viet Nam Madagascar, Zambie, États membres de l'OAPI Tous les pays dont les offices de propriété intellectuelle utilisent la dernière version du système IPAS Eswatini, Ouganda
VII.1	Des plateformes et instruments fondés sur la propriété intellectuelle sont utilisés pour le transfert de connaissances et l'adaptation et la diffusion de la technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les PMA, pour relever des défis mondiaux		
	Participation de parties prenantes aux plateformes de l'OMPI telles que WIPO GREEN et WIPO Re:Search	<ul style="list-style-type: none"> - 13 nouvelles parties prenantes ont participé à la plateforme WIPO GREEN à titre de partenaires provenant du Japon. - 19 technologies supplémentaires ont été téléversées et 17 besoins exprimés dans la base de données WIPO GREEN dans le cadre du projet d'accélération à l'intention des pays d'Amérique latine. - 10 offices de propriété intellectuelle ont participé à la plateforme visant à aider les offices de propriété intellectuelle à concevoir des initiatives de promotion des technologies vertes. 	Tous les pays Argentine, Brésil, Chili Australie, Brésil, Chili, Danemark, Israël, Japon, Pérou, Royaume-Uni, Singapour, Turquie

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2021	Pays bénéficiaires
VIII.1	Communication plus efficace avec un public large et varié concernant la propriété intellectuelle et le rôle de l'OMPI		
	Participation à la campagne de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents de la campagne de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2021, tels que le documentaire de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle sur certaines PME et IPR GO, ont été diffusés en huit langues (les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies, le japonais et le portugais). - La page Web consacrée à la Journée mondiale de la propriété intellectuelle a enregistré 321 066 consultations uniques, soit une augmentation de 94,5% par rapport à l'année précédente. - Le contenu en ligne a été consulté par des utilisateurs de 176 pays. 	Tous les pays
	Pourcentage de participants ayant donné un avis positif sur la pertinence des programmes	98% des participants ont donné un avis positif sur la pertinence de l'événement virtuel organisé dans le cadre de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2021 par le Bureau de l'OMPI au Japon.	Tous les pays

Mexique

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2021	Pays bénéficiaires
III.2	Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition		
	Pourcentage de participants satisfaits du contenu et de l'organisation des manifestations	98% des participants se sont déclarés satisfaits du contenu et de l'organisation de l'"Atelier en ligne sur la protection de la propriété intellectuelle" organisé conjointement avec l'Institut mexicain de la propriété industrielle (IMPI) et de l'"Atelier en ligne sur certains thèmes relatifs aux marques".	Mexique
	Pourcentage de participants ayant déclaré mieux comprendre l'application des droits de propriété intellectuelle dans l'environnement numérique	97% des participants aux séminaires précités ont indiqué qu'ils comprenaient mieux l'application des droits de propriété intellectuelle dans l'environnement numérique.	Mexique

République de Corée (règlement extrajudiciaire des litiges)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2021	Pays bénéficiaires
II.7	De plus en plus de litiges internationaux ou nationaux de propriété intellectuelle sont évités ou réglés par la médiation, l'arbitrage et les autres modes extrajudiciaires de règlement des litiges de l'OMPI		
	Renforcement de la sensibilisation au recours à des modes extrajudiciaires de règlement des litiges en matière de droit d'auteur et de contenus numériques, notamment au moyen de procédures prévues par l'OMPI	Plus de 2 100 participants venant de 84 pays ont été sensibilisés aux services de règlement extrajudiciaire des litiges de l'OMPI, notamment dans le cadre de webinaires sur ces services dans le domaine du droit d'auteur et des contenus numériques.	Albanie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Canada, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Costa Rica, Croatie, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malaisie, Malawi, Maroc, Mexique, Monténégro, Myanmar, Niger, Nigéria, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Sainte-Lucie, Sénégal, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tanzanie, Thaïlande, Philippines, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Viet Nam

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2021	Pays bénéficiaires
	Nombre de réponses de parties prenantes à l'enquête sur le recours à des modes extrajudiciaire de règlement des litiges de l'OMPI et du MCST ²³ pour les litiges entre entreprises (B2B) en matière de droit d'auteur et de contenu numérique afin d'évaluer l'utilisation actuelle de ces mécanismes (par exemple, la médiation ou l'arbitrage) par rapport aux procédures judiciaires de règlement de ces litiges	Quelque 1 000 réponses ont été reçues de parties prenantes ²⁴ situées dans 129 pays, et plus de 70 entretiens ont été effectués. L'OMPI a publié en septembre 2021 le Rapport sur l'utilisation des modes extrajudiciaires de règlement des litiges entre entreprises en matière de droit d'auteur et de contenu numérique .	Tous les pays
	Nombre de téléchargements du Rapport sur l'utilisation des modes extrajudiciaires de règlement des litiges entre entreprises en matière de droit d'auteur et de contenu numérique	Après la publication, plus de 4 000 téléchargements par des parties prenantes situées dans 139 pays ont été enregistrés en 2021.	Tous les pays

République de Corée (promotion du respect du droit d'auteur et des droits connexes)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2021	Pays bénéficiaires
III.2	Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition		
	Communication de plus amples informations sur les mesures d'application des droits de propriété intellectuelle, notamment les mesures de lutte contre le piratage dans l'environnement numérique, qui sont mises à la disposition des États membres pour faciliter le dialogue politique et l'élaboration des politiques en matière d'application du droit d'auteur	Une vidéo promotionnelle expliquant comment WIPO ALERT peut renforcer la sécurité des marques a été mise à disposition dans les six langues des Nations Unies et en portugais sur la page Web de WIPO ALERT et elle a été régulièrement mentionnée dans des exposés et des conférences.	Tous les pays
	Meilleur accès aux outils permettant de sensibiliser le public, et en particulier les jeunes, à l'importance du respect du droit d'auteur	Des outils destinés à sensibiliser le public à l'importance du respect du droit d'auteur ont été mis à la disposition des États membres de l'OMPI pour être utilisés dans le cadre de campagnes nationales de sensibilisation de l'opinion, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - une bande dessinée et un dessin animé sur le Web dans le style coréen "Manhwa", créés en 2020 pour aider les enfants à comprendre l'importance du respect du droit d'auteur, ont été mis à disposition en français, arabe, chinois, portugais et russe sur le site Web de l'OMPI et sur un portail de dessins animés sur le Web; et - la première étape de la mise en place à l'essai de l'instrument de l'OMPI relatif à la conduite d'enquêtes auprès des consommateurs aux Philippines a été achevée, évaluant les attitudes et les comportements des consommateurs à l'égard du piratage du droit d'auteur. La mise en place à l'essai contribuera à l'élaboration d'une étude de cas qui sera utilisée pour la promotion de l'instrument dans les États membres de l'OMPI. 	Tous les pays Philippines

²³ Ministère de la culture, des sports et du tourisme de la République de Corée.

²⁴ Les parties prenantes étaient notamment des personnes à contacter dans les centres, des entreprises faisant un usage fréquent du droit d'auteur et des contenus, des intermédiaires et des plateformes en ligne, des conseillers internes et externes, des créateurs, des entrepreneurs, des organisations de gestion collective, des médiateurs, des arbitres, des associations professionnelles, des organismes publics et toute autre entité susceptible d'être impliquée dans un litige entre entreprises en matière de droit d'auteur et de contenu numérique.

République de Corée (droit d'auteur)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2021	Pays bénéficiaires
III.2	Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition		
	Nombre de pays ayant pris des mesures pour améliorer ou faire progresser leur cadre en matière de droit d'auteur	5 pays ont pris des mesures pour faire progresser et renforcer l'élaboration de leur cadre et de leur système en matière de droit d'auteur.	Bhoutan, Mexique, Thaïlande, Philippines, Viet Nam
	Nombre de livres en format accessible en espagnol produits par le partenaire local au Mexique et en Uruguay	Grâce au financement et à l'assistance technique fournis par l'ABC, les ONG partenaires dans deux pays d'Amérique latine ont produit 195 titres de supports pédagogiques en espagnol pour les élèves du primaire et du secondaire au format EPUB3 : Mexique (120) et Uruguay (75).	Mexique, Uruguay
		En outre, 21 nouveaux participants venant du Kirghizistan, des Philippines et du Sénégal se sont inscrits au nouveau cours en ligne lancé par l'ABC sur la production de livres dans des formats accessibles aux personnes aveugles et aux personnes ayant une déficience visuelle ou d'autres difficultés de lecture des textes imprimés.	Kirghizistan, Philippines, Sénégal

République de Corée (propriété industrielle)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2021	Pays bénéficiaires
III.2	Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition		
	Renforcement de la sensibilisation des enfants à la propriété intellectuelle	Création et publication de versions en chinois et en portugais des cinq dessins animés de Pororo sur la propriété intellectuelle.	Pays de langue chinoise et portugaise
	Nombre de pays ayant pris des mesures pour créer un environnement propice au renforcement de la concurrence entre les entreprises grâce aux marques et aux dessins et modèles	10 nouveaux pays ont pris des mesures et 5 pays ont pris des mesures supplémentaires pour renforcer la concurrence entre les entreprises grâce aux marques et aux dessins et modèles (15 pays au total).	Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Brunéi Darussalam, Cambodge, Îles Salomon, Indonésie, Iran (République islamique d'), Kiribati, Mongolie, Nauru, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République démocratique populaire lao, Samoa
IV.2	Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité		
	Meilleure compréhension de la manière dont la chaîne de blocs peut favoriser l'établissement d'un écosystème de la propriété intellectuelle robuste, simplifié, rentable, ouvert et transparent à l'ère de la transformation numérique	Chaîne de blocs et écosystèmes de la propriété intellectuelle : un livre blanc de l'OMPI a été finalisé et sera publié en février 2022.	Tous les pays
	Nombre de technologies mises au point par des institutions publiques, et commercialisées	Dans le cadre d'un nouveau projet sur la commercialisation des droits de propriété intellectuelle sur les technologies mises au point par les institutions publiques, une université thaïlandaise a été sélectionnée pour la commercialisation des technologies. Une analyse de la cartographie des brevets relatifs à la technologie a été effectuée. Un prototype de cette technologie sera réalisé en 2022.	Thaïlande

République de Corée (enseignement de la propriété intellectuelle)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2021	Pays bénéficiaires
III.2		Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	
	Participants utilisant de nouvelles connaissances et compétences dans différents domaines de la propriété intellectuelle	<p>Amélioration des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle des étudiants, des diplômés et des jeunes professionnels des pays en développement, des PMA et des pays en transition dans les domaines suivants : i) connaissance approfondie des questions touchant à la propriété intellectuelle; ii) compréhension de la gestion de la propriété intellectuelle et outils dans ce domaine; et iii) connaissance du rôle et des fonctions de l'OMPI (19 participants – 13 femmes et 6 hommes – issus de 15 pays ont suivi avec succès un programme d'enseignement à court terme).</p> <p>Amélioration des connaissances et des compétences des étudiants et des professionnels dans le domaine de la propriété intellectuelle et de l'élaboration de politiques (18 participants – 11 femmes et 7 hommes – issus de 16 pays ont suivi avec succès le cours de niveau master).</p> <p>Renforcement des capacités des fonctionnaires chargés des questions de propriété intellectuelle dans les institutions publiques et les ministères concernés, travaillant sur les dessins et modèles et issus de pays en développement, de pays de la catégorie des moins avancés et de pays en transition (12 fonctionnaires – 7 femmes et 5 hommes – issus de 10 pays ont suivi la formation certifiée en trois phases).</p> <p>Amélioration des connaissances et des compétences des examinateurs de marques issus de pays en développement, de PMA et de pays en transition (11 examinateurs de marques – 7 femmes et 4 hommes – issus de 8 pays ont suivi la formation certifiée en trois phases).</p> <p>Amélioration des compétences pratiques des examinateurs de brevets des pays en développement et des pays en transition (8 examinateurs de brevets – 2 femmes et 6 hommes – issus de 5 pays ont suivi la formation certifiée en trois phases).</p> <p>Renforcement des connaissances et des compétences pratiques des femmes inventrices, entrepreneuses, fonctionnaires et responsables des politiques actuelles et futures dans les pays en développement (56 participantes issues de 4 pays d'Amérique latine en ont bénéficié).</p> <p>Renforcement des capacités des fonctionnaires, des professionnels et des chercheurs dans le domaine de la propriété intellectuelle et de l'intelligence artificielle (107 participants – 62 femmes et 45 hommes – issus de 41 pays ont suivi la formation complète).</p> <p>Renforcement des capacités des professionnels des secteurs public et privé issus de pays en développement, de pays de la catégorie des moins avancés et de pays en transition grâce à l'acquisition de connaissances approfondies en matière de propriété intellectuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 51 participants – 28 femmes et 23 hommes – issus de 32 pays ont participé activement à l'apprentissage interactif sur la plateforme Metaverse et ont reçu des certificats pour avoir achevé avec succès la phase finale de formation intensive; - 1 317 participants issus de 120 pays ont suivi le volet en ligne de la formation; - 379 des 874 participants ont suivi avec succès la formation IP Panorama; et - plus de 300 participants ont bénéficié de certaines sessions en direct sur YouTube. 	<p>Azerbaïdjan (1), Brésil (1), Chine (2), Égypte (1), Fédération de Russie (1), France (1), Ghana (1), Inde (4), Iran (République islamique d') (1), Kazakhstan (1), Kenya (1), Kirghizistan (1), Nigéria (1), Sri Lanka (1), Thaïlande (1)</p> <p>Colombie (1), Inde (1), Kenya (1), Malaisie (1), Mongolie (1), Myanmar (1), Nigéria (2), Ouganda (1), Ouzbékistan (1), République de Corée (2), République-Unie de Tanzanie (1), Rwanda (1), Somalie (1), Philippines (1), Timor-Leste (1), Zambie (1)</p> <p>Bélarus (1), Bhoutan (1), Botswana (1), Brésil (1), Ghana (2), Indonésie (1), Kenya (1), Liban (1), République de Moldova (1), Viet Nam (2)</p> <p>Algérie (1), Bangladesh (1), Bélarus (1), Cabo Verde (1), Inde (3), Indonésie (1), Nigéria (2), Rwanda (1)</p> <p>Iran (République islamique d') (1), Malaisie (2), Nigéria (1), Ouzbékistan (2), Philippines (2)</p> <p>Chili (7), Colombie (5), Costa Rica (32), Pérou (12)</p> <p>Afghanistan (1), Afrique du Sud (2), Bangladesh (1), Bélarus (2), Bolivie (1), Bosnie-Herzégovine (1), Brésil (1), Bulgarie (1), Cameroun (1), Chine (1), Colombie (1), Croatie (2), Égypte (5), Équateur (1), Espagne (2), Éthiopie (2), Géorgie (1), Ghana (2), Inde (19), Indonésie (3), Iran (République islamique d') (19), Kenya (3), Lituanie (1), Malaisie (1), Nigéria (8), Ouganda (1), Pérou (1), Pologne (2), République de Moldova (1), République tchèque (1), Roumanie (3), Sri Lanka (1), Suisse (1), Thaïlande (1), Philippines (2), Trinité-et-Tobago (1), Turquie (1), Ukraine (4), Vanuatu (2), Viet Nam (2), Zambie (1)</p> <p>Afrique du Sud (1), Autriche (1), Azerbaïdjan (1), Bolivie (1), Botswana (1), Brésil (1), Bulgarie (1), Chine (1), Colombie (1), Égypte (1), Ghana (1), Inde (7), Iran (République islamique d') (2), Japon (1), Kenya (4), Madagascar (1), Malaisie (1), Mexique (1), Myanmar (1), Nigéria (3), Ouganda (1), Pérou (1), République tchèque (1), Roumanie (3), Sierra Leone (1), Singapour (2), Sri Lanka (1), Thaïlande (1), Philippines (5), Trinité-et-Tobago (1), Turquie (1), Ukraine (1)</p>

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2021	Pays bénéficiaires
	Participants satisfaits des programmes de formation	Sur les 244 personnes ayant répondu aux enquêtes d'évaluation menées dans le cadre de six des programmes de formation ²⁵ susmentionnés, 94,2% se sont déclarées globalement satisfaites.	Voir ci-dessus.

Uruguay

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2021	Pays bénéficiaires
IV.4	Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices et les autres institutions de propriété intellectuelle pour fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) et de rationaliser l'administration de la propriété intellectuelle		
	Amélioration de la gestion et du traitement des dossiers et des demandes de titres de propriété industrielle afin de préserver la protection des droits de propriété industrielle de leurs titulaires grâce à un meilleur alignement sur le système IPAS	Un nouveau projet de modernisation des systèmes de l'Office de la propriété intellectuelle de la Direction nationale de la propriété industrielle (DNPI) de l'Uruguay pour s'aligner sur le système IPAS a été lancé en septembre 2021. À la fin de 2021, les améliorations de la première phase avaient été achevées et seront entièrement déployées en février 2022.	Uruguay

²⁵ Cours de perfectionnement dans i) l'examen des demandes de brevet, ii) l'examen des demandes d'enregistrement de dessins et modèles et iii) l'examen des demandes d'enregistrement de marques; iv) programme d'enseignement court des cours d'été; v) formation en matière de propriété intellectuelle et d'intelligence artificielle; vi) Cours international de perfectionnement et de certification (AICC).

ANNEXE XI Rapport sur l'état d'avancement du Plan-cadre d'équipement en 2021

La présente annexe rend compte de tous les projets relevant du Plan-cadre d'équipement (PCE) financés au moyen des réserves de l'OMPI conformément à l'approbation des États membres.

Le rapport contient des rapports sur l'état d'avancement des projets qui étaient en cours d'exécution en 2021 et des rapports d'achèvement des projets menés à terme en 2021.

Les rapports sur l'état d'avancement des projets fournissent aux États membres une vue d'ensemble des progrès accomplis dans la mise en œuvre des projets au cours de la période allant de janvier à décembre 2021. Les rapports de clôture présentent une vue succincte de l'exécution globale du projet et des avantages qui en découlent.

Les rapports sur les projets en dessous du seuil de 1 million de francs suisses ont été simplifiés. Cette approche différenciée tient compte de la proportionnalité des projets, conformément aux recommandations du vérificateur externe des comptes de l'OMPI.

PCE 1	Renforcement de la sécurité : Cryptage des données et gestion des utilisateurs – Rapport de clôture du projet
PCE 9	Plateforme résiliente et sécurisée pour le PCT – Phase I – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 10	Plateforme informatique du système de Madrid – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 11	Plateforme intégrée pour les services de conférence – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 12	Studio multimédia – Rapport de clôture du projet
PCE 16	Ascenseurs dans le bâtiment AB – Phase I – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 18	Gestion dynamique des incidents – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 19	Migration de la messagerie électronique vers le Cloud – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 20 et 32	Création d'une fonction permettant à l'OMPI d'avoir recours à des prestataires de services en nuage sur le long terme et migration des applications existantes – Phases I et II – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 21	Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI – Phase II – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 22	Projet d'externalisation du système de La Haye – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 23	Mise en œuvre du système de gestion des contenus de l'Organisation (ECM) – Phase II – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 24	Remplacement de la solution CMS pour la gestion des contenus sur le Web – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 25	Système de gestion de la trésorerie (TMS) – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 26	Mesures d'atténuation des coupures de courant (bâtiments AB et GB) – Phase II – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 27	Modernisation des systèmes d'entraînement des ascenseurs – Phase II – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 28	Sécurité gaz et incendie – Rapport de clôture du projet
PCE 29	Renouvellement du matériel critique pour les systèmes de sécurité physiques – Rapport de clôture du projet
PCE 30	Mise à niveau des principaux systèmes informatiques de sécurité du SCSS – Rapport de clôture du projet
PCE 31	Système de gestion des performances de l'Organisation (EPM) 2 ^e génération fondée sur le Cloud – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 33	Renforcement de la sécurité, cryptage des données et gestion des utilisateurs – Phase II – Gestion des identités et des accès – Rapport sur l'état d'avancement du projet

Projets relevant du Plan-cadre d'équipement au 31 décembre 2021

(en milliers de francs suisses)

	Budget du projet	Dépenses ¹			Solde restant	Utilisation du budget
		Dépenses jusqu'à fin 2019	Dépenses 2020-2021	Total des dépenses		
Projets relatifs aux TIC						
Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI – Phase II	6 960	-	6 050	6 050	910	87%
Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI – Phase III	7 531	-	-	-	7 531	-
Plateforme résiliente et sécurisée pour le PCT – Phase I ²	8 800	2 410	4 188	6 598	2 202	75%
Plateforme informatique du système de Madrid	6 000	-	833	833	5 167	14%
Projet d'externalisation du système de La Haye	3 001	-	1 574	1 574	1 427	52%
Mise en œuvre du système de gestion des contenus de l'Organisation ³	2 068	1 977	91	2 068	0	100%
Mise en œuvre du système de gestion des contenus de l'Organisation – Phase II	2 718	-	1 593	1 593	1 125	59%
Remplacement de la solution CMS pour la gestion des contenus sur le Web	911	-	436	436	475	48%
Création d'une fonction permettant à l'OMPI d'avoir recours à des prestataires de services en nuage sur le long terme et migration des applications existantes	2 095	452	1 576	2 028	66	97%
Création d'une fonction permettant à l'OMPI d'avoir recours à des prestataires de services en nuage sur le long terme et migration des applications existantes – Phase II	560	-	414	414	146	74%
Création d'une fonction permettant à l'OMPI d'avoir recours à des prestataires de services en nuage sur le long terme et migration des applications existantes – Phase III	2 750	-	-	-	2 750	-
Migration de la messagerie électronique vers le Cloud	912	199	704	903	9	99%
Plateforme intégrée pour les services de conférence	930	100	214	314	616	34%
Système de gestion de la trésorerie (TMS)	250	-	87	87	163	35%
Système de gestion des performances de l'Organisation (EPM) 2 ^e génération fondée sur le Cloud	825	-	-	-	825	-
Transformation AIMS 2.0 – PHASE I	2 900	-	-	-	2 900	-
Modernisation des systèmes de conférence	2 594	-	-	-	2 594	-
Gestion des services de l'Organisation (ESM)	1 500	-	-	-	1 500	-
Gestion et gouvernance des données	1 000	-	-	-	1 000	-
Sous-total	54 303	5 138	17 760	22 898	31 405	42%
Projets relatifs aux bâtiments						
Studio multimédia ^{3,4}	2 360	1 969	382	2 351	9	100%
Mesures d'atténuation des coupures de courant (Bâtiments AB et GB) – Phase II	1 750	1	905	906	844	52%
Ascenseurs dans le bâtiment AB – Phase I	430	73	241	314	116	73%
Modernisation des systèmes d'entraînement des ascenseurs – Phase II	1 420	1	756	757	663	53%
Sous-total	5 960	2 045	2 283	4 328	1 632	73%
Projets relatifs à la sûreté et à la sécurité						
Amélioration de la sûreté, chiffrement des données et gestion des utilisateurs ³	700	221	475	696	4	99%
Amélioration de la sûreté, chiffrement des données et gestion des accès des utilisateurs – Phase II : Gouvernance des identités et des accès (IAG)	407	-	-	-	407	-
Gestion dynamique des incidents (GDI)	400	29	169	198	202	49%
Sécurité gaz et incendie ³	325	-	163	163	162	50%
Renouvellement du matériel critique pour les systèmes de sécurité physique ³	602	-	533	533	68	89%
Mise à niveau des principaux systèmes informatiques de sécurité du service de coordination de la sûreté et de la sécurité ³	447	-	391	391	56	87%
Authentification moderne forte	897	-	-	-	897	-
Sous-total	3 778	249	1 732	1 981	1 797	52%
TOTAL	64 041	7 432	21 775	29 207	34 834	46%

¹ Les dépenses s'entendent des dépenses effectives avant ajustements IPSAS.

² Y compris un budget supplémentaire de 800 000 francs suisses (document A/62/7) afin d'appuyer la transformation logicielle et la rénovation de l'infrastructure informatique du PCT dépassée (sans informatique en nuage).

³ Ces projets ont été achevés. Ils seront clôturés et les soldes budgétaires restants seront reversés aux excédents cumulés.

⁴ Y compris un budget supplémentaire de 660 000 francs suisses (document A/59/7) pour la finalisation du projet.

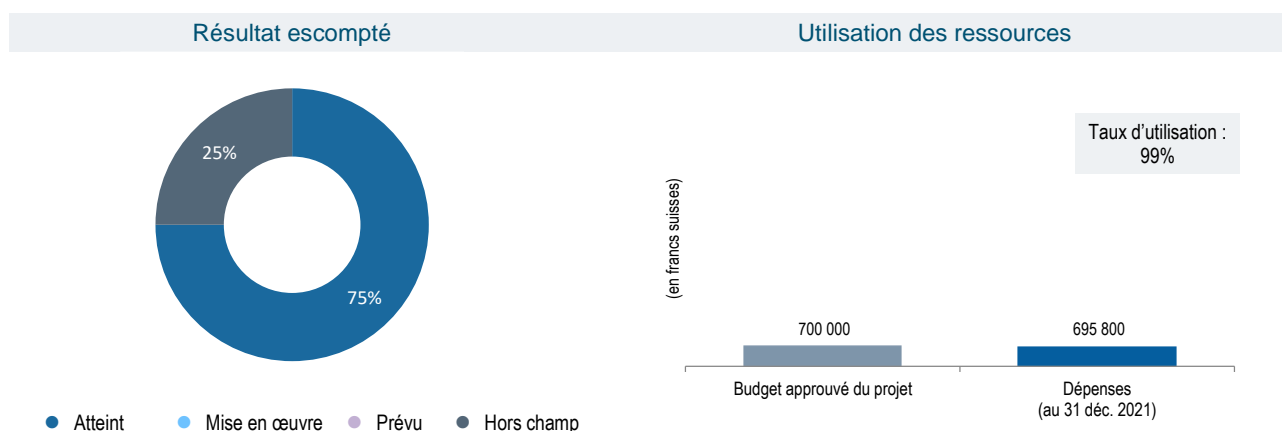
PCE 1 RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ : CRYPTAGE DES DONNÉES ET GESTION DES UTILISATEURS – Rapport de clôture du projet

Résultat escompté IX.1. Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes

Justification et objectifs²⁶



Aperçu du projet



Principales réalisations du projet

- La plateforme pour la base technique de la gestion des identités et des accès a été conçue, configurée et installée, et des essais techniques, fonctionnels et d'acceptation des utilisateurs ont été effectués sur la solution. La solution est entrée en phase de production au troisième trimestre 2021.
- Des campagnes de sensibilisation, de communication et de formation approfondies ont été entreprises.
- Les processus pour "Joiner, Mover et Leaver" (JML) ont été élaborés et mis en œuvre pour le système PeopleSoft Human Capital Management (HCM). En cas de transfert d'un membre du personnel (processus Mover) au sein de l'OMPI, les droits d'accès sont automatiquement actualisés pour tenir compte de ses nouveaux droits et, à la cessation de service auprès de l'OMPI, le compte est automatiquement décommissionné et tous les droits d'accès sont supprimés.
- Un modèle de droits inhérents ("Birthright") a été élaboré et approuvé pour le répertoire actif, afin de donner aux utilisateurs la possibilité d'obtenir certains droits d'accès (accès aux groupes de messagerie et aux listes de distribution) compte tenu de leur rôle.

Réalisation globale par rapport au plan

- L'objectif général de ce projet, tel qu'envisagé en 2014, était de mettre en place à l'OMPI une capacité de gestion des identités et des accès et du cryptage (IAME). Comme indiqué dans les précédents rapports, le projet a été influencé par plusieurs facteurs, notamment le passage à une "stratégie principalement fondée sur le Cloud" ainsi qu'une complexité et des coûts plus élevés que prévu pour la partie IAM de l'ouvrage. Cela s'est traduit par la suppression de la capacité de chiffrement et de certains éléments de la gestion des accès. La phase II (PCE 33) poursuivra le déploiement des éléments restants de la gestion des accès.
- Certains résultats n'ont été que partiellement atteints : i) Les droits non inhérents, tels que les droits descendants et ascendants pour des procédures telles que la délégation de pouvoir conformément au Règlement financier et au règlement d'exécution du Règlement financier, n'étaient pas possibles du fait qu'un nettoyage des données

²⁶ La justification et les objectifs figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2014-2019](#)" (document WO/PBC/21/18). Pour les précédentes mises à jour, veuillez vous reporter au dernier [Rapport sur l'état d'avancement du PCE](#).

existantes était nécessaire; ii) les processus Joiner, Mover, Leaver (JML) ont été appliqués à un sous-ensemble des principaux systèmes fondamentaux uniquement et n'ont pas été appliqués aux cas relativement rares de personnes réembauchées; et iii) un portail en self-service a été mis en place pour la gestion des mots de passe mais pas pour les demandes/approbations d'accès.

- La phase II, qui est déjà en cours, s'appuiera sur les capacités fondamentales de l'IAG et permettra de répondre aux résultats partiellement atteints et d'élargir les droits d'accès à un ensemble plus large de services.

Enseignements tirés

- Une analyse approfondie des dépendances et ressources de toutes les parties prenantes concernées devrait être effectuée au cours de la phase de planification initiale afin d'assurer l'engagement et l'adhésion au cours de la mise en œuvre du projet.
- Des séances de transfert de connaissances approfondies devraient avoir lieu avant les départs à la retraite du personnel ou la cessation des relations avec les fournisseurs afin de garantir la conservation des connaissances et la bonne mise en œuvre du projet.
- Afin d'éviter les retards dans la mise en œuvre du projet, des calendriers de déploiement prudents et des créneaux de passage aux phases opérationnelles plus longs devraient être envisagés dans la planification initiale pour les projets ambitieux faisant intervenir une multitude de parties prenantes.
- Pour assurer une bonne intégration avec les systèmes et processus existants, tous les processus et configurations antérieurs devraient être pleinement consignés avant la mise en œuvre technique.
- Pour atténuer la nécessité de procéder à plusieurs séries d'essais, une approche du type "Big Bang" devrait être évitée et il conviendrait plutôt de tester un petit groupe d'environ 30 à 50 comptes par jour avant de passer au reste en l'absence de problème.

Concrétisation des avantages²⁷

- La normalisation des architectures de sécurité de référence du système d'identification et de gestion des accès ainsi que de cryptage a été réalisée pour des systèmes et applications limités qui ont réutilisé ces architectures en tant que norme.
- La normalisation et la réutilisation des architectures de sécurité de référence du système d'identification et de gestion des accès ainsi que de cryptage ont été appliquées à sept autres systèmes et applications essentiels de l'OMPI.
- Ces architectures ont été appliquées et réutilisées pour quatre applications en nuage.
- La solution centralisée permet aux administrateurs système et au Centre d'assistance d'identifier les personnes ayant accès aux systèmes spécifiques couverts par le projet : PeopleSoft HR, PeopleSoft finance (modules finances et achats) et répertoire actif.
- Amélioration de la sécurité grâce à la mise en œuvre de modèles de contrôle d'accès et de droits normalisés par rôle dans les systèmes considérés : PeopleSoft HR, PeopleSoft finance (modules finances et achats) et répertoire actif.
- Mise en œuvre automatisée des processus arrivée, transfert et départ (JML). Cette amélioration de l'efficacité dans l'octroi des droits appropriés aux nouveaux utilisateurs a permis de garantir que, lorsque les fonctionnaires changent de poste ou de service, ils conservent uniquement les droits d'accès pertinents pour leur nouveau rôle.

Risques et mesures d'atténuation²⁸

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Le coût du projet IAME dans sa globalité pourrait être plus élevé que prévu initialement en 2014, ce qui a entraîné la suppression de certains éléments.	Ce risque s'est concrétisé et l'infrastructure à clé publique (ICP) et les éléments restants de la gestion des accès ont été décommissionnés.	n.d	La capacité ICP pour le chiffrement des données a été livrée dans le cadre du plan de travail ordinaire pour 2021 et la phase II (PCE 33) livrera les éléments restants relatifs à la gestion des accès.

²⁷ Compte tenu du retrait de la capacité ICP (architecture de cryptage), l'avantage attendu de "L'amélioration de la protection des informations sensibles contre l'accès ou la diffusion non autorisés" signalé précédemment n'est plus applicable.

²⁸ Pour les projets PCE sous le seuil de 1 million de francs suisses, il est rendu compte ici uniquement des risques qui se sont concrétisés et ont eu un impact significatif sur la mise en œuvre du projet en 2021.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2021 (par prestation) (en francs suisses)

Prestation	Budget du projet	Budget révisé du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Évaluation de l'état actuel et élaboration des architectures de sécurité de référence du système d'identification et de gestion des accès ainsi que de cryptage, et de la feuille de route relative à la stratégie et la mise en œuvre	130 000	130 000	129 400	100%	100%
Élaboration des modèles d'autorisation de 2 importantes applications métiers conformes aux architectures de sécurité de référence du système d'identification et de gestion des accès ainsi que de cryptage	95 000	95 000	91 400	96%	100%
Achat et intégration de la solution de gestion des accès	375 000	475 000	475 000	100%	100%
Solution interne d'infrastructure à clé publique (ICP) ²⁹	100 000	-	-	-	-
Total	700 000	700 000	695 800	99%	100%

Le projet sera officiellement clôturé en 2022. Le solde budgétaire restant, qui s'élève à 4200 francs suisses, sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

Calendrier du projet

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021			
T1-T4	T1-T4	T1-T4	T1-T4	T1-T4	T1-T4	T1-T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Calendrier actuel du projet

Comme indiqué dans les précédents rapports, le projet a été influencé par plusieurs facteurs, qui ont entraîné des retards importants dans la mise en œuvre.

Suivi du projet

La phase II (PCE 33) poursuivra la mise en œuvre des éléments décommissionnés.

Coûts opérationnels récurrents prévus

- Coûts annuels de licence et maintenance annuels estimés à 44 000 francs suisses.
- Coût annuel de l'appui technique pour l'administrateur IAG auprès de l'OMPI d'un montant de 14 400 francs suisses pour les deux premières années suivant le lancement opérationnel et 7200 francs suisses pour les années trois à cinq.
- Coût annuel du serveur et de l'hébergement au CIC estimé à 60 000 francs suisses.

²⁹ Comme expliqué plus haut, il a été décidé de retirer cet élément du PCE 1. Le budget du projet a été ajusté en conséquence.

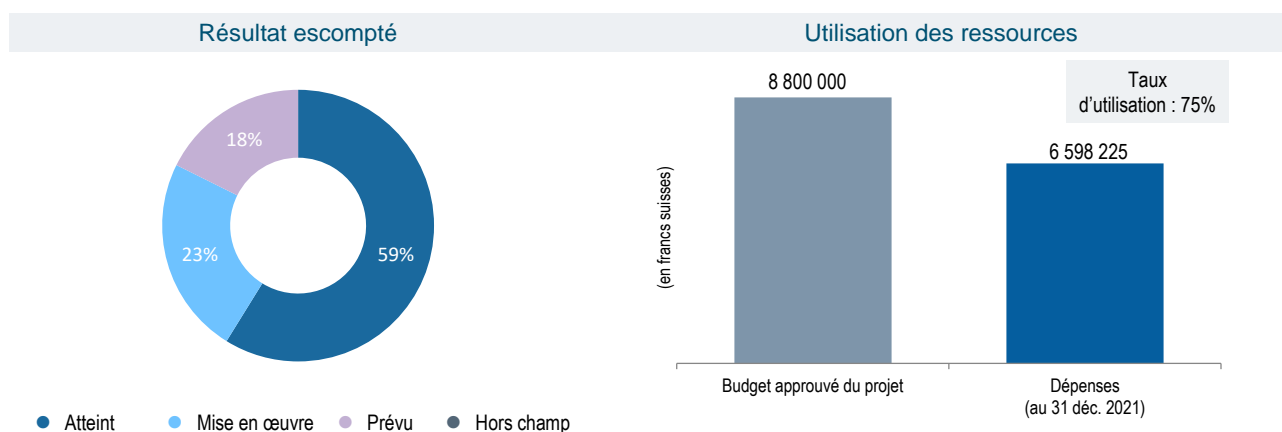
PCE 9 PLATEFORME RÉILIENTE ET SÉCURISÉE POUR LE PCT – PHASE I – Rapport sur l'état d'avancement du projet

Résultat escompté II.2. Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du PCT

Justification et objectifs³⁰



Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2021

En 2021, les progrès suivants ont été accomplis :

- 24 systèmes du PCT ont été modernisés dans le cadre du projet de transformation logicielle;
- un modèle opérationnel standard et une gestion améliorée de la demande ont été livrés dans le cadre du projet de transformation administrative; et
- un plan de modernisation a été livré dans le cadre du projet de modernisation de l'infrastructure du PCT.

Concrétisation des avantages

- Des capacités de travail à distance garantissant que le traitement des demandes PCT puisse se poursuivre de manière ininterrompue.
- Réduction des risques de divulgation malveillante ou accidentelle de données sensibles (60% correspondant à un coût évité de 1,7 million de francs suisses par an).
- Réduction des risques de cyberattaques sur le réseau informatique du PCT (45% correspondant à un coût évité de 1,2 million de francs suisses par an).
- Réduction du délai d'interruption des systèmes essentiels du PCT (5% correspondant à un coût évité de 0,1 million de francs suisses par an).
- Amélioration de l'expérience client (36% correspondant à un coût évité de 1,2 million de francs suisses par an).
- Augmentation de la flexibilité administrative (30% correspondant à un coût évité de 0,3 million de francs suisses par an).

³⁰ La justification et les objectifs initiaux figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2018-2027](#)" (document WO/PBC/27/9). Pour les précédentes mises à jour, voir le dernier [Rapport sur l'état d'avancement du PCE](#). La justification et les objectifs pour la phase de transition figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2022-2023](#)" (document WO/PBC/33/11).

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Le programme RSP fera appel à un certain nombre de principes de limitation des services, ce qui aura pour effet de mettre en place le système de contrôle de la gestion de l'environnement, pouvant conduire à une solution de compromis (ou à une autre) des informations et des systèmes d'information du PCT, ce qui aurait une incidence sur les ressources du PCT, sur le flux de recettes de l'OMPI et sur sa réputation.	Le risque a été clos au cours de la période considérée. La stratégie actuelle est axée sur l'interaction avec des fournisseurs connus tels que le CIC (avec des contrôles clairs) et, potentiellement AWS, s'il est décidé de passer au Cloud (auquel cas l'OMPI garderait le contrôle de son environnement).	n.d	n.d
L'initiative de l'OMPI concernant l'infrastructure de nuage public prend de l'ampleur. Au moment de la livraison du centre de données, le PCT pourrait éventuellement vouloir déplacer certaines de ses applications ou composantes dans le nuage public, mais le contrat de services gérés (lot 2 de l'appel à propositions) pourrait ne pas permettre de maintenir ce changement.	Le risque a été clos au cours de la période considérée. L'OMPI a adopté une stratégie de nuage public pour le PCT au cours du troisième trimestre 2019, ce qui a entraîné l'annulation de l'appel d'offres (tous les lots).	n.d	n.d
La solution d'infrastructure de bureau virtuel sera fournie par l'UNICC, ce qui pourrait créer une situation de blocage entre le fournisseur et le vendeur.	Le risque est resté stable au cours de la période considérée.	La décision d'adopter une stratégie de nuage public, avec AWS comme fournisseur de services de nuage, a efficacement atténué le risque, le transformant en une opportunité de diversification des fournisseurs. Cette atténuation étant actuellement en suspens, le risque est surveillé jusqu'à ce que la décision stratégique soit prise.	Le projet n'a pas subi d'incidence négative.
En raison de la pandémie de COVID-19, la grande majorité du personnel est en télétravail. Cette nouvelle configuration pourrait entraîner des retards dans la mise en œuvre du projet.	Le risque a été clôturé au cours de la période considérée à l'issue d'une transition efficace vers une solution de travail à distance.	n.d	n.d
À la session de septembre 2020 du PBC, des précisions supplémentaires ont été demandées par les États membres quant à l'hébergement de données PCT hautement confidentielles dans un environnement en nuage public. Selon l'issue des discussions, d'autres stratégies ne faisant pas appel au nuage pourraient être adoptées pour le PCT, ce qui entraînerait des incidences cruciales pour le programme et sa stratégie.	Le risque s'est matérialisé et reste en vigueur.	Des options sont à l'étude. Dans l'intervalle, le projet privilégie désormais la modernisation des systèmes actuels afin d'accroître la sécurité globale des services du PCT (par exemple, réduction de la surface d'attaque, cryptage des données).	Les activités de migration vers le nuage public pour les informations hautement confidentielles du PCT ont été mises en attente.
La connaissance des technologies en nuage a augmenté en 2020-2021, mais la pause dans le déploiement dans le Cloud peut entraîner la perte de ressources essentielles.	Le risque ne s'est pas matérialisé, mais reste valable.	Le plan d'atténuation actuel consiste à s'efforcer de parvenir à une décision sur l'avenir de l'infrastructure du PCT avant la date butoir proposée de fin 2022.	Le projet n'a pas subi d'incidence négative.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2021 (par prestation) (en francs suisses)

Prestation	Budget du projet	Budget ajusté à fin 2020	Budget ajusté à fin 2021 ³¹	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Offrir une conception organisationnelle PCT alignée sur l'architecture RSP choisie	164 475	164 475	164 475	164 475	100%	100%
Lancer la transformation organisationnelle du PCT en fonction de la mise en œuvre de la conception choisie	860 199	860 199	860 199	534 135	62%	100%
Fournir une analyse sur la pertinence des solutions sécurisées basées sur l'environnement en nuage (Infrastructure as a Service, Platform as a Service, Software as a Service) pour la plateforme résiliente et sécurisée	285 671	285 671	285 671	285 671	100%	100%
Effectuer l'évaluation et l'examen de l'architecture d'application logicielle	134 659	134 659	134 659	83 913	62%	100%
Suivant le cadre du MSP, finaliser l'étape Définir un programme	62 065	62 065	62 065	62 065	100%	100%
Conclure les activités d'appel d'offres nécessaires à l'approvisionnement de la plateforme résiliente et sécurisée sur la base des résultats de l'appel à manifestations d'intérêt et de la comparaison entre les approches "classique" et "en nuage"	220 426	220 426	220 426	162 463	74%	100%
Fournir une conception technique PCT alignée sur l'architecture RSP sélectionnée	98 359	98 359	98 359	98 359	100%	100%
Lancer la transformation des logiciels des applications PCT en fonction de la mise en œuvre de la conception choisie	1 009 562	1 746 733	3 408 126	2 587 281	76%	63%
Mettre en œuvre la solution d'infrastructure de postes de travail virtuels d'entreprise pour le PCT	486 500	639 811	639 811	603 644	94%	100%
Suivant le cadre du MSP, gérer et exécuter la première tranche du Programme RSP	147 000	164 531	164 531	164 531	100%	100%
Créer un environnement d'hébergement en nuage hybride	300 000	303 925	493 925	525 317	106%	76%
Fournir une architecture en nuage hybride de conception de bas niveau RSP ³²	500 000	249 508	791 827	791 827	100%	95%
Migrer les systèmes informatiques du PCT vers l'infrastructure en nuage hybride du PCT ³³	3 731 084	3 012 775	202 039	142 539	71%	13%
Processus de gestion des services PCT matures et amélioration de la gestion du programme RSP	-	56 863	398 887	392 005	98%	100%
Suivant le cadre du MSP, gérer et exécuter la deuxième tranche du programme RSP	-	-	120 000	-	-	-
Livraison de la conception RSP pour l'architecture modernisée	-	-	100 000	-	-	-
Transfert des systèmes informatiques du PCT dans l'infrastructure modernisée	-	-	655 000	-	-	-
Total	8 000 000	8 000 000	8 800 000	6 598 225	75%	73%

³¹ Le budget du projet ajusté de la plateforme résiliente et sécurisée du PCT comprend 800 000 francs suisses supplémentaires nécessaires pour achever la mise en œuvre des activités de transformation logicielle et de modernisation de l'infrastructure approuvées en vue de la [phase de transition](#) par les États membres lors des assemblées de l'OMPI en 2021. Les prestations ont été révisées en conséquence.

³² Suite à la décision de suspendre la migration des informations hautement confidentielles vers le Cloud, cette prestation a été redéfinie en conception de la modernisation de l'infrastructure existante.

³³ Ibid.

Calendrier du projet

2018				2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Calendrier actuel du projet

En attendant la décision stratégique sur l'utilisation des technologies publiques en nuage pour les informations hautement confidentielles du PCT, la mise en œuvre d'une phase de transition a été validée au cours de la session de septembre 2021 du PBC. Le calendrier du projet a été modifié en conséquence.

PCE 10 PLATEFORME INFORMATIQUE DU SYSTÈME DE MADRID – Rapport sur l'état d'avancement du projet

Résultat escompté
système de Madrid

II.6. Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du

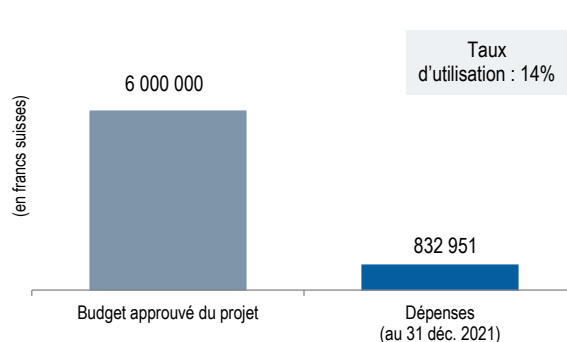
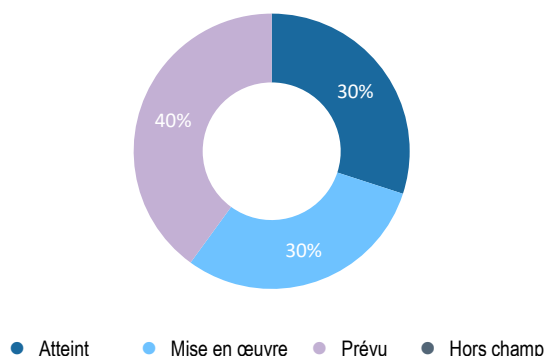
Justification et objectifs³⁴



Aperçu de l'état d'avancement du projet

Résultat escompté³⁵

Utilisation des ressources



Principales réalisations en 2021

En 2021, les progrès suivants ont été accomplis :

- Un consultant externe a aidé le Service d'enregistrement de Madrid, entre le premier et le troisième trimestre 2021, à analyser et confirmer la faisabilité technique de la nouvelle approche de la plateforme informatique du système de Madrid. Une proposition d'architecture cible a été examinée par l'organe technique interne compétent de l'OMPI. Les contributions fournies par le consultant externe ont servi de base à l'établissement d'une feuille de route générale plus détaillée pour l'ensemble du projet de plateforme pour le système de Madrid, y compris la ou les phases ultérieures. Cette feuille de route devrait être finalisée en 2022.

³⁴ La justification et les objectifs figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2018-2027](#)" (document WO/PBC/27/9). Pour les mises à jour, voir le dernier [Rapport sur l'état d'avancement du PCE](#).

³⁵ Rend compte de l'état d'avancement des prestations définies actuellement. Au fur et à mesure de l'avancement du projet, de nouveaux programmes de travail (produits à livrer) seront établis.

- Dans le cadre du déploiement en cours de nouveaux services et outils en ligne destinés aux clients du système de Madrid (titulaires/mandataires) afin de faciliter le dépôt des demandes internationales et la gestion des enregistrements internationaux, les formulaires en ligne ci-après ont été lancés et sont devenus opérationnels en service en 2021 :
 - Gestion d'un mandataire (combinaison de "Demande d'inscription d'un changement de nom et/ou d'adresse du mandataire" (MM10) et "Constitution d'un mandataire" (MM12));
 - Demande d'inscription d'une renonciation (MM7); et
 - Changement de coordonnées du titulaire (combine "Demande d'inscription d'une modification du nom et/ou de l'adresse du titulaire ou, lorsque le titulaire est une personne morale, de l'inscription d'une modification ou d'une modification des indications relatives à sa forme juridique" (MM9) et la demande de modification des coordonnées pour à la correspondance).
- Dans le cadre de l'établissement d'un système de gestion de l'identité et du portefeuille, des progrès importants ont été accomplis dans l'élaboration de spécifications opérationnelles détaillées pour le système de Madrid, conformément à une approche commune à l'échelle de l'Organisation, qui définit comment les titulaires de comptes de l'OMPI peuvent interagir et gérer efficacement les actifs de propriété intellectuelle.
- Un plan de mise en œuvre a été mis au point pour l'introduction de la fonctionnalité de carte de crédit permettant aux utilisateurs de régler les frais relatifs à une demande internationale à tous les autres pays utilisant le système de Madrid.
- La planification initiale a commencé sur le système eMadrid, qui a été identifié comme un élément clé de la transformation numérique du Service d'enregistrement de Madrid. Le système eMadrid sera pleinement intégré au portail de propriété intellectuelle de l'OMPI.

Concrétisation des avantages

- Expérience client améliorée.
- Livraison des formulaires en ligne pour une nouvelle demande et la limitation des produits et services (G&S).
- Possibilité de payer par carte de crédit pour les nouvelles demandes dans 82 pays et pour la limitation des produits et services
- En 2021, trois formulaires en ligne supplémentaires ont été livrés : gestion du mandataire, inscription d'une renonciation et modification des coordonnées des titulaires. En une brève période, un taux d'adoption d'environ 50% a été observé pour tous les formulaires en ligne lancés (les trois formulaires mentionnés ici ainsi que le formulaire en ligne pour la limitation des produits et services, lancé en 2020). Ces formulaires en ligne améliorent l'expérience client en orientant les utilisateurs dans les étapes nécessaires au moyen d'une interface en ligne simple et efficace.
- Compte tenu des formulaires en ligne qui ont été publiés à ce jour, une grande majorité des opérations peuvent désormais être effectuées en ligne pour la gestion des enregistrements internationaux.
- L'adoption de l'Assistant de dépôt Madrid, qui a été livré en 2020 pour aider les utilisateurs à remplir de nouvelles demandes, continue d'augmenter et représente désormais 2,5% des nouvelles demandes reçues. L'assistant de dépôt permet de déposer des formulaires MM2 de meilleure qualité.
- Renforcement de l'efficacité du Bureau international :
 - Suppression de l'étape de saisie des données pour les formulaires en ligne lancés.
 - Le nouveau système de notification requiert moins d'opérations manuelles.
 - Temps de traitement préliminaires pour les formulaires en ligne :
 - Limitation des produits et services : diminution de 20% par rapport aux dépôts au format PDF et de 40% par rapport aux dépôts sur papier;
 - Gestion du mandataire : diminution de 23% par rapport aux dépôts au format PDF et de 35% par rapport aux dépôts sur papier;
 - Changement des coordonnées des titulaires : diminution de 39% par rapport aux dépôts au format PDF et de 57% par rapport aux dépôts sur papier.
- Amélioration de la qualité des produits du Bureau international.

- Résultats préliminaires en ce qui concerne les irrégularités pour les formulaires en ligne :
 - Limitation des produits et services : réduction de 73% des irrégularités par rapport au PDF et de 79% par rapport aux communications sur papier;
 - Gestion du mandataire : réduction de 43% des irrégularités par rapport au PDF et de 74% par rapport aux communications sur papier;
 - Changement des coordonnées des titulaires : réduction de 82% des irrégularités par rapport au PDF et de 81% par rapport aux communications sur papier;
 - Inscription d'une renonciation : réduction de 47% des irrégularités par rapport au PDF et de 95% par rapport aux communications sur papier.
- Depuis le lancement du nouveau système de notification, les capacités d'audit et d'établissement de rapports sont renforcées par rapport aux procédures antérieures et on observe une réduction des erreurs dans les notifications.

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Des difficultés à obtenir ou à conserver les ressources techniques pourraient avoir des incidences sur le calendrier du projet.	Ce risque continue d'être surveillé de près.	La collaboration avec d'autres unités administratives pour partager les ressources techniques compétentes a été en partie couronnée de succès étant donné qu'une ressource en matière de développement a été obtenue. La difficulté de trouver et d'obtenir des ressources techniques avec les compétences requises (en dehors de l'équipe existante) demeure.	Le projet n'a pas subi d'incidence négative.
Création d'une forte dépendance à l'égard d'un groupe restreint de personnes ayant la connaissance du nouveau système	Ce risque continue d'être surveillé de près.	Pour s'assurer que les savoirs ne sont pas concentrés ou perdus, le personnel affecté au projet est tenu de veiller à ce que tout développement en cours et à venir soit bien conçu, documenté et conforme aux normes et stratégies de l'Organisation. En rationalisant et en remaniant les solutions d'une manière cohérente et transparente, la crédibilité et la flexibilité des solutions mises en œuvre peuvent être obtenues sans trop dépendre de la disponibilité de certaines personnes.	Il n'y a pas d'impact significatif à ce jour.
Mise à niveau technique du système MIRIS (système informatique actuel)	Le risque est maintenant clos.	Une planification efficace du projet a atténué ce risque et fait en sorte que le projet ne soit pas significativement impacté.	Aucun retard causé par les mises à jour techniques du système MIRIS n'a eu d'incidence significative sur le projet.
Toute modification devant être apportée au système MIRIS pour répondre à la modification des exigences (p. ex., modifications du cadre juridique du système de Madrid) entraînera l'indisponibilité ou la disponibilité limitée des ressources en personnel du système de Madrid pour travailler sur des programmes de travail parallèles	Ce risque continue d'être surveillé de près.	Une planification efficace du projet a atténué ce risque et fait en sorte que le projet ne soit pas significativement impacté.	Aucune incidence n'a été constatée au cours de la période considérée.
Le projet repose sur la mise en place de solutions communes à l'échelle de l'OMPI (p. ex. pour les dessins et modèles et la gestion de portefeuilles). La collaboration nécessaire peut entraîner des retards.	Ce risque continue d'être surveillé de près.	Pour parvenir à des solutions communes à l'échelle de l'OMPI, il est essentiel d'instaurer une culture de collaboration entre les secteurs. L'identification d'un groupe restreint de coordonnateurs principaux représentant diverses unités/secteurs d'activité s'est révélée efficace pour prendre des décisions sur des solutions communes à l'échelle de l'OMPI. Une planification efficace du projet a atténué ce risque et fait en sorte que le projet ne soit pas significativement impacté.	Aucun retard causé par une collaboration intersectorielle n'a eu d'incidence significative sur la mise en œuvre du projet.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2021 (par prestation) (en francs suisses)

Prestation	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Analyse et planification	482 220	438 788	91%	100%
Formulaires en ligne du système de Madrid (étape 1)	365 932	325 587	89%	90%
Transfert de la réception des données et du système de notification	-	-	-	100%
Gestion des identités et des portefeuilles	142 000	68 576	48%	50%
Paiement par carte de crédit	-	-	-	100%
Formulaires en ligne du système de Madrid (étape 2)	337 556	-	-	-
eMadrid (étape 1)	568 440	-	-	5%
Système de gestion des documents (SGD)	660 256	-	-	-
Gestionnaire de processus opérationnels – Analyse et configuration initiale	129 840	-	-	-
Infrastructure de base en nuage	249 507	-	-	-
Autres réalisations à définir dans la feuille de route détaillée du projet ³⁶	3 064 249	-	-	n.d
Total	6 000 000	832 951	14%	35%

Calendrier du projet

2018				2019				2020				2021				2022				2023				2024			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Calendrier actuel du projet

Le calendrier du projet a été révisé pour tenir dûment compte des nouveaux programmes de travail prévus, ainsi que des facteurs suivants qui ont entraîné des retards dans la mise en œuvre :

- Le formulaire en ligne pour le changement de titulaire (partiel et total) devait initialement être livré au quatrième trimestre de 2021. Toutefois, en raison de la mise en œuvre d'un élément supplémentaire, à savoir la signature électronique, la livraison a été retardée en raison de la complexité accrue par rapport aux autres formulaires en ligne.
- Dans le cadre de la planification initiale, l'objectif principal était de publier des formulaires en ligne pour les transactions de grande ampleur et de déterminer s'il convenait de traiter les opérations de faible volume une fois qu'une analyse supplémentaire aurait été réalisée. Sur la base de l'analyse effectuée en 2021, il a été décidé que les formulaires en ligne pour les opérations de faible volume devraient également être publiés (étapes 2 et 3 du programme de travail sur les formulaires en ligne du système de Madrid), d'où une extension du délai.
- Les progrès concernant la gestion des identités et des portefeuilles ont été retardés en 2021, car il a été établi qu'une approche commune à l'échelle de l'Organisation serait le moyen le plus efficace et le plus stratégique de garantir la cohérence à l'échelle de l'OMPI. Compte tenu de la nécessité d'organiser des débats à l'échelle de l'Organisation et de mettre en place une approche commune, les travaux relatifs à cet objectif ont été retardés. Le cahier des charges concernant la gestion des identités et des portefeuilles devrait être achevé au premier trimestre 2022 et la mise en œuvre de la solution se poursuivra dans le cadre du système eMadrid.

³⁶ Au fur et à mesure de l'avancement du projet, de nouveaux programmes de travail (produits à livrer) seront établis et ajoutés à ce tableau.

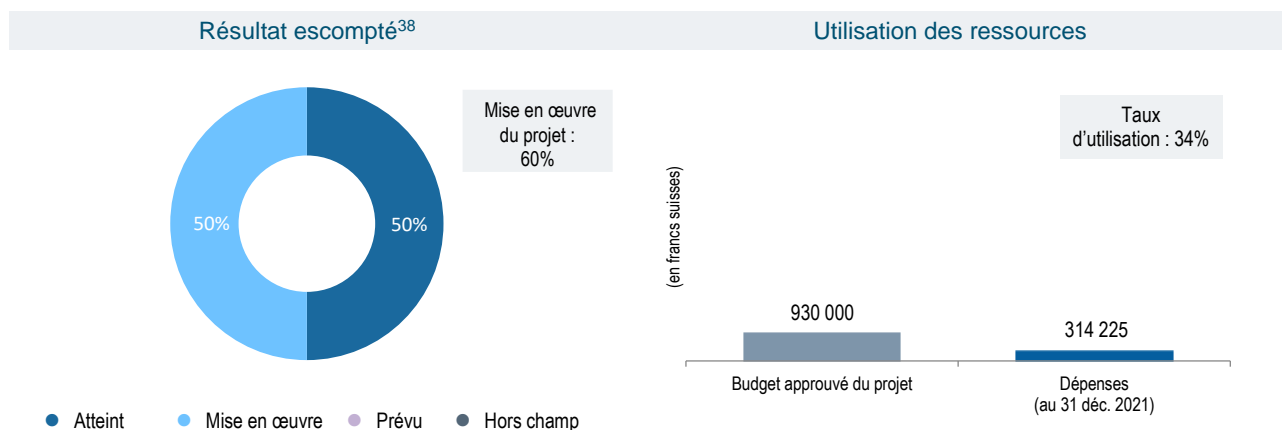
PCE 11 PLATEFORME INTÉGRÉE POUR LES SERVICES DE CONFÉRENCE – Rapport sur l'état d'avancement du projet

Résultat escompté IX.1. Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes

Justification et objectifs³⁷



Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2021

En 2021, les progrès suivants ont été accomplis :

- une nouvelle architecture simplifiée d'intégration a été élaborée et approuvée;
- les intégrations techniques avec les systèmes internes de l'OMPI ont été lancées;
- un modèle de données révisé a été élaboré;
- les principales composantes pour la création d'un événement, la gestion des coordonnées de contact, la gestion des invitations et de la gestion des enregistrements/accréditations ont été configurées;
- un environnement pour les essais d'acceptation des utilisateurs a été mis en place;
- une série d'ateliers sur le retour d'information des utilisateurs a été organisée avec le personnel des conférences; et
- une analyse de l'expérience utilisateur (UX) a été lancée.

Concrétisation des avantages

- Les délégués peuvent naviguer dans la vidéo à la demande en fonction des points de l'ordre du jour et des intervenants.
- Réduction du temps du personnel nécessaire à l'extraction des déclarations générales et autres clips vidéo pour les assemblées de l'OMPI.

³⁷ La justification et les objectifs figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2018-2027](#)" (document WO/PBC/27/9). Pour les mises à jour, voir le dernier [Rapport sur l'état d'avancement du PCE](#).

³⁸ Non compris prestations intersectorielles (p. ex., gestion du projet) ni contingences, non affecté ou changements budgétaires.

- Tout au long de la pandémie, la nouvelle solution de vidéo à la demande en ligne (c'est-à-dire le premier produit délivré du projet ICSP, lancé fin 2019) a permis aux parties prenantes de suivre les conférences de l'OMPI de n'importe où, dans les six langues d'interprétation (l'ancien système ne permettait que la langue de l'orateur et l'anglais). Elle s'est également avérée être un précieux moyen de repli pour tous les délégués rencontrant des problèmes techniques ou de connectivité avec la plateforme de conférence à distance.

Risques et mesures d'atténuation³⁹

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Les anciens outils de conférence autonomes, basés sur des technologies qui ne sont plus supportées, pourraient tomber en panne irrémédiablement, ce qui augmenterait la pression pour que le projet entre dans la phase de production.	Alors que l'incidence des incidents a augmenté au cours de la période de référence, les anciens outils sont restés opérationnels.	Des sauvegardes régulières ont permis de s'assurer que les données ne seraient pas perdues, et la portée du projet a été révisée pour inclure la migration de l'UPOV dans la phase actuelle du projet.	Le besoin constant d'assistance technique en attendant la mise en œuvre de la nouvelle solution a permis de garantir que les effets négatifs sur les utilisateurs finaux restent minimes.
L'expérience passée limitée de l'architecture et de la gestion des applications sur le nuage MS Azure peut se traduire par des vérifications plus complexes que prévu, et donc plus longues, pour résoudre les problèmes.	Le risque s'est concrétisé.	Le projet a permis de faire appel à des compétences techniques supplémentaires concernant le nuage MS Azure, selon que de besoin.	La concrétisation du risque a retardé l'avancement du projet.
La nouvelle solution technologique (dans MS Dynamics 365) a une apparence et un fonctionnement très différents des outils de conférence existants. Le temps et les ressources prévus pour l'expérience utilisateur, la formation et la gestion du changement ne suffisent peut-être pas à une acceptation complète des utilisateurs.	Le risque s'est concrétisé.	Des ressources spécialisées dans l'expérience utilisateur ont été recrutées pour sensibiliser les utilisateurs à l'ergonomie de la nouvelle technologie. Le budget du projet sera réaffecté pour répondre aux besoins supplémentaires en matière de formation et de gestion du changement.	La matérialisation du risque a retardé l'avancement du projet et a eu une incidence sur les dotations budgétaires.

Calendrier du projet

2018				2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial du projet												Calendrier actuel du projet							

Le calendrier d'exécution du projet a été considérablement retardé en 2021 en raison :

- de la recommandation du haut responsable technique de l'OMPI qui conduit à repenser l'approche de l'architecture d'intégration technique de l'ICSP, dans le but de simplifier l'appui et la maintenance de la plateforme au fil du temps et d'améliorer sa viabilité à long terme;
- de la restructuration interne de l'Organisation qui a nécessité un délai supplémentaire pour permettre aux fonctionnaires de passer à de nouveaux rôles;
- d'une série d'ateliers pour les utilisateurs, qui ont démontré la nécessité d'améliorer l'expérience utilisateur; et
- des manuels techniques détaillés concernant les principales fonctions et processus initialement mis en œuvre, qui ont révélé un certain nombre de domaines nécessitant des travaux ou des améliorations supplémentaires.

³⁹ Pour les projets PCE sous le seuil de 1 million de francs suisses, il est rendu compte ici uniquement des risques qui se sont concrétisés et ont eu un impact significatif sur la mise en œuvre du projet en 2021.

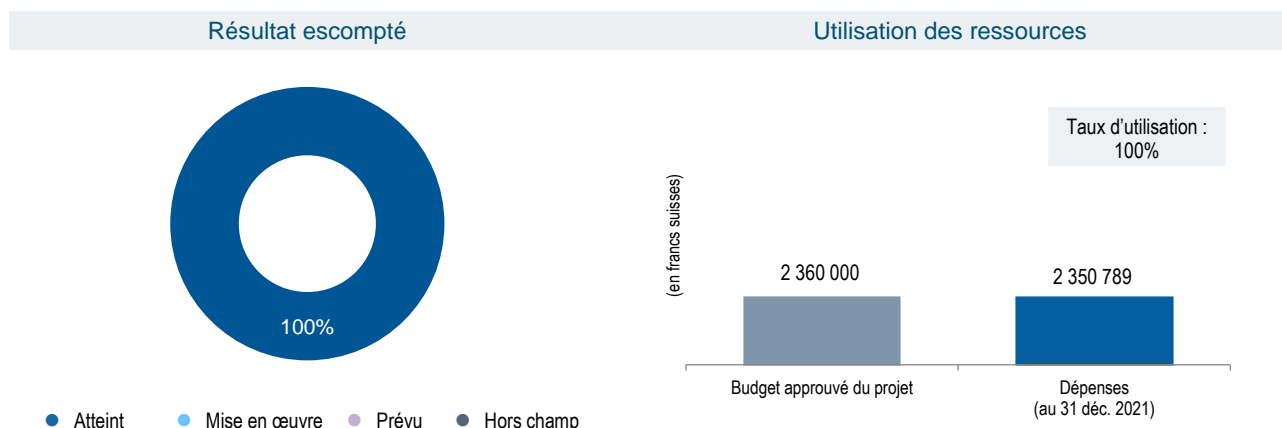
PCE 12 STUDIO MULTIMÉDIA – Rapport de clôture du projet

Résultat escompté IX.1. Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes

Justification et objectifs⁴⁰



Aperçu du projet



Principales réalisations du projet

- Le studio multimédia a été équipé des dernières technologies audiovisuelles. Le studio comprend une scène/plateau de tournage avec : i) une aire d'enregistrement vidéo; ii) une cabine audio; iii) une régie vidéo; iv) une salle d'édition; et v) une salle d'attente et d'autres installations. Le studio est devenu opérationnel au premier trimestre de 2020.
- Un large éventail d'enregistrements audio et vidéo peuvent être produits dans le studio multimédia, notamment pour les actualités (communication et annonces institutionnelles); discussions de groupe, débats et entretiens, promotion, marketing et publicité, conférences de presse, entretiens pour des documentaires et des vidéos d'apprentissage ainsi que tutoriels.
- En 2021, 123 séances d'enregistrement ont été réalisées pour la production de contenu destiné à un large éventail d'utilisations, y compris des messages enregistrés, des manifestations en direct et des conférences de presse.

Réalisation globale par rapport au plan

- Les réalisations du projet étaient conformes au plan.

Enseignements tirés

- Ce projet devait être étroitement aligné sur le Secteur administration, finances et gestion et entre ce secteur et la Division des communications, la Division de l'information et des médias et le Protocole. Un sous-comité intersectoriel a été créé à cette fin, qui s'est réuni régulièrement tout au long de la mise en œuvre du projet. Le sous-comité s'est révélé essentiel pour assurer une prise de décision réactive permettant de maintenir l'exécution du projet sur la bonne voie.
- Une étroite coordination technique entre les membres de l'équipe chargée du projet et les entités extérieures (architectes, ingénieurs et spécialistes) a permis d'identifier et de mettre en œuvre des solutions techniques de manière efficace.

⁴⁰ La justification et les objectifs figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2018-2027](#)" (document WO/PBC/27/9). Pour les mises à jour, voir le dernier [Rapport sur l'état d'avancement du PCE](#).

Concrétisation des avantages

Description des avantages	Niveau de référence	Objectif	Données relatives à l'exécution
Meilleure implication par l'intermédiaire du site Web de l'OMPI	536 317 consultations uniques des pages "Centre médias" sur le site wipo.int (2018); 561 967 vidéos ont été visionnées sur le site Web de l'OMPI (2018-2019).	Augmentation de 10% pour les deux catégories	Les productions vidéo d'entreprise ont été mises à disposition sur le site Web de l'OMPI, avec des liens avec les réseaux sociaux qui orientent le trafic vers le site Web. 625 652 consultations uniques du site Web "Centre médias" sur le site wipo.int (2021) : Augmentation de 16,7%; 662 248 vidéos accessibles sur le site Web de l'OMPI (2020-2021) : augmentation de 17,8%.
Meilleure implication du contenu sur les chaînes des réseaux sociaux de l'OMPI : Twitter, YouTube, Flickr	YouTube (2018) : 297 535 vues (à l'exclusion des vidéos préscolaires) Twitter (2018) : 28 064 "J'aime"; 21 136 "retweets" Flickr (2018) : 1,9 million de vues	Augmentation de 10% pour Twitter et YouTube +500 000 vues chaque année sur Flickr	Les vues sur la chaîne YouTube de l'OMPI ont augmenté de 21% en 2020-2021 par rapport à l'exercice biennal précédent; Twitter (2021) : 65 796 "J'aime"; 30 061 "retweets" Flickr : abandonné
Meilleure implication grâce aux médias, aux agences de presse et chaînes de télévision partout dans le monde	Mentions de l'OMPI dans la presse mondiale : 49 805 (2020) n.d	Augmentation de 10% Augmentation du nombre de productions de l'OMPI sur les chaînes des radiodiffuseurs nationaux et internationaux, des parties prenantes et des partenaires	Les mentions de l'OMPI dans la presse mondiale ont augmenté de 29% pour atteindre 64 467 en 2021, par rapport à 2020. 20 vidéos couvrant les adhésions aux traités de l'OMPI par les États membres ont été produites dans le studio et partagées avec les Missions concernées afin d'être utilisées sur les plateformes de leurs parties prenantes.
Augmentation du nombre et de la diversité des produits vidéo et photo pour soutenir les efforts de marketing, de promotion et de sensibilisation des médias	171 vidéos (2018)	Augmentation de 10%	L'OMPI a produit 204 vidéos, en augmentation de 19% en 2020, dont 114 productions dans le nouveau studio (première année complète de fonctionnement).

Risques et mesures d'atténuation

Les risques ont été efficacement atténués sans incidence négative sur les résultats escomptés du projet.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2021 (par prestation) (en francs suisses)

Prestation	Budget du projet	Budget révisé du projet ⁴¹	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Construction des infrastructures (plateau de tournage, salle de montage, régie centrale, zone de stockage) et des installations techniques au niveau du sous-sol	1 000 000	1 460 000	1 323 879	91%	100%
Matériel pour le plateau de tournage, la salle de montage et la régie centrale	700 000	700 000	905 610	129%	100%
Matériel pour la salle d'attente et autres installations (toilettes, aires de stockage, etc.)	-	200 000	121 300	61%	100%
Total	1 700 000	2 360 000	2 350 789	100%	100%

Le projet sera officiellement clôturé en 2022. Le solde budgétaire restant, qui s'élève à 9211,11 francs suisses, sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

⁴¹ Le budget total du studio multimédia était initialement estimé à 1,7 million de francs suisses. Suite aux études approfondies et aux devis actualisés réalisés par les architectes, ingénieurs et spécialistes notamment pour l'équipement audiovisuel, un montant supplémentaire de 660 000 francs suisses a été estimé nécessaire pour la finalisation du studio. Ce dernier montant a été approuvé par les États membres aux Assemblées de l'OMPI tenues en 2019.

Calendrier du projet

2018				2019				2020				2021			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Calendrier actuel du projet

En raison de la complexité du projet et de la pandémie de COVID-19, le projet a duré quatre ans au lieu des deux ans initialement prévus. En particulier, les diverses procédures de recrutement pour l'architecte, les ingénieurs et autres spécialistes, ainsi que la portée et l'élaboration du plan d'exécution architectural, technique et audiovisuel ont pris plus de temps que prévu initialement.

Suivi du projet

Les installations seront surveillées de près au cours de la période de garantie de deux ans afin de s'assurer que les problèmes éventuels sont traités dans les délais applicables.

Coûts opérationnels récurrents prévus

Les coûts annuels opérationnels récurrents sont les suivants :

- 170 000 francs suisses pour un technicien multimédia et un technicien audio/vidéo pour faire fonctionner le studio et assurer sa maintenance;
- 205 000 francs suisses pour la location du matériel audiovisuel; et
- 33 000 francs suisses pour la maintenance annuelle du matériel audiovisuel.

PCE 16 ASCENSEURS DANS LE BÂTIMENT AB – PHASE I – Rapport sur l'état d'avancement du projet

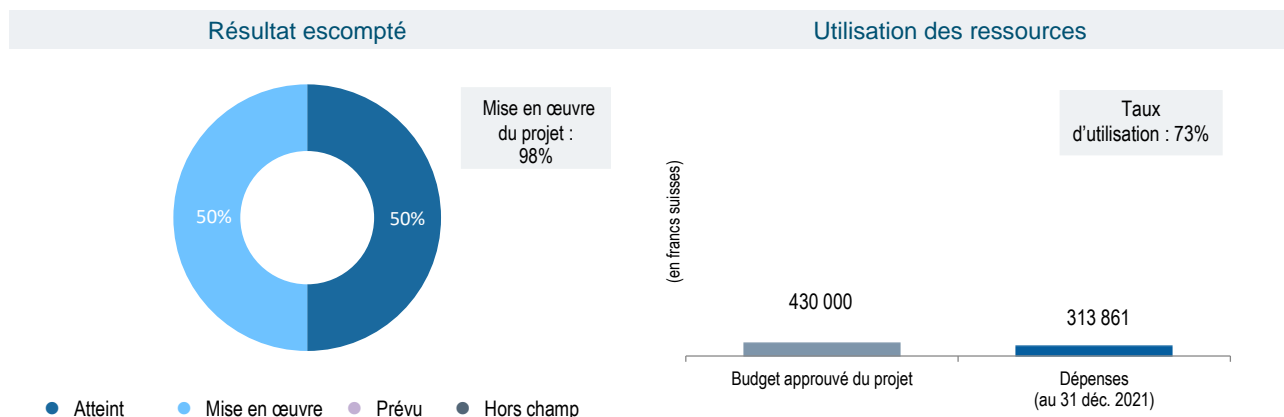
Résultat escompté IX.1. Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes

Justification et objectifs⁴²



⁴² La justification et les objectifs figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2018-2027](#)" (document WO/PBC/27/9). Pour les mises à jour, voir le dernier [Rapport sur l'état d'avancement du PCE](#).

Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2021

En 2021, les progrès suivants ont été accomplis :

- La modernisation du système d'entraînement des ascenseurs et les réparations de l'ascenseur autonome du bâtiment AB ont été achevées. L'ascenseur est devenu pleinement opérationnel au deuxième trimestre de 2021.

Concrétisation des avantages

- Amélioration de la réactivité de l'ascenseur autonome dans le bâtiment AB.
- Nouveau cycle de vie du système de motorisation des ascenseurs pour l'ascenseur autonome dans le bâtiment AB.

Risques et mesures d'atténuation⁴³

Aucun risque ayant une incidence significative sur la mise en œuvre du projet ne s'est concrétisé en 2021.

Calendrier du projet

2018				2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial du projet																Calendrier actuel du projet			

La mise en œuvre du système de manœuvre à distance pour l'ascenseur sera finalisée au premier semestre de 2022. Le retard dans la livraison du système par le fournisseur a été causé par la pandémie de COVID-19.

⁴³ Pour les projets PCE sous le seuil de 1 million de francs suisses, il est rendu compte ici uniquement des risques qui se sont concrétisés et ont eu un impact significatif sur la mise en œuvre du projet en 2021.

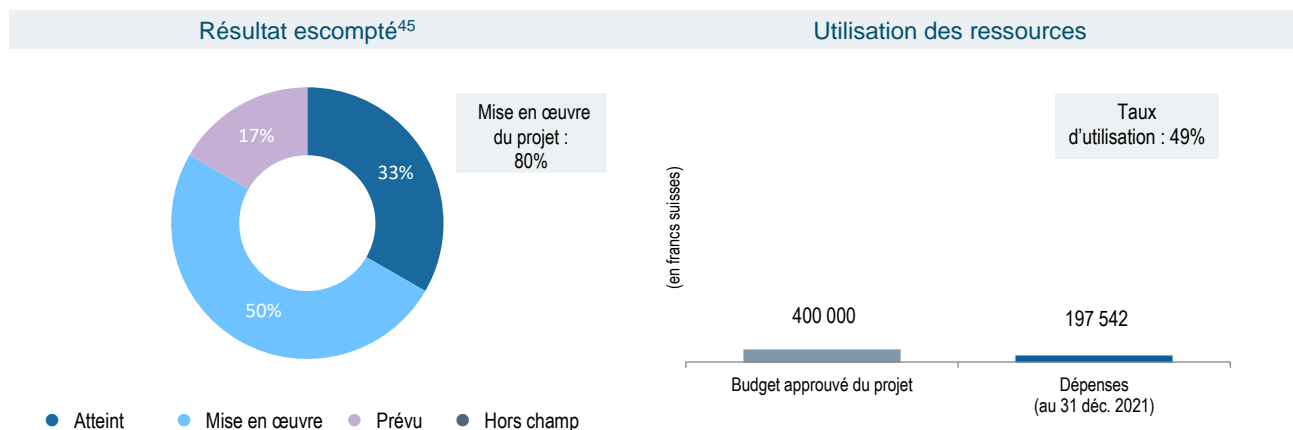
PCE 18 GESTION DYNAMIQUE DES INCIDENTS – Rapport sur l'état d'avancement du projet

Résultat escompté IX.4. Une Organisation écologiquement et socialement responsable assurant la sûreté et la sécurité du personnel, des délégués, des visiteurs, de l'information et des biens

Justification et objectifs⁴⁴



Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2021

En 2021, les progrès suivants ont été accomplis :

- la mise à niveau physique des entrées des bâtiments AB, NB et PCT, y compris les portes coupe-feu au centre d'accès, l'outil de gestion SAS pour le contrôle électronique des portes extérieures, le câblage, les essais, l'automatisation et le raccordement au système unifié de gestion (UMS) du Centre des opérations de sécurité (SOC) a été achevée;
- les câbles et les mécanismes de verrouillage automatique nécessaires ont été ajoutés aux portes du périmètre internes, y compris les portes coupe-feu entre les différents bâtiments, les portes situées au rez-de-chaussée, ainsi que celles des salles A et B et des escaliers d'urgence du bâtiment AB, permettant un contrôle à distance depuis le Centre des opérations de sécurité;
- intégration de l'interface de gestion des situations d'urgence de l'UMS, y compris les essais fonctionnels, au Centre des opérations de sécurité;
- intégration du système de détection des tirs d'arme à feu (GDS) dans l'UMS;
- des communications d'urgence pour divers scénarios d'incidents dynamiques ont été rédigées; et
- un plan d'action détaillé en matière d'actions, de décisions et de réponses prévoyant cinq scénarios a été élaboré au titre du système de gestion dynamique des incidents.
- En ce qui concerne les tests de procédure, il faudra apporter des adaptations aux modalités de mise en œuvre de la formation et de la communication afin de s'adapter au nouvel environnement de travail ordinaire avec le personnel travaillant à distance. Ce système sera appuyé par un exercice impliquant le personnel.

⁴⁴ La justification et les objectifs figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2018-2027](#)" (document WO/PBC/27/9). Pour les mises à jour, voir le dernier [Rapport sur l'état d'avancement du PCE](#).

⁴⁵ Non compris la prestation intersectorielle d'appui au projet.

Concrétisation des avantages

- Aucun avantage n'a été réalisé en 2021. Les avantages escomptés seront obtenus à la suite de la mise en œuvre de tous les résultats et de la formation du personnel de l'OMPI.

Risques et mesures d'atténuation⁴⁶

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Retards dans le calendrier du projet par suite de contraintes organisationnelles résultant de perturbations du chantier, notamment en ce qui concerne le calendrier des réunions de l'OMPI.	Le risque s'est matérialisé en 2021 en raison de la pandémie de COVID-19 au cours de laquelle des retards ont été observés en ce qui concerne les travaux physiques et l'installation, la configuration et l'intégration des systèmes.	n.d	Le calendrier du projet a été repoussé jusqu'au troisième trimestre 2022.

Calendrier du projet

2018				2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial du projet																			
Calendrier actuel du projet																			

Les travaux matériels et l'intégration des systèmes ont subi des retards importants en raison de la pandémie de COVID-19. Étant tributaires de l'intégration des systèmes, les essais de systèmes et procédures ont également été retardés.

PCE 19 MIGRATION DE LA MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE VERS LE CLOUD – Rapport sur l'état d'avancement du projet

Résultat escompté IX.1. Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes

Justification et objectifs⁴⁷

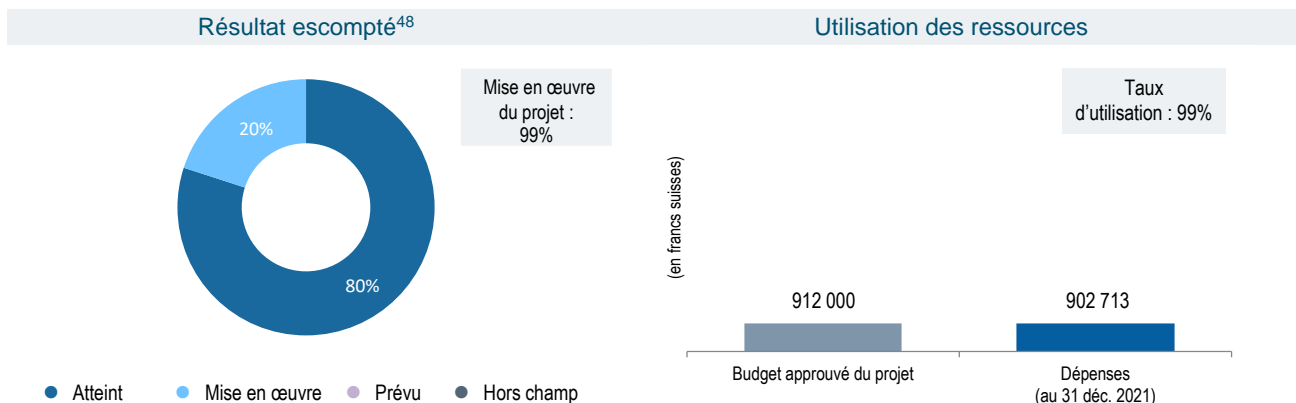


Le principal objectif du projet était de faire passer le service de messagerie électronique de l'OMPI au service Microsoft 365 fondé sur le Cloud. Cet objectif a été atteint en 2021. Toutefois, au cours du projet, il est devenu évident que la migration des boîtes aux lettres qui sont utilisées par les systèmes de gestion des flux, les "Cas particuliers", n'était pas possible sans que des modifications soient apportées à l'application. Les boîtes à lettres relevant des "Cas particuliers" ont donc été retirées du champ d'application du projet. Celles-ci représentent moins de 1% du nombre total de boîtes à lettres.

⁴⁶ Pour les projets PCE sous le seuil de 1 million de francs suisses, il est rendu compte ici uniquement des risques qui se sont concrétisés et ont eu un impact significatif sur la mise en œuvre du projet en 2021.

⁴⁷ La justification et les objectifs figurent dans les "[Projets supplémentaires relevant du plan-cadre d'équipement en 2018](#)" (document WO/PBC/28/13). Pour les mises à jour, voir le dernier [Rapport sur l'état d'avancement du PCE](#).

Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2021

En 2021, les progrès suivants ont été accomplis :

- La mise en œuvre de l'environnement hybride a été achevée.
- Les politiques d'accès conditionnel ont été mises en œuvre. Elles empêchent l'accès de dispositifs non contrôlés à d'autres composants de l'environnement M365, telles que Teams.
- Une solution de sauvegarde qui sera réutilisée dans le cadre de la migration vers l'environnement M365 a été mise en œuvre. Les données de sauvegarde sont cryptées à l'aide d'une clé connue uniquement de l'OMPI et hébergée sur un autre fournisseur de services en nuage.
- La migration du premier lot d'archives a été menée à bien.
- Toutes les boîtes à lettres individuelles et 99% des boîtes génériques ont été transférées vers le Cloud avec leurs archives respectives. Nombre total :
 - 1998 boîtes à lettres individuelles ont été transférées, représentant 24,1 Teraoctets (To) de données actives plus 13,9 To de données d'archive; et
 - 927 boîtes génériques ont été transférées, soit 3,3 To de données actives et 1,5 To des données d'archive.
- Les principaux indicateurs d'exécution du projet ont été atteints : il n'y a eu aucune perte de données, le taux d'erreur était de 3% et plus de 96% des utilisateurs étaient satisfaits ou très satisfaits du processus de migration.
- L'infrastructure sur site a été réduite.

Concrétisation des avantages

- Amélioration de la résilience de service pour toutes les boîtes aux lettres individuelles et 99% des boîtes génériques.
- Amélioration de la sécurité pour toutes les boîtes à lettres transférées (accès conditionnel et authentification à deux facteurs).
- Réduction de 18% du coût des services de messagerie électronique.
- Mise en œuvre d'une solution tierce complémentaire pour la sauvegarde.

⁴⁸ Non compris le budget non affecté.

Risques et mesures d'atténuation⁴⁹

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Certaines boîtes à lettres très volumineuses (Centre d'arbitrage et de médiation, MIRIS, etc.) pouvaient rencontrer des problèmes pendant la migration, ce qui a retardé la mise hors service de l'infrastructure sur site.	Ce risque s'est matérialisé de sorte que la migration de certaines boîtes génériques ("Cas particuliers") n'a pas été possible en raison de leur volume et des exigences d'authentification modernes, ce qui a conduit à la nécessité de modifier toutes les applications utilisant des boîtes à lettres pour leurs flux de travail.	Ce risque ne pouvait être atténué avec le budget du projet existant.	<p>Impact sur le contenu : La migration de boîtes à lettres relevant des "cas particuliers" a été retirée du champ d'application du projet.</p> <p>Impact sur les avantages : Compte tenu de la nécessité de maintenir l'infrastructure sur site jusqu'à ce que tous les "cas particuliers" soient transférés, certains avantages du projet seront réalisés plus tard que prévu.</p>

Calendrier du projet

2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Calendrier actuel du projet

L'évaluation de la solution pour la migration des boîtes aux lettres relevant des "cas particuliers" a retardé la clôture du projet au premier trimestre de 2022.

⁴⁹ Pour les projets PCE sous le seuil de 1 million de francs suisses, il est rendu compte ici uniquement des risques qui se sont concrétisés et ont eu un impact significatif sur la mise en œuvre du projet en 2021.

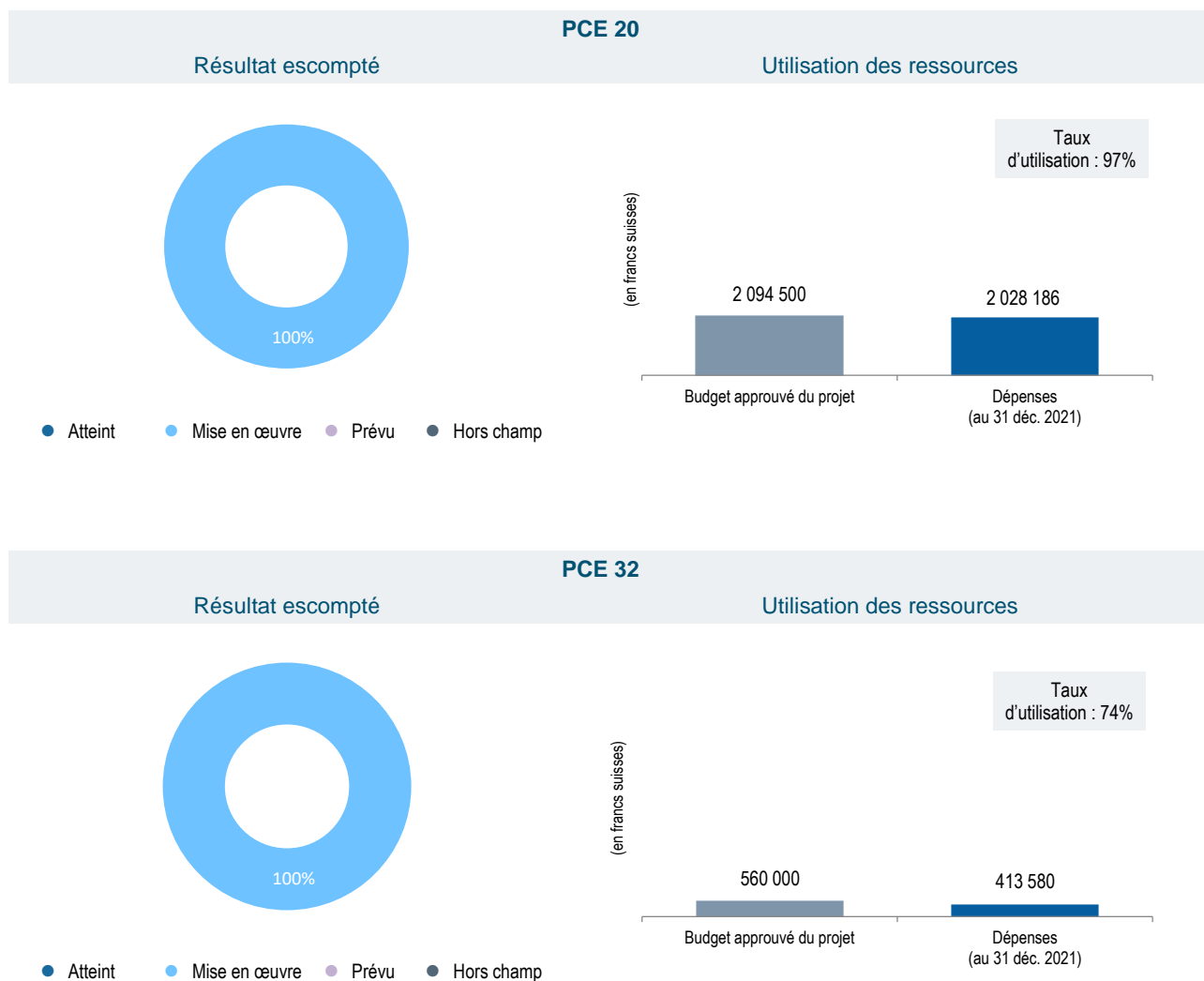
PCE 20 et 32 CRÉATION D'UNE FONCTION PERMETTANT À L'OMPI D'AVOIR RECOURS À DES PRESTATAIRES DE SERVICES EN NUAGE SUR LE LONG TERME ET MIGRATION DES APPLICATIONS EXISTANTES – PHASES I ET II – [Rapport sur l'état d'avancement du projet](#)

Résultat escompté IX.1. Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes

Justification et objectifs⁵⁰



Aperçu de l'état d'avancement du projet



⁵⁰ La justification et les objectifs figurent dans les "Projets supplémentaires relevant du Plan-cadre d'équipement en 2018" (document WO/PBC/28/13) et les "Projets supplémentaires relevant du Plan-cadre d'équipement" (document WO/PBC/31/12). Pour les mises à jour, voir le dernier [Rapport sur l'état d'avancement du PCE](#).

Principales réalisations en 2021

En 2021, les progrès suivants ont été accomplis :

- durant les heures de travail d’AWS, 23 séances techniques ont été organisées, l’accent étant mis sur la création d’une communauté de pratiques pour l’hébergement en nuage à l’OMPI et l’échange de connaissances, de concepts et d’informations sur les dernières technologies en nuage;
- la tour de contrôle AWS a été mise en place afin d’appliquer et de gérer les règles de gouvernance en matière de sécurité, d’opérations et de conformité dans les 91 comptes de production AWS de l’OMPI.
- une étude de migration a été menée pour évaluer les mesures et les incidences liées à la facilitation et l’automatisation de la stratégie de migration avec changements minimaux des anciens serveurs de l’OMPI vers le Cloud AWS;
- une nouvelle évaluation a eu lieu en novembre 2021 avec les Services professionnels AWS pour analyser la maturité de l’environnement en nuage de l’OMPI suite à l’adoption du cadre conceptuel;
- un examen du cadre architectural AWS a été effectué pour une application en nuage par rapport aux normes de qualité attendues de systèmes modernes en nuage, l’objectif étant de commencer à définir des processus de gouvernance et d’examen de l’assurance qualité;
- l’environnement Desktop-as-a-Service (espaces de travail AWS) a été installé (plus de 140 postes de travail sous Windows et Linux ont été équipés) et livré aux opérations (Helpdesk);
- la structure de gouvernance DevSecOps a été établie;
- la documentation AWS Runbooks pour l’OMPI a été achevée; et
- dix-neuf applications supplémentaires, pour un nombre total de 48, ont été transférées dans le Cloud AWS de l’OMPI.

Concrétisation des avantages

- Réduction du coût d’hébergement des applications.
- Réduction du risque de cyberattaque et d’accès malveillants aux données par une diminution de la surface d’attaque, le cryptage systématique des données, la réalisation de vérifications de conformité unifiées de type “compliance as code” et automatisées, mise en place de mesures de gestion des coûts afin d’éviter l’épuisement des ressources dans le nuage.
- Amélioration de l’efficacité organisationnelle résultant de la mise à jour automatique et fiable des applications transférées dans le nuage : capacités de déploiement automatisé atteintes pour 73% de la charge de travail en nuage.

Risques et mesures d’atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d’atténuation	Incidence
Surestimation de la volonté de l’Organisation d’adopter un environnement en nuage, pouvant entraîner des retards dans la mise en œuvre du projet.	Ce risque s’est concrétisé.	Bien qu’une formation au nuage ait été dispensée à toutes les équipes de développement internes, que des normes aient été adoptées et que des experts en matière de nuage aient été engagés pour mettre en place un environnement en nuage de plus en plus mature, ce risque n’a été que partiellement atténué.	Les stratégies d’atténuation n’ayant été que partiellement efficaces, la mise en œuvre du projet a subi des retards.
Absence de préparation des équipes DEV internes et délocalisées à assurer le support des applications transférées dans le nuage.	Le risque est resté stable au cours de la période considérée.	La persistance du travail de conseil et d’assistance de l’équipe centrale chargée du nuage, la proposition de normes et de pratiques recommandées pour accélérer les migrations vers le nuage, l’établissement de la gouvernance DevSecOps pour orienter et appliquer les normes qualitatives attendues de systèmes modernes en nuage, les exercices de formation sur mesure et l’accès à la plateforme de formation en ligne dans le nuage ont permis aux équipes DEV internes d’acquérir une expérience pratique du Cloud. En outre, il est prévu d’introduire en 2022 dans les processus de recrutement et d’achats au niveau de l’Organisation une nouvelle stratégie de partenariat alignée sur le portefeuille d’applications en nuage de l’OMPI, donnant accès aux partenaires “Cloud natifs” pour appuyer la migration.	Les stratégies d’atténuation n’ayant été que partiellement efficaces, certaines migrations vers le nuage ont subi des retards.

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Manque de préparation au transfert opérationnel des équipes internes chargées des TIC et de l'assurance de l'information.	Le risque ne s'est pas concrétisé et il a été clos.	Le transfert opérationnel des produits achevés s'est poursuivi en 2021, avec des séances de transfert de connaissances, la rédaction de documents relatifs au transfert aux opérations et des réunions hebdomadaires d'alignement entre l'équipe centrale chargée du Cloud et les équipes chargées des opérations. Les deux équipes opérationnelles nouvellement créées, le groupe d'appui à l'infrastructure en nuage et le groupe d'appui aux applications en nuage, ont apporté un appui efficace pour le travail sur le Cloud. Par ailleurs, un informaticien a été recruté pour poursuivre l'automatisation des processus et faciliter le passage de la charge de travail aux opérations.	L'incidence des mesures techniques d'atténuation sur la transition des opérations est positive.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2021 (par prestation) – PCE 20 (en francs suisses)

Prestation	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Gestion institutionnelle : Documentation des projets, mise en œuvre des politiques organisationnelles	-	-	-	85%
Activités : Administration des contrats et gestion des coûts dans le nuage	69 500	21 652	31%	85%
Plateforme : Création, définition stratégique et gestion de la plateforme sur le nuage Enterprise	42 900	28 748	67%	90%
Sécurité : Conception et configuration de la sécurité, évaluation de la gouvernance des risques et de la conformité	293 000	371 699	127%	92%
Opérations : Mise en œuvre de la prestation de services et gestion des opérations	34 000	33 891	100%	68%
Applications : Conception du pilote, calendrier de migration, mise en œuvre de la migration de plus de 50 applications	1 462 400	1 366 025	93%	96%
Personnel : Formation au nuage, gestion de la coordination et de la certification; conception d'une nouvelle structure organisationnelle	192 700	206 171	107%	77%
Total	2 094 500	2 028 186	97%	85%

Utilisation des ressources au 31 décembre 2021 – PCE 32 (en francs suisses)

Prestations	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Total	560 000	413 580	74%	85%

Calendrier du projet – PCE 20

2018				2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial du projet																			
Calendrier actuel du projet																			

Calendrier du projet – PCE 32

2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial du projet											
Calendrier actuel du projet											

La mise en œuvre de la phase I et de la phase II a été retardée en raison de la pandémie de COVID-19 et des difficultés imprévues liées au recrutement des compétences techniques nécessaires.

PCE 21 PORTAIL DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE L'OMPI – PHASE II – Rapport sur l'état d'avancement du projet

Résultat escompté IX.1. Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes

Justification et objectifs⁵¹

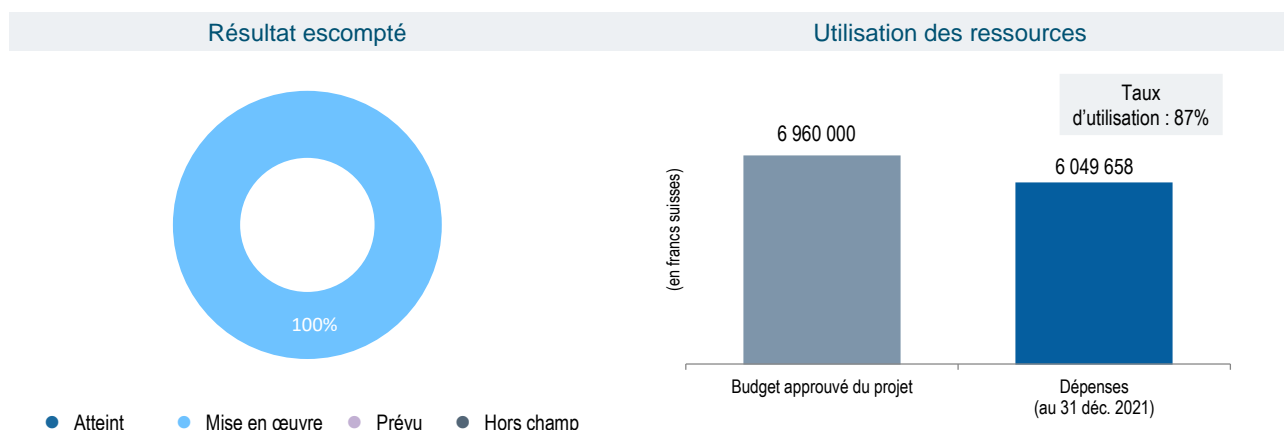


Les éléments ci-après ont eu une incidence sur la portée et la durée des activités spécifiques du programme du Portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI au cours de la phase II :

- Les résultats de gestion des comptes ont subi des retards en raison du taux élevé de rotation des effectifs. En conséquence, la révision des droits d'accès aux comptes et des fonctions communes a été retirée du champ d'application de la phase II. Les équipes commerciales du PCT, du système de Madrid et du système de La Haye ont travaillé à une approche commune qui sera mise en œuvre au cours de la phase III.
- L'élément relatif à la gestion des API a été retardé et a dû être retiré du champ d'application de la phase II en raison des modifications apportées à la configuration technique de l'interface du programme d'application API, et des défis rencontrés pour recruter les expertises techniques nécessaires.

⁵¹ La justification et les objectifs figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2020-2029](#)" (document WO/PBC/30/11). Pour les précédentes mises à jour, veuillez vous reporter au dernier [Rapport sur l'état d'avancement du PCE](#).

Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2021

En 2021, les progrès suivants ont été accomplis :

- exécution dans sa totalité d'une solution analytique permettant de cartographier les parcours des clients. Les utilisateurs internes de l'OMPI ont accès à un outil d'exploration et de visualisation des données en libre-service connecté aux données clients issues de l'analyse sur le Web;
- livraison de quatre types d'utilisation supplémentaires pour un nombre total de 11 types d'utilisation entièrement mis en place, présentant les avantages de la science des données afin de sensibiliser le public et encourager l'utilisation des systèmes de propriété intellectuelle;
- livraison de deux versions de la plateforme d'analyse des données de propriété intellectuelle, comprenant un lac de données et quatre canaux indépendants de diffusion de données capables de traiter jusqu'à 5 millions de lignes par jour; avec une infrastructure des répertoires de données de niveau professionnel visible dans le nuage;
- établissement des éléments techniques et opérationnels de la plateforme d'analyse des données de propriété intellectuelle;
- lancement d'une nouvelle version de la page d'accueil du portail de propriété intellectuelle de l'OMPI pour cibler de nouveaux clients, en majorité "novices" dans le domaine de la propriété intellectuelle, et encourager l'utilisation de services intégrés accessibles en ligne;
- amélioration et développement des caractéristiques du portail de propriété intellectuelle de l'OMPI, y compris une version améliorée du tableau de bord à vignettes proposant une meilleure expérience client et des fonctions supplémentaires. La création de quatre vignettes supplémentaires permet d'améliorer les interactions entre clients et services de l'OMPI. Le système commun de messagerie a bénéficié de capacités renforcées et a été élargi avec l'intégration des notifications de six services en ligne supplémentaires;
- élaboration de nouvelles pages consacrées à l'assistance client sur le portail de propriété intellectuelle de l'OMPI, avec des informations à jour sur les caractéristiques du portail;
- création de conceptions d'expérience utilisateur sur trois nouvelles pages d'accueil des services de propriété intellectuelle en ligne;
- définition avec les parties prenantes et mise en œuvre des principes de normalisation pour les informations relatives à l'assistance client des services en ligne. La mise en place des pages d'assistance pour les services en ligne sur OpenCMS utilisant la présentation harmonisée est en cours;
- lancement d'une messagerie instantanée offrant un nouveau canal de communication pour l'assistance client à l'intention des unités administratives qui utilisent le système de tickets "WINS";
- finalisation d'un certain nombre d'autres éléments de gestion des comptes pour une meilleure interface utilisateur, comme une révision des champs de données clients et la communication avec les clients par courrier électronique;
- sensibilisation et promotion du portail de propriété intellectuelle de l'OMPI, autant au niveau interne qu'externe, au moyen de sessions de formation, de webinaires, de réunions bilatérales et d'articles en ligne;
- finalisation d'une validation technique de concept sur la base d'une plateforme open-source de gestion des API;
- préparation d'un document fixant les conditions de l'interface du programme d'application API de l'OMPI et de gestion des API, ainsi que des rapports et documents techniques; et
- extension du pipeline du logiciel commun de développement et de déploiement pour intégrer des applications opérationnelles supplémentaires et des fonctionnalités nouvelles.

Concrétisation des avantages

Description des avantages	Principaux indicateurs d'exécution	Point de départ de la phase II	Objectif pour la phase II	Délaï d'exécution de la phase II
Une expérience client cohérente et uniforme à travers tous les systèmes informatiques externes de l'OMPI	Alignement sur les normes minimales du portail de propriété intellectuelle selon la matrice correspondante (présentation harmonisée, navigation uniforme, ePay v2 et comptes de l'OMPI)	52% (décembre 2019)	Hausse de 15%	70% (janvier 2022)
Facilité d'utilisation accrue et meilleure expérience client pour les utilisateurs des systèmes TIC de l'OMPI orientés vers l'extérieur ¹	Indice de satisfaction des clients	73% (novembre 2018)	Hausse de 5%	83% (février 2021)
Facilité de paiement pour les clients qui utilisent des installations modernes de traitement des transactions financières et qui permettent la disponibilité d'informations consolidées sur les paiements	Nombre d'utilisateurs utilisant les widgets de paiement ²	317 (T3 2020)	500	990 (T4 2021)
	Nombre de systèmes TIC intégrés à ePay2	3 (février 2020)	10	5 (janvier 2022)
Perception positive des services de l'OMPI et reconnaissance de la marque accrues	Indice de satisfaction des clients	71% (novembre 2018)	Hausse de 5%	58% (février 2021)
Satisfaction accrue des clients à l'égard des services fournis par l'OMPI	Indice de satisfaction des clients	71% (novembre 2018)	Hausse de 5%	84% (février 2021)
Contribution accrue à l'innovation et à la créativité au profit de tous en rendant les services de l'OMPI plus accessibles aux PME et aux entreprises individuelles, en particulier dans les pays en développement	Nombre journalier moyen d'utilisateurs d'un service ³ (par trimestre)	37 315/jour en moyenne, dans les pays en développement ⁴ (pour tous les services) (T4 2020) ⁵	Hausse de 5%	42 890/jour en moyenne, dans les pays en développement ⁴ (pour tous les services) (T4 2021) ⁵
Augmentation du nombre de visiteurs et d'utilisateurs des services intégrés au portail de propriété intellectuelle de l'OMPI	Nombre journalier moyen d'utilisateurs et de visiteurs par service	68 046/jour en moyenne (pour tous les services) (T4 2020) ⁵	Hausse de 5%	64 886/jour en moyenne (pour tous les services) (T4 2021) ⁵
Augmentation de l'efficacité organisationnelle grâce à la mise en œuvre d'un cadre de gestion des programmes.	Évaluation selon la méthode MSP	90,8% (décembre 2019)	95%	95,44% (décembre 2021)
Augmentation de la rentabilité et de la productivité des équipes de développement informatique grâce à des synergies entre les secteurs d'activité et les plateformes informatiques	Pourcentage d'alignement sur la matrice relative au portail de propriété intellectuelle	57% (avril 2020)	Hausse de 5%	71% (janvier 2022)
Renforcement de la viabilité du portail de propriété intellectuelle et des systèmes informatiques de l'OMPI par une meilleure évolutivité et résilience des solutions informatiques adoptées	Pourcentage d'alignement sur la matrice relative au portail de propriété intellectuelle	57% (avril 2020)	Hausse de 5%	70% (janvier 2022)

¹ Retrait de l'indicateur d'exécution "Alignement sur les normes minimales du portail de propriété intellectuelle", dans la mesure où il ne mesurait pas suffisamment l'avantage.

² Retrait de l'indicateur d'exécution "Nombre d'utilisateurs utilisant la vignette compte courant" et inclusion de son champ d'application dans l'indicateur d'exécution "Nombre d'utilisateurs utilisant la vignette compte paiement".

³ Utilisateurs identifiés comme PME et entrepreneurs individuels dans des pays en développement.

⁴ Aucune donnée spécifique pour les PME et les entreprises individuelles disponible en 2020-2021.

⁵ Une liste détaillée par service est disponible sur demande.

Risques et mesures d'atténuation

Aucun risque à forte incidence sur la mise en œuvre du projet n'a été enregistré au cours de l'année 2021.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2021 (par prestation) (en francs suisses)

Prestation	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Extension des fonctionnalités du tableau de bord du portail de propriété intellectuelle de l'OMPI, communication accrue entre le portail de propriété intellectuelle de l'OMPI et les applications métier intégrées, avec une assistance personnalisée supplémentaire, une meilleure couverture des fonctions communes orientées portefeuille et la facilitation de l'amélioration des fonctions mobiles	1 308 000	844 636	65%	95%
Migration d'applications métier supplémentaires vers la plateforme, y compris la mise en œuvre de l'interface utilisateur commune, du système de navigation uniformisé et du module commun de traitement des paiements	1 206 000	1 443 449	120%	95%
Renforcement de la normalisation des services horizontaux, y compris l'intégration d'un appui clients standard; mise en place de fonctions communes relatives aux groupes d'utilisateurs dans le système de gestion des comptes; et examen de la possibilité d'introduire des outils et processus harmonisés de création de contenus pour les textes du portail	540 000	858 972	159%	75%
Mise en place à l'échelle de l'Organisation d'une plateforme d'analyse et d'une solution d'entrepôt de données permettant d'ajouter de la valeur aux services existants grâce à l'application stratégique de la science des données, tout en investissant davantage dans la protection de la confidentialité et de la sécurité pour les clients	1 412 000	1 448 640	103%	95%
Mise en place d'un portail de développement pour les parties prenantes telles que les offices de propriété intellectuelle, les déposants et les vendeurs de logiciels tiers afin d'améliorer l'expérience des développeurs, et adoption d'une interaction moderne avec le portail fondée sur les API	192 000	139 736	73%	50%
Conception et mise en place d'un environnement initial de gestion des API en arrière-plan afin de renforcer et d'harmoniser la cybersécurité entre les applications et l'externalisation des logiciels et des données	768 000	-	-	5%
Développement continu du portail de propriété intellectuelle de l'OMPI, prestation de services d'administration de programmes de qualité, production et mise en œuvre de plans et stratégies conformes à la méthodologie MSP, et appui et gestion de la plateforme	1 294 000	947 405	73%	95%
Amélioration de la convergence en ce qui concerne le traitement des données et les solutions informatiques, mise en œuvre d'une politique en matière de développement de logiciels et extension de la solution en pipeline pour le développement de logiciels	240 000	366 820	153%	95%
Total	6 960 000	6 049 658	87%	76%

Calendrier du projet par prestation

2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial du projet											
Calendrier actuel du projet											

Selon le plan de programme initial du portail de propriété intellectuelle de l'OMPI, la phase II du plan-cadre d'équipements devait s'achever en décembre 2021. Toutefois, à la suite de la décision d'octobre 2021 des assemblées générales, relative à la poursuite du programme du portail de propriété intellectuelle sur l'exercice biennal suivant (2022-2023), le programme du portail de propriété intellectuelle a été prolongé d'un mois (jusqu'au 31 janvier 2022) afin de :

- clôturer la phase II et coordonner un transfert facilité des activités du programme vers leur phase opérationnelle, comme prévu;
- coordonner le passage à la phase III des projets et activités existants, et planifier le nouveau projet de progiciel de gestion de la relation client; et
- analyser les leçons à tirer de la phase II.

PCE 22

PROJET D'EXTERNALISATION DU SYSTÈME DE LA HAYE – Rapport sur l'état d'avancement du projet

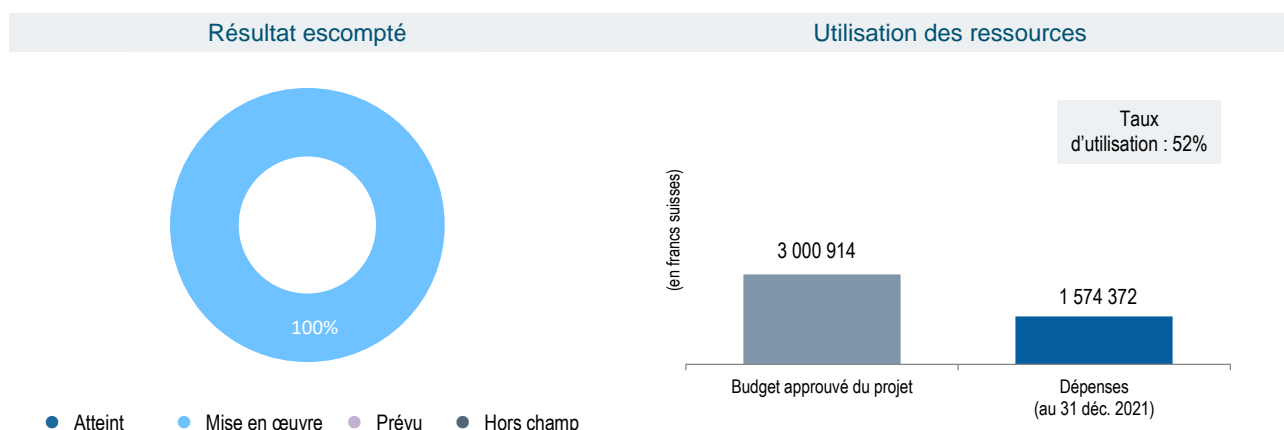
Résultat escompté
La Haye

II.4. Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations de

Justification et objectifs⁵²



Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2021

En 2021, les progrès suivants ont été accomplis :

- établissement d'un canal de communication de poste à poste avec les offices, prêt à être fabriqué;
- élaboration d'une première série de modifications en ligne de l'enregistrement international des dessins et modèles en libre service, avec signature électronique sécurisée et mécanisme d'approbation entièrement dématérialisés;
- extension des services en ligne du système de La Haye, avec l'introduction d'un nouvel environnement de travail centralisé permettant un traitement en temps réel et des demandes de précisions;
- mise en service du processus de bout en bout automatisé pour la gestion électronique des délivrances et des refus reçus;
- extension de l'automatisation et de la précision des rapports aux offices relatifs aux paquets électroniques reçus; et
- élargissement à l'interface utilisateur de l'intégration à la présentation harmonisée du portail de propriété intellectuelle de l'OMPI.

Concrétisation des avantages

Amélioration de la productivité et de l'efficacité pour les utilisateurs extérieurs et intérieurs :

- élimination des téléchargements manuels de renouvellement;
- réduction des examens manuels de renouvellement des opérations de La Haye;
- amélioration de la gestion des documents soumis par le biais du téléchargement de documents de La Haye;
- centralisation des capacités de renvoi et d'expédition des notifications électroniques;
- élimination des processus hors plateforme correspondant aux étapes manuelles des opérations de La Haye;

⁵² La justification et les objectifs figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2020-2029](#)" (document WO/PBC/30/11).

- établissement d'un canal de communication de poste à poste avec les offices, prêt à être fabriqué;
- efficacité accrue de l'accès au traitement des documents du système du Bureau international;
- réduction du volume de travail dû à l'automatisation du traitement des décisions déposées sous forme électronique;
- élimination des solutions préexistantes de radiation d'un mandataire;
- élimination de la saisie manuelle des données et de l'examen manuel par le Bureau international des changements de coordonnées d'un mandataire;
- rationalisation des échanges de données entre les éléments de la plateforme du système de La Haye avec la migration vers la version standard ST.96;
- déploiement rationalisé et plus efficace des demandes d'inscription au Bulletin; et
- amélioration de la résilience du système d'appui administratif par la validation des procédures de reprise des opérations.

Accroissement de la réactivité aux utilisateurs et aux offices :

- modification des notifications d'enregistrement, envoyées électroniquement plutôt que sur support papier;
- réduction du délai de traitement des décisions déposées sous forme électronique;
- importation instantanée dans les services d'appui des changements de coordonnées d'un mandataire; et
- automatisation des mises à jour journalières des bases de données de rapport.

Capacité à apporter de meilleurs services par une approche axée sur l'utilisateur :

- envoi électronique de toutes les notifications de La Haye;
- amélioration de l'intégration au portail de propriété intellectuelle des demandes selon le système de La Haye; et
- nouvel environnement de travail centralisé pour le système de communication électronique de La Haye, avec un traitement en temps réel et des précisions relatives à la demande.

Meilleure qualité des soumissions de demandes :

- amélioration de la qualité grâce à des données d'enregistrement à jour résultant de l'intégration de eRenewal et du système du Bureau international;
- meilleure qualité des soumissions indirectes de demandes de machine à machine; et
- réduction des changements irréguliers de coordonnées d'un mandataire, avec la validation automatique des règles opérationnelles.

Amélioration de la sécurité relative aux échanges de données entre le Bureau international et les utilisateurs :

- optimisation du processus de distribution d'exemplaires confidentiels (réduction des erreurs et meilleure adhésion au calendrier de distribution);
- méthode sécurisée pour la création et la transmission des clés d'accès aux services Web; et
- mécanisme de signature sécurisée pour les demandes de changements.

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Une dépendance vis-à-vis de l'achèvement dans les temps des résultats attendus du portail de propriété intellectuelle pourrait entraîner des retards dans la mise en œuvre du projet.	Ce risque continue d'être surveillé de près.	La livraison de services en ligne en libre service a été possible grâce à l'introduction d'un mécanisme de signature sécurisée en ligne pour les modifications apportées à l'enregistrement international des dessins et modèles, ce qui a réduit la dépendance du projet vis-à-vis des résultats du portail de propriété intellectuelle.	Le projet n'a pas subi d'incidence négative.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2021 (par prestation) (en francs suisses)

Prestation	Budget approuvé du projet	Budget révisé du projet	Dépenses	Utilisation du budget ⁵³	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Migration vers le nuage des quatre applications utilisateurs du système de La Haye (eFiling, eLoop, eRenewal et Hague Customer Database); mise en œuvre d'un système de suivi centralisé et dématérialisé; appui technique à l'évolution du cadre juridique; et amélioration de la gestion des droits d'accès.	232 822	200 426	142 398	71%	75%
Améliorations de l'échange de données entre les offices et le Bureau international	784 298	617 183	212 592	34%	50%
Extensions et renforcement des services fournis aux utilisateurs du système de La Haye, tels que l'extension des services en ligne existants en ce qui concerne les langues disponibles, possibilité pour les titulaires de droits de présenter des demandes de modification concernant des dessins et modèles industriels enregistrés auprès de l'OMPI et prise en charge des communications instantanées entre les examinateurs de l'OMPI et les utilisateurs du système, y compris des notifications via le portail de propriété intellectuelle de l'OMPI.	1 100 597	1 168 515	704 381	60%	70%
Regroupement des anciennes informations du Service d'enregistrement sur la nouvelle plateforme et amélioration de leur granularité, conformément à la norme ST.96.	511 598	406 707	283 507	70%	70%
Amélioration du système du Bureau international sur la plateforme de La Haye, en particulier pour renforcer les services aux utilisateurs et la productivité grâce à l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle.	371 598	583 146	231 494	40%	50%
Total	3 000 914	2 975 977	1 574 372	53%	63%

Calendrier du projet

2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Calendrier actuel du projet

⁵³ L'utilisation du budget est calculée à l'aide des chiffres du budget approuvé pour le projet. L'utilisation du budget au niveau total du projet par rapport au budget approuvé pour le projet s'élève à 52%.

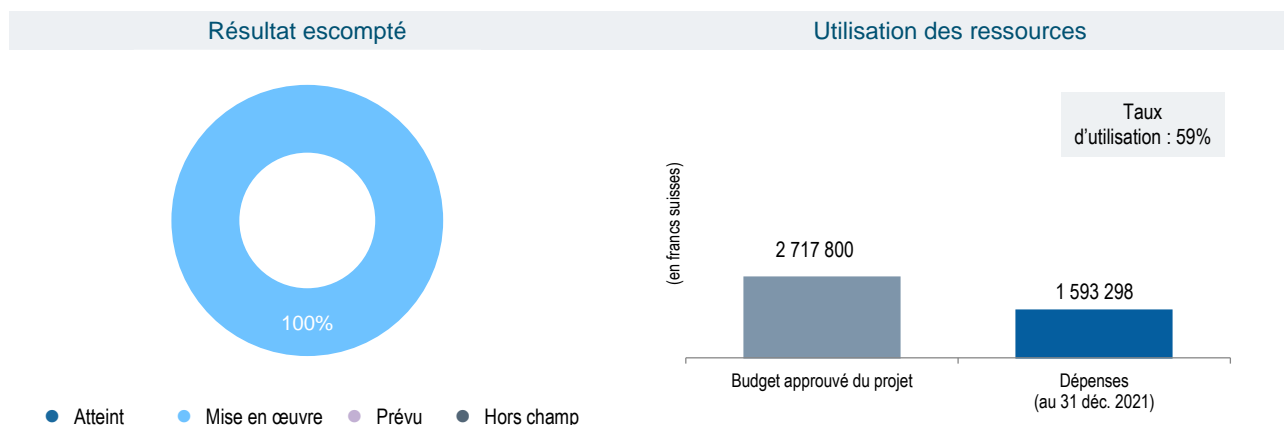
PCE 23 MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME DE GESTION DES CONTENUS DE L'ORGANISATION (ECM) – PHASE II – Rapport sur l'état d'avancement du projet

Résultat escompté IX.2. Un Secrétariat réactif, fonctionnant harmonieusement et doté d'un personnel qualifié qui produit des résultats efficaces

Justification et objectifs⁵⁴



Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2021

- Déploiement complet à l'échelle de l'Organisation des solutions eMemo et eCourier initiales. Plusieurs améliorations ont également été mises en œuvre depuis leur version initiale jusqu'à la version 1.3 actuelle.
- Livraison à l'ensemble des utilisateurs dans l'Organisation d'une formation à l'intention des utilisateurs finaux de eMemo et eCourier.
- Achèvement pour sept unités administratives du nettoyage, de la restructuration, de l'application de la gestion des fichiers, des métadonnées, des autorisations d'accès et de la migration vers la plateforme ECM du contenu existant basé sur les partages de fichiers de l'Organisation.
- Formation de l'ensemble des utilisateurs des sept unités administratives migrées aux avantages du système de gestion du contenu de l'Organisation (ECM) en termes de capture, de partage, de recherche, d'optimisation et de préservation des connaissances contenues dans les documents.
- Évaluation d'un certain nombre de requêtes de projets ou de procédures opérationnelles supplémentaires faisant appel aux fonctionnalités de l'ECM pour répondre aux besoins opérationnels, tels que : les procédures d'approbation a posteriori; les tâches du haut fonctionnaire chargé des achats; les solutions intelligentes de numérisation des factures à la Division des finances; et la gestion des affaires à la Division du droit d'auteur.
- Pilotage de l'espace "Connaissance des missions et réunions" avec une unité administrative du Secteur du développement régional et national.
- Passage de la base de données de la plateforme à Oracle 19c.

Concrétisation des avantages

- Meilleur accès aux connaissances collectives, prévention de la perte des connaissances institutionnelles lors du départ des personnes, et réduction de la répétition non nécessaire du travail pour les unités administratives, et au sein de l'OMPI, qui ont été migrées vers eMemo et eCourier.

⁵⁴ La justification et les objectifs figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2020-2029](#)" (document WO/PBC/30/11). Pour les précédentes mises à jour, veuillez vous reporter au dernier [Rapport sur l'état d'avancement du PCE](#).

- Productivité accrue et délais de réponse aux clients plus courts pour les unités administratives, et au sein de l'OMPI, qui ont été migrées vers eMemo et eCourier.
- Protection garantie des registres et des archives de valeur de l'OMPI, tout en facilitant la mise à disposition dans les délais des contenus qui ont dépassé la période de rétention, pour les unités administratives, et au sein de l'OMPI, qui ont été migrées vers eMemo et eCourier.
- Capacité renforcée d'application des classements de sécurité et de protection des informations sensibles pour les unités administratives, et au sein de l'OMPI, qui ont été migrées vers eMemo et eCourier.
- Efficacité opérationnelle renforcée et réduction correspondante des coûts pour les unités administratives, et au sein de l'OMPI, qui ont été migrées vers eMemo et eCourier.

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
La résistance aux changements dans les pratiques et la culture de travail pourrait entraver la transformation de la gouvernance de l'information.	L'exposition au risque a augmenté tout au long de la période considérée, avec la transition en cours de nouvelles unités administratives vers le KIC	Engagement constant, formation, collecte des commentaires et gestion des changements intégrant pleinement les informations reçues des utilisateurs : ces mesures se sont révélées efficaces dans la plupart des cas.	L'incidence négative de ce risque a presque entièrement été efficacement atténuée.
Une insuffisance de capacité, dans les unités administratives, à absorber la charge de travail supplémentaire nécessaire à la préparation et à la transition vers le nouveau système pourrait impacter le calendrier du projet.	Ce risque continue d'être surveillé de près. Il s'est concrétisé en 2021.	Engagement précoce, planification détaillée et communication constante : ces mesures se sont révélées efficaces pour la plupart des unités administratives.	Ce risque s'est concrétisé, ce qui a entraîné la migration d'un nombre d'unités administratives inférieur à ce qui avait été prévu au départ.
Des difficultés de recrutement des ressources techniques dotées des compétences appropriées pourraient avoir une incidence sur les résultats et le calendrier du projet.	Le risque s'est concrétisé en 2021, avec des résultats inférieurs aux prévisions pour plusieurs tentatives de recrutement de développeurs de structures de fichiers à l'intention de l'équipe chargée du projet.	Différentes solutions de dotation en ressources sont explorées.	Ce risque s'est concrétisé, ce qui a entraîné des retards dans l'élaboration des structures de fichiers et la migration vers ces structures.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2021 (par prestation) (en francs suisses)

Prestation	Budget du projet	Budget révisé du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Intégrer l'application ECM dans l'environnement informatique standard de tous les utilisateurs de l'OMPI	573 000	680 000	680 000	100%	97%
Mettre au point des structures de fichiers ("business file-plans") et des espaces de travail adaptés aux besoins opérationnels de chaque unité, permettant aux utilisateurs de partager, protéger et gérer le contenu dans le répertoire ECM conformément aux politiques applicables en matière de gestion de l'information	1 056 000	752 000	161 581	21%	15%
Migrer le contenu des anciens répertoires existants (lecteurs partagés) selon que de besoin, conformément aux stratégies de migration établies	626 800	465 800	99 352	21%	15%
Éduquer et former tous les utilisateurs à tirer parti des fonctionnalités du système	268 000	350 000	255 000	73%	67%
Élaborer et mettre en œuvre un système électronique pour numériser les opérations papier actuelles pour la gestion de la correspondance officielle reçue	80 000	155 000	148 000	95%	95%
Élaborer et mettre en œuvre un système de "Mémoire électronique" pour numériser les procédures internes standard d'approbation et de suivi qui sont actuellement faites sur papier	80 000	155 000	148 734	96%	95%
Évaluer les propositions de projets supplémentaires faisant appel aux fonctionnalités de l'ECM pour répondre aux besoins opérationnels	34 000	160 000	100 631	63%	60%
Total	2 717 800	2 717 800	1 593 298	59%	56%

Calendrier du projet

2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Calendrier actuel du projet

Une réduction des capacités dans les unités administratives ainsi que des difficultés à trouver des ressources pour le projet dotées des aptitudes et compétences appropriées ont entraîné la migration d'un nombre d'unités administratives inférieur à ce qui avait prévu au départ pour la phase II. En conséquence, un nombre plus élevé d'unités sera planifié et pris en compte dans la phase III.

PCE 24 REMPLACEMENT DE LA SOLUTION CMS POUR LA GESTION DES CONTENUS SUR LE WEB – Rapport sur l'état d'avancement du projet

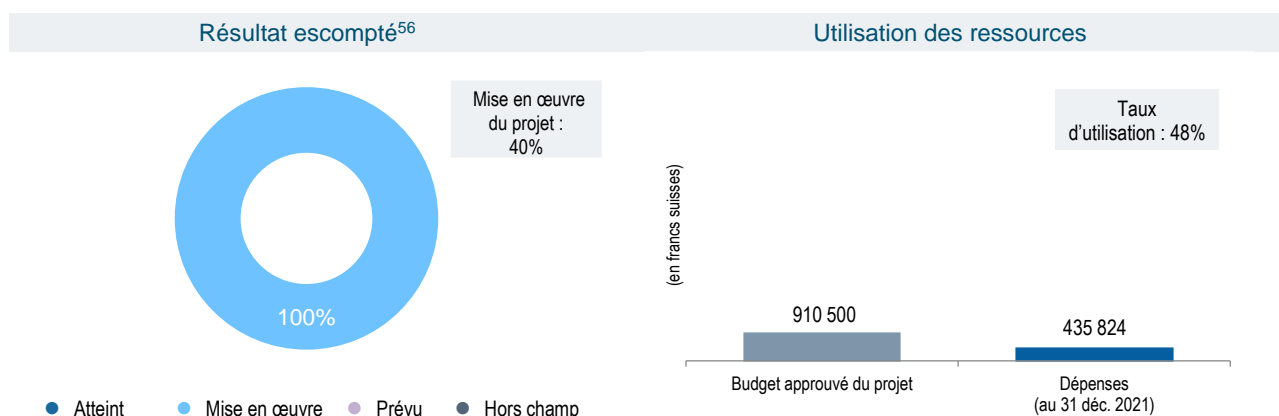
Résultat escompté VIII.1. Communication plus efficace avec un public large et varié concernant la propriété intellectuelle et le rôle de l'OMPI

Justification et objectifs⁵⁵



En 2021, une révision de l'expérience utilisateur/interface utilisateur a été menée afin d'harmoniser la navigation et la présentation du portail de propriété intellectuelle avec wipo.int. Dans la mesure où cette nouvelle initiative entraînera des changements majeurs dans l'architecture et la conception du site wipo.int, les prestations de l'interface et de la structure Web de ce projet se limiteront à des fonctionnalités spécifiques de modernisation des pages Internet (conception/ajout d'éléments, comme la fonction partage avec les réseaux sociaux, par exemple) plutôt qu'à une modification de l'entièreté de la présentation du site. Le passage à cette nouvelle plateforme technique plus moderne permettra à la nouvelle conception de tirer un grand profit des pratiques recommandées les plus récentes en matière d'expérience utilisateur/interface utilisateur.

Aperçu de l'état d'avancement du projet



⁵⁵ La justification et les objectifs figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2020-2029](#)" (document WO/PBC/30/11). Pour les précédentes mises à jour, veuillez vous reporter au dernier [Rapport sur l'état d'avancement du PCE](#).

⁵⁶ Ne comprend pas les résultats transversaux attendus (par exemple, la gestion du projet) ni les coûts de concession de licences, de maintenance et d'assistance.

Principales réalisations en 2021

En 2021, les progrès suivants ont été accomplis :

- sélection d'une technologie fondée sur Java pour remplacer la solution de dépôt en ligne (CMS) sur le Web;
- déroulement du travail de configuration de l'outil; et
- préparation d'un inventaire détaillé des contenus Web, et début du travail des éditeurs Web de migration de contenu avec les propriétaires de contenus au sein de l'Organisation pour préparer les contenus à migrer.

Concrétisation des avantages

Les avantages se concrétiseront plus tard que prévu, en raison des retards subis dans la mise en œuvre du projet.

Risques et mesures d'atténuation⁵⁷

Aucun risque à forte incidence sur la mise en œuvre du projet ne s'est concrétisé au cours de l'année 2021.

Calendrier du projet

2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Calendrier actuel du projet

Les étapes du projet relatives aux achats et à la mise en œuvre technique ont nécessité des clarifications supplémentaires sur le nombre et les types de licences requis, compte tenu en particulier de la nouvelle politique d'hébergement en nuage ("Cloud-First") et de l'environnement AWS. Cette situation a eu une incidence sur le travail et le calendrier de configuration du système ainsi que sur la migration des contenus depuis le système de gestion de contenu actuel.

PCE 25 SYSTÈME DE GESTION DE LA TRÉSORERIE (TMS) – Rapport sur l'état d'avancement du projet

Résultat escompté IX.2. Un Secrétariat réactif, fonctionnant harmonieusement et doté d'un personnel qualifié qui produit des résultats efficaces

Justification et objectifs⁵⁸



La mise en service du logiciel Coupa Treasury comme système de gestion des risques de trésorerie (TRMS) de l'OMPI, lorsqu'elle sera achevée au début du mois de janvier 2022, répondra à tous les objectifs du projet et offrira un système de trésorerie adapté qui permettra à l'OMPI de gérer efficacement les risques intrinsèques aux opérations de trésorerie.

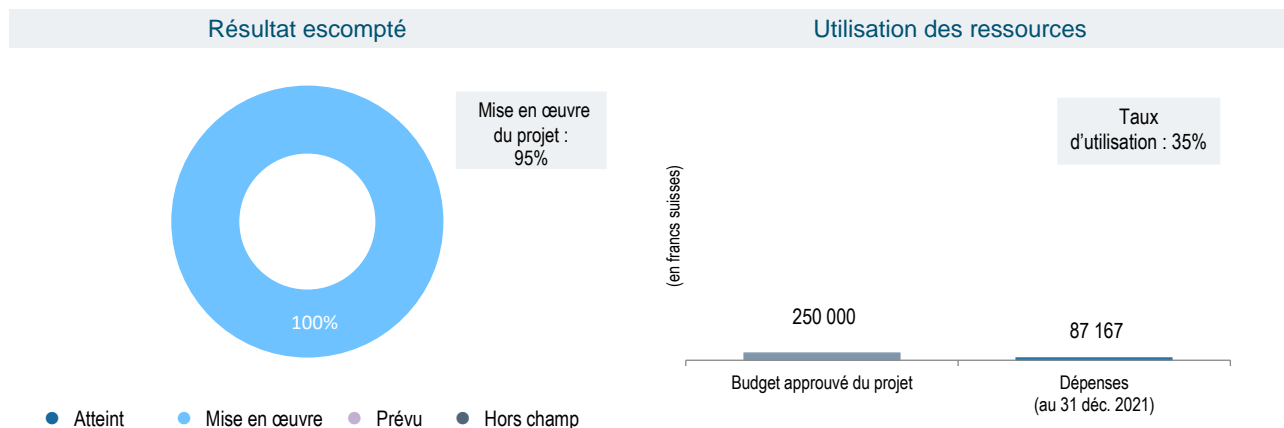
Dans le même temps, le succès du service de transfert des taxes, constaté au vu de la plus forte participation des offices de brevets internationaux, a généré des défis et des risques opérationnels supplémentaires pour l'Organisation. Le service de transfert des taxes, qui fait appel à une solution de trésorerie "de compensation", est actuellement appuyé sur un logiciel séparé. La disponibilité d'une solution "de compensation" similaire avec Coupa Treasury offre à l'OMPI l'opportunité de recourir à la structure TRMS actuelle et de favoriser l'automatisation. Cela répondrait aux risques opérationnels supplémentaires qui peuvent être directement attribués à l'extension du service de transfert de taxes. L'utilisation d'une plateforme unique offrirait le grand avantage de disposer d'une source unique de données pour la gestion et la réduction des risques opérationnels liés à cette procédure de trésorerie.

⁵⁷ Pour les projets PCE en dessous du seuil de 1 million de francs suisses, seuls sont présentés les risques qui se sont concrétisés et ont eu une forte incidence sur la mise en œuvre du projet au cours de l'année 2021.

⁵⁸ La justification et les objectifs figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2020-2029](#)" (document WO/PBC/30/11).

L'approche stratégique retenue pour la mise en œuvre du projet et une gestion étroite des ressources ont permis d'éviter une forte hausse des coûts, ce qui a offert la possibilité d'envisager l'amélioration pour la gestion du risque que pourrait représenter la mise en place de la solution "de compensation" Coupa Treasury. En outre, l'expérience acquise par l'équipe du projet au début de la mise en service serait très profitable à l'extension du champ d'application du projet. Alors que l'automatisation du service de transfert de taxes avec Coupa Treasury supposerait un nouveau calendrier, l'extension du champ d'application serait mise en place dans les limites de la dotation budgétaire actuelle allouée au projet.

Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2021

En 2021, les progrès suivants ont été accomplis :

- configuration réussie du module de gestion des liquidités, qui offre une amélioration de la visibilité, de la transparence et du contrôle des activités de l'OMPI en matière de gestion de la trésorerie et des liquidités;
- configuration complète du module des opérations de trésorerie, qui permet l'automatisation de bout en bout de certaines opérations de trésorerie; de l'exécution à la confirmation et au règlement au moyen de livres comptables automatisés;
- extension de la couverture de la connexion bancaire, qui facilite le traitement des paiements électroniques et la notification automatique des relevés bancaires, à huit partenaires bancaires représentant 93% des comptes bancaires de l'Organisation et 99% des actifs de trésorerie de l'Organisation; et
- conception complète du tableau de bord journalier de la trésorerie, ce qui améliore le suivi, l'établissement de rapports et la gestion des risques liés aux activités de trésorerie.

Concrétisation des avantages

- Meilleure visibilité des liquidités et meilleure prévision d'encaisse.
- Meilleur déploiement des liquidités destinées aux investissements.
- Meilleure visibilité et meilleure gestion des expositions aux risques de change.
- Meilleure gestion de l'exposition au risque de crédit des contreparties.
- Réduction des frais de connexion aux services bancaires.

Risques et mesures d'atténuation⁵⁹

Aucun risque à forte incidence sur la mise en œuvre du projet ne s'est concrétisé au cours de l'année 2021.

⁵⁹ Pour les projets PCE en dessous du seuil de 1 million de francs suisses, seuls sont présentés les risques qui se sont concrétisés et ont eu une forte incidence sur la mise en œuvre du projet au cours de l'année 2021.

Calendrier du projet

2020				2021				2022				2023			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial du projet								Calendrier actuel du projet							

L'entrée en service du projet a été repoussée du quatrième trimestre de 2021 au premier trimestre de 2022 pour permettre d'atténuer stratégiquement les risques en réponse à la non-disponibilité de ressources en fin d'exercice; et l'extension du champ d'application pour y inclure la mise en service du module de compensation et l'automatisation du service de transfert des taxes devrait être achevée au troisième trimestre de 2023.

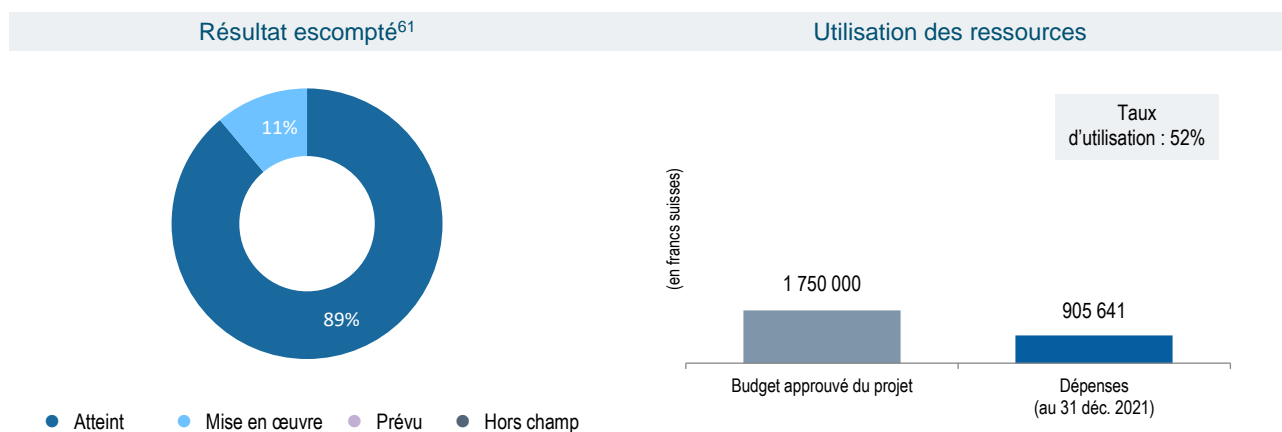
PCE 26 MESURES D'ATTÉNUATION DES COUPURES DE COURANT (BÂTIMENTS AB ET GB) – PHASE II – Rapport sur l'état d'avancement du projet

Résultat escompté IX.1. Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes

Justification et objectifs⁶⁰



Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2021

En 2021, les progrès suivants ont été accomplis :

- raccordement au nouveau système électrique auxiliaire hébergé dans le bâtiment AB de l'ascenseur autonome du bâtiment AB, du monte-charge et de la plateforme accrochée au toit pour le lavage extérieur des vitres;
- réalisation de l'ensemble des travaux de finition (sas coupe-feu, faux-plafonds acoustiques, peinture, câblage, diverses modifications, tests, etc.), à la fois dans le bâtiment AB et le bâtiment GBI; et
- mise en service au deuxième trimestre de 2021 du nouveau système électrique auxiliaire dans le bâtiment AB et dans les bâtiments GBI et GBII.

⁶⁰ La justification et les objectifs figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2020-2029](#)" (document WO/PBC/30/11).

⁶¹ Ne comprend pas le résultat transversal attendu : Gestion du projet.

Concrétisation des avantages

- Sécurisation de toutes les installations en cas de panne d'électricité, à l'exception des 10 premières secondes, y compris un éclairage complet et des prises électriques dans tous les étages de bureaux, le hall, la salle A et la salle B.
- Confort et sentiment de sécurité accrus pour les occupants du bâtiment AB.
- Générateur dédié garantissant la disponibilité d'une capacité additionnelle pour tout futur besoin dans les bâtiments GB.
- Conformité avec les réglementations du pays hôte en matière de distribution d'énergie électrique dans les bâtiments GB.
- Sécurisation de l'ensemble des installations en cas de panne d'électricité (sans interruption), y compris un éclairage complet et la totalité des prises électriques dans tous les étages de bureaux ainsi que tous les ascenseurs dans les bâtiments GB.
- Confort et sentiment de sécurité accrus pour les occupants des bâtiments GB.
- Sécurisation de l'ascenseur autonome, du monte-charge et de la plateforme accrochée au toit dans le bâtiment AB en cas de panne d'électricité, à l'exception des 10 premières secondes.

Risques et mesures d'atténuation

Aucun risque stratégique ne s'est concrétisé au cours de l'année 2021.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2021 (par prestation) (en francs suisses)

Prestation	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Acquisition et installation d'un nouveau tableau électrique (bâtiment AB)	143 825	79 065	55%	100%
Raccordement au nouveau système électrique auxiliaire d'installations supplémentaires (bâtiment AB)	143 825	117 119	81%	100%
Raccordement au nouveau système auxiliaire des six ascenseurs (bâtiment AB)	-	46 661	-	80%
Évaluation technique pour la mise en œuvre dans les bâtiments GBI et GBII	137 830	56 877	41%	100%
Acquisition et installation d'un nouveau générateur dédié aux bâtiments GBI et GBII sur le toit du bâtiment GBI	227 720	219 420	96%	100%
Création d'une nouvelle salle au sous-sol du bâtiment GBI pour abriter le nouveau panneau de distribution et de commutation pour les bâtiments GBI et GBII ⁶²	359 560	110 723	31%	100%
Création d'une nouvelle salle au sous-sol du bâtiment GBI pour abriter le nouveau bloc d'alimentation sans coupure pour les bâtiments GBI et GBII ⁶³	23 970	6 410	27%	100%
Acquisition et installation d'un nouveau bloc d'alimentation sans coupure pour les bâtiments GBI et GBII dans la salle nouvellement créée au sous-sol du bâtiment GBI	29 960	17 772	59%	100%
Raccordement de toutes les installations au nouveau système auxiliaire hébergé dans les bâtiments GBI et GBII	563 310	173 638	31%	100%
Gestion du projet	120 000	77 956	65%	n.d
Total	1 750 000	905 641	52%	98%

⁶² À la suite d'études techniques détaillées, la création d'une nouvelle salle dans le sous-sol du bâtiment GBI pour abriter le tableau de distribution électrique principal a pu être évitée, et l'espace ainsi que l'infrastructure existants ont été modifiés en lieu et place.

⁶³ Ibid.

Calendrier du projet

2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Calendrier actuel du projet

Achèvement prévu au cours du premier semestre de 2022, au titre du PCE 27, du raccordement au nouveau système électrique auxiliaire des quatre ascenseurs centraux en raison de la modernisation de leurs systèmes d'entraînement.

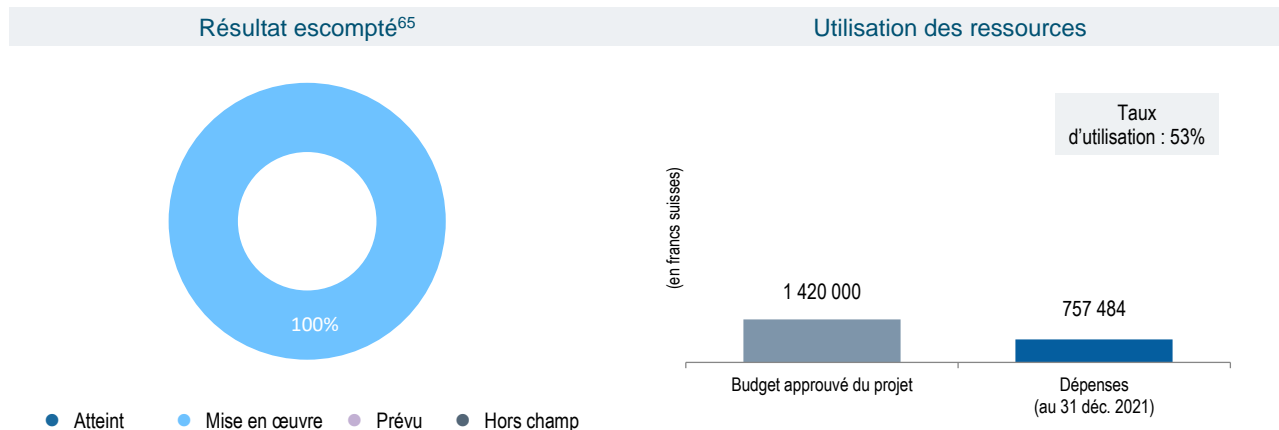
PCE 27 MODERNISATION DES SYSTÈMES D'ENTRAÎNEMENT DES ASCENSEURS – PHASE II – Rapport sur l'état d'avancement du projet

Résultat escompté IX.1. Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes

Justification et objectifs⁶⁴



Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2021

En 2021, les progrès suivants ont été accomplis :

- achèvement au troisième trimestre de 2021 de l'installation des deux nouveaux ascenseurs dans le bâtiment GBI; et
- livraison des éléments du nouveau système d'entraînement pour les quatre ascenseurs centraux du bâtiment AB, et début des travaux au quatrième trimestre de 2021.

⁶⁴ La justification et les objectifs figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2020-2029](#)" (document WO/PBC/30/11).

⁶⁵ Ne comprend pas le résultat transversal attendu : Gestion du projet.

Concrétisation des avantages

- Meilleure réactivité des deux ascenseurs du bâtiment GBI, qui desservent également le bâtiment GBII.

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Des retards accumulés de plus d'un mois résultant de contraintes organisationnelles, notamment le calendrier des réunions de l'OMPI, en raison de perturbations sur le lieu de travail.	Le risque ne s'est pas concrétisé en 2021 mais reste possible pendant les travaux prévus en 2022.	Les mesures d'atténuation n'ont pas été nécessaires, dans la mesure où il s'agissait de plans d'urgence à mettre en place uniquement si le risque se concrétisait.	n.d
Des problèmes techniques imprévus découverts lors des installations/interventions.	Le risque ne s'est pas concrétisé en 2021 mais reste possible pendant les travaux prévus en 2022.	Les mesures d'atténuation n'ont pas été nécessaires, dans la mesure où il s'agissait de plans d'urgence à mettre en place uniquement si le risque se concrétisait.	n.d

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2021 (par prestation) (en francs suisses)

Prestation	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Acquisition et installation du nouveau système d'entraînement des quatre ascenseurs centraux principaux (avec la mise hors service et le démantèlement des systèmes existants) dans le bâtiment AB	1 005 778	446 660	44%	60%
Acquisition et installation de deux nouveaux ascenseurs, comprenant cabines, portes et installations et systèmes complets (avec la mise hors service et le démantèlement des deux ascenseurs existants) dans le bâtiment GBI	294 222	204 275	69%	90%
Gestion du projet	120 000	106 549	89%	n.d
Total	1 420 000	757 484	53%	75%

Calendrier du projet

2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Calendrier actuel du projet

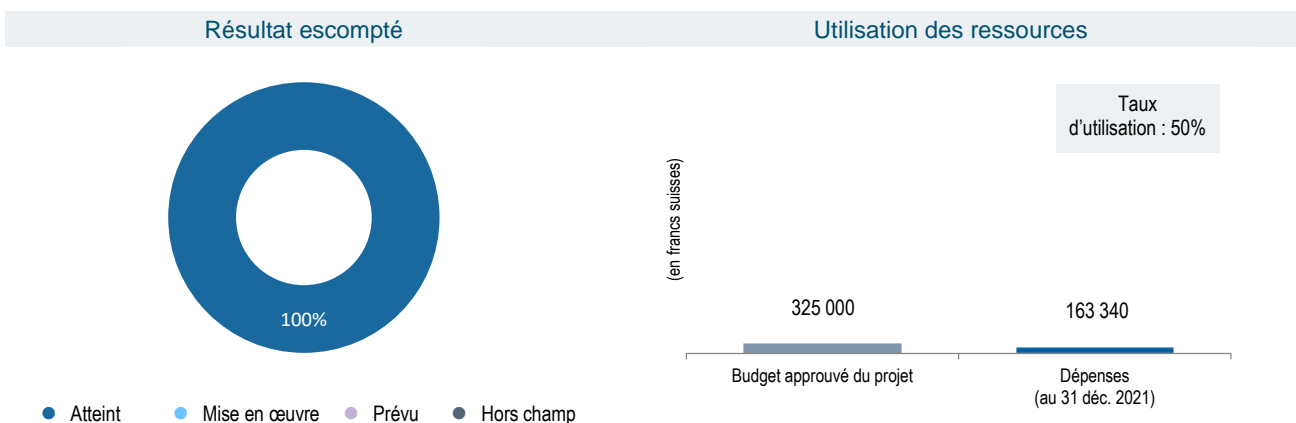
PCE 28 SÉCURITÉ GAZ ET INCENDIE – Rapport de clôture du projet

Résultat escompté IX.4. Une Organisation écologiquement et socialement responsable assurant la sûreté et la sécurité du personnel, des délégués, des visiteurs, de l'information et des biens

Justification et objectifs⁶⁶



Aperçu du projet



Principales réalisations du projet

- Installation en 2020 des panneaux de détection de gaz dans les bâtiments AB et PCT, et intégration de ces panneaux au système de gestion du gaz, conformément aux prévisions. En 2021, les systèmes de gestion de la détection incendie/fumées ont été installés dans les bâtiments AB et GB. Les systèmes nouvellement installés peuvent communiquer avec le centre opérationnel de sécurité (SOC) en utilisant les protocoles appropriés et les outils SOC existants, ce qui permet un suivi à distance, des délais de réponse plus courts et la conformité avec les réglementations relatives à la sécurité en matière d'incendie. La durée de vie de l'infrastructure installée est de 10 à 15 ans.

Réalisation globale par rapport au plan

- Réussite de la mise en œuvre du projet et réalisation de l'ensemble des objectifs, résultats et jalons dans les délais prévus au départ. Le projet a remplacé deux éléments essentiels au système de sécurité du siège de l'OMPI afin de garantir le maintien de la conformité de l'OMPI avec la législation fédérale suisse et les réglementations suisses relatives aux incendies (*Association des Établissements Cantonaux d'Assurance Incendie, AEAI*).
- Livraison du projet sans dépassement de budget grâce à des dépenses inférieures aux prévisions en termes de gestion du projet et d'installation, intégration, test et certification des panneaux de gestion de la détection incendie/fumées.

Enseignements tirés

- Une planification rigoureuse et une collaboration efficace avec l'ensemble des parties prenantes sont essentielles pour rationaliser la mise en œuvre du projet et garantir le respect des délais prévus au départ.

⁶⁶ La justification et les objectifs figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2020-2029](#)" (document WO/PBC/30/11).

Concrétisation des avantages

- Continuité de la conformité avec les normes de l'AEAI. La conformité devrait être d'au moins 10 ans à partir de la certification en 2021.
- Renforcement de la sécurité pour le personnel de sécurité et les techniciens intervenant sur les alarmes en cas de fuites de gaz.
- Baisse de la probabilité qu'une fuite de gaz se transforme en explosion de gaz.
- Renforcement de l'efficacité du personnel de sûreté (contrôle à distance des alarmes de gaz et d'incendie).
- Baisse du nombre de fausses alertes et, en conséquence, économies dans les rémunérations versées aux services de pompiers en cas de fausse alerte. (Le nombre de fausses alertes a été de 1 en 2020 alors qu'il avait été de 4 en 2019.)

Risques et mesures d'atténuation⁶⁷

Aucun risque à forte incidence sur la mise en œuvre du projet ne s'est concrétisé au cours de l'année 2021.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2021 (par prestation)
(en francs suisses)

Prestation	Budget du projet	Budget révisé du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Installation, intégration, test et certification du système de détection de gaz dans le bâtiment AB	33 000	33 000	53 902	163%	100%
Installation, intégration, test et certification du système de détection de gaz dans le bâtiment PCT	22 000	22 000	19 605	89%	100%
Étude technique sur les panneaux de gestion de la détection incendie/fumées dans les bâtiments AB/GB	220 000	15 000	4 800	32%	100%
Installation, intégration, test et certification des panneaux de gestion de la détection incendie/fumées dans les bâtiments AB/GB		205 000	79 873	39%	100%
Gestion du projet	50 000	50 000	5 160	10%	n.d
Total	325 000	325 000	163 340	50%	100%

Le projet sera officiellement clôturé en 2022. Le solde budgétaire restant, qui s'élève à 161 660,47 francs suisses, sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

Calendrier du projet

2020				2021			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Calendrier actuel du projet

Suivi du projet

Coûts opérationnels récurrents prévus

Les coûts annuels relatifs aux contrôles de sécurité et à la maintenance du panneau de détection de fuites de gaz et d'incendie s'élèvent à 22 000 francs suisses.

⁶⁷ Pour les projets PCE en dessous du seuil de 1 million de francs suisses, seuls sont présentés les risques qui se sont concrétisés et ont eu une forte incidence sur la mise en œuvre du projet au cours de l'année 2021.

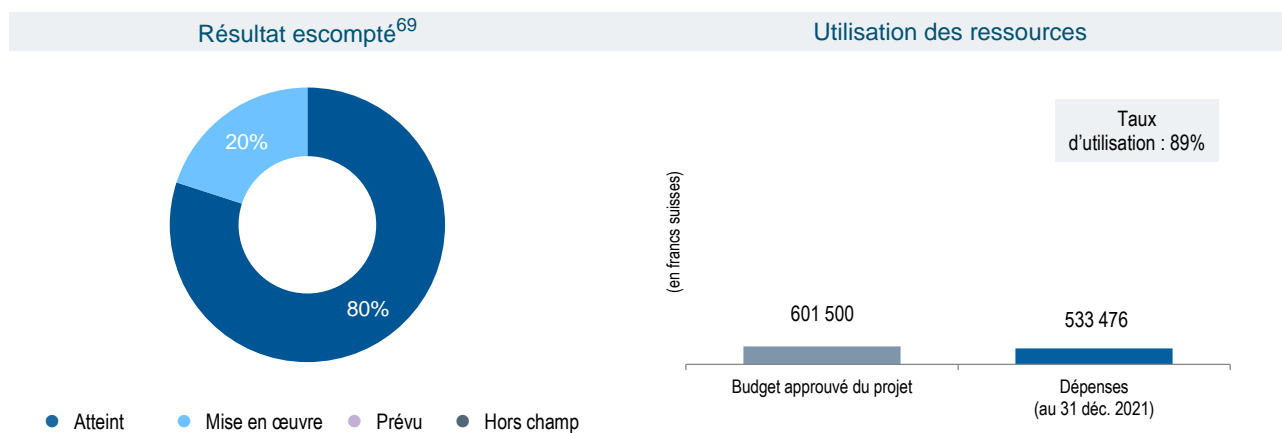
PCE 29 RENOUELEMENT DU MATÉRIEL CRITIQUE POUR LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ PHYSIQUES – Rapport de clôture du projet

Résultat escompté IX.4. Une Organisation écologiquement et socialement responsable assurant la sûreté et la sécurité du personnel, des délégués, des visiteurs, de l'information et des biens

Justification et objectifs⁶⁸



Aperçu du projet



Principales réalisations du projet

Un certain nombre d'infrastructures critiques pour la sécurité physique du siège de l'OMPI ont été remplacées et mises à niveau, en l'occurrence :

- installation et intégration de 119 caméras en circuit fermé, ce qui représente 50% des caméras en circuit fermé de l'OMPI à remplacer;
- remplacement des systèmes d'intercom dans le nouveau bâtiment par un nouveau système d'intercom;
- installation d'écrans et de moniteurs de dernière génération dans le centre opérationnel de sécurité (SOC); et
- remplacement de l'appareil à rayons X dans le bâtiment CAM⁷⁰ et formation d'agents de sécurité.

Concernant le système de contrôle de l'accès des véhicules, les activités suivantes ont été achevées :

- démontage des murs d'enceinte et des cales, maintenance et mise à niveau;
- remplacement des barrières en haut des rampes 1, 2 et 4; et
- achèvement de la nouvelle conception relative à la sécurité des obstacles, ce qui permet un accès plus sûr et plus pratique.

Réalisation globale par rapport au plan

- Le projet a démontré la capacité de l'OMPI à sécuriser et gérer un site de siège complexe en conformité avec les normes du système de gestion de la sécurité des Nations Unies et les pratiques recommandées pour les entreprises. Ce résultat a été obtenu en remplaçant et en mettant à niveau certaines infrastructures critiques pour la sécurité physique du siège, qui fonctionnent toutes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, 365 jours par an. La durée de vie des équipements installés est de 5 à 10 ans.

⁶⁸ La justification et les objectifs figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2020-2029](#)" (document WO/PBC/30/11). Pour les précédentes mises à jour, veuillez vous reporter au dernier [Rapport sur l'état d'avancement du Plan-cadre d'équipement](#).

⁶⁹ Ne comprend pas le résultat transversal attendu : Gestion du projet.

⁷⁰ L'appareil à rayons X a par la suite été transféré du bâtiment CAM au Centre d'accès du siège de l'OMPI.

- À la suite de l'évaluation du système de contrôle de l'accès des véhicules effectuée en 2020, une série de conditions supplémentaires a été identifiée, qui n'ont pas pu être mises en œuvre dans le cadre du présent projet. Par conséquent, seule une partie du champ d'application initial des activités relatives au système de contrôle de l'accès des véhicules a pu être achevée.

Enseignements tirés

- Il convient de tenir compte, dans la phase de planification, de retards possibles dans l'achat et la livraison d'équipements par les fournisseurs, afin d'établir des calendriers réalistes et assurer la mise en œuvre harmonieuse du projet.

Concrétisation des avantages

- Adéquation et intégrité continues de toute l'infrastructure de gestion de la sécurité de l'OMPI sur le long terme.
- Maintien de la conformité avec les réglementations UNSMS et les recommandations d'atténuation des évaluations de risques pour la sécurité (SRA) au niveau d'un pays ou du siège de l'OMPI.
- Renouvellement de la certification ISO 27001 en 2021 pour les systèmes d'enregistrement de La Haye, du PCT et de Madrid, l'AMC, l'Unité médicale ainsi que pour les procédures des finances et de la sûreté et sécurité.

Risques et mesures d'atténuation⁷¹

Aucun risque à forte incidence sur la mise en œuvre du projet ne s'est concrétisé au cours de l'année 2021.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2021 (par prestation) (en francs suisses)

Prestation	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Remplacement et installation des interphones (bâtiment NB)	61 000	70 230	115%	100%
Remplacement et installation d'une machine à rayons X (bâtiment CAM)	30 000	58 362	195%	100%
Remplacement et installation de caméras en circuit fermé (bâtiments PCT, AB et GB)	212 000	163 123	77%	100%
Remplacement et installation d'écrans muraux de nouvelle génération au Centre opérationnel de sécurité (SOC)	120 000	110 855	92%	100%
Reconfiguration de la conception, mise en place, test et opérationnalisation du système de contrôle de l'accès des véhicules	100 000	110 195	110%	90%
Gestion du projet	78 500	20 711	26%	n.d
Total	601 500	533 476	89%	100%

Le projet sera officiellement clôturé en 2022. Le solde budgétaire restant, qui s'élève à 68 023,60 francs suisses, sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

Calendrier du projet par prestation

2020				2021			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial du projet							
Calendrier actuel du projet							

⁷¹ Pour les projets PCE en dessous du seuil de 1 million de francs suisses, seuls sont présentés les risques qui se sont concrétisés et ont eu une forte incidence sur la mise en œuvre du projet au cours de l'année 2021.

Actions de suivi du projet

À la suite de l'évaluation du système de contrôle de l'accès des véhicules, les améliorations suivantes ont été recommandées :

- mise en place de nouveaux modes de contrôle des rampes 1, 2 et 4;
- remplacement des systèmes automatiques, du câblage et des branchements sur les rampes 1, 2 et 4;
- installation de portes métalliques à fermeture accélérée, le cas échéant;
- reconfiguration du système de contrôle de l'accès des véhicules pour tenir compte des modifications indiquées ci-dessus.

En outre, remplacement des 50% de caméras en circuit fermé restantes.

Coûts opérationnels récurrents prévus

- Les coûts annuels de maintenance des murs d'enceinte et des cales sont estimés à 13 000 francs suisses.
- Les coûts annuels de maintenance pour l'ensemble des autres mises à niveau et équipements remplacés s'élèvent à 21 500 francs suisses.

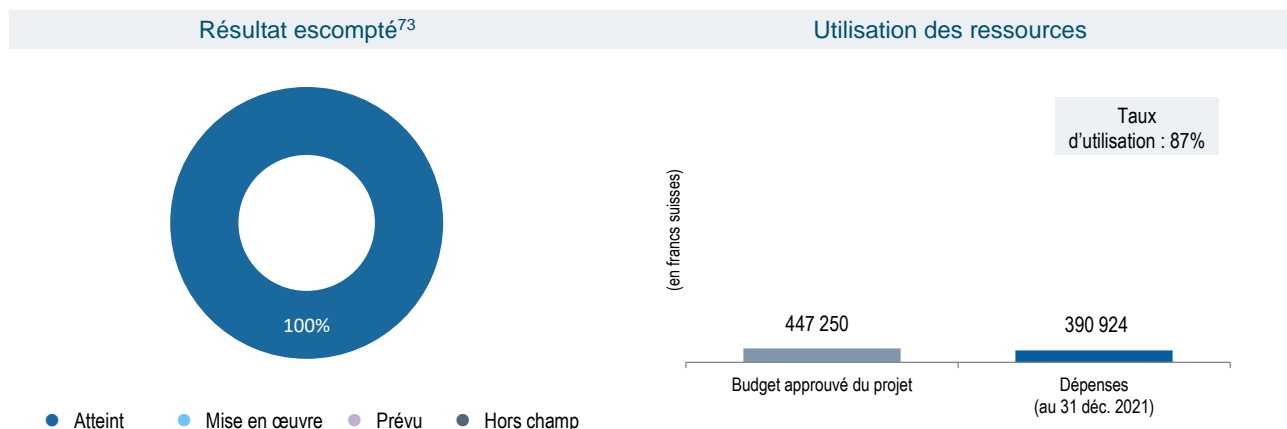
PCE 30 MISE À NIVEAU DES PRINCIPAUX SYSTÈMES INFORMATIQUES DE SÉCURITÉ DU SCSS – Rapport de clôture du projet

Résultat escompté IX.4. Une Organisation écologiquement et socialement responsable assurant la sûreté et la sécurité du personnel, des délégués, des visiteurs, de l'information et des biens

Justification et objectifs⁷²



Aperçu du projet



⁷² La justification et les objectifs figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2020-2029](#)" (document WO/PBC/30/11).

⁷³ Ne comprend pas le résultat transversal attendu : Gestion du projet.

Principales réalisations du projet

- Achèvement de l'architecture des TIC et de la sécurité, ainsi que de la conception de l'environnement de la nouvelle machine virtuelle (VM), et installation de l'environnement de la VM.
- Installation, configuration, intégration et essai du nouvel équipement du réseau (commutateurs) et de sept serveurs vidéo. Les commutateurs représentent 66% du nombre total de commutateurs à remplacer.
- Migration des applications vers le nouvel environnement de la VM.
- Formation du personnel à la fois à l'environnement de la VM et à la gestion des commutateurs.
- Réussite du test de reprise des opérations après un sinistre.

Réalisation globale par rapport au plan

- Réussite de la mise en œuvre du projet et réalisation de l'ensemble des objectifs, résultats et jalons dans les délais prévus au départ.
- Remplacement de plusieurs éléments critiques du matériel de sécurité de l'infrastructure informatique de l'OMPI, et migration des applications d'une architecture de serveur physique ancienne et proche de sa fin de vie à une nouvelle architecture de machine virtuelle (VM), rationalisant ainsi les contrats de maintenance et apportant des gains d'efficacité par les coûts tant opérationnels que de capital. À ce titre, le projet a également répondu aux recommandations de l'audit de 2018, relatif aux systèmes de sécurité en matière d'accès physiques, appelant à une meilleure gestion des réseaux TIC avec la continuité des opérations, la gestion de la maintenance et le renforcement de la sécurité informatique. Le projet s'est également traduit par une continuité de la conformité avec la norme ISO 27001.

Enseignements tirés

- Il convient de tenir compte, dans la phase de planification, de retards possibles dans l'achat et la livraison d'équipements par les fournisseurs, afin d'établir des calendriers réalistes et assurer la mise en œuvre harmonieuse du projet.

Concrétisation des avantages

- Extension, à partir de la période d'installation, de la conformité avec les normes de gestion de la sécurité du Département de sûreté et sécurité de l'ONU, pour les durées respectives suivantes : 5 ans (applications VM); 10 ans (commutateurs); et 6 ans (serveurs VM).
- Extension de la conformité avec les évaluations suisses de risques pour la sécurité (SRA) à : 10 ans (commutateurs); 6 ans (serveurs VM); et 5 ans (applications).
- Renouvellement en 2021 de la certification ISO 27001, relative à la gestion de la sécurité de l'information, pour les systèmes d'enregistrement du PCT, de La Haye et de Madrid, l'AMC, l'Unité médicale ainsi que pour les procédures des finances et de la sûreté et sécurité.
- Réduction des coûts opérationnels, avec la migration vers l'environnement de la VM (de 15 000 francs suisses/an à 7000 francs suisses/an).
- Réduction des risques d'intrusion (test/audit annuel de pénétration et analyse des vulnérabilités réussis en 2021).
- Baisse de la probabilité de défaillance de l'infrastructure informatique du SCSS.
- Réduction des coûts de remplacement pour les serveurs d'applications (de 203 000 francs suisses à 100 000 francs suisses).

Risques et mesures d'atténuation⁷⁴

Aucun risque à forte incidence sur la mise en œuvre du projet ne s'est concrétisé au cours de l'année 2021.

⁷⁴ Pour les projets PCE en dessous du seuil de 1 million de francs suisses, seuls sont présentés les risques qui se sont concrétisés et ont eu une forte incidence sur la mise en œuvre du projet au cours de l'année 2021.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2021 (par prestation) (en francs suisses)

Prestation	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Remplacement, installation, configuration et essai des commutateurs (bâtiments PCT, AB et NB)	200 000	152 740	76%	100%
Remplacement, installation, configuration et essai des serveurs de stockage de données des caméras en circuit fermé et des données de vidéosurveillance	100 000	103 180	103%	100%
Conception de l'architecture IT, construction, migration et test du système de l'environnement de la machine virtuelle	100 000	115 004	115%	100%
Gestion du projet	47 250	20 000	42%	n.d
Total	447 250	390 924	87%	100%

Le projet sera officiellement clôturé en 2022. Le solde budgétaire restant, qui s'élève à 56 325,74 francs suisses, sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

Calendrier du projet

2020				2021			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Calendrier actuel du projet

Actions de suivi du projet

Remplacement des 34% de commutateurs du réseau restants.

Coûts opérationnels récurrents prévus

- Les coûts annuels de maintenance des commutateurs, qui s'élèvent à 45 000 francs suisses.
- Des coûts opérationnels récurrents réduits, avec la migration vers l'environnement de la VM (de 15 000 francs suisses/an à 7000 francs suisses/an).

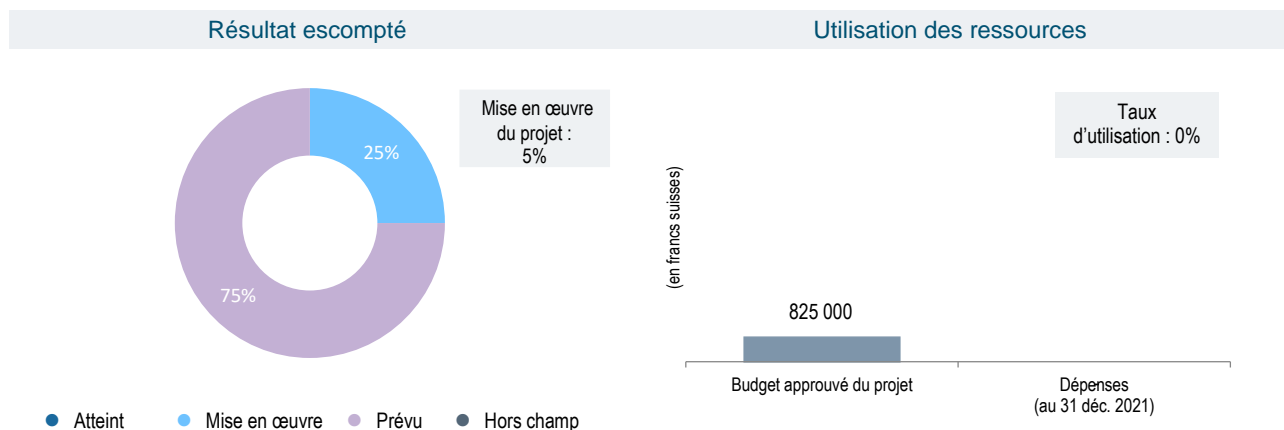
PCE 31 SYSTÈME DE GESTION DES PERFORMANCES DE L'ORGANISATION (EPM) 2E GÉNÉRATION FONDÉE SUR LE CLOUD – Rapport sur l'état d'avancement du projet

Résultat escompté IX.1. Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes

Justification et objectifs⁷⁵



Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2021

En 2021, les progrès suivants ont été accomplis :

- réalisation d'une analyse de marché complète sur les solutions possibles, dont des démonstrations sur mesure de l'OMPI ainsi que des contributions de clients sur leur expérience en matière d'utilisation des technologies, afin de mieux informer les décideurs chargés de sélectionner la technologie. L'OMPI a ainsi été en mesure de sélectionner la technologie retenue à la fin de l'année; et
- lancement de l'étape de planification initiale avec, entre autres, l'élaboration du document sur la phase initiale du projet; démarrage de la procédure de passation de marchés; recours à un analyste principal des opérations pour faciliter la planification et la mise en œuvre du projet.

Risques et mesures d'atténuation⁷⁶

Aucun risque à forte incidence sur la mise en œuvre du projet ne s'est concrétisé au cours de l'année 2021.

⁷⁵ La justification et les objectifs figurent dans "[Projets supplémentaires relevant du PCE](#)" (document WO/PBC/31/12).

⁷⁶ Pour les projets PCE en dessous du seuil de 1 million de francs suisses, seuls sont présentés les risques qui se sont concrétisés et ont eu une forte incidence sur la mise en œuvre du projet au cours de l'année 2021.

Calendrier du projet

2020				2021				2022				2023			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Calendrier actuel du projet

Le projet a subi du retard en 2021 en raison d'autres priorités d'organisation, notamment en ce qui concerne le cycle de planification intense du programme de travail et budget pour l'exercice biennal 2022-2023, ainsi que d'autres travaux préparatoires au Comité du programme et budget (PBC).

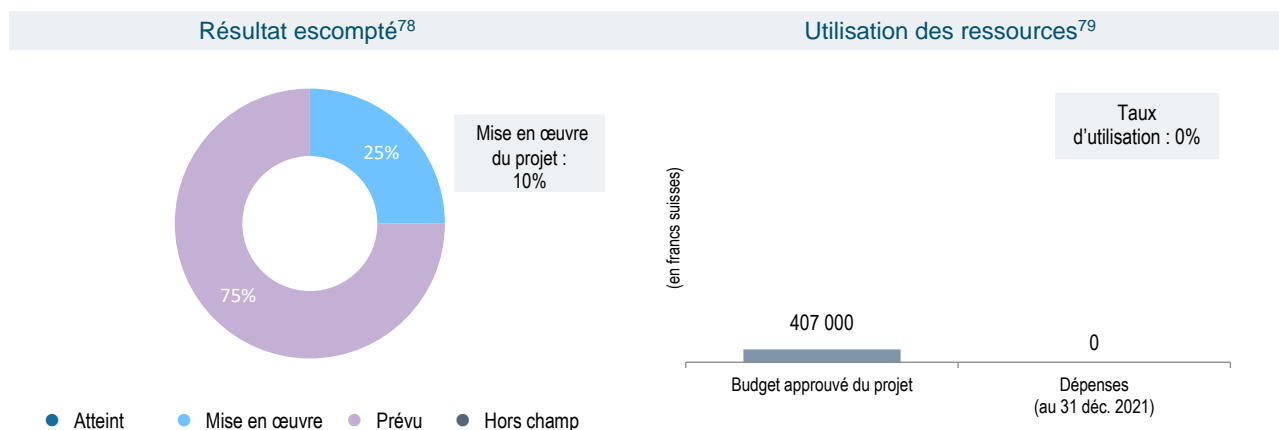
PCE 33 RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ, CRYPTAGE DES DONNÉES ET GESTION DES UTILISATEURS – PHASE II – GESTION DES IDENTITÉS ET DES ACCÈS – [Rapport sur l'état d'avancement du projet](#)

Résultat escompté IX.2. Un Secrétariat réactif, fonctionnant harmonieusement et doté d'un personnel qualifié qui produit des résultats efficaces

Justification et objectifs⁷⁷



Aperçu de l'état d'avancement du projet



⁷⁷ La justification et les objectifs figurent dans "[Projets supplémentaires relevant du PCE](#)" (document WO/PBC/31/12).

⁷⁸ Ne comprend pas les coûts d'assistance et maintenance de licences.

⁷⁹ Comme la technologie Sailpoint a été mise en place en phase I, les coûts relatifs aux licences et aux évaluations postérieures (80 000 francs suisses) seront couverts par le budget ordinaire. Le budget du projet a été revu en conséquence.

Principales réalisations en 2021

En 2021, les progrès suivants ont été accomplis :

- élaboration détaillée des besoins, de la conception et de la documentation pour la phase II;
- réalisation de l'essai initial sur la procédure de "ré-emploi";
- vastes consultations pour la conception, avec les fournisseurs et le Groupe de gestion de l'informatique en nuage de l'OMPI, de l'axe de travail File Access Manager, ce qui a permis de déployer un environnement Amazon Web Services (AWS) hybride pour des parties du File Access Manager;
- élaboration de la modélisation initiale des prestations PeopleSoft (identifié comme système cible); et
- réalisation des premières réunions visant à définir le champ d'application et la voie à suivre potentielle pour la gestion de l'accès à AWS et à la plateforme de gestion des contenus de l'OMPI.

Concrétisation des avantages

Aucun avantage ne s'est concrétisé en 2021.

Risques et mesures d'atténuation⁸⁰

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Des retards dans la mise en service finale de la phase I de la gestion des identités et des accès (PCE 1) pourraient impacter le calendrier de la phase II du projet.	Le risque s'est concrétisé et le démarrage de la phase II a été repoussé à juin 2021.	La formulation d'une répartition détaillée du travail par structure et dépendance s'est révélée efficace pour une mise en service accélérée du projet.	Le démarrage du projet a été retardé, mais le projet est toujours actuellement en bonne voie d'achèvement en 2022.

Calendrier du projet

2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Calendrier actuel du projet

⁸⁰ Pour les projets PCE en dessous du seuil de 1 million de francs suisses, seuls sont présentés les risques qui se sont concrétisés et ont eu une forte incidence sur la mise en œuvre du projet au cours de l'année 2021.

IV. APPENDICE

APPENDICE A Méthodologie

Le Rapport sur la performance de l'OMPI est le principal outil qui permet de rendre compte aux États membres de la performance de l'Organisation et il fait partie intégrante du cadre de gestion axée sur les résultats mis en œuvre par l'OMPI. Il constitue également un moyen de référence important, car il permet de tirer des enseignements des résultats précédents et d'en tenir dûment compte dans la mise en œuvre future des activités de l'OMPI. Le Rapport sur la performance de l'OMPI est une auto-évaluation effectuée par les chefs de programme sur la base du cadre de résultats approuvé par les États membres dans le programme et budget pour l'exercice biennal 2020-2021. Pour renforcer la validité des informations contenues dans ce rapport, la Division de la supervision interne (DSI) procède à une validation des données relatives à l'exécution sur une base biennale. La validation du Rapport sur la performance de l'OMPI pour l'exercice biennal 2020-2021 se trouve dans le document WO/PBC/34/8.

Le Rapport sur la performance de l'OMPI pour l'exercice biennal 2020-2021 est un rapport de fin d'exercice biennal qui évalue les progrès accomplis ou la réalisation des résultats escomptés, tels que mesurés au moyen des indicateurs d'exécution et avec les ressources approuvées dans le programme et budget 2020-2021. Un indicateur d'exécution peut être mesuré au regard de plusieurs cibles. Dans ce cas, la notation pour chaque objectif est indiquée, ce qui donne lieu à plusieurs notations. L'échelle de notation pour le Rapport sur la performance de l'OMPI pour l'exercice biennal 2020-2021 a été mise à jour conformément aux recommandations faites par le vérificateur externe des comptes. Les critères d'évaluation ci-après ont été utilisés :

Légende (par point) de l'échelle d'évaluation de l'indicateur d'exécution :

- pleinement atteint ● s'applique lorsque la cible visée par l'indicateur d'exécution est atteinte à 100%;
- partiellement atteint ● s'applique lorsque la cible visée par l'indicateur d'exécution est atteinte à un niveau compris entre 60 et 99%;
- pas atteint ▲ s'applique lorsque la cible visée par l'indicateur d'exécution est atteinte à moins de 60%;
- non évaluable⁸¹ ● s'applique lorsque l'évaluation de l'exécution n'est pas faisable car les données relatives à la cible n'ont pas été correctement définies, ou lorsque le niveau de référence n'est pas disponible ou encore lorsque les données relatives à l'exécution sont insuffisantes pour déterminer l'évaluation de l'indicateur d'exécution; et
- abandonné ◆ s'applique lorsque l'indicateur d'exécution n'est plus utilisé pour mesurer l'exécution du programme.

Les évaluations de l'exécution pour les différents programmes du Rapport sur la performance de l'OMPI pour l'exercice biennal 2020-2021 comprennent les éléments suivants.

Section I : Tableau de bord du programme

La présente section donne une vue globale, sous forme de tableau, de l'exécution du programme ainsi que de l'utilisation des ressources durant l'exercice biennal.

⁸¹ Conformément aux demandes formulées par les États membres, les programmes ont eu la possibilité : i) de définir des objectifs qui n'avaient pas été définis dans le programme et budget pour l'exercice biennal 2020-2021, à savoir des objectifs "à déterminer", durant l'exercice de mise à jour des niveaux de référence, en se basant sur les chiffres de fin 2019. Les objectifs qui n'avaient pas été définis au cours de cette procédure restaient indéfinis, et les données d'exécution étaient par conséquent notées comme "non évaluables"; et ii) d'actualiser les objectifs dans les cas où l'objectif avait déjà été atteint à la fin de 2019.

Section II : Données relatives à l'exécution

- La présente section contient un code QR et un lien permettant d'accéder aux tableaux de données relatives à l'exécution.



Données relatives à l'exécution <https://www.wipo.int/about-wipo/fr/budget/wpr2020-21/program1.pdf>



- Le tableau des données relatives à l'exécution récapitule les résultats escomptés auxquels le programme contribue ainsi que les indicateurs d'exécution mesurant cette contribution tels qu'ils ont été approuvés par les États membres dans le programme et budget 2020-2021.
- Par rapport au programme et budget 2020-2021, les niveaux de référence ont été mis à jour, selon que de besoin, pour rendre compte de la situation à fin 2019, et les objectifs pu être actualisés si nécessaire, comme expliqué dans la note ci-dessus.


Un exemple du tableau des données relatives à l'exécution détaillant chaque section est fourni ci-dessous.

EXAMPLE	Indicateur d'exécution tel que publié dans le programme et budget 2020-2021	Niveaux de référence définis ou mis à jour, le cas échéant, rendant compte de la situation à fin 2019	Objectifs définis/mis à jour	Données d'exécution de 2020-2021 pour chaque indicateur ⁸²	Évaluation de l'exécution moyennant l'échelle d'évaluation de l'indicateur d'exécution (ÉIE) décrite ci-dessus
	Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
III.2	<p>Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition</p> <p>Nombre et pourcentage de participants fournissant un retour d'information positif quant aux activités de sensibilisation et de promotion en matière de marques, de dessins et modèles industriels et d'indications géographiques</p>	<p>100% sur la base de 135 réponses</p>	<p>80% des personnes donnent un retour d'information positif</p>	<p>100% sur la base de 48 réponses – 67% extrêmement satisfaits – 33% de personnes satisfaites</p>	●

⁸² En règle générale, lorsque les données relatives à l'exécution sont mesurées sur la base du taux de variation (augmentation ou diminution), sauf indication contraire, ce taux est mesuré par rapport à l'année précédente, c'est-à-dire par rapport à 2019 pour l'année 2020.

Section III : Risques

Conformément à la volonté constante de l'OMPI de renforcer la gestion des risques, la présente section résume les risques approuvés par les États membres dans le programme et budget 2020-2021 ainsi que leur évolution au cours de l'exercice biennal. Les tableaux de risques pour les différents programmes du Rapport sur la performance de l'OMPI pour l'exercice 2020-2021 comprennent les éléments ci-après.

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
<p> Risque publié dans le programme et budget 2020-2021</p> <p>Les accords au niveau multilatéral restent difficiles à obtenir et la réussite des activités normatives menées au titre du programme 2 dépendra dans une large mesure de la volonté des États membres d'atteindre des objectifs mutuellement convenus.</p>	<p>Indique l'évolution du risque, notamment s'il s'est matérialisé ou a changé au cours de l'exercice biennal</p> <p>L'exposition au risque est demeurée stable tout au long de l'exercice biennal, s'inscrivant parfaitement dans le risque global lié à l'efficacité du multilatéralisme.</p>	<p>Examine si les mesures d'atténuation envisagées dans le programme et budget 2020-2021 ou ajoutées au cours de l'exercice biennal ont été adéquates/fructueuses.</p> <p>La contribution du Secrétariat à l'atténuation de ce risque, grâce à des travaux effectués d'une manière neutre, équilibrée et transparente, et grâce à la communication d'informations précises et substantielles en temps opportun aux États membres, a été efficace.</p>	<p>Examine l'incidence du ou des risques et de la ou des stratégies d'atténuation sur l'exécution du programme.</p> <p>La concrétisation de ce risque au cours de la période de référence du présent rapport s'est traduite par une incapacité permanente des États membres à parvenir à un consensus sur la convocation d'une conférence diplomatique en vue de l'adoption du traité sur le droit des dessins et modèles. Des progrès ont toutefois été accomplis en vue d'un accord sur les points à l'ordre du jour du SCT.</p>

Section IV : Utilisation des ressources

La présente section donne des informations sur le budget 2020-2021 approuvé, le budget final 2020-2021 après virements, les dépenses effectives et l'utilisation du budget en 2020-2021.

Les rapports concernant cette section comportent deux tableaux :

- La partie **Budget et dépenses (par résultat)** donne des informations telles qu'indiquées dans l'exemple ci-après.

Résultat escompté	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021
V.1 Utilisation plus large et plus efficace de l'information statistique de l'OMPI en matière de propriété intellectuelle	3 140	2 892	2 766
V.2 Utilisation élargie et améliorée des analyses économiques de l'OMPI aux fins de l'élaboration des politiques	4 527	5 213	5 080
Total	7 667	8 106	7 845

- La partie **Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)** donne des informations telles qu'indiquées dans l'exemple ci-après.

Objet de dépense	Budget 2020-2021 approuvé	Budget final 2020-2021 après virements	Dépenses 2020-2021	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	6 467	6 820	6 712	98%
Autres dépenses	1 200	1 285	1 134	88%
Total	7 667	8 106	7 845	97%